17081/E/1

E. VIII

9/c

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/b22033798

ESSAI

SUR

LA CONTAGION.

47.5734

ESSAI

SUR

LA CONTAGION,

OU RECHERCHES

SUR les Maladies contagieuses, considérées d'après les faits, et sous le rapport de la Physiologie, de la Pathologie et de la Thérapeutique ;

Ouvrage dans lequel on s'est appliqué à recueillir ce qu'il y a de plus exact et de plus vrai sur cette matière ;

Par les Citoyens JEAN-JOACHIM-FRANÇOIS CATTET, *et* JEAN-BAPTISTE JOSEPH GARDET aîné, *Médecins de l'Ecole de Paris, et Membres de la ci-devant Université de la même ville.*

Indigenas pandunt febres onerata metallis
Terra, virensque palus; cœli certo ordine dantur
Undique grassantes morbi; contagia solvunt
Lethales hominum afflatus, putrensque cadaver.

Principiis obsta : serò medicina paratur,
Cum mala per longas invaluere moras.
OVID. *Métamorph.*

A PARIS,

Chez TESTU, Imprimeur-Libraire, rue Hautefeuille, n°. 14.

AN X. = 1802.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PRÉFACE.

Le sujet de cet Ouvrage est étendu ; la matière qu'il renferme encore neuve : c'est dire que le travail en est difficile. D'ailleurs l'obscurité qui environne la contagion ne saurait être niée de la part de tout homme vraiment impartial ; observations que nous ne faisons ici que pour rappeler des titres à l'indulgence.

Mais si la carrière à parcourir est difficile, on ne peut nier qu'elle n'offre un but réel d'utilité. Ce motif seul a fixé notre attention, et le désir de payer à la société une partie de la dette dont tous les hommes lui sont plus ou moins tributaires a excité notre courage, multiplié nos efforts. Une idée consolante nous a toujours soutenus dans le travail, celle de rendre les recherches plus faciles pour ceux qui nous succéderont,

de leur épargner quelque embarras ; et sur-tout beaucoup d'ennui.

Nous avons tâché de recueillir le plus grand nombre de matériaux épars sur le sujet de la contagion, et nous avons mis quelques soins à les présenter dans un ordre nouveau, à les classer, d'après un plan méthodique et suffisamment étendu pour pouvoir y encadrer les observations et les découvertes dont l'avenir peut enrichir le domaine de l'art.

Tels sont les motifs qui ont déterminé notre association, et cette communauté de travaux dont s'honore l'amitié.

Peut-être même, malgré notre réunion, sera-t-on encore disposé à nous taxer de témérité. Sans doute nous eussions agi, sinon plus glorieusement, au moins plus sagement en cédant à cette voix intérieure qui nous engageait

à nous désister d'une entreprise aussi difficultueuse, à fuir les écueils nombreux répandus sur la route de la contagion.

Toutefois, en traitant ce sujet, nous avons vivement regretté que les mémoires qui ont été envoyés aux divers concours proposés par la ci-devant société royale de Médecine, relativement aux maladies contagieuses, n'aient point été publiés. Notre marche eût été moins incertaine, et nous eussions laissé beaucoup moins à désirer. Mais nous avons été privés de ces secours et forcés de nous livrer à nos propres forces.

Faire connaître ce qu'a désiré sur ce sujet cette société savante, c'est intéresser le lecteur et nous le rendre favorable.

Il est d'ailleurs nécessaire de fixer la question; et l'exposé historique des demandes faites, à cet égard, remplira

notre but ; nous allons en offrir le précis d'après les mémoires même de la société (1).

Cette compagnie avait proposé, dans sa séance publique du 11 mars 1783, pour sujet d'un prix de la valeur de six cents livres, la question suivante :

« *Déterminer quelles sont, parmi les* » *maladies, soit aiguës, soit chroniques,* » *celles qu'on doit regarder comme* » *vraiment contagieuses, par quels* » *moyens chacune de ces maladies se* » *communique d'un individu à un au-* » *tre ; et quels sont les procédés les plus* » *sûrs pour arrêter les progrès de ces* » *différentes contagions ?* »

Lecture faite des mémoires envoyés au concours, la société de Médecine observa que le vrai sens de la question n'avait

(1) Voyez mémoires de la société de Médecine, année 1783, 1786, partie historique.

point

point été saisi de la part de ceux qui avaient concouru ; elle leur reprocha de s'être livrés à des discussions étrangères, et d'avoir omis les faits et les observations sur cette matière. En conséquence, dans sa séance du 15 février 1785, elle remit à l'année 1787 le prix qu'elle n'avait pu décerner ; et désirant augmenter le nombre des concurrens en excitant l'émulation, elle jugea convenable de le porter à la somme de huit cents livres.

Elle rappelle à cette occasion que la question présente trois chefs, 1°. la distinction des maladies contagieuses et non contagieuses ; cette partie a été entièrement oubliée. Elle demande qu'on ne confonde pas les maladies épidémiques par l'influence de l'air, des saisons, des alimens, avec celles qui se communiquent d'un individu à l'autre ; et qu'on distingue celles qui sont contagieuses par

elles-mêmes, de celles qui ne le deviennent que par accident. Elle réclame, à cet égard, l'appui des faits; et à leur défaut, elle demande qu'on expose ses doutes, qu'on montre les limites de la science.

2°. Les moyens ou voies de communication du principe contagieux. Elle observe que cette partie est difficile, et demande qu'on détermine, par des observations, sur quels organes les différens virus portent leurs premiers coups et comment ils agissent?

3°. Salubrité des hospices de différente nature, traitement des épidémies. Cette troisième partie demande à être envisagée du côté de l'administration et relativement au local. Sous le premier rapport, on devait considérer quels sont les malades qui doivent être logés séparément; sous le deuxième, quelles sont les précautions les plus propres à pré-

venir la contagion des lieux, habits, etc.; et quels sont les meilleurs moyens de désinfection à leur égard?

Aucun des Mémoires qui concoururent de nouveau n'ayant rempli les conditions du programme, la compagnie, dans sa séance publique du 28 août 1787, différa une troisième fois la distribution du prix jusqu'à sa séance publique de la Saint-Louis 1789.

En proposant de nouveau cette question, elle l'a modifiée et posée dans les termes suivans, pour en rendre la solution plus facile.

« *Quelles sont les maladies que l'on* » *peut regarder comme vraiment conta-* » *gieuses? quels organes en sont le siége* » *ou le foyer? par quels moyens se com-* » *muniquent-elles d'un individu à un* » *autre?* »

La compagnie, expliquant les vues

de ce nouveau programme ; rappele aux concurrens qu'ils doivent s'attacher à déterminer avec précision quelles sont, parmi les maladies, soit aiguës, soit chroniques, celles que l'on doit regarder comme contagieuses ; rechercher quel est le siége de chacun des principes de ces maladies, et par quelles voies elles se transmettent d'un individu à l'autre. Elle observe que parmi les affections contagieuses, il en est de cutanées qui attaquent la peau à différentes profondeurs ; qu'il en est d'autres dont le foyer est dans les différens viscères plus ou moins altérés ; et que cette distinction sépare ces maladies en deux grandes classes très-différentes l'une de l'autre, et dont chacune mérite toute leur attention ; enfin elle réclame un précis de traitement pour ces mêmes maladies.

Nous ignorons si parmi les mémoires présentés à ce dernier concours, quel-

ques-uns ont obtenu les suffrages de la société de Médecine. Ici l'histoire de la science demeure interrompue. On sait, en effet, que l'année 1788 vit se former l'assemblée des notables, prélude de la révolution française ; et que les années qui suivirent marquèrent l'époque de la dissolution de presque toutes les sociétés savantes dans le plan desquelles n'entrait pas la discussion des matières politiques.

E R R A T A.

Page 2, n°. 35, *ligne* 7. infects que, *lisez* infects qui.
Page 64, n°. 82, *ligne* 13, (§. 336), *lisez* (§. 446).
Page 92, *ligne* 21, Cruisckanck, *lisez* Cruikshank.
Page 107, n°. 131, anté-pénultieme ligne, l'*œdysarum*, lisez l'*hedysarum*.
Page 108, *ligne* 25, ne s'élèvent, *lisez* n'ont lieu.
Page 188, n°. 230, *ligne* 2, la Syrie, *lisez* la Stirie.
Page 192, n°. 234; *ligne* 2, malin, *lisez* malins.
Page 193, n°. 236, *ligne* 11, ce serait donnc, *lisez* ce serait donc.
Page 204, n°. 249, *ligne* 5, *siwins* ou *sibben*, lisez *siwin* ou *sibbens*.
Page 225, n°. 271, *ligne* 7, *supprimez ces mots :* de la mâchoire, ou.
Page 259, 14°. *ligne* 9. (Voyez §. 336 et 340), *lisez* (Voyez §. 446 et 450).
Page 298, *tableau*, 6°. 1ere *colonne*, muqueuses, et qui peut l'être, *lisez* muqueuses. Elle peut être.
Page 327, *ligne* 16. (Voyez §. 604), *lisez* (Voyez §. 705).
Page 332, *ligne* 2, certains à plusieurs, *lisez* certains cas, à plusieurs mois.
Page 366, *ligne* 22, complette, *lisez* concrète.
Page 367, *ligne* 7, ceux qui y sont entrés, *lisez* ceux qui sont entrés.
Page 380, n°. 466, *ligne* 3, touche de si près l'utilité, *lisez* touche de si près à l'utilité.
Page 390, n°. 492, *ligne* 10, d'exhalaison pulmonaire, *lisez* d'inhalation pulmonaire.
Page 418, n°. 542, *ligne* 6. subir un genre particulier de, *lisez* subir une prompte dissolution.
Page 429, n°. 565, *ligne* 7, alors mco, *lisez* alors commence.
Page 455, ART. II, maladies contagieuse, *lisez* maladies contagieuses.
Page 471, *ligne* première. tenue, *lisez* végétale.
Page 473, n°. 652, *ligne* 6, ou éruptive, *lisez* suppurative.
Ibid. ligne 7, de l'éruption, *lisez* de la maturation.

INTRODUCTION.

I.

Réflexions préliminaires.

Tel est le sort de l'homme, de compter beaucoup de maux au moral, et de douleurs au physique. Résultat d'une organisation que sa fragilité rend vraiment étonnante, l'homme ne vit, pour ainsi dire, qu'avec effort, et ne conserve la santé qu'en luttant sans cesse contre des élémens destructeurs. Il porte en lui des germes féconds de maladies; délicatesse d'organes, germes virulents héréditaires, innés, congénitaux, et qui n'attendent souvent pour se développer, qu'une imprudence, un écart, même léger, du régime : toutes ces causes tendent directement à l'affaiblissement, à l'altération de la santé. La plupart sont involontaires ou inhérentes à une organisation viciée; mais elles ne sont pas les seules : les diverses altérations, les vicissitudes de l'atmosphère ouvrent une nouvelle chance à la maladie, et se jouent souvent du tempérament le plus robuste. Il est aussi des affections dépendantes de l'âge, des climats, de la profession. Les divers règnes de la na-

ture renferment encore des principes, des miasmes délétères auxquels l'aïrsert quelquefois de véhicule, et dont le contact ou l'inhalation suffit souvent pour produire la maladie et bouleverser le systême physique le mieux affermi.

Quel est l'homme de la société qui, quoiqu'étranger à la médecine, n'a pas entendu parler des maladies épidémiques, des maladies contagieuses, de la contagion enfin ; qui peut n'en pas redouter l'influence plus ou moins fâcheuse, plus ou moins étendue ?

Au mot seul de contagion se rattache l'idée fatigante d'un fléau terrible, d'un principe éminemment destructeur qui souvent moissonna des villes, dépeupla des armées, ravagea des nations. Combien de fois n'a-t-elle pas marché sous l'étendard de la mort, frappant rapidement ses victimes, et portant par tout la terreur et la désolation ! C'est au sein de l'indigence que souvent elle multiplie ses ravages, frappant en silence celui que l'infortune accable. On dirait que c'est dans l'asyle du pauvre qu'elle semble se réfugier de préférence : l'homme aisé s'y trouve en quelque sorte moins assujetti, mais il n'en est pas entièrement à l'abri, et bientôt il rentre dans la loi générale qui limite la durée des êtres et leur impose le pénible sen-

timent de la souffrance, quand les constitutions atmosphériques entraînent à leur suite le cortége des maladies épidémiques dont l'origine est incertaine, l'action souvent générale, et les effets toujours plus ou moins redoutables.

Parler ou écrire sur la contagion, c'est s'imposer une tâche honorable mais difficile. La matière présente par elle-même beaucoup d'obscurité. C'est une de celles où les tentatives ont été souvent infructueuses. Le travail en est pénible et même rebutant. Ce sujet échappe à nos regards, il fuit presque la pensée.

La matière de la contagion n'a encore été traitée que partiellement; et en lisant les ouvrages publiés à ce sujet, il est aisé de voir que la plupart se bornent à des généralités, ou rentrent bientôt dans le traitement ordinaire des maladies.

Il était en effet difficile de déterminer la nature de ces maladies, d'en rechercher les causes avec quelque succès, sans le secours de la chimie moderne à laquelle nous devons de précieux procédés de désinfection dans les contagions putrides et pestilentielles: encore même ne saisit-elle les élémens de ces maladies qu'avec difficulté, puiqu'un grand

nombre d'entr'eux échappent à nos sens, ou ne se rendent sensibles que par les symptômes morbifiques qu'ils développent.

Mais puisque les phénomènes maladifs sont plus ou moins perceptibles à nos sens, il faut donc insister sur l'exactitude des faits, et faciliter leur rapprochement. C'est ainsi, seulement, qu'on peut espérer de jeter quelque jour sur une matière dont on doit bannir sévèrement les illusions de l'imagination, et dans laquelle toute théorie ne doit être présentée qu'avec une extrême défiance de ses propres forces. Ainsi envisagée, les questions relatives à la contagion paraissent se simplifier, et la marche à suivre plus assurée.

Telle est la pensée première, mais qu'un examen plus réfléchi dépouille bientôt de son illusoire simplicité. En effet, ces faits eux-mêmes, pour être recueillis utilement, et classés convenablement, n'imposent que trop souvent dans le sujet qui nous occupe, l'exercice d'un jugement libre, indépendant. Ils supposent même des discussions sévères, avant d'être admis comme matériaux du travail. Des faits souvent altérés, plus ou moins opposés entr'eux; des propositions contradictoires; au défaut de preuves, de simples assertions ne peuvent

qu'augmenter l'embarras et rendre la discussion plus fastidieuse.

La matière des contagions est encore immense et se lie à un nombre fort étendu de maladies, soit chroniques, soit aiguës; ce qui impose une lecture préliminaire, longue et pénible; une méditation constante; et une analyse d'autant plus rigoureuse que la plupart des auteurs anciens qui se sont occupés des maladies contagieuses, ont toujours tenté de les expliquer par des théories plus ou moins hypothétiques. Le narré des maladies en est souvent mélangé; et d'ailleurs, les théories antiques minées par le tems, juge inexorable des opinions humaines, se trouvant dans un désaccord complet avec celles que la science plus éclairée de la médecine a introduites dans ces derniers tems, il en résulte que la lecture en est souvent obscure. Il ne faut pas même remonter à une origine fort reculée pour y retrouver, nous ne disons pas les traces, mais les principes même de l'astrologie judiciaire. De-là, se déduit une preuve nouvelle de l'extrême difficulté du travail relatif à la contagion.

Enfin, les auteurs qui ont tracé le tableau de ces maladies, n'y ont pas toujours apporté, comme les modernes, un sage discernement, une méthode d'analyse éclairée

par des faits pathologiques plus nombreux et mieux connus. D'ailleurs, l'étude des sciences accessoires à la médecine paraît leur avoir plus d'une fois manqué, et dans la description anatomique du siége de ces maladies, on regrette quelquefois que leurs connaissances anatomiques aient été moins étendues et souvent inexactes. Cependant, en diverses circonstances, les descriptions anatomiques sont utiles et suppléent avantageusement à l'infidélité ou à la confusion de la narration.

C'est en traitant une pareille matière que l'on sent vivement le besoin d'avoir à sa disposition de nombreux matériaux, de pouvoir les consulter, en quelque sorte à volonté, en disposer à sa discrétion. Malheureusement l'extrême étendue du sujet, et le défaut d'un tems suffisant ne permettent pas toujours de se livrer à des détails qui, pour être minutieux en apparence, ne sont pas cependant sans intérêt et même sans utilité.

C'est en luttant contre toutes ces difficultés que nous avons entrepris l'étude de la contagion, ou plutôt des maladies contagieuses. Nous avons dû beaucoup compter sur l'indulgence de nos semblables, et la loyauté que nous avons quelque droit de leur supposer, n'a pas peu contribué à nous rassurer dans cette périlleuse entreprise.

D'ailleurs, l'importance du sujet, en excitant notre zèle, a soutenu nos efforts. Heureux si du moins nous avons pu applanir le travail, et mettre sur la voie de faire mieux !

Nous devons, toutefois reconnaître ici que les découvertes faites dans ces derniers tems par le citoyen Pinel, relativement aux membranes, sur la distinction desquelles il a établi si judicieusement sa distribution nosographique, facilitent assurément les recherches sous le rapport du siége des maladies contagieuses. Pourrions-nous omettre sur cette partie les travaux distingués du citoyen Bichat, si promptement enlevé à la science et à ses amis ?

Nous rendons un hommage non moins sincère aux découvertes des chimistes modernes, à leurs belles expériences sur l'air et les différens gaz. En parler, c'est rappeler à la mémoire des savans distingués, tels que les citoyens Lavoisier, Guiton-Morveaux, Fourcroy, Chaptal, Berthollet, Vauquelain, etc.

Il est encore plusieurs médecins recommandables, qui ont consacré une partie de leurs recherches à éclairer la matière des contagions. Nous citons avec un vrai plaisir les noms des Vic-d'Azir, Mauduit, Hallé, Degenettes, Thouret, Chaussier, Portal, etc., membres de l'école française; Lind, Smith,

Cruikshank, Cullen, chez les Anglais, Humboldt, chez les Allemands, etc. Nous avons puisé dans la lecture de leurs divers ouvrages des principes véritablement utiles, et nous nous en sommes servis comme d'un fil directeur, propre à nous guider dans notre travail.

A la matière des contagions se rattachent de nombreuses et d'importantes questions. Celle qui consiste à déterminer quelles maladies sont contagieuses, est sans doute de ce nombre; elle est utile sous le rapport de la science, puisqu'elle tend à fixer en quelque sorte les limites précises de diverses familles de maladies. Elle est encore importante sous le rapport de la société, puisqu'il est de l'intérêt général de connaître ce qui peut nuire, ce qui peut altérer la santé, ou porter atteinte à la pureté des élémens, dont se compose notre organisation première, pour l'éviter avec soin, se prémunir contre une influence aussi dangereuse, et enfin entreprendre la recherche des moyens curatifs dont l'administration rentre dans le domaine du médecin.

La discussion de cette question est encore essentielle, sous le rapport de la médecine-pratique, puisque telle maladie contagieuse

peut exiger dans son début un traitement curatif différent de celui qu'on appliquerait à une maladie, en apparence similaire, mais qui serait vraiment sporadique. C'est ainsi qu'une dartre récemment prise, une galle nouvellement acquise, peut exiger ou permettre un traitement actif, lequel serait déplacé, si la maladie était ancienne, héréditaire, ou provenait d'une cause interne. C'est ainsi que les typhus, qui sont le résultat accidentel de la contagion, peuvent être étouffés dans leur début, par un traitement diaphorétique, et même sudorifique, lequel serait pernicieux à une autre époque de la maladie, et même contre-indiqué, dans le cas où elle serait sporadique. Enfin, sous le rapport de la médecine-légale, la solution de la question actuelle présente un degré nouveau d'utilité, trop évident pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

L'importance de cette matière est telle, qu'on est naturellement porté à croire que cette bâse fondamentale de l'édifice est assise depuis long-tems. Toutefois, rien n'est moins clairement énoncé qu'une distinction exacte entre les maladies contagieuses et celles qui ne le sont pas. La plupart du tems on ne trouve que des assertions discordantes, et fort peu de faits positifs. Cependant

les faits seuls peuvent fixer l'opinion; ils doivent toujours appuyer le raisonnement.

Plusieurs maladies sont généralement regardées comme contagieuses, par un consentement presque unanime des médecins-praticiens. Néanmoins il en est plusieurs, même parmi celles-ci, dont la contagion est contestée par des auteurs célèbres et du plus grand mérite. Aurait-on pu croire, par exemple, que *Stoll* nierait la contagion de la peste? Voici pourtant de quelle manière il s'exprime dans son *ratio medendi :* « Celui, » dit-il, qui nierait la contagion même de la » fièvre la plus maligne, de la peste, qui lui » assignerait un caractère épidémique, lequel » s'appliquerait également à tous, mais ne » produirait pas son effet sur tous; qui fe- » rait dépendre cette cause de la saison de » l'année, et d'une constitution de l'air, fa- » forable aux maladies septiques, plutôt que » d'un ballot de laine; celui-là avancerait un » paradoxe, mais en même-tems quelle vé- » rité il dirait, et quel service il rendrait!

Ces questions ne sont pas les seules importantes qui appartiennent à la matière des contagions. N'est-il pas d'un intérêt général et même public, de rechercher les causes qui peuvent y donner lieu, l'aggraver ou l'affaiblir?

blir? et la connaissance de ces causes ne conduit-elle pas directement aux moyens de la détruire? C'est dans ces grandes contagions que l'on sent le besoin d'une protection efficace de la part de l'autorité publique; mais le médecin dévance à cet égard la conscience des Gouvernemens. Il provoque incessamment la surveillance de la police; et multipliant ses efforts pour empêcher ce fléau de s'introduire dans sa patrie, il se félicite de concourir, autant qu'il est en lui, à préserver ses concitoyens de ses terribles ravages; douce jouissance qui honore son cœur et le dédommage de l'ingratitude des hommes.

L'état de l'atmosphère ne saurait être passé sous silence. Son influence constante et presque universelle étant généralement connue, il est essentiel de faire des recherches pour savoir le rôle qu'il joue relativement aux maladies contagieuses putrides. De-là se déduisent des questions utiles sous le rapport de la contagion. Mais, dans certains cas, la contagion nous est transmise par l'intermède de l'absorption cutanée, de l'inhalation pulmonaire, lesquelles peuvent varier par diverses circonstances soit externes, soit internes. Il convient donc d'examiner tout ce qui peut être en rapport avec cette fonction, pour en

déduire des pratiques utiles de conservation et de préservation, etc., etc.

II.

Exposition du plan du travail.

L'importance du sujet ayant été suffisamment indiquée, et désirant classer, autant que possible, le plus grand nombre des questions qui se lient à la matière de la contagion, nous avons pensé qu'il était indispensable de la considérer sous plusieurs rapports, et de la suivre depuis son origine jusqu'à son entier développement. Nous avons recueilli avec impartialité le plus grand nombre de faits possibles, et nous avons tâché de nous mettre en garde contre les erreurs souvent séduisantes de l'imagination. Cette matière nous a paru devoir comporter cinq divisions principales.

Nous avons donné à la première le nom de *généralités;* non que cette partie présente des choses étrangères à la contagion, son rapport avec le sujet étant très-direct; mais parce que les faits qu'elle embrasse devaient être présentés réunis, et servir ainsi à jeter quelque jour sur la matière traitée dans les divisions subséquentes. Le premier chapitre est consacré à des recherches générales sur les diverses sources des contagions. Le

second renferme quelques discussions relatives à ces mêmes sources et à l'état de l'atmosphère, que plusieurs auteurs ont considéré comme agent essentiel de la contagion putride.

Dans la seconde division, nous avons examiné la contagion sous le rapport de l'anatomie : elle devait renfermer deux chapitres. Nous avons consacré le premier à l'examen des voies principales par où les miasmes délétères pénètrent dans le corps humain. En effet, il était naturel d'en faire la recherche, après avoir examiné les sources qui peuvent leur donner naissance. Le deuxième chapitre aurait dû offrir la description anatomique de ces mêmes voies. Mais ayant considéré que ce sujet se trouvait amplement traité dans la plupart des ouvrages d'anatomie, de ceux principalement qui se sont occupés du système absorbant, nous avons cru pouvoir le passer sous silence, et ne devoir en offrir que l'indication, en le considérant comme un complément plutôt désirable que nécessaire. L'étendue de la tâche que nous nous sommes imposée, en est une excuse suffisante.

La troisième division présente la contagion en rapport avec la physiologie. Elle roule particulièrement sur l'absorption cutanée voie principale de la contagion, que nous

avons vu se déduire des recherches tentées sur cette matière. Le premier chapitre contient quelques observations sur la fonction de l'absorption. Mais plusieurs causes assez nombreuses peuvent encore l'influencer, et ces causes sont externes ou internes : nous avons dû nous en occuper, et nous les avons renfermées dans le second et le troisième chapitre de cette division.

La quatrième est toute entière pathologique. On nous pardonnera son étendue si l'on considère avec quelque attention, l'extrême multiplicité des objets qu'elle renferme nécessairement. Le premier chapitre traite de la prédisposition : il faisait assez naturellement suite aux objets traités dans la physiologie. Le second a pour objet suivi, de déterminer les maladies qui sont contagieuses. Ce travail terminé, il était désirable et même important de voir s'établir leur mode de communication. Le troisième chapitre est destiné à cette exposition. Enfin, il convenait d'entrer dans quelques détails sur l'action des maladies contagieuses ; c'est ce que nous avons tenté de faire dans le quatrième chapitre.

Dans la cinquième partie, nous considérons la contagion sous le rapport du traitement : elle est exclusivement thérapeutique. Nous la partageons en trois chapitres. Dans

le premier nous exposons les moyens préservatifs généraux et particuliers des diverses contagions. Dans le second, nous faisons suivre quelques recherches sur les moyens propres à détruire les contagions particulièrement putrides, et nous jetons quelques idées relatives à l'exposition et à la police intérieure des hospices. Enfin, dans le troisième et dernier chapitre, nous considérons les principales maladies contagieuses comme étant développées et suivant leur marche accoutumée Nous présentons à chacun de leurs articles, l'exposition sommaire du traitement, après l'avoir fait précéder de la description de leurs symptômes, et en avoir assigné le siége, autant qu'il nous a été possible.

III.

Définition des termes employés dans cette matière.

Avant d'entrer en matière, nous avons considéré comme utile de présenter quelques explications sur la valeur de certains mots qu'il devient souvent indispensable d'employer, parce que de leur exacte définition dépend une condition essentielle du discours, celle d'être clair et intelligible;

1°. *Contagion.* Suivant l'étymologie propre à ce mot, il signifie communication par contact. Nous croyons devoir ici un peu moins restreindre son acception, en la considérant comme une qualité spéciale, une propriété particulière attachée à la nature de certaines maladies, de certaines substances, et dont le principal effet est, en passant du sujet malade ou d'un corps qui en renferme le germe, à un individu actuellement sain, de pouvoir produire chez ce dernier une maladie semblable ou au moins analogue, sans que le contact soit toujours évident ou bien déterminé.

Le mot de *contagion* est quelquefois pris par les auteurs dans un sens plus restreint, lorsqu'ils s'en servent pour désigner la peste ou les maladies qui approchent le plus de sa nature. C'est ainsi qu'on dit, *prenez garde, la contagion est dans cette maison, dans cette ville.*

Des idées que nous attachons au mot contagion, se déduit la définition des maladies contagieuses. Nous appelons ainsi toute maladie susceptible de reproduire une maladie semblable chez un sujet sain, soit que la maladie passe directement du corps malade dans celui qui en est exempt, soit qu'elle lui

soit transmise indirectement par le moyen de l'air ou par les hardes du malade, etc.

2°. *Virus.* Un assez grand nombre de maladies supposent pour être transmises, la présence d'une matière particulière, de molécules spécifiques dépositaires du principe de la maladie elle-même. On est convenu de donner à cette matière, quand elle est visible, et le plus souvent sous forme fluide; on est, disons-nous, convenu de lui donner le nom de *virus.* Nous définissons donc le *virus* comme étant une matière ordinairement fluide, déposée localement chez un individu atteint de certaine maladie, renfermant une propriété spécifique qui le rend capable d'infecter un individu sain, et d'y déterminer la reproduction d'une matière semblable. C'est ainsi qu'on dit le *virus* vénérien, le *virus* dartreux, etc. A ce mot *virus* s'associe le plus communément l'idée d'une maladie chronique : son action est souvent locale, mais quelquefois il peut infecter tout le système par voie d'absorption, et déterminer alors une maladie générale. Dans ce dernier cas, son action paraît varier en raison de la diathèse qu'il détermine et de la nature des organes qu'il affecte : mais il conserve toujours un caractère spécifique et vraiment originaire.

3°. *Miasmes.* Dans toute maladie conta-

gieuse, le produit de la maladie, pour être réel, n'est pas cependant toujours apparent ; il échappe souvent à nos regards. C'est ainsi que la petite vérole elle-même, productrice d'un véritable virus, peut cependant être déterminée par les particules les plus volatiles de ce virus, et auxquelles l'air paraît servir souvent de véhicule. Ce produit inaperçu de la maladie est appelé *miasme*. C'est ainsi qu'on dit encore *miasme* variolique, *miasme* putride. A cette idée, se réunit aussi celle de la suspension des *miasmes* dans l'atmosphère, ou de leur présence sur des hardes ou effets qui ont servi à l'usage du malade. Sont-ils sous forme solide ou sous forme gaseuse ? Nos connaissances, à cet égard, sont extrêmement bornées. On ne les connaît guère que par leurs effets plus ou moins délétères sur notre économie. On peut les considérer, en général, comme des corps étrangers inaperçus plus ou moins volatils, et capables d'agir sur les solides et les fluides d'une manière spécifique, toujours analogue à la nature de la cause.

4°. *Effluves.* On attache à ce mot l'idée d'une substance qui se répand du dedans au-dehors, mais qu'on n'aperçoit pas. Ce mot, pour n'être pas toujours pris en mauvaise part, a cependant beaucoup de rapport avec le

précédent. On l'applique indistinctement aux émanations qui procèdent du corps humain, soit dans l'état de santé, soit dans celui de maladie, ainsi qu'aux gaz que procréent les marais. Il nous semble que sa signification devrait être restreinte aux émanations qui s'échappent du corps humain en état de santé; qu'il faudrait peut-être donner le nom de miasmes à celles qu'exhalent les corps malades; on y ajouterait l'épithète *cadavérique*, pour désigner celles que la putréfaction dégage du cadavre; enfin l'on appellerait gaz des marais les émanations des eaux stagnantes marécageuses; et l'on appliquerait le nom simple d'émanations à celles du règne végétal; celles qui procèdent plus particulièrement de la terre seraient appelées vapeurs, exhalaisons. Cette nomenclature éclaircirait un peu une matière où règne beaucoup de confusion.

5°. *Levain.* Ce mot, auquel se rattache l'idée d'une fermentation particulière, paraîtrait devoir être éloigné du sujet que nous traitons; mais le besoin d'expressions propres à rendre ses idées en rend l'usage nécessaire. Cependant nous avouons qu'il est plus immédiatement applicable aux maladies non contagieuses qui reconnaissent pour cause la présence d'une matière capable d'inficier les

humeurs, mais non d'une manière spécifique et reproductive. En effet, on dit le levain de la fièvre, quoique toute fièvre ne soit pas contagieuse.

6°. *Venin.* Ce mot, appliqué par extension à la contagion, se dit d'un fluide animal plus ou moins délétère. L'idée de comparer l'action des matières morbifiques contagieuses à celle des venins ou des poisons, a fait ici introduire cette expression; mais on sent bien que l'emploi ne peut en être permis qu'indirectement; et qu'en général, il devrait être banni d'un sujet déjà fort obscur par lui-même, puisque ce mot, pris dans son acception naturelle, s'entend d'un fluide sécrété dans l'organe particulier d'un animal, et capable d'inficier nos fluides, d'irriter nos solides, mais sans produire une maladie vraiment contagieuse.

7°. *Poison.* Cette expression est encore trop générale pour être admise, puisqu'elle renferme l'idée d'une substance quelconque tirée soit du règne végétal, soit du règne minéral, et dont l'application externe ou interne est capable de produire sur le corps un changement qui tend à déterminer une maladie quelconque, et souvent même la mort.

8°. *Pouvoir reproducteur.* On appelle ainsi

cette faculté surprenante, fort peu connue, annexée au virus et à la matière des maladies contagieuses, par laquelle certaines humeurs morbifiques deviennent capables de se reproduire chez un sujet sain et d'assimiler à leur nature certains fluides du corps humain, en les douant d'une propriété virulente analogue et d'une vertu en quelque sorte génitale.

9°. *Infection.* Qualité d'un corps, d'une substance quelconque plus ou moins fétide, capable d'altérer et de corrompre. On dit d'un contagié qu'il peut infecter; on le dit encore de toute chose pouvant déranger la santé, quel que soit le règne qui la fournisse. Ainsi les virus, les miasmes, les gaz des marais, la terre elle-même, peuvent être, sous certains rapports, considérés comme sources d'infection. Certains brouillards nous infectent.

10°. *Foyer.* Ce terme est souvent employé dans l'histoire de la contagion. A l'idée qu'il donne de la concentration, se joint celle d'une action, d'un travail particulier. Depuis longtems on a remarqué que certains sols donnent naissance à des vapeurs plus ou moins insalubres. Semblables remarques ont été faites à l'égard des eaux stagnantes. Le corps de l'homme lui-même, dans certaines circonstances de maladie, laisse transpirer

des miasmes plus ou moins malfaisans. De là est venue l'expression de *foyer*. On dit *foyer* d'infection, *foyer* de maladie, *foyer* putride, etc.

11°. *Epidémie. Maladies épidémiques.* Certaines maladies contagieuses ont des points de contact plus ou moins nombreux avec l'état actuel de l'atmosphère. C'est ainsi que la petite vérole, maladie contagieuse, a un rapport encore peu connu avec ce fluide ambiant. De-là une certaine confusion dans les auteurs; les uns appelant maladies contagieuses celles que d'autres appellent épidémiques, et *vice versâ*. Ce rapport de la maladie avec l'atmosphère s'éloigne cependant un peu de l'idée attachée au mot *épidémie*, qui signifie naturellement et dans son acception rigoureuse, action générale, maladie attaquant tout un peuple, et capable de s'étendre à plusieurs autres successivement. Toute maladie capable de cette action, est bien véritablement *épidémique*.

12°. *Distinction entre les maladies contagieuses et les maladies épidémiques.* Les faits observés établissent des différences assez grandes entre les maladies épidémiques et les maladies contagieuses, quand leurs caractères sont bien tranchés, et quand la maladie n'est pas en même tems et contagieuse et épidémi-

que. Généralement parlant, une maladie contagieuse peut être cantonnée; celle exclusivement épidémique ne peut pas l'être. Celle-ci n'est pas reproductive d'une maladie semblable; il en est autrement de celle contagieuse. Un grand nombre de maladies contagieuses sont susceptibles d'être inoculées artificiellement; les maladies épidémiques ne peuvent pas être ainsi communiquées. La matière de la maladie est généralement plus aperçue dans celles contagieuses que dans celles épidémiques. Les premières sont peu variables dans leur action; il en est autrement de celles épidémiques qui varient en général sous le rapport de la saison et du climat; les maladies épidémiques sont accidentelles; leur début est souvent trompeur. Il n'en est pas de même des maladies contagieuses, un certain état de l'air détermine les premières; il n'en est pas de même des secondes; grand nombre de celles-ci sont chroniques; la plupart des autres sont aiguës. Les maladies épidémiques sont, en général, plus meurtrières dans la première invasion; leur violence s'affaiblit progressivement; l'action des autres est assez constante. Les épidémies vraies ne sont pas plus familières dans un pays que dans un autre; sans cela elles deviennent véritablement endémiques

elles frappent plus ou moins de leur caractère les maladies existantes. La contagion simple ne produit pas cet effet; la contagion s'éloigne peu de sa source; il n'en est pas de même des épidémies. Les pauvres sont plus sujets aux maladies contagieuses que les riches; l'épidémie connaît moins d'acception. Enfin les maladies contagieuses sont pour la plupart permanentes, et les épidémies passagères.

13°. *Division à établir dans les maladies appelées épidémiques.* Nous avons précédemment employé le mot *épidémique*, dans le sens qu'on lui assigne le plus ordinairement. Cependant, pour être exact et clair, il paraîtrait important d'établir une distinction vraie entre les maladies même appelées épidémiques. Elles devraient être divisées en deux ordres ou genres très-distincts. En effet, il y a des maladies qui ne reconnaissent d'autres causes que les variations de température atmosphérique. Elles sont vraiment constitutionnelles, universelles, générales. Ce sont ces états particuliers de l'air qui impriment en quelque sorte leur cachet aux diverses affections qui existent alors, et font naître des maladies qui rentrent plus ou moins dans l'ordre de celles propres à chaque saison! Voilà donc une famille de maladies vraiment

constitutionnelles, qu'on devrait peut-être appeler maladies constitutionnelles ou atmosphériques. Le second ordre renfermerait celles qui paraissent provenir de certains principes encore peu connus, dont l'air est le véhicule. Telles paraissent être le catharre, peut-être la coqueluche, la scarlatine, etc. Ces diverses affections, en quelque sorte spécifiques, seraient appelées exclusivement épidémiques. Ces dernières maladies sont comme celles appelées sporadiques, subordonnées à la constitution actuelle de l'atmosphère, toujours influencées par elles. Elles réclament une suite d'observations exactes et étendues : tant que cette distinction ne sera pas faite, on trouvera toujours beaucoup de difficultés à traiter des maladies épidémiques. Le catharre peut être constitutionnel ou épidémique ; il peut être l'un et l'autre. La peste est une maladie contagieuse-endémique. Elle se joint quelquefois à un état particulier de l'air; et cet état paraît plutôt constitutionnel qu'épidémique. C'est cet état constitutionnel qui influence la petite-vérole, la rougeole, etc. maladies contagieuses, spécifiques. Nous pensons que c'est à tort qu'on leur associe le nom d'épidémique, etc.

14°. *Endémie. Maladies endémiques.* Mo-

difions l'idée attachée aux maladies épidémiques ; supposons-les cantonnées dans un pays, par suite d'une cause inhérente aux localités, telles que stagnation de l'air, insalubrité des eaux ou du sol, usage d'une nourriture particulière, etc., alors nous aurons les maladies appelées *endémiques*. C'est ainsi que nous voyons le scorbut endémique dans les pays froids et humides ; la plique, dans la Pologne, les écrouelles en Angleterre, etc. Les *endémies* sont constantes, habituelles ; elles sont, pour ainsi dire, cantonnées dans un pays ; elles attaquent certaines peuplades. Il est des maladies qui peuvent être tout-à-la-fois endémiques, contagieuses et épidémiques, (dans le sens des auteurs) telle est la peste, etc.

ESSAI
SUR
LA CONTAGION.

PREMIÈRE PARTIE.

Généralités sur la Contagion.

CHAPITRE PREMIER.

Recherches sur les sources de la Contagion et de l'Infection.

1. L'IMPORTANCE de ce chapitre est telle que nous n'avons pas cru devoir séparer ces utiles recherches du sujet que nous avons entrepris de traiter. Elles sont en quelque sorte comme le fondement de notre travail, et présentent des points d'appui qui n'étaient point à négliger, puisqu'elles offrent un recueil de faits véritablement instructifs. Pour n'en point omettre d'essentiels, nous nous sommes proposé, pour divisions de ce chapitre, les trois règnes de la nature : ce qui établit trois sections aussi simples que naturelles, 1°. règne inorganique ou minéral; 2°. règne organique végétal; 3°. règne organique animal. Les subdivisions se présentent ensuite d'elles-mêmes.

Première Section.

Règne inorganique ou minéral.

I. *Terre.*

2. Exhalaisons terrestres. La terre si féconde entre les mains du cultivateur, tout en fournissant à nos besoins, en multipliant les sources de nos jouissances, peut cependant développer des causes de maladies, des germes de mort : à côté d'une plante salutaire croît en silence un végétal vénéneux. Mais ce sont principalement les exhalaisons échappées de son sein qui altèrent plus ou moins la pureté de l'air. On sait qu'il est des pays où le sol humide et mal-sain, donne lieu, en certains tems, et sur-tout pendant la nuit, à des vapeurs plus ou moins délétères et même pestilentielles. Il est reconnu, ainsi que l'a observé le citoyen *Cotte*, correspondant de l'académie des sciences (1), que la terre transpire plus ou moins selon les variations de la température et des saisons ; que sa transpiration diminue à l'approche de l'orage, pour recommencer avec plus d'abondance lorsqu'il a cessé. Il est encore d'autres exhalaisons : elles sont propres aux lieux habités ; sur-tout à ceux où, dans un petit espace, se trouve resserrée une population nombreuse, où des rues étroites, des maisons élevées, s'opposent à la libre circulation

(1) Traité de météorologie, Paris, 1774, 1 vol. *in*-4°.

de l'air atmosphérique ; et que la misère et la mal-propreté des habitans rendent insalubres. Ces exhalaisons n'occasionnent-elles pas dans les villes des maladies particulières ; tandis que des exhalaisons d'une autre espèce sont propres à certaines contrées, et donnent naissance à des épidémies variées que l'on trouve dans les campagnes et plus rarement dans les villes ?

3. Sans parler de celles connues sous le nom de *moffettes*, et dont la grotte du chien dans le royaume de Naples (1), nous offre un exemple, nous observerons que certaines régions renferment encore des parties de terrain d'où s'échappent, en divers tems de l'année, des vapeurs qui causent des maladies particulières et endémiques en ces pays

Sur les côtes de Guinée, pays plat, assez bas, couvert de nuages, et surchargé de brouillards, il s'élève des vapeurs pestilentielles de la terre, sur-tout des endroits sablonneux, qui peuvent devenir meurtrières par l'action puissante du soleil vertical, deux fois l'an, dans ces contrées. Lind (2) explique le fait par la sécheresse de ces pays, privés de pluie pendant sept ou huit mois. La terre alors se durcit, retient les vapeurs dans son sein, mais bientôt les abandonne à l'arrivée de la saison pluvieuse. Ces portions de terrain, qui n'avaient pas auparavant la

(1) Le physicien Della Tore pense que les vapeurs qui s'en exhalent sont en partie métalliques et sulfureuses.

(2) Lind. Essai sur les maladies des Européens dans les pays chauds, 1785, t. I, p. 63 et suiv.

moindre odeur, en exhalent bientôt une extrêmement fétide, qui, dans le court espace de quelques semaines, devient très-dangereuse. C'est alors que les maladies prennent un caractère des plus fâcheux, et que l'on voit paraître la fièvre maligne nerveuse, rémittente, les flux opiniâtres, etc. (1).

Ces faits sont encore attestés par d'autres auteurs qui ont visité ce pays en remontant la rivière. Un chirurgien de vaisseau rapporte qu'étant à Cacheo, ville située dans un lieu inculte, à trente milles de distance de la mer, entouré de forêts impénétrables, et souvent submergé, il s'élevait de la terre et des maisons, une odeur nauséeuse et infecte, mais qui le cédait en putridité à celle qui s'exhalait de l'eau stagnante, croupie dans les fossés. M. *Ive* nous apprend qu'à Bagdad, ville située dans l'Irac-Arabi, province de la Turquie Asiatique, sur le bord oriental du Tigre, il s'élève, vers le milieu ou la fin de juin, mais plus fréquemment en juillet et en août, des tourbillons de vapeurs pestilentielles, qui frappent sur-le-champ de mort tout homme ou tout animal qui les reçoit en face. Ces tourbillons sont connus sous le nom de *Samiels*. Les fièvres ardentes et les dyssenteries, pen-

(1) Cette fièvre est caractérisée par un pouls petit, fréquent : on remarque de la sécheresse, de la chaleur à la peau, une affection de la tête et de l'estomac ; la langue est sale ; la soif est inextinguible, et la prostration de forces extrême. Souvent elle est accompagnée de dévoiement affreux, de délire, quelquefois de parotides, et sa durée est de 18 à 21 jours.

dant l'été, les fièvres intermittentes, dans la saison pluvieuse, sont les maladies régnantes en ce pays.

4. La vérité de ces faits se trouve encore appuyée par la nature des fièvres auxquelles sont exposés ceux qui défrichent la terre, abattent des bois, creusent des fossés, dans certaines parties du globe. C'est ainsi qu'à la Dominique (île de l'Amérique septentrionale), un capitaine de vaisseau ayant amené douze hommes pour abattre des arbres et mettre en état de culture une pièce de terre, il fut bientôt obligé de renoncer à cette entreprise. Onze de ces travailleurs et lui-même furent atteints de fièvres violentes de la nature des nerveuses rémittentes malignes, qui se terminèrent en intermittentes obstinées dont plusieurs périrent (1).

L'un de nous a été témoin d'une maladie épidémique, de la nature des rémittentes ou intermittentes de mauvais caractère, qui se développa dans la ville de Provins, département de Seine-et-Marne, à l'occasion d'un défrichement pratiqué dans le voisinage de cette ville, pour la confection d'un canal qui devait aller joindre le fleuve de la Seine. Le sol rempli de tourbe était en outre marécageux et arrosé par un ruisseau d'une odeur infecte. La maladie cessa quand on eut rempli le bassin d'eau : mais ce ne fut qu'après avoir frappé beaucoup de victimes.

---

(1) Lind. Essai sur les maladies des Européens dans les pays chauds, t. 1; p. 197.

5. L'influence de l'air, chargé d'exhalaisons terrestres, n'est peut-être pas à négliger dans l'examen des accroissemens variables des maladies contagieuses, épidémiques.

L'exposé rapide de tous les faits que nous venons de citer, suffit pour prouver avec évidence qu'en certains pays, la terre recèle dans son sein des principes dont l'exhalaison est une source d'infection capable de produire des maladies appelées épidémiques, d'un fâcheux caractère, de nature putride, à type intermittent ou rémittent, et quelquefois continu. Mais il ne faut pas perdre de vue que la plupart de ces pays sont bas et marécageux.

6. VAPEURS DES MINERAUX. Les lieux de la terre où se rencontrent des mines, donnent également naissance à certaines émanations plus ou moins malfaisantes. Boyle nous en fournit des exemples. Il rapporte que les mines exhalent, dans certains tems, des vapeurs nuisibles aux végétaux, lesquelles peuvent être apportées ou mêlées par les vents avec l'air des endroits les plus salubres. Il parle surtout des qualités nuisibles attachées aux lieux où certains minéraux, tels que l'arsenic, et ses divers oxides se trouvent abondamment.

Dans la Carniole, province autrichienne, située au nord-est de l'Italie, ainsi que dans d'autres pays riches en mines, l'air devient, par intervalles, fort mal-sain, et amène fréquemment des maladies épidémiques. Les mines que recèle la terre, proche le cap de

Bonne-Espérance, envoient aussi des vapeurs arsénicales, tellement pestilentielles ou meurtrières, et en si grande quantité, qu'aucun animal ne saurait vivre dans leur voisinage, et qu'après les avoir tenu quelque tems ouvertes, on est obligé de les refermer, pour diminuer ces funestes exhalaisons, ou éteindre le foyer des maladies auxquelles elles donnent naissance (1).

7. Qui ne connaît les impressions fâcheuses occasionnées par les émanations malfaisantes du plâtre, de la chaux, de l'antimoine, du mercure et du plomb ? Sans doute ce genre de vapeurs, isolé de tout autre accessoire, ne fournit pas la matière propre des maladies contagieuses : Mais serait-on bien fondé à contester l'influence possible de ces vapeurs dans le cas de la contagion ? Et qui déterminera la nature des composés qui peuvent résulter de leurs associations, encore peu connues, avec d'autres substances ? Cette classe de vapeurs peut-elle n'être pas considérée au moins comme une source délétère ?

8. C'est encore un fait avoué que la présence d'un volcan dans l'isle de Ternate, en Asie, y détermine des maladies qui n'existaient pas avant que les Hollandais eussent fait abattre les girofliers dont cette isle était remplie. D'après cette observation, n'est-on pas nécessairement induit à penser qu'il sortait de ce volcan des vapeurs pernicieu es

(1) Encycl. méth., Dict. de Physique, art. *Air*.

que les émanations odorantes de ce végétal avaient la propriété de neutraliser?

II. *Atmosphère.*

9. Constitution atmosphérique. S'il est vrai, comme on n'en peut douter, que la terre laisse échapper de son sein des vapeurs insalubres qui sont la source de maladies endémiques, en certains pays du globe, qui peut répondre que certaines constitutions particulières à l'atmosphère, n'associeront pas une dangereuse influence à ces élémens destructeurs que fournit le sol lui-même? A-t-on fixé les combinaisons diverses qui peuvent résulter du mélange des fluides électrique, magnétique, lumineux, parties essentielles à l'atmosphère, avec celui que les physiciens et les chimistes ont nommé calorique? A-t-on calculé les divers rapports qui existent entre ces fluides et les vapeurs diverses qui émanent incessamment de la terre et des substances placées à sa surface, et susceptibles de se volatiliser diversement en raison de la variabilité de température et de pression de l'atmosphère elle-même? Car il y a de grandes probabilités pour considérer l'air ambiant comme un fluide vraiment en vapeurs, suivant l'expression de Lavoisier, et composé de tous ceux susceptibles de volatilisation, au degré habituel de chaleur et de pression que nous éprouvons. Il est bien difficile de croire ou de concevoir l'atmosphère ainsi composée, comme n'ayant aucune part à la production des

maladies contagieuses épidémiques. On connaît aujourd'hui les expériences toutes récentes de M. Coulomb sur le magnétisme universel; celles de Galvani sur l'électricité animale. L'influence de la lune sur les marées, et même sur le type de plusieurs maladies, est encore certaine. On en peut voir une preuve bien détaillée dans l'ouvrage de M. Lind (1). Il dit que l'action de cet astre sur les fièvres intermittentes, est si sensible et si régulière, dans certains pays chauds, que les médecins qui les habitent, assurent pouvoir prédire au juste l'époque de la mort des malades, etc. L'ensemble de tous ces faits autorise donc à penser que l'état propre de l'atmosphère entre pour quelque chose dans la source de plusieurs maladies épidémiques et même contagieuses.

10. Météores ignés. Nous ne discuterons pas les opinions de plusieurs médecins anciens qui ont placé la cause de la peste dans les constellations, les éclipses, les phases, les conjonctions de tel ou tel astre: mais nous observerons que toutes les exhalaisons qui altèrent l'atmosphère respirable, ne viennent pas toujours et exclusivement de la terre. Sans doute celle-ci paraît en produire le plus grand nombre; elles forment alors un composé nouveau, étant attirées par le soleil, et plus ou moins dissoutes par l'air; elles s'associent aux divers météores qu'elles concourent proba-

(1) Malad. des Européens, etc., t. I, p. 110.

blement à former. Ces météores, tels que le tonnerre, les éclairs, etc., produits de plusieurs élémens encore assez peu connus, répandent fort souvent des vapeurs qui corrompent l'air. La cause en serait-elle dans l'absorption, plus grande alors qu'en tout autre tems, de la matière électrique, et qui peut-être servait auparavant à tenir les vapeurs divisées, et à les empêcher d'agir les unes sur les autres, selon la remarque d'un physicien météorologiste dont nous empruntons une partie des faits consignés dans cet article.

L'influence que ces météores exercent sur l'homme vivant, et sur l'animal mort, est en partie connue. Les viandes s'altèrent; le bouillon s'aigrit; les germes de certains animaux déposés dans les œufs, demeurent inféconds; l'état des malades empire, ou bien la marche de la maladie est troublée, surtout quand elle se dispose à une crise. Cependant on remarque, dans certaines circonstances, que la chair des animaux morts est moins altérée que celle des animaux vivans, mais malades. Ne sait-on pas que la pourriture est prompte dans les animaux que l'on dévoue à la mort, en les tenant dans un air chaud et renfermé; et que ceux que l'on fait périr au moyen de la machine pneumatique, infectent peu de tems après? Il en est encore de même de ceux que l'on tue par le choc électrique.

11. Sur les côtes de Guinée, il y a dans certains tems des orages très-violens. Les fluides magnétique et électrique, sont alors dans une activité telle qu'on a vu, dans l'espace

d'une demi-heure, l'aiguille aimantée faire le tour entier du cadran, au milieu du tonnerre et des éclairs. Des traces de soufre enflammé paraissent alors de tous côtés dans l'air, et font craindre que le feu ne prenne aux vaisseaux stationnés dans ces parages.

12. VENTS. Les vents sont aussi plus ou moins insalubres dans certains pays et dans certaines saisons.

Le *Siroco*, vend du *sud-est*, qui souffle à certaines époques dans l'Italie, anéantit subitement les forces et l'énergie vitale de ceux qui le respirent; cependant alors la température de l'atmosphère est souvent inférieure à celle qui a lieu dans d'autres tems où les Italiens conservent leur vigueur naturelle. On ne peut donc attribuer ses effets malfaisans qu'aux émanations dont il est chargé.

Bruce, célèbre voyageur, rapporte qu'il souffle assez souvent dans les déserts de l'Abyssinie, un vent tellement meurtrier, que tous ceux qui se trouvent sur son passage, sont obligés de se coucher à terre pour n'en être pas incommodés.

A Masulipatan, ville située sur la côte de Coromandel, il règne tous les ans, pendant sept ou huit jours du mois de mai, un vent d'*ouest* qui échauffe plus que le soleil le plus ardent, sans qu'on puisse cependant suer jusqu'à la nuit. On est alors obligé de rester chez soi, crainte d'en être suffoqué; et l'on croirait, en le respirant, ne respirer que feu et flamme.

Le vent de terre *est-nord-est*, qui souffle sur les côtes de Guinée, et que les Portugais appellent *terreur*, produit des orages pendant quatre ou cinq jours : il est suffoquant et très-froid. Des chèvres exposées à son souffle meurtrier, ont péri au bout de quatre heures (1).

Les ouragans si fréquents dans les Indes Orientales et Occidentales, et qu'on nomme *tornados* sur les côtes de Guinée, contribuent certainement à produire ou à augmenter les maladies propres à ce pays. Il y eut une année où l'on observa que beaucoup de soldats et les deux tiers des femmes anglaises qui habitaient le Sénégal, tombèrent malades pendant la nuit qui suivit un de ces ouragans ; cependant, toute la garnison avait joui jusque-là de la meilleure santé.

13. Météores aqueux. Si des météores ignés nous passons aux météores aqueux, nous verrons les brouillards se charger de miasmes de différente nature. Ils sont quelquefois si infects, qu'on voit sur les végétaux et particulièrement sur l'eau qui les humecte, une espèce d'huile rousse, dont l'âcreté est telle qu'elle ronge et détruit les fleurs, les boutons et les sommités des jeunes tiges, à moins qu'une pluie salutaire ne les lave et ne les délivre de ce poison humide. Ils sont ordinairement dangereux par l'ac-

(1) Lind. Malad. des Europ., t. I, p. 66.

tion délétère qu'ils exercent sur les organes de la respiration, sur la gorge et sur les yeux.

C'est principalement dans les lieux bas et marécageux, que ces brouillards sont nuisibles par la quantité d'émanations putrides qu'ils recèlent. Lorsque leur règne est long, ils causent des fièvres intermittentes, malignes et épidémiques. Ceux que l'on éprouve à Paris aux approches de l'hiver, sont pernicieux. On se rappelle encore celui qui régna dans cette ville le 22 brumaire an six. Un brouillard, non moins épais, se fit encore remarquer principalement dans les soirées des 19 et 21 brumaire an dix : il occasionna des maux de gorge et des diarrhées bilieuses. Les nombreux débris de végétaux et d'animaux, dont on se sert pour engrais dans les environs de cette ville immense, produisent des miasmes septiques qui se combinant avec l'humidité de ces brouillards, leur communiquent un caractère très-malfaisant que l'on reconnaît facilement à leur odeur fétide, ainsi qu'à leur violente âcreté dont le sens du goût est lui-même désagréablement affecté. De-là, des principes de maladies aiguës ou chroniques, selon la prédisposition de chaque individu, et le séjour plus ou moins long de ces miasmes délétères dans les corps.

14. Le docteur *Hallé* observe que les brouillards de la côte de Guinée, qui sont si connus en Europe, depuis le bouleversement de la Calabre, sont quelquefois secs, en sorte que loin d'humecter les végétaux, ils les laissent arides

et couverts d'un enduit qui semble résineux : mais que ce sont principalement ceux humides et fétides qui s'élèvent des marais, ou des terres inondées, qui sont les plus mal-sains (1).

Si l'on veut avoir une connaissance plus approfondie des effets pernicieux qu'entraînent les brouillards qui s'élèvent dans certains pays bas et humides, chargés d'effluves d'animaux putréfiés, il faut, avec Lind, visiter les contrées chaudes où règnent les brouillards de nuit. L'air alors est si mal-sain, que d'après le témoignage de Nicolas Fontana, tous les matelots qui passèrent la nuit à terre dans les Indes Orientales, tombèrent malades (2) : et Lind, qui cite ce passage, observe que l'obligation où l'on est dans ce pays d'aller chercher nuitamment la viande de boucherie destinée aux équipages, suffit seule pour faire périr annuellement des milliers d'hommes (3).

15. Pluies. Les pluies elles-mêmes ne sont pas toujours pures dans leur principe; et quand elles le seraient, on ne peut douter qu'elles ne participent de la nature de l'atmosphère qu'elles traversent en le balayant. Or, de l'impureté de cette atmosphère, relativement à la nature du sol, doit résulter une altération véritable dans les eaux même de la pluie.

---

(1) Encycl. méth., Médec. article *Afrique*.

(2) Fontana de Crémone : *Observazioni intorno alle malatie che attacano gli Europei ne climi caldi*, etc. 1781, pag. 83.

(3) Lind. Malad. des Europ., t. I, p. 200.

C'est ainsi que dans la saison humide, les torrens impétueux vomis par les nuages dans les pays situés entre les tropiques, roulent avec eux des principes nuisibles et contraires à la santé. Aussi les nègres et les Portugais mulâtres évitent-ils avec le plus grand soin d'en être mouillés : et si ce malheur leur arrive, ils se plongent aussitôt dans l'eau salée ou dans celle de fontaine, comme l'observe le docteur *Hallé*, d'après *Lind.*

Ce même auteur nous apprend encore qu'en Guinée, dans la saison pluvieuse, l'état de l'air est tellement altéré par l'humidité putride, que les souliers de cuirs s'y pourrissent en quarante-huit heures ; les habits en sont tachés; la terre fourmille de grenouilles, même dans les endroits qui étaient auparavant secs et brûlés. Les peaux, cette partie essentielle du commerce du Sénégal, se couvrent alors de grands vers; et l'on observe que les oiseaux qui se jettent avec avidité sur les autres insectes, refusent de se nourrir de ces vers. On les a encore remarqués sur les étoffes de laine, mouillées de ces pluies, qu'on exposait ensuite au soleil; elles s'en remplissaient en peu d'heures (1).

III. *Eaux.*

16. Eaux de la Boisson. La nature des eaux dont nous nous servons pour notre boisson et pour la préparation de nos aliments,

(1) Lind. Malad. des Europ., t. I, p. 61.

peut encore être considérée comme une source féconde d'épidémies. On peut, sur ce sujet, consulter l'ouvrage d'Hyppocrate *sur les lieux et les eaux*, dont nous devons une très-bonne traduction au docteur Coray, ainsi que son livre des *Epidémiques*. En effet, les eaux participent de la nature du sol et de celle des pluies.

M. Crawfort, chirurgien anglais, rapporte qu'étant à bord d'un vaisseau où on avait embarqué de mauvaises provisions et de l'eau putride, l'équipage fut attaqué de la *maladie du foie*, maladie singulière, dans laquelle ce viscère paraît en quelque sorte corrompu, d'une consistance et d'une couleur assez semblables à celles d'un rayon de miel; et d'un volume excessif, au point qu'il s'en est trouvé qui pesaient jusqu'à quatorze livres. Cette cruelle maladie est, en quelque sorte, endémique dans les parties mal-saines de l'Inde et de la côte de Coromandel.

L'eau de certaines parties de la Guinée est si mal-saine, qu'on lui avait imputé l'origine du *ver de Guinée*, maladie particulière à l'Afrique. Cette eau qui serpente sur un sol marécageux, limoneux et rempli de bois et de débris de végétaux pourris, exhale une odeur putride des plus détestables. Il en est de même de celle du Sénégal : celle-ci, plus infecte encore, est également insupportable au goût et à l'odorat; et dans le moment même qu'on vient de la puiser, on la trouve remplie d'animalcules vivans, de frai de grenouilles, et d'œufs d'insectes.

17. INONDATIONS. Les pays inondés et par conséquent très-humides, sont fertiles en maladies. La Hongrie en offre la preuve. Des armées autrichiennes y ont perdu, en peu de tems, plus de 40,000 hommes. Cette contrée, comme on sait, renferme beaucoup de rivières sujettes à se déborder (1): et comme le sol est plat, il s'y forme alors des lacs et des marais dont les eaux croupissantes infectent l'air pendant les grandes chaleurs. Tous ces endroits marécageux sont si mal-sains, que les eaux des rivières qui les traversent, et celles du Danube lui-même, acquièrent un degré de corruption capable de produire des maladies. Aussi les fièvres malignes, rémittentes et intermittentes, les diarrhées et les dyssenteries, y sont endémiques.

18. EAUX STAGNANTES : HUMIDITÉ DES LIEUX. Les flux de ventre sont endémiques dans les pays qui sont bas et humides et où les eaux stagnent et croupissent ; surtout lorsqu'un froid subit succède à des chaleurs excessives et de longue durée. Au mois d'août 1765, les eaux qui étaient alors stagnantes dans presque toute l'isle de Portsey, en Angleterre, occasionnèrent une fièvre alarmante du genre des continues et des rémittentes. Les soldats qu'on exerçait de bon matin, trois fois la semaine, sur la plage qui est du côté du midi, eurent beaucoup à souffrir des eaux croupissantes des marais voisins. Il n'était pas rare d'en voir des demi-douzaines

(1) Ce pays est encore très-abondant en minéraux.

se trouver mal dans leurs rangs, étant sous les armes. Quelques-uns frappés de vertige tombaient sans connaissance et avec perte de voix. Plusieurs, dans le cours de leur maladie, rendirent des torrens de bile, et tous avaient le visage jaune.

19. On sait qu'en Sardaigne, les eaux stagnantes sur un limon bourbeux qui recèle les débris nombreux d'animaux et de végétaux putréfiés, exhalent des vapeurs qui infectent l'air et le rendent très-nuisible. C'est particulièrement en été, et principalement le soir et le matin, qu'elles sont le plus pestilentielles; et l'atmosphère en est tellement viciée dans plusieurs cantons, qu'on ne peut les parcourir, même de jour, sans s'exposer à des fièvres très-meurtrières.

20. Le pays appelé Guyanne Française, et l'île de la Cayenne, doivent leur insalubrité au grand nombre de leurs marais. Les canaux et les fossés dont est entrecoupée la ville de Batavia, possession hollandaise dans l'isle de Java, rendent l'air si mal-sain, que les habitans sont affligés tous les ans par une maladie pestilentielle qui se développe dans la saison des pluies qui commencent en juin. Depuis 1714 jusqu'en 1776, il n'y a pas eu moins de 87,000 matelots ou soldats qui ont péri dans l'hôpital de cette ville (1). La fièvre est du genre des rémittentes et débute par le délire. L'air y devint si infect en 1762 et 1764, dans la

(1) Lind. Malad. des Europ., t. I, p. 121.

saison pluvieuse, et vers la fin de l'épidémie, qu'à cette époque la plus légère blessure ou la moindre égratignure se changeait promptement en ulcère rongeant putride, qui, en moins de vingt-quatre heures, s'étendait jusqu'à la surface de l'os.

21. Lancisi rapporte que dans le pays de Rome, trente personnes, gentilshommes et dames, ayant été, par partie de plaisir, vers l'embouchure du Tibre, le vent changea tout-à-coup, et souffla du midi sur des marais infects. Aussi-tôt vingt-neuf de ces personnes furent attaquées sur le champ de fièvre à type-tierce.

22. Depuis longtems Hyppocrate avait lui-même reconnu l'influence des climats, et principalement celle des lieux marécageux, lorsqu'il dit dans son ouvrage *De aere, locis et aquis*, que les habitans des pays humides sont sujets à des affections catharrales, surtout dans la saison pluvieuse et le tems froid; qu'ils sont d'une constitution foible et souvent attaqués de diarrhées; que les femmes y sont infécondes ou exposées à de fausses-couches; que les dévoiements, les dyssenteries, les flux-de-sang, les hémorrhoïdes, y sont comme endémiques.

23. Les fièvres putrides, malignes, pestilentielles, sont plus communes à Alexandrie que dans toute autre ville de l'Egypte. Or, le docteur *Hallé* observe que cette ville est bâtie sur des milliers de colonnes dont les intervalles sont remplis de l'eau du Nil. Les chaleurs de l'été la rendent fétide, ver-

dâtre, et la corrompent au plus haut degré. Chaque crue du Nil remue ce bourbier infect qui sert cependant de boisson aux habitans. Ce fait coincide avec celui observé au Caire, où la contagion varioleuse est presque toujours mortelle. En effet, cette dernière ville est traversée par un canal où l'eau stagnante contracte une qualité si délétère, qu'elle y devient verte et ensuite noire.

Les maladies endémiques, dans ces malheureux pays, sont fort meurtrières sur les côtes de Tripoli (1). Or, à l'est de Tunis se trouve un lac assez étendu où croupissent, avec les eaux stagnantes, toutes les immondices de la ville; et d'où s'exhalent des miasmes infects qui corrompent l'air de cette ville et celui des environs, quand le vent d'Est vient à souffler.

IIe Section.

Règne organique végétal.

24. Emanations végétales. Si nous portons nos regards sur la nature animée, sur ces végétaux en particulier qui ornent la surface du globe, et dans lesquels nous trouvons des sucs nourriciers, des médicamens salutaires, enfin des matières premières pour une infinité d'objets d'art et de commerce, nous verrons qu'il en est plusieurs capables de produire des accidens plus ou

(1) Encycl. méthod., Dict. de méd., art. *Afrique.*

moins fâcheux. Qui ne connaît les suites trop funestes qui résultent de l'usage imprudent du stramonium, de la jusquiame, de l'opium, de l'ivraie, de la ciguë vireuse, du laurier-rose, et autres plantes semblables ?

Ce sont principalement les végétaux qui répandent une odeur nauséabonde, qui sont les plus nuisibles, non-seulement par l'altération qu'ils impriment à l'air, mais encore par la nature même de leurs émanations qui ont une action spécifique sur le système nerveux.

Le mancenillier répand une odeur vraiment assoupissante et délétère. L'espèce de liqueur laiteuse que renferment les tiges et les feuilles du rhus toxicodendron, produit sur la peau l'effet des poisons les plus âcres, et par suite une affection universelle et une démangeaison si violente, que l'on ne peut s'empêcher de se gratter, jusqu'au point de dilacérer les parties qui ont reçu l'application de cette liqueur mordicante. C'est encore avec le suc du mancenillier que les Indiens empoisonnent leurs flèches (1).

25. L'exposé des faits que nous venons de citer, suffit pour prouver que les exhalaisons végétales peuvent, dans certaines saisons, et dans des circonstances particulières, imprimer à l'air ambiant un caractère plus ou moins malin, capable de diminuer l'éner-

(1) Quelques auteurs cependant prétendent que le poison subtil dont se servent les Américains est différent, et qu'il est le résultat d'un mêlange de sang humain avec la sanie de vipère.

gie des forces motrices, en portant sur les solides une impression affaiblissante.

26. ALIMENS TIRÉS DES VÉGÉTAUX. Plusieurs des végétaux qui servent à notre nourriture, peuvent, dans certaines circonstances de maladies qui leur sont propres, devenir pour nous un aliment bien funeste. On sait, par exemple, que la farine du seigle ergoté est pernicieuse, et que son effet est de produire une gangrène sèche des extrémités. On peut voir un recueil d'expériences très-intéressantes faites sur ce sujet par le docteur Tessier, et insérées dans le tome IV du dictionnaire d'Agriculture de l'Encyclopédie méthodique. La fièvre maligne et épidémique d'Allemagne, des années 1596 et 1597, débutait par un fourmillement qui saisissait les mains et les pieds. A cet état de fourmillement succédaient des mouvemens convulsifs qui gagnant successivement la partie supérieure des membres, étaient bientôt après suivis d'un spasme général. Les malades avaient alors tout le corps roulé sur lui-même comme une boule ; dans quelques-autres, il était droit et roide comme un pieu. Des cris perçants annonçaient la présence d'une douleur vive et aiguë. Si les convulsions s'étendaient jusqu'au cerveau, elles déterminaient l'épilepsie et la mort dans l'espace de sept à huit heures. Dans l'intervalle des accès, ou pendant la rémission, une diarrhée abondante et fétide succédait à une faim extraordinaire. On a vu dans cette épidémie, les jambes enflées et couvertes de boutons remplis d'une humeur séreuse. Les cada-

vres se corrompaient aussi-tôt après la mort. Cette maladie reconnaissait pour cause l'usage des blés rouillés, et surtout du seigle ergoté, et de l'ivraie (1). Pareille épidémie s'est renouvelée au commencement de ce siècle, dans les années 1716 et 1719 (2).

IIIe Section.

Règne organique animal.

27. Effluves de l'Homme sain. Si des substances végétales, nous jetons un coup d'œil rapide sur le règne animal, nous verrons l'homme avoir à se défendre des influences dangereuses que répandent journellement autour de lui les effluves des animaux malades ou morts, et souvent même les émanations de ses semblables devenir pour lui une source de contagion désastreuse et terrible.

28. La transpiration du corps humain a particulièrement fixé l'attention des médecins, et il y a sur ce point un accord assez constant dans les conséquences qu'ils ont déduites de leurs recherches et de leurs observations.

Cullen observe qu'il est aujourd'hui généralement reconnu que les vapeurs qui s'élèvent de l'homme même sain, peuvent acquérir une virulence extraordinaire, lorsqu'elles

(1) Fodéré. Médec. légale, 3 vol. *in*-8°.

(2) V. *Buddeus* qui a traité ce sujet *ex professo*; ainsi que l'ouvrage de Sennert *de febribus in genere.*

sont longtems retenues dans un même lieu sans être dispersées dans l'atmosphère; et que, si elles sont appliquées dans cet état, au corps de l'homme, elles deviennent la cause d'une fièvre très-contagieuse. Cette contagion est ordinairement prompte et rapide. Le seul contact suffit pour communiquer la maladie. Il en est de même des hardes et des linges qui ont été à l'usage du malade.

29. Tout porte même à croire qu'il n'est pas nécessaire que les individus dont le rassemblement nombreux est la source de la contagion, soient malades: car on a observé que l'eau dans laquelle un homme sain se sera baigné, acquiert, par son séjour dans la baignoire, une odeur cadavéreuse; et, d'après le témoignage de MM. Bertholon, Monge, Cassini, il est pareillement démontré que moins de trois mille homme placés dans l'étendue d'un arpent de terre, y formeraient, de leur propre transpiration, dans trente-quatre jours, une atmosphère d'environ 71 pieds de hauteur, laquelle n'étant pas dissipée par les vents, deviendrait pestilentielle en un moment (1).

30. Si ces vapeurs qui résultent de la transpiration et de la respiration sont assez abondantes pour entraîner une mort prompte, elles déterminent de l'écume dans les bronches pulmonaires. Le visage devient plombé: les veines sont tuméfiées: et l'on trouve également

(1) Encycl. méthod., Dict. de Physique, art. *Air*.

distendus par le sang les vaisseaux propres du cœur, les artères pulmonaires, le ventricule droit, en un mot tout le système circulatoire à sang noir ; tandis que le système à sang rouge, tel que le ventricule gauche, l'oreillete gauche, et les veines pulmonaires, sont presque vides. On observe aussi que la langue est enflée, ainsi que le corps qui rougit et conserve longtems sa chaleur après la mort.

31. L'action de ces vapeurs condensées dans un petit espace est extrèmement rapide et quelquefois mortelle : nous en avons un exemple bien frappant dans ce qui arriva en 1745, sur 145 soldats anglais faits prisonniers par le vice-roi du Bengale, contrée méridionale de l'Asie. Ils furent enfermés dans une prison de 18 pieds carrés, qui n'avait que deux seules ouvertures. L'air y devint tellement infect, que le tiers de ces malheureux périt en trois heures. Il s'en trouva 119 de morts dans l'espace de 12 heures. Le lendemain matin il n'en restait plus que 23 dont plusieurs moururent de la fièvre des prisons. Cullen nous apprend qu'en 1759, la salle d'audience d'Oxford se trouva tellement remplie d'une foule de monde, que le juge et les assistans périrent presque tous subitement. Zimmermann rapporte un accident pareil arrivé à Taunton, dans le siècle dernier (1).

32. Effluves de l'homme malade. Si

(1) Zimmermann. Traité de l'expér. en médec., t. II, p. 271.

tels sont les effets désastreux occasionnés par les émanations des personnes en santé, il est aisé de concevoir combien ils seront encore plus redoutables, si ces exhalaisons proviennent d'individus malades, et sur-tout s'ils sont affectés de maladies putrides. Aussi plusieurs auteurs les croyent-ils capables de produire des maladies pestilentielles. C'est ainsi que l'altération de l'air dans les hôpitaux, les vaisseaux et autres endroits où sont renfermés des malades, produit des effets pernicieux. C'est de ce concours et de cette combinaison de diverses circonstances, que résultent les fièvres putrides, malignes, de nature contagieuse. Pringle a déjà remarqué que les mêmes causes qui font naître la fièvre d'hôpital, de prison, etc. donnaient également à la fièvre rémittente des Pays-Bas, le caractère de fièvre de Hongrie, ce qui rendait cette maladie pernicieuse pour le plus grand nombre. En effet, il est aisé de voir que, lorsqu'à l'altération des humeurs, qui détermine une fièvre rémittente compliquée, viennent se joindre les causes propres à irriter le système nerveux, la force de la vie en sera plus affaiblie, et la maladie aura un caractère éminemment dangereux.

33. Dans quelques circonstances, à la vérité assez rares, on a encore vu les émanations des animaux attaqués de maladies épizootiques, exercer leur funeste influence sur l'homme lui-même. Dans une épizootie du Vivarais, cinq personnes, qui avaient respiré de trop près le souffle fétide qui partait

de l'estomac et de la poitrine des bœufs malades, furent attaquées de coliques, suivies de vomissemens et même d'une diarrhée, avec une prodigieuse enflure de l'abdomen; et de ces cinq personnes, une en mourut.

34. Exhalaisons excrémentielles. Parmi les diverses excrétions propres au corps humain, celle du sang menstruel doit encore fixer notre attention. Pline le naturaliste (1), et d'après lui, M. Astruc (2), observent que, dans les pays chauds, le sang menstruel des femmes est ordinairement fort âcre et même virulent, sur-tout lorsqu'elles se nourrissent de mauvais alimens. Gratius rapporte qu'en Syrie, et dans les pays circonvoisins, les règles des femmes ont quelque chose de contagieux. Enfin, dans nos contrées, cette humeur, chez les femmes cancéreuses ou arthritiques, est encore assez âcre pour pouvoir occasionner un écoulement blénorragique aux hommes qui les approchent (1).

35. Il est encore d'autres excrétions qui deviennent une source féconde de maladies contagieuses putrides. Qui ne connaît l'infection nuisible que répand l'odeur des excréments humains, dans le cas de certaines maladies; et sur-tout l'action des miasmes infects que s'élèvent des matières fécales des dyssentériques, lorsqu'on n'a pas le soin de vider promptement leurs bassins, ou lors-

(1) Pline. *Hist. nat, lib.* 7, *cap.* 15.
(2) Astruc. Malad. vénér., t. I, p. 315.
(3) Swediaur. Malad. syphillit., t. I, p. 83, 89, 133.

qu'on va se placer sur des lieux d'aisances que ces malades fréquentent ? Il n'est pas rare alors de voir des personnes saines attaquées de la même maladie ; circonstance à laquelle ne sauraient faire trop d'attention les inspecteurs des hôpitaux.

36. L'odeur fétide qui s'exhale de toutes les fosses d'aisances en général, n'est pas toujours ce qu'il y a de plus dangereux : elle n'est que désagréable sans être absolument nuisible, à moins qu'on n'y reste longtems exposé. Mais il en est certaines qui, lorsqu'on en fait la vidange, produisent deux espèces d'émanations méphytiques; l'une est connue sous le nom de *mitte*, et l'autre sous celui de *plomb*, d'où résultent deux affections également différentes. Elles sont toutes deux très-nuisibles et très-délétères; mais la dernière, celle du *plomb*, passe pour être contagieuse, et nous aurons occasion d'y revenir en son lieu.

37. NOURRITURE TIRÉE DES ANIMAUX MORTS DE MALADIE. Si des animaux considérés dans l'état de vie, nous descendons à ceux qui en sont privés, nous verrons les sources de la contagion et des épidémies se renforcer, en quelque sorte, par un plus grand dégré de virulence attaché aux miasmes putrides qui se dégagent des substances animales mortes.

Quelques auteurs semblent douter que la viande des animaux morts de maladie épizootique, puissent déterminer le développement de maladies plus ou moins fâcheuses : mais le plus grand nombre s'accorde à regarder

cette nourriture au moins comme insalubre; et tous se réunissent pour en faire interdire la vente ou la distribution. Cependant plusieurs faits semblent trancher la question. Je sais, dit l'auteur d'un article consigné dans le journal de Trévoux (1), qu'en Flandres, plusieurs personnes ont péri pour avoir mangé de la viande d'animaux morts de maladies épizootiques: que dans Ypres même, pendant l'hiver de 1745, il y périt dans les hôpitaux un très-grand nombre de soldats, par suite de cette mauvaise nourriture; car lorsqu'on eut jeté dans les fossés de la ville quarante vaches destinées au service de l'hôpital militaire, la mortalité cessa.

38. Peut-on, d'ailleurs, être sans inquiétude sur un pareil genre de nourriture, quand on sait que ceux qui mangent de la viande des animaux morts d'un charbon malin, peuvent contracter une maladie de très-mauvais caractère? Nous citerons, à ce sujet, un fait rapporté par les Cit. Enaux et Chaussier (2): un homme fort et vigoureux, du village de Besnans, en Bourgogne, ne craignit pas de faire usage de la viande d'une vache morte d'un charbon malin; mais bientôt il périt avec tous les symptômes qui annoncent une violente inflammation à l'estomac. Si l'action de ce virus est moins prompte, soit pour avoir été pris en petite quantité, soit pour avoir été

(1) Mai 1747, p. 899.

(2) Traité de la rage, de la morsure de la vipère et de la pustule maligne, 1785, p. 175.

atténué par son mélange avec les autres aliments, il ne tue pas à la vérité aussi promptement ; mais il développe une fièvre maligne dangereuse, accompagnée d'évacuations fétides, de taches gangréneuses à la peau, ou de dépôts et de charbons en diverses parties du corps.

39. Le genre de nourriture dont on fait usage, a une influence certaine sur toute l'économie animale : c'est de lui que dépend la bonté ou la mauvaise qualité du chyle qui en est extrait par le moyen de la digestion. La transpiration elle-même se charge des émanations des substances alimentaires. En effet, l'odeur de poisson se fait remarquer dans celle des peuples ictyophages.

Guinterius dit avoir vu mourir subitement des individus, pour avoir mangé la moelle de vieux os de cadavres : *Qui ex vetulis cadaverum ossibus confractis medullas comederint* (1). Dans le dernier blocus de Mantoue, la détresse forçant les habitans à se nourrir de la chair des chevaux à demi pourris, plusieurs, outre le scorbut, eurent la gangrène sèche aux extrémités.

40. Exhalaisons des parties gangrénées. Les seules émanations de ces substances animales suffisent pour causer des maladies appelées putrides, même pestilentielles, et devenir ainsi une source funeste de mortalité. Il n'est personne qui ne connaisse la dangereuse influence que produisent sur les ma-

(1) Guinterius. *De pestilentiâ*, dialog. 1.

lades les effluves qui s'échappent des parties gangrénées et des ulcères sordides; on ne manque pas, à ce sujet, de faits nombreux à citer. L'un de nous a vu la plaie d'un jeune homme dont on avait amputé la jambe, s'altérer sensiblement par l'effet du voisinage d'un malade qui avait le pénis gangréné, et qu'on fut bientôt obligé d'éloigner. Dès-lors, la suppuration ne tarda pas à revenir à son type naturel, en prenant un caractère louable. On peut voir un exemple de fièvre d'hôpital, occasionnée par une pareille cause, dans l'ouvrage de M. Pringle, *sur les maladies des armées* (1).

41. EXHALAISONS DES CADAVRES ET DES SUBSTANCES PUTRÉFIÉES. Nous avons encore à redouter les émanations que laissent échapper les tristes débris de l'homme mort privé de sépulture. A une certaine époque de la putréfaction des cadavres, il s'en dégage des miasmes éminemment putrides et mal-sains, qui deviennent des sources funestes des contagions les plus redoutables, depuis la fièvre maligne la plus bénigne, jusqu'aux maladies pestilentielles les plus terribles. — Le 20 avril 1773, des fossoyeurs ayant ouvert une fosse dans la ville de Dijon, et descendu un cadavre, sa bière et celle d'un autre qui avait été enterré, le 3 mars précédent, s'entr'ouvrirent toutes deux en se heurtant. Aussitôt une odeur fétide se répandit, et tous les assistans

(1) Pringle. Observations sur les malad. des armées, 1793, p. 14.

furent obligés de s'enfuir. De cent vingt jeunes gens des deux sexes, que l'on préparait à des exercices religieux, cent quatorze tombèrent dangereusement malades d'une fièvre putride vermineuse, accompagnée d'inflammations, d'hémorrhagies et d'éruptions cutanées ; dix-huit en moururent. On pourrait relater un fait semblable arrivé à Montmorency, près Paris. Le fossoyeur de cet endroit tomba mort sur-le-champ, en creusant une sépulture. Il avait eu le malheur d'entr'ouvrir un vieux cercueil (1).

42. L'abbé Rosier rapporte que la ville de Venise éprouva une fièvre des plus fâcheuses, occasionnée par une quantité considérable de poissons pourris. Pareil évènement eut lieu dans la ville de Delft, en Hollande, par suite de la putréfaction d'un grand nombre de choux et de végétaux (2).

43. Si l'on veut voir se dérouler en grand le tableau effrayant de ces épidémies meurtrières, il faut, avec *Lind*, parcourir le globe et fixer son attention sur ces contrées si pernicieuses à l'homme, dans lesquelles on dirait que la nature courroucée a réuni contre lui les élémens les plus propres à conjurer sa perte. Au Bengale, les maladies putrides épidémiques font souvent périr sur-le-champ. Les corps se couvrent de taches livides, symptômes menaçans d'une dissolution rapide. Les cadavres se noircissent en fort peu d'heures,

(1) Encycl. méth., médec., art. *Air*, p. 587. col. 1.
(2) Journal de phys., 1781, t. 18, 2e. part., p. 143.

et

et tombent promptement en putréfaction. L'île de *Bombay* était autrefois si mal-saine, qu'il était passé en proverbe que *deux moussons étaient la vie d'un homme :* or, en ce pays marécageux, on avait la pernicieuse habitude de fumer le terrein avec du poisson pourri dont la quantité y est extrême (1). Il en est de même à *Bagdad*, lorsque les digues de la rivière de Bassora sont rompues : l'eau croupissante putréfiée, jointe à la quantité considérable de poisson mort et pourri, laissé sur les terres, donne naissance à une fièvre putride très-meurtrière. Une épidémie de cette nature s'y étant développée, elle emporta 14,000 habitans.

44. PIQÛRES D'ANIMAUX VÉNIMEUX. Nous croyons qu'il convient de placer encore parmi les sources de la contagion et de l'infection, certains insectes, certains animaux dont la piqûre ou la morsure est plus ou moins malfaisante. Nous citerons, à ce sujet, le *ver de Guinée*, dont parlent *Lind* et *Rouppe ;* celui appelé *vena medina*, dont beaucoup d'auteurs ont parlé ; et celui connu à Cayenne sous le nom de *makaque*. Le *ver de Guinée*, blanc, rond, grêle, se place dans les interstices des muscles des extrémités ; il y produit une tumeur ressemblante à un clou ou furoncle, laquelle dégénère en une vésicule remplie d'eau, où se loge la petite tête noire de cet insecte. Le point capital de la cure consiste à l'extraire sans le

(1) Lind. Malad. des Europ., t. I, p. 116 et 117.
(2) Id. ibid., p. 142.

rompre. Le docteur Rouppe observe que la maladie occasionnée par le *ver de Guinée* est contagieuse, qu'il est au moins prudent, pour les Européens, de ne point habiter les chambres des nègres qui en sont atteints, et d'éviter toute communication particulière avec eux (1). Nous passons sous silence les deux autres espèces de vers, parce que nous ignorons si l'affection produite par leur piqûre, est susceptible de contagion.

45. Plusieurs maladies de peau, plus ou moins contagieuses, ne seraient-elles pas occasionnées par la piqûre de certains insectes? Voici, à ce sujet, ce que nous trouvons écrit dans les œuvres académiques de Linnée (1).

PULEX PENETRANS, *in Americâ, pedes intrat, ulcera cacoethica excitat.*

GORDIUS MEDINENSIS, *in Indiis, corpus intrat, dolores osteocopos inducit.*

FURIA INFERNALIS, *ex æthere, in Bothnicâ, decidit in nuda corpora hominum; momentoque citiùs occidit, ut constat observatis D. C. Solandri.*

VERMES MINUTI, GORDII FACIE, *in Norvegiâ, elephantiases excitare et ulcera cacoethica, nuper observavit Martinus.*

Peut-être n'est-il pas hors de la vraisemblance de penser qu'un assez grand nombre de maladies lymphatiques virulentes tiennent

---

(1) Id. ibid., pag. 70 et suiv.

(2) *Linnæi amœnitates academicæ, vol. V. p. 92, dissertatio 82, sub hoc titulo* : EXANTHEMATA VIVA, *quæ, præside Linnæo, proposuit Joh. Nyander, Calmariensis, Upsaliæ, 1957, die 23 junii.*

originairement à des causes analogues à celles que nous venons de déduire. Les venins de plusieurs animaux donnent la mort assez promptement, et l'on sait bien encore que dans les pays chauds, d'où semblent provenir originairement presque toutes les maladies contagieuses, les insectes venimeux y sont en grand nombre. Le virus qu'ils recèlent y est exalté, et les plaies ou tumeurs qui résultent de leurs piqûres, sont difficiles à guérir. C'est dans ces climats chauds et humides à l'excès, que se multiplient et se renforcent, pour ainsi dire, les sources les plus fécondes de putridité et d'infection; et l'un des signes les plus certains et les plus évidens du mauvais air d'un pays, est l'excessive multiplication des insectes et des animalcules malfaisans.

46. Disette et famine. Peut-on mettre la disette et la famine au nombre des sources de la contagion? Les auteurs rapportent quantité d'exemples des maladies qu'elles ont occasionnées; par suite de privation de nourriture, et surtout de boisson. Le Roux, dans son mémoire couronné sur la rage (1), nous offre l'exemple de plusieurs individus morts avec tous les symptômes de l'hydrophobie, pour avoir été privés d'eau. C'est ainsi, dit-il, que mourut un jeune homme, par l'effet d'un travail forcé dans une carrière, ayant été exposé au soleil le plus ardent, et n'ayant pas trouvé

(1) Inséré dans les mém. de la soc. roy. de méd., 1783.

de quoi étancher sa soif. Ainsi périt un paysan de dix-huit ans, pour avoir fait six lieues à pied par une chaleur excessive (1). Aussi remarque-t-on que l'époque où les animaux deviennent enragés, coïncide avec la saison des chaleurs qui tarissent les sources de la boisson, ou avec celle des grandes gelées, qui solidifient les fluides.

47. Quant aux maladies du genre des putrides malignes, qui, dans la nosologie du docteur Pinel, professeur de médecine de l'école de Paris, sont une combinaison de l'adynamie et de l'ataxie, on les considère le plus souvent comme une suite malheureuse et une dépendance de l'état de disette et de famine. On prétend même avoir vu la peste faire des ravages terribles dans une place de guerre, qui, dénuée de provisions, était investie par une armée ennemie; tandis que celle-ci, abondamment pourvue de vivres, était entièrement exempte de cette épouvantable maladie. La disette qu'a éprouvée le royaume de Naples, en 1764, fut excessive: elle rompit les liens les plus sacrés. On estime que cet épouvantable fléau fit périr 200,000 hommes sur environ 2,000,000, dont se composait la population du pays. Lind, de qui nous empruntons ce fait, a observé que la fièvre maligne qui eut lieu alors, était exaspérée par la chaleur du climat, et ne tenait

(1) Les mêmes faits cités par Leroux, sont consignés dans le Journal de médec., juillet 1757. On en trouve un semblable dans celui d'août de la même année.

pas exclusivement au défaut de nourriture. La malpropreté était extrême, l'entassement des malades et des mourans tellement considérable, que les divers quartiers de la capitale en étaient encombrés; le soin de la sépulture était négligé; tout enfin conspirait à propager la contagion. En mai, les malades rendaient des vers par haut et par bas; en juillet, l'épidémie devint pestilentielle. Les taches pétéchiales, les parotides, le délire obstiné, les vomissemens violens, le flux de sang, devinrent alors des symptômes familiers.

Ce même fait nous met sur la voie de reconnaître deux causes combinées : une du genre des malignes, qui tient au défaut de nourriture et aux affections morales; et une additionnelle, mais non moins terrible, puisqu'elle est de nature pestilentielle; nous voulons dire l'entassement d'un grand nombre d'individus, le défaut de propreté, et les exhalaisons des cadavres privés de sépulture. Ainsi, c'est moins dans la privation proprement dite de la nourriture qu'il faut chercher strictement la cause de la contagion, que dans l'ensemble des circonstances accessoires et la mauvaise qualité des alimens. Mais la famine est redoutable, par cela même qu'elle entraîne d'aussi désastreux effets.

48. Passions. Avant d'abandonner les sources générales des maladies épidémiques et de celles contagieuses, il est peut-être important de porter ses regards sur cette partie morale de l'homme, qui, centre de la vie animale

qu'il a reçue en partage, l'arrache en quelque sorte au règne purement végétatif, pour le mettre en association avec ses semblables et, pour-ainsi-dire, en harmonie avec la nature toute entière. Ce règne vraiment moral, a, depuis longtems, fixé l'attention des médecins et des naturalistes. Source féconde d'actions, il développe souvent des orages. Il se compose des passions humaines, nombreuses, diverses, perpétuellement mobiles, qui, sous plus d'un rapport, méritent l'attention du moraliste, et ne doivent point échapper aux recherches du médecin qui se propose d'approfondir les causes des maladies contagieuses et épidémiques.

49. Les passions peuvent être divisées en deux grandes classes, celles sédatives et celles stimulantes. Les premières sont l'attribut de la faiblesse, et présentent tous les symptômes de l'adynamie : elles nous rapprochent du tombeau par les idées lugubres et tristes dont elles environnent notre imagination, en affaiblissant l'acte de la volonté. La pusillanimité, la crainte, l'envie, traînent à leur suite le cortège des maladies lentes et nous décomposent graduellement. Les passions stimulantes, au contraire, comportent avec elles toutes les idées grandes, fécondes et actives. L'âme est douée alors de toute la force de la volonté; tout chez elle et dans ce corps qui la revêt, est marqué au coin de la vitalité; aucun obstacle ne l'effraie, parce qu'elle n'en connaît pas. C'est à cet ordre de passions stimulantes qu'appartiennent les maladies les

plus fortes, les plus violentes, les plus aiguës. C'est ici que l'influence des solides sur les fluides est éminemment active ; et les fastes de la médecine nous fournissent des preuves multipliées du caractère particulier et surprenant, dont les liquides animaux se revêtent par l'effet des passions.

Si nous ajoutons foi à ce que dit M. le Cat, la morsure de l'animal le moins venimeux, comme de l'homme ou du cheval, le deviendra presque autant que celle de la vipère, si on les met dans le même degré de passion : « J'ai vu, moi-même, dit-il, la morsure d'un » homme ayant tous les caractères de ma- » lignité dont sont douées, celles vraiment » venimeuses ; et j'ai vu encore un homme » mordu d'un cheval, mourir en sept jours, » avec tous les symptômes de l'empoisonne- » ment le plus violent » (1). — M. le Roux, dans son mémoire sur la rage, observe, d'après M. Siélig, que quelques personnes ont été attaquées de cette maladie pour avoir été mordues par des animaux qui n'étaient qu'irrités et nullement enragés. — M. Andry (2) nous apprend que la mère du célèbre Malpighi devint hydrophobe, pour avoir été mordue par sa fille dans un accès d'épilepsie : et si nous en croyons M. Pouteau, un homme mordu par un autre dans une violente colère, mourut enragé quelque tems après. — Les transactions philosophiques rapportent

(1) Mercure de France, janvier et février 1736.
(2) Recherches sur la rage.

l'exemple d'un joueur qui, désespéré d'avoir perdu sa fortune, mourut de la rage, pour s'être mordu le poignet dans un accès de fureur.

5o. Mais si les passions stimulantes peuvent ôter la vie ou produire des effets funestes sur l'économie animale, on sent bien que celles qui participent du caractère opposé, ne produiront pas des désordres moins fâcheux si elles sont fortement concentrées et profondément enracinées. Qui ne connaît les effets du chagrin, et ceux de la terreur? On a vu des morts subites être la suite de cette dernière affection de l'âme. Quant à la première, la plupart des auteurs qui ont écrit sur la pathologie, placent les longs chagrins et la douleur comprimée au nombre des causes qui amènent le développement du cancer, ou qui peuvent donner naissance à cette déplorable et terrible maladie. La crainte est une des circonstances qui disposent le plus à l'action si redoutable des miasmes contagieux et même pestilentiels. Si donc cet ordre de passions n'est pas une source de maladies contagieuses, il en est au moins un triste accessoire, un auxiliaire très-puissant. C'est ce que nous exposerons plus en détail, quand nous reviendrons sur cet article.

CHAPITRE II.

Discussion sur les sources de la Contagion, et les diverses constitutions de l'atmosphère.

51. DISCUTER les sources de la contagion; examiner les causes principales qui paraissent tendre à diminuer ou à favoriser son développement; considérer les diverses constitutions atmosphériques, et leur influence relative à ces mêmes sources; tel est le sujet de ce chapitre.

ARTICLE PREMIER.

Discussion et résumé sur l'ensemble des sources de la Contagion.

52. En portant un œil attentif sur l'ensemble des faits présentés dans le chapitre précédent, il est aisé de voir que toutes les causes offertes comme sources des maladies contagieuses, épidémiques, ne sont pas toutes directes : quelques-unes même envisagées isolément sont innocentes, et l'association de plusieurs est presque toujours nécessaire pour amener et produire la maladie.

53. Ainsi, dans le règne inorganique, nous apercevons que les *vapeurs terrestres* doivent leur maligne influence à la nature particulière du sol plus ou moins insalubre par la présence des eaux croupissantes, et des substances minéralogiques qu'il renferme :

que ce qui contribue à activer la force de ces vapeurs, tient au défaut des vents, dont le cours est interrompu de diverses manières : que ces causes deviennent encore plus actives dans certaines circonstances qu'il faudra rechercher.

54. Quant aux *brouillards*, nous les voyons être sains ou mal-sains, selon la nature des lieux où ils prennent naissance ; ce qui rentre dans la série des causes malfaisantes que nous venons d'assigner, et permet difficilement de les considérer comme principes essentiels de ces maladies.

Une semblable réflexion s'applique naturellement aux *vents*. C'est la nature des miasmes qu'ils transportent, qui les rend plus ou moins insalubres.

55. Les *pluies* paroissent encore devoir être considérées comme innocentes en elles-mêmes, et ne devenir pernicieuses qu'à proportion qu'elles se chargent des vapeurs répandues dans l'atmosphère qu'elles traversent, et seulement en certains pays. Elles le deviennent encore par les inondations qu'elles peuvent occasionner : toutefois elles supposent le plus souvent la présence d'un terrein fangeux, marécageux. Trop considérables, elles ont encore l'inconvénient de saturer l'air d'un excès d'humidité ; ce qui probablement alors diminue sa faculté dissolvante, et conséquemment sa vertu destructive des miasmes contagieux.

56. Il est bien évident encore que c'est à la nature du sol qu'il faut remonter pour ex-

pliquer les effets plus ou moins pernicieux des eaux qui servent à la *boisson ;* c'est de leur stase ou de leur passage sur certains lieux mal-sains; c'est de la qualité des terreins à travers lesquels elles filtrent, que dépendent ou leurs vertus médicinales, comme on le voit dans les diverses eaux appelées minérales ; ou leurs effets pernicieux , sur-tout quand elles se chargent des débris putrides des végétaux ou des animaux.

57. La *stagnation* des eaux qui forment les marais , les lacs et les étangs , paraît être un des prineipes les plus constans de leur désastreuse influence lorsqu'elles se combinent avec les vapeurs du sol sur lequel elles reposent; eneore leurs pernicieux effets seraient-ils beaucoup affaiblis si un courant d'air constant pouvait anéantir la formation de ces vapeurs , et sur-tout si ces bourbiers infects pouvaient ne pas être agités par les pluies des grands orages et les tourbillons impétueux de certains vents.

58. Si du règne inorganique nous passons aux règnes animés végétaux et animaux pour les soumettre à une discussion analytique , nous verrons encore la matière se restreindre à un assez petit nombre d'objets principaux. Ainsi, la quantité plus ou moins grande des végétaux vénéneux peut devenir , dans les lieux où ils croissent , une source de maladies endémiques. Leurs altérations maladives doivent aussi, en plusieurs circonstances, fixer l'attention ; mais d'après les faits précédemment indiqués , il paraît naturel de ne consi-

dérer cette source délétère que comme un foyer d'infection et non de contagion. Nous avouons néanmoins que la science des causes naturelles demeure encore incomplète sous ce rapport, et qu'il serait possible que les sucs corrosifs de certains végétaux, associés à des causes également délétères, eussent donné lieu, dans le principe, à la formation de plusieurs virus contagieux : mais cette opinion ne doit être présentée que comme conjecture. Tout ce qu'on peut déduire comme constant des faits rapportés, c'est que les végétaux sont capables d'altérer, d'inficier plus ou moins l'air que nous respirons, et l'eau des sources et rivières qui sert à la boisson. Qui ne sait combien sont pernicieuses, sous ce double rapport, les eaux dans lesquelles on fait rouir le chanvre ? Les observations que nous venons de faire semblent acquérir un nouveau poids si l'on envisage le règne végétal sous le rapport des alimens, car il nous offre encore une source de maladies appelées épidémiques. Dès-lors il appelle l'attention du Gouvernement, l'œil surveillant de la police, et les recherches du médecin.

59. Mais c'est principalement dans le règne animal que nous voyons se former la source des maladies les plus contagieuses et les plus meurtrières. C'est dans les réunions nombreuses d'hommes que réside l'origine de la fièvre des prisons, des hôpitaux, des vaisseaux, des camps, sur-tout lorsque l'air en état de stagnation n'est point renouvelé par une heureuse agitation; ou que, saturé d'hu-

midité, il a perdu une partie de sa faculté dissolvante. Ce sont les diverses émanations dont l'économie animale se dépouille pour conserver sa force et sa santé, celles encore qui se dégagent des corps livrés à la putréfaction, qui produisent le miasme des maladies appelées pestilentielles, et qui donnent aux dyssenteries et aux flux un caractère contagieux. C'est au sein de l'indigence et de la mal-propreté que naît souvent la fièvre maligne. C'est encore dans les grands rassemblemens et au milieu des émanations cadavériques, que se revêt du caractère pestilentiel la fièvre à type rémittent des pays marécageux.

6o. La nourriture animale paraît avoir encore une influence très-marquée sur la santé de l'homme, en raison de son degré de fraîcheur ou de son état avancé. Dans quelques circonstances elle devient funeste, et alors elle emprunte sa plus grande force délétère de cet état de putréfaction dont elle est saisie après un certain tems de la mort de l'animal, sur-tout si cet animal a été atteint d'une maladie de l'espèce appelée putride maligne.

Cette même putréfaction animale porte encore sur l'air une influence pernicieuse en s'associant à ses élémens, et en altérant sa pureté; c'est une source féconde de maladies contagieuses et souvent mortelles. C'est ce principe destructeur qui aggrave les maladies des pays marécageux où les eaux stagnantes recèlent une quantité prodigieuse de cadavres d'animaux et de débris de végétaux. Ainsi se

doublent les chances des maladies ; et de cette association résulte peut-être la combinaison la plus virulente que l'on connaisse au moins par ses désastreux effets.

61. Les piqûres des insectes, les morçures de certains animaux, ne sont pas à négliger dans les recherches des savans. On pourrait même les considérer comme sources de certaines maladies contagieuses virulentes ; mais nous manquons de faits probatifs.

62. Les passions paraissent avoir une influence certaine sur le physique, quoique leur action, aussi étonnante que variée, nous demeure toujours incompréhensible. Nous les avons vues en plusieurs circonstances déterminer des maladies fâcheuses, et même l'hydrophobie : alors même la salive du malade a paru capable de reproduire une affection semblable chez un sujet sain. Ces faits sont sans doute extraordinaires, et sous ce rapport ils devraient être sévèrement examinés ; cependant ils sont assez nombreux pour mériter l'attention, et nous avons dû en offrir quelques-uns, en faisant des vœux pour qu'ils ne se renouvellent jamais, et pour que dans ce cas on les constate avec une scrupuleuse exactitude, et qu'on en détaille les circonstances avec candeur, après un examen judicieux.

63. De tout ceci il résulte que nous ignorons la source véritable des contagions chroniques : elle donne lieu à des conjectures, à des probabilités, mais elle ne saurait être déduite d'aucun fait positif. La matière des

maladies épidémiques s'éclaircit davantage ; et la source des contagions putrides demeure suffisamment connue.

Résumons les diverses causes de la contagion en général.

1°. *Vapeurs* : Combinaisons inconnues ; formées dans le sein même de l'atmosphère, ou dégagées de la terre. Elles paraissent généralement déterminer des maladies épidémiques par l'air.

2°. *Exhalaisons* ou *vapeurs métalliques* que renferment certaines parties de terrein : elles ont plusieurs fois donné lieu à des maladies autant endémiques qu'épidémiques. Cette matière demande à être éclaircie ; on est loin de l'avoir encore approfondie ; elle est difficile.

3°. *Gaz des marais*, source de maladies endémiques et épidémiques. Ils sont encore peu connus dans leur nature, mais plutôt par les phénomènes morbifiques qu'ils développent. Quelques-unes de ces maladies paraissent susceptibles de devenir contagieuses dans plusieurs circonstances.

4°. *Emanations odorantes des végétaux :* Elles ne paraissent pas former la matière des maladies contagieuses proprement dites ; mais elles peuvent agir dans la formation de certaines maladies endémiques et épidémiques.

5°. *Principes vénéneux* développés dans plusieurs végétaux à l'occasion de plusieurs maladies qui leur sont propres. Ils ont produit en plusieurs circonstances des maladies endémiques. On a peu de données sur ces

principes ainsi que sur les émanations odorantes.

6°. *Putréfaction des végétaux.*. Son action rentre en grande partie dans celle que déterminent les décompositions spontanées du règne animal; et quoique les maladies qui en dérivent soient appelées épidémiques, il serait difficile de nier qu'elles ne deviennent jamais contagieuses.

7°. *Effluves putrides* de l'homme ou des animaux, considérés dans l'état de santé, de maladie, de mort. Ils paraissent déterminer la formation de maladies vraiment contagieuses, pestilentielles, bien que leur développement n'ait pas toujours lieu par suite de diverses circonstances.

8° *Passions.* Cette matière difficile réclame de nouvelles observations.

9°. *L'humidité, la chaleur*, sont d'autres causes, qui jouent sans doute un rôle important sous le rapport du sujet qui nous occupe; mais nous en parlerons bientôt, en traitant diverses questions relatives à cette matière. Les deux grandes sources des contagions sont donc en général les gaz des marais, et les effluves putrides du règne animal.

Article II.

Les eaux stagnantes considérées isolément peuvent-elles donner naissance aux maladies épidémiques contagieuses?

64. Le caractère bien saillant et bien tranché des maladies occasionnées par la présence des

des eaux stagnantes ou du miasme des marais, est l'intermittence du type fébrile. Sa propriété la plus générale est de produire la fièvre appelée tierce, quelquefois la quarte, et ces maladies sont plutôt endémiques qu'épidémiques.

65. Plusieurs observations semblent prouver que la maladie en général ne naît que dans le cas de certaines circonstances particulières; car il n'est pas rare de voir des pays environnés d'eau, des îles submergées, être exempts de maladies épidémiques. L'illustre Senac cite l'exemple d'une grande ville environnée d'un lac qui servait de dépôt et d'égoût aux diverses immondices, laquelle ne connut point, pendant plus de quarante ans, de maladies épidémiques (1). La nouvelle Orléans, dans la Louisiane, offre une habitation saine, même dans la saison pluvieuse, quoiqu'elle soit entourée d'étangs et de brouillards (2). Nous avons aussi rapporté plus haut (§. 9,) le fait relatif à la ville de Provins. La maladie cessa lorsque le bassin du canal eut été rempli d'eau. Or, quoique cette eau y demeure stagnante depuis plusieurs années, l'épidémie ne s'est pas pour cela renouvelée. Sans sortir de la ville de Paris, ne sait-on pas que le quartier des Gobelins, situé dans le faubourg Saint-Marcel, est, de tems à autre, sujet à des maladies épidémiques du genre des rémittentes, à cause du bourbier

(1) Senac, *de absconditâ febrium intermittentium naturâ.*

(2) Lind. Malad. des Europ., t. I, p. 60.

que charrie la petite rivière de Bièvre qui le traverse; or, il est digne de remarque que cela arrive plus particulièrement quand, par le fait des chaleurs, les eaux de la rivière diminuent sensiblement, au point que la vase infecte qui en garnit le lit, se trouve en contact avec l'atmosphère, circonstance qui coïncide souvent avec celle du curage de la rivière.

Ainsi donc il paraît plus que probable qu'une des conditions nécessaires pour que le miasme des marais, ou des eaux stagnantes, produise les fièvres épidémiques à type rémittent, est que l'air se trouve en contact avec la vase ou le limon. Il est encore assez vraisemblable que les émanations du sol subjacent contribuent, pour leur part, à donner à cette vase un caractère délétère. Il est vrai qu'on ne peut démontrer positivement la réalité de cette association; mais elle devient infiniment probable, d'après le témoignage respectable de l'illustre Cullen. Il nous apprend que lors de son séjour aux Indes occidentales espagnoles, il a constamment remarqué que les Européens qui habitaient des maisons dont le rez-de-chaussée était rempli de marchandises, jouissaient d'une bonne santé; mais que les maladies se déclaraient lorsqu'en vidant les magasins, le sol se trouvait à nu, et qu'alors il survenait des fièvres intermittentes et des dyssenteries, maladies dont étaient exempts ceux qui étaient à bord des vaisseaux.

66. On sait que les endroits pavés sont très-propres à intercepter les vapeurs qui

s'exhalent de la terre. N'est-ce pas à cet usage de paver les rues, dit le docteur Bosquillon, que l'on peut rapporter, au moins en partie, la salubrité dont paraissent jouir les grandes villes, malgré leur extrême population? On y voit peut-être moins souvent que dans les campagnes, des maladies épidémiques.

D'après cet exposé, on est fondé à conclure que les eaux stagnantes, et celles des marais, considérées isolément, ne peuvent pas donner naissance aux maladies épidémiques ou contagieuses.

ARTICLE III.

Quelles sont les circonstances les plus propres à faciliter le développement et l'action des eaux croupissantes, ou des miasmes des marais?

67. INFLUENCE DE LA CHALEUR. La chaleur toute seule est incapable de procréer le miasme des marais, sans le concours de l'humidité. Car l'expérience apprend que les pays secs sont ordinairement sains, et les maladies qui les affligent ont un caractère différent. C'est même en donnant un écoulement salutaire aux eaux stagnantes, ou bien en les tarissant, en desséchant les marais, en comblant les étangs, qu'on a rendu salubres des pays auparavant mal-sains et inhabitables. On pourrait citer plusieurs preuves à l'appui de cette observation. Mais nous nous bornerons à faire remarquer que plusieurs praticiens anglais sont portés à penser que la

suette, dont ils attribuent l'origine aux vapeurs d'un marais fort étendu, situé dans leur pays, n'a cessé ses redoutables ravages que depuis la dessiccation totale de ce marais, quoique la température propre à ce climat soit demeurée la même.

68. INFLUENCE DE L'HUMIDITÉ ET D'UN AIR NON RENOUVELÉ. Une circonstance qui paraît encore influer beaucoup sur la production des maladies, est le défaut d'un air renouvelé. Nous en trouvons la preuve dans tous les auteurs. Mille faits démontrent que les lieux humides et marécageux, déjà par eux-mêmes assez mal-sains, le sont encore davantage, s'ils sont peuplés de forêts nombreuses et élevées, et si leurs côtes sont flanquées de hautes montagnes; double circonstance, qui tend à empêcher le jeu des vents, et par conséquent le renouvellement de l'air. Sous ce rapport, on peut regarder le vent comme le grand purificateur de la nature; on pourrait même dire le dessiccateur par excellence de l'humidité dont il affaiblit l'influence nuisible, sur-tout s'il souffle par une température sèche. Il est prouvé, en effet, d'après des expériences récentes qui ont été faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, qu'une certaine agitation de l'air sèche plus promptement le linge, que la chaleur artificielle.

69. L'effet de l'humidité jointe à un état de l'air non renouvelé, est tellement dangereux pour la santé, que M. Cullen n'hésite pas à affirmer que si l'on demeurait quelques heures dans des chambres basses qui resteraient

fermées tout l'hiver, on pourrait y gagner une fièvre lente nerveuse. On sait d'ailleurs qu'une maladie à caractère putride inflammatoire, telle que la petite vérole, la dyssenterie, et autres affections semblables, peut dégénérer en fièvre maligne, ou se revêtir du caractère ataxique, si le malade est confiné dans un appartement étroit, ou s'il est renfermé dans une tente étouffée. C'est dans la partie du faubourg Saint Marceau, remplie de petites rues et formant en quelque sorte une gorge profonde dont la courbe est très-sensible, lorsque l'on rentre dans la ville par la barrière dite des Gobelins, c'est, disons-nous, dans cette partie que se développent principalement les fièvres intermittentes et même remittentes qui peuvent prendre un mauvais caractère.

70. Influence de la lumière. L'absence de la lumière et de l'influence solaire, paraît être encore une circonstance propre à activer les effets délétères des miasmes des marais et des vapeurs qui s'élèvent en général de tous les terreins humides. Qui ne connaît le récit des accidens occasionnés par les exhalaisons méphytiques de certaines caves, de certains puits; par celles des mines et autres souterreins, lesquelles produisent l'effet d'asphixier subitement? N'est-il pas vraisemblable de penser que la lumière ayant une action puissante sur les différens corps, pour en dégager l'air vital, sa privation doit être mise au nombre des causes les plus capables d'activer la funeste influence des exhalaisons marécageuses? Ne sait-on pas que durant le jour,

les feuilles des arbres dégagent du gaz oxigène, tandis que la nuit, elles ne laissent transpirer que du gaz acide carbonique?

71. Conclusions. D'après ces observations, nous croyons que l'on est fondé à tirer les conclusions suivantes :

1°. Les eaux stagnantes et marécageuses, considérées isolément, ne peuvent donner naissance aux maladies épidémiques contagieuses de mauvais caractère (§. 65).

2°. Pour que le miasme des marais produise cet effet, il a besoin d'un concours de circonstances accessoires.

3°. La chaleur seule ne développe pas ce miasme : il faut le plus souvent une certaine agitation de la vase qui est baignée par les eaux stagnantes, ou du moins un contact actuel entre cette vase et l'air ambiant.

4°. Ces miasmes formeront un foyer d'infection d'autant plus étendu que le terrein marécageux aura plus de surface, et que la nature des substances qui se pourrissent dans sa vase donnera lieu à des exhalaisons d'une qualité plus mal-faisante, ou que le sol lui-même laissera échapper de son sein des vapeurs vraiment insalubres.

5°. Rien n'est plus propre à maintenir et même à augmenter ce foyer d'infection que le défaut des vents et d'un air renouvelé, l'absence de la lumière, et le développement d'une chaleur assez longtems continuée, associée à une température humide.

72. L'homme, placé sous l'empire de ces diverses circonstances, n'éprouve plus alors une fièvre simplement tierce; ou si la maladie débute ainsi, elle se renforce bientôt, et quitte ce premier type originaire, pour devenir rémittente et même continue. Elle menace de la mort, si elle ne rétrograde pas dans sa marche; c'est vraiment alors que la maladie prend un caractère décidément épidémique, parce que le foyer d'infection est étendu et placé dans les circonstances les plus propres à développer son action. C'est ainsi que Lind nous fait remarquer, dans les pays chauds, la formation graduelle des diverses stades de cette affection simple dans son origine, mais donnant lieu, selon la prédisposition des individus et la prédominance d'une des causes ci-dessus déduites, à des épiphénomènes divers, quoique semblables au fond et dépendans d'une même source.

73. C'est ainsi que, dans les pays marécageux et humides, lorsque l'air a perdu sa qualité dissolvante, et que les chaleurs ont été excessives et les vents enchaînés, on voit naître, chez les Européens cachectiques, des affections dyssentériques, des flux de sang, des choléra-morbus, des fièvres à type intermittent ou rémittent. La fièvre prendra le caractère de lente nerveuse, si la chaleur humide prédomine; si le sujet s'est épuisé au physique par l'abus des plaisirs énervans; si son moral a été lentement et graduellement affaibli par une suite d'idées et d'affections tristes et concentrées; et sur-tout si le tempéra-

ment lymphatique prédomine plus spécialement chez lui. Cette même fièvre revêtira plus particulièrement le caractère putride, si, aux circonstances précitées, se joint l'usage continuel des viandes insalubres, la privation de la nourriture végétale, et la respiration d'un air fétide, chargé d'émanations animales. La maladie enfin prendra le caractère pestilentiel, si les malades sont entassés en grand nombre dans des lieux bas, non aérés; si la malpropreté siège avec eux dans les infirmeries; si les sources de corruption putride se multiplient de toutes parts autour d'eux, et principalement si la terreur s'empare des esprits.

N'est-on pas maintenant autorisé à penser avec le docteur Cullen, à conjecturer avec Lind, « que la fièvre rémittente des Indes » orientales de l'Amérique, celle de Guinée, » la fièvre des marais, celle de Hongrie, celle » des Pays-Bas, se ressemblent toutes; qu'elles » reconnaissent toutes une même origine; » qu'elles ne diffèrent nullement de la fièvre » tierce décrite par Torti, par Senac, par » Morton, ni même des tierces autom- » nales (1)? » En effet, la cause en est la même : elle se trouve seulement modifiée par telles ou telles circonstances prédominantes. De-là une physionomie différente, des épiphénomènes variables : mais ce ne sont pas moins les enfans d'un même père.

---

(1) Voyez Elémens de medecine-pratique de Cullen, traduit par le docteur Bosquillon.

Article IV.

Quelles sont les conditions requises pour que la putréfaction des substances animales produise de dangereux effets.

74. Heureusement pour l'homme, tout dans la nature a un terme, et le plaisir comme la douleur ont leurs limites. Les maladies ont leur rémittence; les laves enflammées d'un volcan ne font pas toujours irruption; et dans les foyers d'infection putride, les germes virulens qui s'y développent n'ont pas toujours et nécessairement de fâcheux résultats. Aussi l'expérience nous offre-t-elle de tems à autre des hommes sains et robustes au milieu même des effluves qui se dégagent de la putréfaction. Le docteur Odier, de Genève, rapporte le fait par lui observé d'une baleine monstrueuse, qui avait échoué sur la côte d'Ecosse. Ses intestins corrompus s'étaient fait jour par une rupture, et formaient autour de son corps une grande marre, dont l'infection était épouvantable. Il n'en éprouva jamais une semblable, tant sa fétidité était horrible. Toute la ville d'Edimbourg accourut pour contempler ce monstre, qui n'avait pas moins de 72 pieds de long. Cependant aucun des spectateurs, aucun des ouvriers qui furent employés à en tirer le *sperma ceti*, n'en furent incommodés (1).

(1) Smith. Observ. sur la fièvre des prisons, traduites par le docteur Odier, p. 28, en note.

75. Ce fait est sans doute probatif; mais il ne faudrait pas en abuser pour restreindre au delà de la vérité l'activité permanente de ces causes puissamment délétères, et composer avec le danger qui les environne. Sans doute certaines circonstances, telles que la prédisposition, l'étendue du foyer, concourent à en faciliter l'action, à la rendre même plus intense; il est encore assez vraisemblable de penser que ces mêmes miasmes, dont la nature varie selon le degré de la putréfaction, ne suffisent pas pour rendre la maladie qu'ils déterminent actuellement contagieuse, sans un travail particulier du corps humain. Mais les faits nombreux rapportés dans les auteurs, accusent trop unanimement l'infection de ces sources empoisonnées, pour nous permettre de conclure généralement, en nous appuyant sur un petit nombre de preuves négatives. On est, sous ce rapport, fondé à penser que le savant commentateur de Cullen a peut être un peu trop limité l'action de la putréfaction, lorsque, pour appuyer son opinion particulière, il nous rappelle et nous objecte la bonne santé dont jouissent les bouchers, les tanneurs, les anatomistes, etc. (1) Mais ces derniers faits ne sont-ils pas dans le cas de pouvoir être expliqués autrement ?

76. En effet, relativement aux boucheries, il est à observer : 1°. que les vapeurs, qui s'exhalent des animaux qu'on vient de tuer, ne sont point insalubres ; 2°. que la viande de

(1) Cullen. Elemens de médec., t. I, p. 63, en note.

ces animaux ne séjourne pas long-tems dans les boucheries, puisqu'elle est destinée à être vendue promptement; 3°. qu'enfin la propreté de ces endroits est un des objets sur lesquels se porte l'œil surveillant de la police. On les arrose, on les lave, on les balaye journellement. Il y a donc une très-grande différence entre les vapeurs qu'exhale un animal tué récemment, et celles que répandent ses chairs et ses dépouilles, lorsqu'elles ont déjà subi un commencement de putréfaction. Quoi qu'il en soit, nous observerons qu'il n'est aucun médecin instruit, aucun administrateur éclairé de la police, qui n'ait souvent fait des vœux pour voir éloigner les tueries de l'enceinte des villes.

77. Nous croyons que le fait qui concerne les amphithéâtres où l'homme de l'art néglige, pour ainsi dire, le soin de sa propre conservation, dans la vue d'abréger les maux de ses semblables, n'est pas sans réplique. En effet, il est exact de dire qu'il ne se passe point d'années, où les émanations des cadavres que l'on dissèque n'influent notablement sur la santé de ceux que leur ministère appelle à porter un œil observateur sur ces tristes débris de l'humanité. Or, les maladies qu'entraine cette source de contagion, sont toutes de nature putride, et souvent assez graves pour causer la mort. Il n'y a guères d'année qu'elle ne frappe un trentième des jeunes gens qui suivent assiduement les cours d'anatomie. Nous avons été nous-mêmes atteints de ce genre d'infection; et nous pouvons af-

firmer que la première année où nous nous occupions de dissections, avec quatre de nos collègues, trois en furent pareillement malades sur la fin de l'hiver. La fièvre fut inflammatoire putride, et même chez l'un d'entre nous, accompagnée de plusieurs dépôts. Mais à quoi bon s'étendre davantage sur cette matière, lorsqu'il est généralement avoué que la piqûre qu'imprime à la peau l'instrument de dissection, connu sous le nom de *scalpel*, peut souvent donner lieu à des maladies graves, à des fièvres adynamiques? Nous avons vu deux fois cet accident survenir à notre professeur d'anatomie, le cit. Ribbes, homme non moins recommandable par sa modestie que par ses connaissances anatomiques et chirurgicales.

78. Mais, en citant les faits qu'on vient de lire, nous observerons encore qu'il est d'expérience que l'homme s'habitue à l'impression des miasmes cadavériques. Cependant un laps de temps assez long, employé à cultiver l'anatomie, nous a appris que ces foyers d'infection sont toujours dangereux par eux mêmes, et une source réelle de maladies putrides.

L'ensemble des circonstances les plus propres à leur donner de l'activité, sont : 1°. la chaleur humide; 2°. le degré avancé de la putréfaction; 3°. le genre de maladie qui a précédé la mort, telles que fièvre puerpérale chez les femmes, affections virulentes chez les hommes, accompagnées d'abcès ou de dépôts, fièvres adynamiques avec exanthêmes; 4°. la mal-propreté; 5°. le défaut d'un air

renouvelé; 6°. un tems de calme, ou le vent de l'ouest et du midi, quant à la ville de Paris; 7°. la multiplicité des cadavres; 8°. l'affaiblissement de l'action dissolvante de l'air atmosphérique.

Quant aux tanneurs et même aux corroyeurs, on sait que ces professions ne sont pas exemptes de danger, et que même, malgré l'usage des substances anti-septiques qu'ils employent dans l'exercice de leur profession, ces fabricans sont sujets, dans le principe, aux affections gangréneuses et putrides.

79. De tout ce qui précède, nous pensons être bien fondés à conclure que les exhalaisons septiques animales sont, par leur nature, essentiellement dangereuses; que peut-être même, elles peuvent devenir pestilentielles à un certain degré de la putréfaction des substances qui leur servent de foyer. Quant aux circonstances propres à en activer l'action, nous renvoyons à ce qui a été établi précédemment.

Article V.

Quelles sont les causes qui favorisent ou diminuent le développement de la contagion et des épidémies?

80. La solution de cette question se déduit en partie des observations faites dans les articles précédens : mais comme elle suppose encore plusieurs données qui appartiennent plus directement aux chapitres suivans, nous

renvoyons à la division pathologique. Nous nous bornerons à observer que la pernicieuse influence des deux ordres de miasmes et d'effluves, dont nous avons parlé, se fait remarquer par deux grands caractères, l'adynamie sur nos solides, et un commencement d'altération dans nos fluides. De-là se tire cette conséquence générale, que nous devons considérer comme propre à favoriser le développement des maladies épidémiques de nature putride, tout ce qui tend à diminuer dans l'homme la somme de ses forces, en affectant plus ou moins les fonctions de l'économie animale ; et que rien ne concourt plus à empêcher le développement de la maladie, que l'ensemble des causes fortifiantes.

Article VI.

De l'influence de l'air et des principales constitutions atmosphériques dans la production des maladies contagieuses et épidémiques.

81. Le moyen d'atteindre autant que possible le but que nous nous proposons, c'est d'envisager l'influence de l'air sous le rapport de l'une quelconque de ses qualités prédominantes, ou isolément prises, après avoir considéré les élémens qui le composent.

82. Analyse de l'air. L'air présente deux gaz connus, l'un sous le nom d'azote, et l'autre sous celui d'oxigène. Lorsque l'exacte combinaison de ces différens gaz a lieu dans la proportion de 72 parties du premier et de 28

du second, à quoi on peut ajouter une très-petite quantité de gaz acide carbonique, alors l'air est pour nous une source réelle de vitalité et de forces ; l'exercice de toutes nos fonctions s'opère librement et facilement. Pour peu que la proportion de l'oxigène dépasse la mesure assignée, nous sentons en quelque sorte notre énergie doublée, et notre vigueur s'accroît d'une manière sensible. Peut-être est-ce à cette cause que nous devons rapporter le bien-être que nous ressentons, lorsque nous respirons l'air pur de la campagne. Mais cet état nouveau n'a que peu de durée, surtout si la proportion de l'oxigène se trouve trop considérable ; et il en est de même si cette proportion devient trop inférieure. Dans le premier cas, l'excès du stimulus nous use plus vîte ; dans le second, nous tombons dans la langueur. Nous en avons tous les jours la preuve dans les lieux fermés où se réunissent un grand nombre de personnes, et où l'oxigène s'épuise par le jeu de l'organe pulmonaire. En effet, le poumon reçoit, dans une minute, 800 pouces cubiques d'air, 48,000 par heure, et 1,152,000 par jour, en admettant 20 inspirations dans l'espace d'une minute. Or, à chaque inspiration, il y a, à-peu-près 0,13 d'oxigène absorbé ou converti en gaz acide carbonique (1). La faiblesse peut devenir extrême chez les individus soumis à cette cause; elle s'accompagne d'un poids de pesanteur et d'oppression qui inquiète

(1) Voy. Encycl. méthod., Dict. de médec.

l'âme. Mais ici nous ne voyons pas l'air seulement privé de son oxigène, il est encore surchargé de vapeurs étrangères; et ce n'est plus de l'air pur, c'est de l'air vicié. Nous savons bien que, lorsque l'oxigène n'est pas dans la proportion requise, il y a alors un excès d'azote, et que ce dernier gaz est insuffisant pour entretenir la respiration et la vie : il paraîtrait même, d'après les expériences du C. Guyton de Morveau, qu'il peut servir de base à des composés encore peu connus, et jouer ainsi un rôle important dans les maladies contagieuses putrides (§. 336): mais le défaut de connaissances suffisantes, à cet égard, ne nous permet pas d'entrer dans des détails ultérieurs. D'où nous sommes amenés à conclure que l'air, considéré sous le rapport des élémens qui le composent, ne paraît pas être une source directe de contagion ou d'épidémie; mais qu'il est assez probable qu'un de ses élémens, dans des combinaisons particulières, peut cependant y concourir. Cette matière exige des recherches particulières.

83. Air Chaud. Mais l'air, comme tous les autres corps, est susceptible de renfermer une quantité plus ou moins grande de calorique ou matière de la chaleur. La question présente se réduit donc à examiner si le calorique peut, par lui-même, ou réuni à l'air, devenir la matière de la contagion. Nous écarterons cette question en réfléchissant sur l'emploi journalier et innocent que nous faisons de ce fluide, soit pour satisfaire à nos besoins

soins économiques, soit pour embellir les objets de nos jouissances. L'air chargé de calorique, ou l'air chaud, n'est donc pas par lui-même une source d'épidémie ou de contagion, si on l'isole de toute autre circonstance. Mais en énervant les corps, il les dispose éminemment aux maladies nerveuses que nous savons être l'apanage des pays chauds, des contrées brûlantes. Il nous affaiblit alors, et n'appartient plus qu'à l'ordre des causes prédisposantes.

84. Air froid. Le corps de l'homme paraît avoir la faculté de résister jusqu'à un certain point à l'excès de température de l'air ambiant: mais ce n'est pas sans souffrir de cet excès et plus encore de sa durée. En général, une douce température nous plaît infiniment, et nous redoutons les extrêmes. L'excès du calorique dans l'atmosphère, est connu sous le nom de chaleur forte; on y ajoute l'épithète de suffocante, si l'air n'est point agité et rafraîchi par les vents. Un degré moindre est appelé douce chaleur, air tempéré. Si la quantité du calorique contenu dans l'air, permet au thermomètre de s'approcher du degré de la congélation de l'eau, alors naît pour nous le sentiment du froid que l'on sait être susceptible de plus ou moins d'intensité. Mais cette température, loin d'être en général nuisible, est au contraire salubre. C'est un fait généralement attesté par l'expérience, que l'homme vit mieux et plus longtems dans les climats froids que sous toute autre constitution atmosphérique. Les excès seuls sont nui-

sibles. On sait que le froid joint à l'humidité dispose au scorbut et à d'autres maladies : mais comme elles ne sont ni épidémiques, ni contagieuses, nous ne pouvons considérer cette constitution comme formant un élément vrai de la contagion. Le froid tend en général à en affaiblir les sources, en augmentant l'énergie vitale. Cette constitution est généralement réputée anti-septique, et propre à s'opposer au développement de la putréfaction.

85. Air sec. Les recherches sur la constitution sèche de l'air paraissent encore nous conduire au même résultat. Celse, cet ancien médecin, appelle la sécheresse de l'air, la sérénité du tems. C'est l'inverse de l'humidité : quant à son action sur les maladies, celle-ci les rend plus longues, en produisant le relâchement et l'atonie. La sécheresse au contraire les rend plus vives, plus aiguës, et paraît porter de préférence son influence sur le système du foie, et sur ses produits, surtout si la chaleur s'y associe, comme l'observe judicieusement le docteur Hallé. Généralement parlant, l'air sec est toujours salubre. Nous écarterons donc encore cette constitution aërienne du nombre des sources des maladies épidémiques et contagieuses, avec d'autant plus de raison que jamais constitution ne fut plus propre à faciliter la dissolution des miasmes dont l'air est en quelque sorte le véritable menstrue.

86. Air humide. Mais l'air peut se charger d'eau plus ou moins, et tenir les vapeurs aqueuses suspendues sous la forme de nuages,

ou assez divisées pour ne lui rien faire perdre actuellement de sa transparence. C'est la constitution humide de l'air à laquelle on doit faire une sérieuse attention et dont l'hygromètre nous manifeste *plus ou moins fidèlement* la présence.

Si l'air ne renfermait encore ici que des vapeurs aqueuses, nous ne pourrions pas le considérer, relativement à cette circonstance exclusive, comme source des maladies qui nous occupent. Car l'eau envisagée en elle-même et dans son état de pureté naturelle, loin d'être une cause ou une source de contagion, paraît souvent propre à combattre ses effets. N'est-il pas d'observation que les brouillards nous affectent moins par l'humidité qui les compose, que par la nature des émanations qui leur sont associées? (§. 13 et 14).

Ainsi donc, les quatre constitutions précédentes de l'air ne sont point par elles-mêmes source ou principe de contagion : elles rentrent seulement plus ou moins dans l'ordre des causes prédisposantes, mais non effectives. Elles produisent des maladies constitutionnelles, peut-être improprement appelées épidémiques.

87. CHALEUR ET HUMIDITÉ. Mais de toutes ces constitutions, la plus fâcheuse sans contredit, est celle-ci, puisqu'on la voit toujours présider au règne si redoutable des maladies qui font la matière de cet essai. Et l'on en sera moins étonné si l'on fait attention que l'humidité est l'âme, en quelque sorte des décompositions spontanées qui s'opèrent dans

tous les corps naturels, et même des dégénérescences humorales dont l'économie animale nous offre le plus affligeant tableau. Dans toutes ces fièvres putrides de mauvais caractère, qu'accompagnent si souvent le millet, les pétéchies, le pourpre, etc., l'humidité paraît jouir du funeste privilége de faciliter l'introduction des miasmes dans les divers endroits de notre corps destinés à l'absorption externe. Cette constitution de l'air est encore la plus fâcheuse sous le rapport de la faiblesse à laquelle elle dispose le plus grand nombre des hommes, excepté, peut-être, ceux dont la fibre est naturellement trop ferme, et que recouvre une peau sèche et aride.

Mais la constitution humide de l'air, déjà la plus fâcheuse de toutes par elle-même, est plus redoutable encore si la chaleur devient forte. Elle semble alors agir directement sur les humeurs et sur les nerfs. C'est la saison, par excellence, des décompositions chymiques les plus habituelles et les plus nuisibles. C'est cette double constitution qui semble donner plus de force à l'action des miasmes putrides. Tous les ouvrages qui ont tracé l'histoire des épidémies, sont remplis de preuves de cette assertion. C'est alors que les maladies se revêtent facilement du caractère ataxique. Une semblable constitution existait lorsque la flotte, conduite par Périclès, général des Athéniens, dans la mer Egée, se trouva presque entièrement détruite, ainsi que celle des alliés, par une fièvre pestilentielle qui fit périr un grand nombre d'hom-

mes (1). Cette constitution est plus fâcheuse encore, si elle s'associe aux violentes secousses des orages.

88. Stagnation de l'air. Cependant le calme de l'atmosphère paraît lui-même augmenter la somme des maux qu'entraîne à sa suite la constitution chaude et humide. Aussi plusieurs auteurs ont-ils remarqué que diverses constitutions pestilentielles de l'air avaient été précédées d'un grand calme. Ce qui s'explique, en admettant que la stagnation de l'air paraît une des causes les plus propres à lui enlever sa faculté dissolvante. D'ailleurs n'avons-nous pas déjà vu plus haut (§. 31. 69. 73.) combien était dangereux l'air non renouvelé ? Nous en avons une nouvelle preuve dans le fait rapporté par le docteur Odier, de Genève (2), d'après le témoignage du docteur Currie. La population de Liverpool est de 60,000 habitans, sur lesquels il y en a au moins 7,000 qui demeurent habituellement dans des caves souterraines, et 9,000 dans de petites maisons, qui n'ont de jour que sur des cours, et qui ne communiquent avec les rues que par des allées fort étroites. Or, dans ces sombres manoirs, où l'air ne peut jamais circuler librement (et où l'influence du soleil est presque nulle), il règne continuellement depuis bien des années des

(1) Voyez Dict. de méd. Encyclop. méthod. t. 3. p. 280.

(2) Smith. Observ. sur la fièvre des prisons, trad. par le docteur Odier, p. 230.

fièvres malignes et contagieuses, au point que des 16,000 habitans qu'ils recèlent, il y en a annuellement plus de 3,000, et constamment au moins 120, qui sont atteints épidémiquement de cette maladie. Cependant la ville de Liverpool avait toujours passé pour une des plus salubres de l'Angleterre, les habitans riches et aisés n'étant presque jamais sujets à cette épidémie : car quoique ces fièvres soient très-certainement contagieuses, la sphère de cette contagion est très-limitée, et ne s'étend jamais au loin. D'après un registre tenu très-exactement en cette ville, depuis le 1er. janvier 1780, jusqu'au 31 décembre 1796, le nombre des malades admis dans l'hôpital a été de 213,305, et les fièvres malignes seules en ont fait presque le quart.

89. De ce qui précède, n'est-on pas fondé à conclure 1°. que l'air, envisagé dans sa nature et abstraction faite de certaines combinaisons chimiques auxquelles peuvent s'associer quelques-uns de ses élémens, tend plutôt en général à détruire les sources de la contagion qu'à les procréer; 2°. que parmi les diverses constitutions atmosphériques plusieurs sont innocentes ; 3°. que quelques-unes déterminent des maladies vraiment constitutionnelles ; 4°. qu'il paraît important de ne pas confondre ces maladies avec celles appelées épidémiques. En effet, les premières n'offrent pas évidemment de miasmes spécifiques. Les secondes, au contraire, paraissent en provenir, telles le catharre, la scarlatine, etc. Celles-ci ont une marche progres-

sive vraiment assignable ; les autres, au contraire, se développent spontanément, attaquent universellement.

Mais quelle peut être la source des maladies vraiment épidémiques par l'air ? Tout porte à croire qu'elle procède le plus souvent originairement de la terre, et qu'elle se lie à une diminution d'action de la part de l'air plus ou moins privé de sa faculté dissolvante ; et comme ces maladies reviennent par périodes plus ou moins irréguliers, il paraîtrait naturel d'en rechercher les causes dans certaines révolutions de la nature et du globe, dans les éruptions volcaniques, dans plusieurs phénomènes encore peu connus de l'électricité, etc. Mais cette question s'éloigne un peu de notre sujet.

ARTICLE VII.

L'air peut-il être le véhicule de la contagion ?

90. Mais si l'air, ainsi envisagé, peut nous rassurer contre le progrès de la contagion, il faut avouer que sous l'influence de diverses causes, il devient pour nous un principe de maladie et quelquefois de destruction. Nous avons vu précédemment quelles sont les circonstances qui peuvent nous en faire alors redouter l'influence : 1°. surcharge de calorique ; 2°. excès d'humidité ; 3°. stagnation de l'air ; 4°. diminution de sa faculté dissolvante ; 5°. disposition aux orages.

91. L'atmosphère, dans ces circonstances, se trouve dans la disposition la plus favorable

à se charger des divers miasmes putrides, des effluves empoisonnés, dont nous avons parcouru les causes si nombreuses, et les sources si impures. C'est ainsi que, dans quelques pays, quand le vent se dirige sur certaines plages, il peut recéler dans son sein, et emporter à une distance donnée, des principes de mort, ou des causes de maladies.

Le C. Hallé rapporte qu'en Egypte, la qualité délétère des vents méridionaux est tellement évidente, que quand ils soufflent plus de quatre ou cinq jours de suite, on voit se répandre une maladie terrible, à laquelle *Prosper Alpin* croit qu'on peut donner le nom de *typhomanie*, ou *phrénésie maligne*. Cette maladie, qui est un vrai *coma phrénétique*, enlève souvent en une, deux ou trois heures, l'homme le mieux portant. N'avons-nous pas encore vu l'air se charger des exhalaisons transpiratoires et pulmonaires? Ne l'avons-nous pas vu influer sur les plaies, quand il est le véhicule des miasmes qui s'échappent des parties attaquées de gangrène ou de sphacèle? L'odeur propre à certaines maladies, à certains lieux, ne nous parvient-elle pas par le moyen de l'air? N'est-il pas infect celui que recèlent les fosses d'aisance, la cale des vaisseaux, les lieux de sépulture? etc. etc.

ARTICLE VIII.

L'air considéré comme véhicule de la contagion, agit-il à une grande distance?

92. Cette importante proposition sera bientôt déterminée si nous faisons attention à ce

qui se passe journellement autour de nous, et si nous consultons le témoignage de médecins praticiens.

Sans sortir de l'enceinte de la ville de Paris, dans laquelle malheureusement sont placés le plus grand nombre des hôpitaux, nous voyons l'Hôtel-Dieu placé depuis longtems au centre d'un quartier mal bâti et mal percé; cependant nous n'apprenons pas que ce foyer d'infection étende au loin ses ravages; il ne dépasse même pas les limites matérielles de cet hospice; et dans les cas, d'ailleurs fort rares, où la contagion a paru franchir ces limites, le fait ne peut-il pas être expliqué par les visites du dehors et le contact des malades?

93. Tout porte donc à croire qu'il faudrait que le foyer d'infection fût bien actif pour s'étendre aux environs par le moyen de l'air: mais nous avons la preuve du contraire par la santé dont jouissent les maisons voisines de celles où l'on a établi des amphithéâtres de dissection ou des lieux de sépulture, pourvu toutefois que, contre notre proposition, on ne rassemble pas la somme des circonstances les plus propres à augmenter d'une part l'activité du foyer, et de l'autre la constitution la plus désastreuse de l'air.

94. Ainsi, généralement parlant, le nombre des maladies vraiment contagieuses communiquées par l'air, considéré comme véhicule des miasmes, nous paraît devoir être restreint; et nous pensons que plusieurs de celles auxquelles on a donné le nom d'épidémiques, mériteraient peut-être, de préférence,

celui d'endémiques, comme étant l'apanage de certains pays, de certaines contrées, dont la nature insalubre du sol est constante. Aussi les ouvrages des différens auteurs sont-ils remplis de faits qui prouvent, 1°. que dans tous les pays où les mêmes circonstances se réunissent, on voit naître les mêmes maladies; 2°. que le même pays, la même ville, le même village étant atteints d'une maladie épidémique très-meurtrière, il suffit fort souvent de quitter l'endroit du foyer et d'aller s'établir à une petite distance, pour être parfaitement à l'abri de l'orage et échapper à la maladie. Ainsi, en 1765, une maladie meurtrière s'étant déclarée à Pensacola, les équipages des vaisseaux de guerre ancrés à un mille de la terre, continuèrent à jouir de la meilleure santé (1).

La contagion s'éloigne donc peu du lieu de sa source; mais cette proposition se modifie en raison des circonstances que nous avons précédemment établies (§. 78, 87, 88, 90.)

APPENDICE

Sur l'origine de la peste.

95. Nous avons cru ne devoir point quitter le chapitre des sources de la contagion, sans consacrer un article particulier à discuter la question relative à l'origine du fléau le plus terrible dont l'humanité puisse avoir à gémir; nous voulons parler de la peste. Les auteurs sont peu d'accord entr'eux sur sa véritable

(1) Lind. Malad. des Europ., t. I, p. 45.

origine; seulement les faits historiques nous la montrent toujours originaire des pays chauds, endémiques dans ces contrées; n'affligeant qu'accidentellement les autres endroits de la terre dont le climat est froid ou tempéré, et ne s'y développant que pour y avoir été apportée par la voie du commerce. C'est ainsi qu'on la voit régner en Egypte, sur les côtes de Tripoli, en Grèce, en Syrie, en Ethyopie. On en trouve la preuve dans les ouvrages de Prosper Alpin, de Guinterius, de Forestus, d'Astruc, de Samoïlowitz, et dans ceux de nos médecins français récemment arrivés d'Egypte. On sait encore que les Turcs y sont fort sujets, et qu'elle règne assez souvent à Constantinople, où il n'est pas même rare de voir des personnes qui en portent les signes extérieurs, sortir de leurs maisons dans les rues, pour vaquer à leurs affaires.

96. Mais quel est le pays où la peste a primitivement pris naissance? Nous osons dire qu'il n'y a rien de bien positif à cet égard. Néanmoins, d'après la plupart des auteurs et les écrits récemment publiés sur cet objet, l'Egypte paraîtrait devoir en être le berceau; opinion que cependant ne partage pas le docteur Hollande, correspondant de la ci-devant société royale de médecine, et qui a voyagé aux Echelles du Levant (1).

97. Ce fléau ne paraît pas avoir de période réglée dans ses retours successifs. Tantôt, les intervalles qui séparent une peste d'une au-

(1) Mém. de la soc. roy. de médec. de 1777 à 1778.

tre sont longs ; d'autres fois, ils sont très-rapprochés. On remarque encore que cette maladie se manifeste assez indistinctement, en tout tems et en toute saison. Cependant en Egypte, où elle a été assez bien observée, elle se déclare principalement au printems et en automne, rarement pendant les fortes chaleurs de l'été et les pluies abondantes de l'hiver.

98. La peste serait-elle spontanée ? Dépendrait-elle d'un état particulier de nos organes, d'une dégénérescence spéciale de nos humeurs, dans des circonstances particulières? Le seul fait connu à cet égard, est celui rapporté par M. Michel, médecin de l'hôpital de Smyrne, dans un mémoire dont il est l'auteur, et qui fut remis, par M. le baron de Tott, à la Société royale de médecine (1). Il dit qu'un pâtre isolé, ne communiquant avec personne, fut atteint de la peste, en gardant ses troupeaux, et la communiqua ensuite dans un lieu habité où il se rendit. Mais comme M. Michel ne peut être lui-même certain que ce pâtre n'eût communiqué avec personne, ce fait laisse indécise la question relative à la spontanéité de la peste.

99. Est-ce dans la nature du sol qu'il faut rechercher la production de ce fleau ? Il est de remarque que les lieux maritimes en sont plus fréquemment attaqués. On sait aussi qu'elle exerce plus ordinairement ses ravages

(1) Mém. de la soc. roy. de médec. de 1777 à 1778.

dans ceux qu'avoisinent des marais nombreux et infects. En Egypte même, la partie appelée *Basse* y est beaucoup plus exposée que la région appelée *Haute Epypte.* Ces faits sont attestés par de nombreux témoignages (1).

100. Faut-il maintenant, avec le docteur Mauduit (2), voir la peste naître en Egypte à la suite de l'inondation du Nil? Mais cette opinion n'explique pas bien l'origine de la maladie. Prosper Alpin, M. Hollande, le docteur Assalini, l'affaiblissent, en partie, par leurs observations. Le premier de ces auteurs considère même l'inondation comme salubre, et il attribue la formation de ce fléau aux vapeurs putrides qui s'exhalent des marais. Toutefois, cette dernière hypothèse s'éloigne peu de celle du docteur Mauduit, quand on réfléchit que le Nil, en se retirant, peut fournir aux marais une certaine quantité d'eau, et multiplier la vase et la fange dans des lieux auparavant secs et salubres. Néanmoins, ces explications ne satisfont pas entièrement, quand on réfléchit qu'il existe plusieurs pays où les eaux stagnantes, où les mêmes causes enfin produisent des maladies graves et meurtrières: cependant le bubon n'apparaît pas; et l'on

(1) Voyez le mémoire précité de M. Hollande. — Les observations sur la maladie appelée *peste*, par le docteur Assalini, médecin de l'armée française en Egypte, an 9; — les mémoires sur les fièvres pestilentielles, par le docteur Puguet, médecin de la même armée, an 10.

(2) Journal de phys., 1773, t. II, p. 104 et suiv.

sait que ce symptôme est pathognomonique de la véritable peste. Ces causes d'infection peuvent bien, sans doute, nous rendre raison du règne désastreux de cette maladie; mais elles laissent inconnues sa véritable source, son origine première.

Ces faits mettent donc sur la voie de penser que cette maladie doit être dédoublée, en quelque sorte, et qu'on doit la considérer comme une affection virulente, peut-être assez simple dans son principe, mais susceptible de s'identifier à une maladie endémique ou constitutionnelle très-distincte. De toutes les maladies connues, celles qui paraissent avoir le plus de rapport avec la peste, et même s'y associer en plusieurs circonstances, ce sont les fièvres appelées pestilentielles, qui reconnaissent pour principe les émanations cadavériques. Pringle (1) en cite de nombreux exemples; et dans quelques-unes, on voit apparaître le bubon et le charbon. Le mal de Siam, la pustule maligne, devenue affection générale du système, et la fièvre des prisons sont encore du nombre de celles qui paraissent particulièrement s'en rapprocher. Or, cette dernière a la propriété d'être communicable par contact et par les linges et hardes qui ont servi à l'usage du malade.

101. La nature du sol en Egypte, jouerait-elle, relativement à la peste, un rôle particulier? Nous croyons devoir rapporter ici une observation du docteur Odier. « Quelle

(1) Malad. des armées, p. 284.

» est donc, dit-il, la nature du gaz qui cons-
» titue le miasme des prisons? Est-ce l'oxide
» gazeux d'azote, comme le supposait le pro-
» fesseur Mitchill, et son élève, le docteur
» Saltoustall? Ou plutôt, serait-ce une espèce
» particulière d'azote hydrogéné (1)?

» En rappelant ici cette dernière conjec-
» ture, que nous ne présentons que comme
» une hypothèse, voici un fait, c'est que les
» chimistes français trouvèrent beaucoup
» d'ammoniaque dans les poussières de l'E-
» gypte. N'est-il pas naturel d'en conclure
» que les deux élémens de ce composé, l'a-
» zote et l'hydrogène, peuvent aussi s'y trou-
» ver combinés dans deux proportions très-
» différentes, dont l'une peut faire la base
» du miasme pestilentiel (2) » ?

Depuis la composition de cet article, une partie des travaux des médecins d'Egypte a été communiquée au public. L'estimable professeur Dégenette a publié des observations sur cette matière dans la décade philosophique; et le docteur *Gaetan Sotira* vient de faire imprimer un mémoire sur ce sujet. Nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer. Les travaux des praticiens qui ont traité des pestiférés, offrent un intérêt que les autres ne peuvent jamais avoir. Aussi, nous sommes-nous bornés à rapprocher, par voie de discussion, les faits connus.

---

(1) Biblioth. Britann., v. 3, p. 282 et v. 6, p. 166.

(2) Smith. Fièvre des prisons, traduit par le docteur Odier, p. 17, en note.

IIe PARTIE.

De la Contagion considérée sous le rapport de l'Anatomie.

102. APRÈS avoir parcouru les sources diverses de la contagion et de l'infection, il paraît conforme à l'ordre naturel des idées d'examiner quelles sont les voies par lesquelles les miasmes, les virus, les principes délétères enfin, peuvent être introduits dans le corps humain. Ce sera le sujet d'un chapitre. Cette recherche établie, nous devrions encore offrir la description anatomique des diverses parties du corps dont se composent ces mêmes voies; mais nous avons cru devoir passer sous silence cette matière d'un deuxième chapitre, pour les raisons que l'on peut voir dans l'introduction, article II.

CHAPITRE PREMIER.

Des voies de la contagion.

ARTICLE PREMIER.

Détermination des voies générales par lesquelles la contagion peut pénétrer.

103. Sous le scalpel de l'anatomiste, le tout merveilleux, qui forme le corps humain se sépare, pour ainsi dire, en plusieurs grands systêmes, qui permettent de le considérer analytiquement.

lytiquement. Nous voyons alors le système *nerveux*, le système *sanguin*, le système *lymphatique*, le système *osseux*, etc. se présenter successivement à nos recherches. Le lien admirable qui réunit ces grands élémens du corps animal, qui les associe dans un jeu mutuel et constant de composition et de décomposition, réglé par des lois immuables, excite toujours notre admiration, quand nous réfléchissons à l'étendue des fonctions que ce corps doit remplir, aux sages combinaisons qu'elles supposent dans l'œuvre incompréhensible de la création. La surprise s'accroît encore lorsque, portant nos recherches et notre pensée au-delà du matériel de l'organisation, nous considérons l'union merveilleuse qui identifie la vie organique avec la vie morale, avec cette vie intellectuelle, apanage distinctif de l'espèce humaine, qui nous met constamment en rapport avec nos semblables, et pour ainsi dire, en communication avec l'univers. Ce tout admirable s'éclipse en partie aux yeux de l'homme qui n'a pas étudié sa structure. L'édifice intérieur de son organisation lui demeure caché par cette enveloppe externe, connue sous le nom de *tégument*.

104. Mais cette importante enveloppe, qui protège le corps animal contre le danger des chocs extérieurs, qui s'oppose à la trop prompte évaporation des fluides qui baignent les aréoles du tissu cellulaire subjacent, présente à sa surface la plus extérieure, à celle connue sous le nom d'*épiderme*, une foule de pores qui traversent son épaisseur dans une direction

oblique, et par où les miasmes et les virus peuvent s'insinuer. Sous l'*épiderme*, entre lui et le *derme*, rampent une quantité prodigieuse de vaisseaux lymphatiques absorbans, qui souvent se chargent de ces miasmes délétères, et les portent dans le torrent de la circulation. Ce grand systême, présent partout, étend ses ramifications, non-seulement sous la peau, sous l'*épiderme;* il se dévelope encore dans le voisinage des *membranes muqueuses*, lesquelles, dans l'intérieur de nos corps, semblent, en quelque sorte, faire l'office de *tégumens*, à l'instar de la peau dont le corps se trouve extérieurement recouvert. Ce grand systême aboutit à un centre connu sous le nom de *canal thorachique*, lequel verse lui-même dans la *sous-clavière gauche* le fluide ou les humeurs qu'il a pompées dans les diverses parties du corps où il étend ses divisions, où il promène ses canaux.

105. Le systême *absorbant* est donc la grande voie de communication des virus et des divers principes contagieux qui échappent le plus souvent à nos yeux. C'est par l'action propre vitale, organique, qui lui est dévolue, que le germe des plus cruelles maladies s'insinue dans notre corps d'une manière quelquefois prompte et rapide, mais souvent aussi lente et chronique. Dans ce dernier cas, le miasme, ou plutôt le virus, exerce son action dans le lieu où il a été primitivement déposé, et s'identifie, en quelque sorte, avec le travail organique de la partie où il a

fixé son siège. Ce n'est que secondairement que le système *absorbant* se charge de ce produit délétère. Nous en avons un exemple frappant dans la maladie vénérienne, qui, locale dans le principe, devient à la fin générale. Il n'est pas sans probabilité de penser que, dans ce cas, le virus a déjà subi une modification quelconque, quoiqu'inaperçue.

106. A cette idée fondamentale d'absorption se rattachent, en quelque sorte, les différentes voies de contagion admises par les auteurs, lesquelles présentent autant d'espèces particulières, que la peau est susceptible d'altérations organiques diverses, et que les membranes muqueuses revêtent des organes différens. Mais, à le bien prendre, la différence du siège, l'état particulier de la peau, ne sont que des modifications accessoires de la grande voie que l'on assigne à la contagion.

On considère cependant comme voies principales de communication, 1°. les pores de la peau, ou la peau elle-même, revêtue de son épiderme; 2°. la peau qui en est privée dans quelques-unes de ses parties; 3°. la lésion de la peau, connue sous le nom de plaie, 4°. l'origine des membranes muqueuses, comprenant les diverses ouvertures naturelles, telles que le nez, la bouche, l'arrière-bouche, l'œsophage, l'estomac, le larynx, la trachée-artère, les bronches pulmonaires, les parties de la génération des deux sexes, et l'anus.

Article II.

Quelles sont, parmi les voies ouvertes à la contagion, celles qu'elle affecte spécialement?

107. Une question assez importante à traiter, serait d'examiner laquelle de ces voies diverses la contagion affecte le plus ordinairement. Généralement parlant, il est permis de croire que l'absorption cutanée et celle de l'origine des membranes muqueuses, sont la voie la plus commune de la contagion. Mais l'on sent bien que cette conjecture a besoin du témoignage de l'expérience. Nous rappellerons donc ici tout ce que nous avons pu recueillir de plus exact soit en raisonnemens, soit en faits.

108. 1°. Absorption par la peau, par l'origine des membranes muqueuses externes. Le plus grand nombre des maladies lymphatiques virulentes, contagieuses, pénètrent évidemment par cette voie. L'on peut même dire que c'est la grande voie d'absorption de toutes les maladies qui ont leur siège à la peau, au moins pour la plupart de celles qu'on inocule, ou qu'on peut inoculer. C'est par cette voie que pénètrent les virus vénérien, dartreux, galeux, comme aussi celui de la rage; car Hunter a vu plus d'une fois, à la suite de l'inoculation de celui-ci, le gonflement de la glande poplitée, celui des glandes axillaires, et l'inflammation des vaisseaux absorbans qui lui avaient livré passage. Le

virus de la petite vérole est dans le même cas : cependant on peut dire, à l'égard de ce dernier, qu'il paraît susceptible de s'introduire fréquemment par toute autre voie, et ce n'est pas sans raison que les praticiens ont distingué la petite vérole naturelle de celle inoculée. Ne serait-ce même pas en raison de cette cause que souvent la première est plus fâcheuse que la seconde? Dans le deuxième cas, la peau a reçu, en quelque sorte, son mouvement spécifique, l'impression virtuelle que la maladie doit déterminer pour faciliter le jeu des affinités vers cet organe, avant que tout autre viscère ait eu à subir une irritation étrangère, à laquelle il ne se prête qu'avec répugnance. Dans le premier cas, au contraire, cet ordre naturel est renversé, et la nature souffre avant d'avoir pu établir ses rapports, etc. De plus, dans la petite vérole naturelle, le miasme jouit, en quelque sorte, de la plénitude de ses forces; il n'a point été adouci par un travail préparatoire; il en est autrement dans le cas de l'inoculation. Enfin, lorsque le miasme s'introduit par la respiration, il détermine souvent l'inflammation des glandes bronchiques, et même leur suppuration : inconvénient qu'on évite par l'inoculation.

109. Mais la peau ne paraît pas exclusivement bornée à l'absorption d'un virus plus ou moins fixe : les substances les plus âcres, les miasmes les plus volatils, pénètrent encore par cette voie. Ne sait-on pas que ces vaisseaux prennent l'esprit de thérébentine, la

solution des cantharides, du sublimé corrosif, de l'arsenic même? Ne sait-on pas que c'est une porte ouverte au venin pestilentiel, comme le prouvent les bubons; au principe contagieux de la rougeole, de la scarlatine? C'est aussi par cette voie que paraissent s'introduire les miasmes fébriles des marais, comme semblent le prouver les engorgemens des viscères abdominaux et des glandes lymphatiques, chez les habitans des pays palustres. Nous en avons un exemple frappant dans la personne de feu le citoyen Bichat, médecin de l'Hôtel-Dieu, et professeur d'anatomie et de physiologie (1). En se livrant au travail de la dissection, il avait souvent observé qu'il ne tardait pas à rendre des vents extrêmement fétides : voulant s'assurer si l'absorption par la peau n'était pas aussi réelle que celle qui pouvait avoir lieu par l'aspiration pulmonaire, il résolut de s'en convaincre, en respirant l'air du dehors au moyen de tuyaux disposés à cet effet, son corps d'ailleurs demeurant plongé dans la même atmosphère putride. Le résultat fut à-peu-près analogue; ce fait prouve évidemment l'absorption des miasmes par la peau, et l'origine des membranes muqueuses.

110. Il est bien vrai que dans les affections générales putrides, les premiers effets de la con-

(1) Il est mort à vingt-huit ans, aimé, estimé, regretté. Il avait déjà fait beaucoup pour la science, et se proposait de faire plus encore. Cet hommage, que nous rendons à sa mémoire, est un faible tribut que lui paye notre attachement.

tagion se manifestent sur l'organe de l'estomac : mais ces symptômes prouvent seulement un rapport d'affinité, une action sympatique ; ils supposent le miasme absorbé, et n'excluent pas la grande voie de contagion par la peau, voie d'autant plus positive qu'elle est plus générale, plus étendue, et que dans les pays mal-sains, il est de remarque que la contagion est d'autant plus facile que ceux qui y sont exposés ont le corps plus découvert et baigné de sueur. Quant au rapport d'affinité dont nous avons parlé, cette indication paraît d'autant plus exacte, que l'examen de la plupart des maladies contagieuses, nous en offre presque toujours le siège dans l'humeur lymphatique ou muqueuse ; et presque toujours aussi dans des parties qui sont en rapport médiat ou immédiat de communication avec l'air, le principe contagieux paraissant inactif, ou revêtir un caractère dégénéré, mais plus ou moins dangereux, quand il attaque d'autres parties que celles avec lesquelles il a un rapport en quelque sorte spécifique.

C'est encore, dit Cruikshank, le gonflement universel des glandes placées immédiatement sous la peau, chez les sujets scrophuleux, qui faisait penser au docteur Hunter que les lymphatiques absorbaient quelques miasmes invisibles de l'atmosphère. Enfin le docteur Laugier rapporte plus d'un fait probatif de la contagion putride par cette voie (1).

(1) Laugier. Constitut. épidémique de Grenoble, des années 7 et 8.

III. 2°. ABSORPTION PAR L'ESTOMAC. Généralement on peut établir que cette voie est une des moins favorables à la contagion, à moins que le miasme ne soit assez virulent de sa nature pour agir localement à la manière du poison. L'énergie propre à ce viscère, la force vitale dont il est doué, celle assimilatrice qu'il possède en partie, son mouvement propre, celui péristaltique des intestins, qui tend à chasser au-dehors le résidu des matériaux qui n'ont pu servir à la composition du chyle, enfin la qualité dissolvante de la bile, et les diverses secrétions qui s'opèrent dans le canal intestinal, et qui mêlent leurs produits au corps étranger et contagieux, sont autant de barrières imposées à son action pernicieuse Cependant il ne répugne pas d'admettre que, dans quelques cas, le virus, sans produire d'action locale, peut être absorbé. Sans cela la pratique de la médecine nous démentirait. En effet elle prouve journellement que plusieurs substances médicales, non susceptibles d'assimilation, ne sont pas toujours chassées au-dehors, n'agissent pas toujours exclusivement sur le système nerveux de l'estomac; mais qu'elles pénètrent, au moins en partie dans le système de la circulation, par le jeu de l'absorption, et sont ensuite rejetées au-dehors par les divers émonctoires, après avoir agi, comme corps étrangers, sur les divers organes, au moins sur ceux avec lesquels ils paraissent avoir une certaine relation. Cette distinction importante dans l'action des médicamens, mériterait des recherches; car il se-

rait très-utile, pour un médecin, de pouvoir connaître exactement les médicamens dont l'action est locale ou sympathique, par le moyen des nerfs, et ceux qui sont susceptibles de pénétrer dans les secondes voies, ou d'être véritablement absorbés : on noterait ensuite les rapports d'affinité, etc.

112. L'absorption par les vaisseaux lactés, dans l'état habituel, ne s'exerce qu'à l'égard des substances nutritives converties en chyle. Mais dans plusieurs circonstances, il serait difficile de prouver que cette absorption même ne puisse pas se charger de matières morbifiques, putrides, plus ou moins vénéneuses, lorsque l'on introduit dans l'estomac un aliment imprégné de quelque principe contagieux, et cette chance augmentera encore, si l'estomac se trouve dans un état de débilité propre à modifier sa faculté assimilatrice, et si la proportion de gaz oxigène qu'il renferme constamment, d'après l'observation de M. Jurine, vient à diminuer de quantité: car comme nous le verrons, ce gaz est un des plus propres à neutraliser les virus et les miasmes.

113. Cependant, l'estomac, peut être une voie ouverte à la contagion. Voici un fait que nous avons recueilli dans l'ouvrage du docteur Langier : « Il y a, dit-il, environ trente » ans que nous traitâmes un homme d'une » fièvre des prisons, dont il fut attaqué peu » de jours après son élargissement de la pri- » son de Grenoble. Nous remarquâmes que » de toutes les personnes qui l'avaient visité

» ou qui lui avaient donné des soins, six qui » étaient les seules qui avaient mangé dans » sa chambre, contractèrent la maladie (1) ». Nous sentons bien que ce fait n'est pas entièrement démonstratif, mais il le devient, si l'on considère que souvent l'usage des alimens veneneux a suffi pour engendrer des maladies de mauvais caractère : car alors on ne peut se refuser à admettre l'absorption du principe vénéneux par les vaisseaux lymphatiques de l'estomac, ou par ceux appelés lactés. Au reste, on peut établir que cette voie de la contagion, pour être possible, n'est pas commune, et qu'elle est même dificile par toutes les raisons ci-dessus détaillées. Aussi, le docteur Bosquillon observe-t il, dans une de ses notes sur Cullen, que le docteur Cowel a donné à un petit nègre du pus variolique dans une medecine, sans produire la petite vérole (2).

114. On sait encore que des physiciens estimables ont osé plus d'une fois avaler du venin de la vipère, sans en éprouver aucun accident. Hunter cite encore deux faits semblables au sujet du virus vénérien. Le premier est celui d'un petit garçon qui vola et but du lait où était plongé le linge qui servait à laver les chancres d'un vénérien; il n'en résulta aucun signe d'infection. Le second est celui d'une jeune personne qui avala, par inad-

(1) Laugier. Constitution épidémique de Grenoble ; an IX.

(2) Cullen. Elémens de médec., t. I, p. 85, en note.

vertance, le lait qui servait à baigner la partie malade d'un homme attaqué d'une blénorrhagie syphillitique cordée; cet accident ne produisit non plus aucun symptôme de la maladie, pendant plusieurs mois que Hunter observa quelles pourraient en être les conséquences (1).

115. 3°. ABSORPTION PAR LA POITRINE. Il est bien reconnu en général que les lymphatiques absorbent non-seulement des surfaces du corps, mais encore de celles analogues à l'intérieur de la trachée-artère, et des cellules aëriennes du poumon. Reste à examiner si cette voie est très-efficace et très-fréquente sous le rapport des miasmes contagieux. D'abord, puisque les vaisseaux de cet organe puisent dans l'air qui baigne leur surface, les principes propres à la coloration du fluide vivifiant, répugne-t-il d'admettre que souvent ils se chargent aussi de principes hétérogènes et funestes à la vie? N'en a-t-on pas tous les jours des preuves dans certaines asphixies? On peut voir, à ce sujet, l'excellent ouvrage du docteur Bichat sur la vie et la mort (2): on y trouvera, à cet égard, une belle suite d'expériences dont il est inutile de nous occuper ici. Les transactions philosophiques de l'année 1739 (3), nous fournissent encore un fait probatif sur le même sujet: M. Cox ayant vidé les eaux épanchées

(1) Hunter. Traité des Malad. vénér. 1787.

(2) Bichat. Recherches physiol. sur la vie et la mort. Paris, an 8.

(3) N°. 454.

dans la cavité abdominale d'une femme morte hydropique, eaux devenues fétides et tellement âcres que la canule d'argent en fut corrodée, tomba malade. Il éprouva une éruption de pustules et d'ulcères de mauvaise nature. « Je crois, dit-il, avoir contracté cette » infection par le tact ainsi que par la res- » piration; car ceux qui assistèrent à cette » opération sans avoir touché à cette liqueur, » se trouvèrent fort incommodés, et éprou- » vèrent peu de tems après des éruptions » rouges et livides ». Mais nous regardons comme inutile d'insister davantage sur une question résolue depuis longtems par la voie de l'expérience, et dont nous avons fourni assez de preuves dans le chapitre sur les sources de la contagion. C'est par suite de cette absorption et de l'accumulation des miasmes dans cet organe que l'on voit souvent naître les maladies de consomption. « Nons avons, dit Cruisckanck, plusieurs » exemples de consomptions pulmonaires » ainsi produites pour avoir respiré un air » putride; et nous sommes aussi convaincus » que la respiration de l'air, dans la cham- » bre d'un phthysique a infecté plusieurs de » ceux qui étaient obligés d'être avec lui ».

116. C'est encore au moyen de cette absorption pulmonaire, qu'un auteur estimable explique les divers sièges de la fièvre putride. « L'air » plus ou moins saturé de miasmes, dit le » docteur Trousset, de Grenoble, ne les cède » aux corps vivans qu'après avoir éprouvé » lui-même l'acte de la décomposition. Alors

» les miasmes sont isolés et libres de se com-
» biner avec le poumon, même dans le sang.
» Dans ce cas, on a une fièvre putride des
» secondes voies. S'il en ressort et qu'il se
» combine avec la salive, très-propre à ab-
» sorber et l'air et les miasmes, et que cette
» salive soit avalée, il en résulte une fièvre
» putride gastrique. Enfin, si la combinaison
» a lieu par ces deux voies, il en résultera
» une fièvre putride des premières et secondes
» voies (1). » Il nous semble qu'il n'aurait pas dû exclure des voies de la contagion, l'absorption cutanée qui joue souvent un rôle important, comme nous l'avons démontré précédemment. (§. 108 et suiv.)

117. 4°. ABSORPTION PAR LES PLAIES ET LES ULCERES. Si la peau recouverte de son épiderme, est souvent une voie ouverte à la contagion, il est facile de juger que cette voie est plus directe encore quand elle en est privée, l'expérience prouve que l'absorption est d'autant plus facile, qu'il y a solution de continuité et rupture des absorbans. C'est un fait que peut attester quiconque s'est livré au travail de la dissection ayant eu le malheur de se blesser ; alors il est rare qu'il n'en résulte pas des accidens fâcheux. Les médecins qui ont administré plusieurs fois les frictions mercurielles, savent encore que les ulcères absorbent fort bien ; car on a vu plus d'une fois, à la suite d'un petit ulcère pansé avec le précipité

(1) Trousset. Hist. de la fièvre épidém. de Grenoble, an VIII.

rouge, la salivation survenir, dit Hunter. Et d'ailleurs ne sait-on pas par expérience, que l'ulcère vénérien est en quelque sorte le portique de la vérole? Les troncs des absorbans s'emparent alors beaucoup plus facilement du virus vénérien, et développent ainsi une affection générale. Il n'en est pas de même dans le plus grand nombre des cas où la matière est appliquée aux orifices primitifs de ces vaisseaux. Enfin, toutes choses égales d'ailleurs, on sait encore, par voie d'expérience, que les membranes muqueuses internes absorbent mieux que la peau; car la pratique apprend à reconnaître que souvent une petite quantité de sel mercuriel administré à l'intérieur, ou dont on aura frictionné les gencives et la partie interne des joues, produit souvent plus d'effet qu'une quantité plus considérable dont on aura frotté la peau.

118. Conclusions. De tout ce qui précède on est fondé à conclure :

1°. Que la peau est une voie très-fréquente ouverte à la contagion, que les élémens de celle-ci soient fixes et apparens, ou volatils et inaperçus ;

2°. Que la respiration est encore une seconde voie ouverte à l'infection ; mais seulement dans le cas de miasmes volatils ;

3°. Qu'il ne faut pas exclure l'estomac des voies de communication, mais que le raisonnement et les faits tendent à prouver que cette voie est infidèle et bornée ;

4°. Que les plaies et les ulcères sont des

moyens plus efficaces encore pour faciliter l'admission des virus et des miasmes ;

5°. Que toutes choses égales d'ailleurs, les surfaces muqueuses absorbent mieux que le derme ou la peau;

6°. Enfin, il est fort probable que l'absorption cutanée et l'absorption pulmonaire s'alternent en quelque sorte sous le rapport des saisons, en raison du degré d'énergie vitale dont tel ou tel de ces deux organes peut être alors doué. C'est ainsi que l'absorption pulmonaire paraît devoir être plus active l'hiver que l'été, etc. (1).

---

(1) Les affections catharrales ne dépendraient-elles pas au moins autant de l'irritation directe du poumon, par suite de l'absorption de cet organe, que du reflux de la matière transpiratoire, et l'état de la peau ne pourrait-il pas alors être considéré comme secondaire et sympathique?

IIIe PARTIE.

De la Contagion considérée sous le rapport de la Physiologie.

119. ENVISAGER ce qui est relatif à l'absorption cutanée ; déterminer quelques questions qui s'y rapportent directement, tel est le but du premier chapitre. Apprécier les causes externes et celles internes qui peuvent influencer cette même absorption, ce sera le sujet du second et du troisième. Ces recherches peuvent encore s'appliquer en grande partie à l'absorption pulmonaire, en observant toutefois que l'action absorbante de cet organe est d'autant plus active que la fonction de la peau est plus diminuée, plus ralentie. L'organisation du corps de l'homme sain et vivant parait être telle que lorsque la somme des forces et du mouvement diminue dans une partie, elle tend aussitôt à s'accroître et se répartir dans les autres pour se retrouver en équilibre.

CHAPITRE PREMIER.

Discussion sur l'absorption.

ARTICLE PREMIER.

Considérations générales sur l'absorption.

120. La discussion à laquelle nous nous sommes livrés dans le chapitre précédent, nous

nous a déjà fourni des preuves de l'exercice plus ou moins régulier du système lymphatique ; exercice que l'on connaît sous le nom de fonction absorbante ou d'absorption, et qui est une propriété spéciale de cet ordre de vaisseaux, en vertu de laquelle ils prennent les divers fluides qui baignent leurs orifices, pour les conduire graduellement dans le système veineux du corps humain. Cette faculté très-positive et démontrée par d'innombrables observations et des expériences directes, s'exerce en vertu de la vie propre à ce grand système : elle est tellement étendue, qu'il serait difficile d'assigner les substances à l'absorption desquelles il puisse se refuser, au moins dans plusieurs états pathologiques. Elle s'exerce à l'intérieur comme à l'extérieur du corps de l'homme Celle interne est démontrée par le fait de la nutrition, de l'accroissement, par la résolution souvent spontanée des hydropisies séreuses et sanguines, par la disparution subite de plusieurs tumeurs, de plusieurs dépôts internes, tels que la vomique pulmonaire, etc. ; par l'usage des médicamens administrés à l'intérieur, et connus sous le nom d'altérans, par l'emploi de ceux qui agissent sur la lymphe, et sur-tout dans les dernières ramifications artérielles ou veineuses. En un mot, on sait parfaitement aujourd'hui que les vaisseaux absorbans se rencontrent par-tout où les exhalans existent. Le tissu cellulaire en est en quelque sorte rempli; c'est-là où ils aboutissent en plus grand nombre.

121. Cette absorption intérieure s'exerce

non-seulement à l'égard des fluides récrémentitiels, chyleux, etc., mais encore à l'égard de la salive, du suc pancréatique, muqueux, intestinal. La plus grande partie de nos boissons passe aussi par cette voie. Les fluides excrémentitiels sont encore susceptibles d'être quelquefois absorbés, et dans ces cas la maladie peut naître. Ainsi, la bile peut passer dans le sang, et l'urine y rentrer contre l'ordre naturel. La matière liquide des gros excrémens peut encore être absorbée, etc. Nous renvoyons à cet égard aux expériences consignées dans l'ouvrage du cit. Bichat (1).

Les parties solides sont elles-mêmes du nombre de celles qui sont soumises à l'action de l'absorption. C'est par ce système que se renouvellent continuellement les divers élémens constitutifs de nos organes; et c'est aussi un des principes les plus vrais de notre destruction et de l'état maladif, apanage de la vieillesse, époque où le corps s'affaisse et se détruit graduellement; car, comme le remarque Hunter, les processus articulaires disparaissent, le nez s'approche du menton, la cavité de la bouche diminue, les os perdent de leur poids. Cette absorption des parties solides se démontre encore par la résolution des nodus, des gommes, des exostoses; par la résorption de la graisse, dans les maladies longues et atténuantes; par la destruction quelquefois complette du poumon droit ou gauche, dans certains cas de phthisie pulmonaire.

(1) Anatomie générale, par Xavier Bichat, an X.

122. Quant à l'absorption qui s'exerce au moyen des vaisseaux qui rampent sous la peau, sous l'épiderme, et qu'on peut appeler externe, comme elle dépend du même ordre de vaisseaux, elle est également assurée. C'est par elle que disparaissent les leucophlegmaties, suites de la convalescence; les échymoses, les phlegmons qui se résolvent, les emphysêmes artificiellement produits. Par elle, on explique le fait de plusieurs physiciens dont le corps augmentait de poids, à la suite de la promenade dans un air humide; l'évacuation des urines, chez un malade qui, privé de la faculté d'avaler, se plongeait deux fois par jour dans le bain, par ordre de Cruikshanck, etc., etc. Enfin, qui ne connaît l'usage des frictions mercurielles, des médicamens topiques, et des expériences tentées en Italie, pour introduire, par la peau, les substances médicamenteuses?

Mais n'insistons pas plus longtems sur une question qui, pour avoir été longtems inconnue aux anciens, demeure aujourd'hui démontrée. La contagion paraissant s'introduire, le plus ordinairement, par les pores de la peau, il convient d'examiner, 1°. si cette absorption est régulière ou irrégulière; 2°. quelles sont les causes organiques qui peuvent l'affaiblir ou la retarder.

Article II.

L'absorption cutanée est-elle variable?

123. Cette question cesse aujourd'hui d'être

problématique, puisque le raisonnement, d'accord avec l'expérience, a prononcé l'affirmative. On peut même dire, en général, que tout ce qui tend à troubler l'action vitale du système absorbant, soit interne, soit externe, troublera l'absorption consécutive de ce système, et le déterminera à agir en plus ou en moins, quelquefois même à ne point agir du tout. Commençons par en fournir la preuve pour cette partie du système intérieurement placée. On voit partout les absorbans agir, en général, d'une manière assez constante, tant que l'action de la vie n'est pas troublée, tant que la matière exhalée conserve son même caractère spécifique et d'assimilation. Qu'un état contraire vienne à s'établir, par suite d'une affection actuelle des solides, ou de l'altération des fluides, l'absorption elle-même est troublée. De-là, les hydropisies, les engorgemens, etc. L'ouverture des cadavres en présente journellement la preuve. Combien de fois ceux qui se sont livrés à la dissection n'ont-ils pas été à même d'en recueillir des exemples nombreux! Nous avons vu, plusieurs fois, des vaisseaux lymphatiques dilatés dans une partie du corps, tandis que des vaisseaux du même ordre, placés dans une autre partie, offraient l'image d'un vide en quelque sorte parfait. Les vaisseaux même qui se chargent du chyle, et qui, sous ce rapport, sont une voie essentielle à la nutrition, offrent encore le même phénomène. On sait qu'ils l'absorbent d'une manière très-

inégale : aussi Cruikshanck a-t-il remarqué, plus d'une fois, que les orifices des lactés étant plongés dans le chyle, les veloutés de plusieurs en étaient gorgés, pendant que d'autres n'en contenaient aucune quantité.

124. Mais si les causes qui peuvent faire varier l'action absorbante dans l'intérieur, sont étendues et même nombreuses, il est facile de juger qu'elles sont beaucoup plus considérables encore à l'égard de cette portion du système, qui s'identifie avec les organes actuellement en contact avec des corps étrangers. Aussi est-il hors de doute que l'absorption lymphatique pulmonaire sera troublée non-seulement par les maladies propres aux vaisseaux absorbans, mais encore par l'influence de l'organe pulmonaire lui-même; plus encore par les variations rapides de l'atmosphère ; par le degré actuel de pureté ou d'impureté de l'air ambiant ; par celui de la température. de la saison, du climat, etc. Aussi tantôt les vaisseaux lymphatiques des bronches se chargent des miasmes contagieux, tantôt ils se refusent à l'introduction de ces principes délétères. Il en est encore de même de l'origine des membranes muqueuses placées à l'extérieur de notre corps, et qui semblent indiquer la limite de ses surfaces externes et internes : leur sensibilité naturelle étant en général plus grande que celle de la peau, les causes de variations seront évidemment plus nombreuses et plus actives. Ce que nous venons d'établir à l'égard de ces divers organes, se reproduira également en considérant l'ab-

sorption cutanée, puisqu'elle offre de plus le sens du tact et celui du toucher. Aussi personne n'ignore qu'elle est susceptible d'être influencée d'une manière très-variable, sous le rapport des affections morales, de sa sympathie avec le poumon, l'estomac, etc.; sous celui du tempérament, de l'état actuel des forces générales, de la profession qu'on exerce. Le sexe de l'individu, son genre de nourriture, l'état actuel de la transpiration, sont encore autant de causes capables de modifier la fonction absorbante cutanée, non moins que le climat et les constitutions diverses de l'atmosphère. Aussi l'expérience nous apprend-t-elle que tantôt le mercure est absorbé en plus, tantôt en moins; que nous sommes aujourd'hui influencés par la contagion, tandis que nous la maîtrisons en d'autres circonstances; que dans un tems l'absorption se fait quand nous sommes plongés dans le bain, tandis que fort souvent elle ne s'y opère pas, etc. Déjà ces réflexions suffisent pour expliquer comment plusieurs individus, étant soumis à l'action de la contagion, plusieurs la contractent, tandis que d'autres y échappent.

Article III.

Examen de quelques circonstances spéciales propres à empêcher ou à retarder l'introduction des virus et des miasmes.

125. On peut mettre parmi ces causes, 1°. l'état de sécheresse des virus ou des miasmes; 2°. la nature propre de ces virus ou de

ces miasmes ; 3°. l'état actuel de la graisse ; 4°. l'état des glandes.

126. 1°. ETAT DE SÉCHERESSE DES VIRUS OU DES MIASMES. Il est généralement reconnu qu'un certain degré d'humidité favorise l'application des miasmes à la périphérie du corps, peut-être même leur introduction sous l'épiderme et dans les pores inhalans. Aussi les miasmes putrides, les virus sont-ils presque toujours associés à une humeur actuelle ou à une constitution humide de l'air. Il est de remarque que leur inoculation est plus facile quand ils sont humectés, que dans l'état de sécheresse. Voilà pour quoi les inoculateurs sont dans l'usage de mouiller un peu et de délayer le pus variolique quand il est trop desséché. De plus, nous trouvons dans l'ouvrage de Spalanzani, sur la génération (1), une belle suite d'expériences, qui prouvent que lorsque le mucus qui environne les fœtus de grenouilles, appelés *tétards*, leur est enlevé, la fécondation avec la liqueur spermatique ne réussit pas, et qu'ils demeurent stériles. Or, d'après l'observation de ce savant, cette liqueur vivifiante, pour exercer son action, doit s'insinuer dans le corps du tétard, sa seule impression sur la surpeau étant insuffisante.

127. 2°. NATURE PROPRE DU VIRUS OU DU MIASME. Il est certain que tout miasme virulent sera plus ou moins absorbé, plus ou

(1) Expériences pour servir à l'histoire de la génération des animaux et des plantes, p. 165, 185.

moins porté loin dans le système lymphatique, en raison de sa nature propre, et du degré d'irritation qu'il est capable de produire sur les premières parties du corps avec lesquelles il est en contact : car s'il est de nature à déterminer promptement l'inflammation, on peut dire qu'il s'arrêtera dans ce lieu par le fait même du travail organique de la partie; ce qui donnera lieu à une affection locale, l'absorption générale demeurant nulle, ou n'ayant lieu que secondairement. La gonorrhée, la pustule maligne, nous en offrent des exemples, etc. Aussi Sommering, dans son ouvrage sur les vaisseaux absorbans, dit-il que la nature semble leur avoir donné jusqu'à un certain point la faculté de refuser, pour ainsi dire, les fluides trop âcres, pour ne les absorber qu'après qu'ils auront perdu une partie de leur acrimonie par leur mélange avec la sérosité, ou même avec le pus. De plus, le mouvement progressif des fluides dans leurs cavités, favorisé, pour l'ordinaire, par l'action musculaire, doit nécessairement être retardé par la douleur que détermine l'inflammation. Mais il est prudent de ne pas trop étendre ce raisonnement; car on sait bien que, dans quelques circonstances, des fluides éminemment âcres peuvent être absorbés. C'est donc bien plutôt par l'affinité des virus ou des miasmes avec telle ou telle partie des tégumens, par l'afflux des humeurs et l'action exaltée des forces de la vie, par suite d'une irritation première, que l'on peut expliquer ces effets locaux qui précèdent l'infection générale.

128. 3°. ETAT DE LA GRAISSE. L'état d'embonpoint est encore une cause qui tend à diminuer l'action de l'absorption ; car on sait bien que les individus qui sont fort gras ont les vaisseaux absorbans tellement comprimés, qu'on a infiniment de peine à les apercevoir et surtout à les injecter. Or, cet état de compression n'est pas à négliger dans le sujet qui nous occupe ; car elle oppose une puissance mécanique très-réelle à l'absorption elle-même. Ne voit-on pas tous les jours des œdèmes survenir à la suite d'une tumeur quelconque comprimant une portion de ce système? Les femmes enceintes ne sont-elles pas sujètes à une infiltration séreuse des extremités inférieures, et des parties externes de la génération, etc.? Pourquoi donc la graisse n'agirait-elle pas comme cause comprimante dans le sujet qui nous occupe?

129. 4° L'ÉTAT DES GLANDES. On sait parfaitement que leur engorgement, leur altération est trop souvent une cause malheureuse d'épanchemens lymphatiques ou séreux. Alors les vaisseaux de ce système trouvent une barrière impénétrable qui arrête la progression des fluides qu'ils charrient. Personne n'ignore qu'il est des maladies contagieuses dont l'action, pour être générale, suppose l'absorption de leurs principes et leur versement actuel dans la circulation. Or, l'état d'engorgement des glandes arrêtera leur marche ; et leur action alors sera ou nulle ou locale. Ne sait-on pas, par expérience, que cet état des glandes antérieur ou postérieur à l'infec-

tion contribue à borner le progrès de la maladie ? N'en a-t-on pas une preuve acquise à l'égard du virus syphillitique, dont l'action est locale, lorsqu'il parvient à enflammer les glandes, mais qui exerce rapidement une action générale sur le systême, s'il a pu surmonter cette barrière ? N'en est-il pas encore de même dans le cas de piqûre ou de coupures aux extrémités supérieures avec un instrument vénéneux ? Lorsque des glandes axillaires se gonflent, on peut alors considérer l'action du virus comme locale et bornée dans son premier période. Cependant, tous les engorgemens glanduleux ne sont pas de même nature. Ainsi, dans les scrophules, on voit un gonflement des glandes plutôt qu'un engorgement, lequel n'empêche pas la progression de la lymphe ; car les individus qui meurent de cette maladie, offrent plutôt une constitution hectique que de véritables infiltrations.

Chapitre II.

Examen rapide des causes générales externes qui influent sur la contagion et l'absorption.

130. Nous croyons devoir distinguer trois degrés dans la contagion. 1°. Application primitive des miasmes, des virus à la peau, ou leur introduction première dans les pores de l'épiderme ; 2°. Progression de ces mêmes miasmes ou virus dans le systême lymphatique, et leur versement dans le sang veineux ; 3°. Action interne commençante,

ce qui constitue le premier stade de la maladie. Nous allons examiner maintenant ce que peuvent les causes externes, relativement à ces trois états particuliers de la contagion ; nous déterminerons, autant qu'il nous est possible, dans le chapitre suivant, l'influence des causes internes.

131. 1°. LUMIÈRE. Pour déterminer l'effet du fluide lumineux, sous le rapport de la contagion et de l'absorption des miasmes, il suffit d'examiner l'état que produit sa présence sur le tissu de la peau. Or, il est constant que son effet est de stimuler, de donner du ton, de resserrer l'épiderme. Elle colore encore la peau, et l'avive, en y appelant la circulation, peut-être même en s'y combinant d'une manière inconnue L'action de ce fluide tend à remédier à la faiblesse de l'organe cutané ; et l'on sait bien que si elle est intense et combinée avec le calorique, elle peut même l'enflammer. Nous en avons la preuve dans l'érésypèle, les coups de soleil, etc. (1). Pareil effet se remarque même dans les végétaux ; sa privation, au contraire, les étiole et les rend languissans. L'homme privé de la lumière ne s'étiole-t-il pas aussi ? Il blanchit et sa peau devient atone. La lumière solaire fait mouvoir plus vivement les feuilles de l'*œdysarum girans*, quand on en a privé le végétal pendant quelque tems.

---

(1) Voyez l'excellent article de l'air, rédigé par le savant C. Hallé, Encyclopédie méthodique, Diction. de médecine.

132. Quel est encore le médecin qui n'a pas remarqué le changement notable qu'éprouvent les malades peu de tems après le lever du soleil? La rémittence a lieu le matin; le paroxisme se renouvelle le soir. La lumière en resserrant l'épiderme, s'oppose donc au premier degré de la contagion; comme stimulante, elle tend à activer son deuxième degré, l'absorption secondaire. Ne sait-on pas en effet que l'insolation a été souvent un remède efficace dans les maladies séreuses, dans les hydropisies? Cependant on peut citer des faits qui prouvent que l'absorption peut avoir lieu pendant la nuit; nous l'avouons sans doute : mais il est aisé de juger par les circonstances de détail, 1°. que l'absorption s'opère le matin plus communément; 2°. qu'elle n'a lieu durant la nuit, que dans des pays où les nuits sont froides et humides, et contrastent vivement avec la chaleur du jour; 3°. qu'encore cela n'arrive que chez des sujets nus ou peu vêtus, à la suite d'une transpiration supprimée. Enfin, les vapeurs mal-faisantes de ces pays ne s'élèvent ordinairement que la nuit, sous la forme de brouillards. Or, l'on serait fondé à conclure que toutes ces circonstances demeurant les mêmes, le miasme appliqué à l'orifice des vaisseaux absorbants serait encore plus facilement absorbé le jour que la nuit. Le docteur Bichat, dans son ouvrage sur l'anatomie (1), explique l'infection de plu-

(1) *Xavier Bichat.* Anatom. générale appliquée à la physiol. et à la médecine, an 10.

sieurs de ses élèves anatomistes, par le tems de la nuit : mais le fait ne détruit pas notre proposition. Ne sait-on pas, en effet, que la suppression de la transpiration est facile pendant la nuit; que la chaleur vaporeuse du lit relâche l'épiderme et dispose plus à l'impression du froid. De plus, cette circonstance de la nuit se complique avec l'état du sommeil; et quel est l'homme qui, pour peu qu'il ait été exposé en dormant à un léger courant d'air, ne s'est pas réveillé souvent enroué ou enrhumé? Enfin, ne sait-on pas que l'inhalation pulmonaire est encore une voie ouverte à la contagion, sur tout pendant la nuit? Cette explication paraît satisfaire : elle ne rompt aucune analogie.

133. 2°. L'AIR CONSIDÉRÉ DANS SA NATURE. La proportion des élémens dont l'air se compose, paraît susceptible de varier soit en plus, soit en moins. L'acte de la respiration, et plusieurs autres causes tendent à dépouiller l'air de son gaz vivifiant : or, il est pareillement connu que la diminution notable de l'oxigène tend à rendre cet élément moins pur, et peut-être aussi à le priver en partie de sa faculté dissolvante. L'air, en perdant ce gaz, perd certainement sa qualité stimulante et fortifiante. C'est sans doute d'après ces considérations que Thierry attribue à la pureté du climat et de l'air, la longévité, l'heureux naturel et la douce fraîcheur qui accompagnent les habitans de la Castille jusqu'à leur dernière heure. Ne connaît-on pas l'effet opposé qu'il produit, quand

son oxigénation diminue ? On peut donc admettre que l'air privé en partie de son oxigène, concourt vraiment à troubler la transpiration, et tend ainsi à développer cet état secondaire du système cutané, qui réveille si puissamment l'action des vaisseaux absorbans. Cet état de l'air paraît propre à donner plus d'intensité à toutes les maladies contagieuses qui attaquent directement l'énergie de la vie, ou qui l'usent secondairement par l'excès d'exaltation qu'ils ont déterminé dans le principe.

134. Nous pensons encore que le degré de pression de ce fluide sur la peau favorise ou empêche l'absorption, selon l'état actuel de resserrement ou de dilatation qu'il imprime à cet organe, et le trouble qu'il apporte dans la fonction exhalatoire du système capillaire artériel. Ainsi, on conçoit facilement que si la pression de l'air diminue par l'effet de la raréfaction, la circulation se ralentira d'une part; et de l'autre, les innombrables suçoirs de la peau se dilateront. Cet état sera inverse, dans le cas où la densité de l'air augmentera ; on peut en tirer aisément les conséquences : il serait inutile d'y insister.

135. 3°. La chaleur. L'effet de la chaleur est inverse de celui du froid. Son action sur la peau est décidément vitale ; elle ranime la circulation capillaire ; fait, en quelque sorte, refleurir l'organe dermoïde ; y rappelle les sucs nourriciers, et diminue à l'intérieur la puissance de la vie qu'elle semble exalter dans le tissu de la peau.

Nous disons que la constitution chaude favorise puissamment l'état de la peau et du système absorbant, le plus propre à cette inhalation des miasmes; et si dans la constitution chaude et sèche, les maladies du genre des putrides paraissent moins fréquentes, ce n'est pas par un défaut d'aptitude de nos organes, mais par le défaut des circonstances propres à développer l'élément de la contagion; car nous avons vu que ce genre de développement suppose non-seulement la chaleur, mais encore son union avec l'humidité. La saison de la chaleur n'est-elle pas celle de la fécondation des germes dans l'univers entier? Alors donc les canaux de l'embrion s'ouvrent à l'absorption de la liqueur prolifique. L'application de cette liqueur serait sans effet, si les pores ne lui étaient pas ouverts et si les vaisseaux ne se prêtaient pas à la succion. N'est-ce pas encore la chaleur naturelle ou artificielle qui anime et fait éclore les œufs des oiseaux, ceux des insectes, les têtards de grenouilles? Spalanzani n'a-t-il pas prouvé que des têtards fécondés dans l'eau chaude, commencèrent à se développer dix heures avant ceux qui avaient été fécondés dans l'eau froide? N'est-ce pas aussi la chaleur qui rappelle à la vie les végétaux que l'hiver affectait d'une mort apparente? Leur force vitale est réveillée, et déjà la sève nourricière porte par-tout le sentiment et la vie.

136. L'absorption est donc plus active sous l'influence de la chaleur; et les pores sont alors plus disposés à inhaler les matières avec

lesquelles ils sont mis en contact ; mais on sent bien que nous ne parlons pas de ces chaleurs fortes qui dessèchent le principe de la vie par l'extrême évaporation qu'elles occasionnent, et qui rendent la peau languissante. Toute la machine alors est dans un état de souffrance et de maladie réelle. Or, ce n'est pas de cet état maladif dont nous avons à nous occuper ; il rentre dans l'ordre des notions pathologiques.

Mais si sous l'empire d'une constitution chaude, l'organe cutané est prédisposé à l'absorption, nous pouvons aussi faire observer que les membranes muqueuses placées dans l'intérieur, perdent de leur énergie dans la même proportion. Alors la digestion languit ; les secrétions et les excrétions internes diminuent ; l'absorption des surfaces internes sera donc ralentie.

137. De tout ceci nous sommes fondés à conclure, 1°. que si la constitution chaude, isolée de l'humidité, favorisait le plus la production des miasmes contagieux, ce serait aussi celle où l'organe cutané en absorberait davantage ; 2°. que si l'action intérieure de ces miasmes était essentiellement inflammatoire, leur action sur l'économie serait diminuée, au moins en partie, puisque le propre effet de la chaleur est de dissiper la véritable diathèse inflammatoire interne propre à la constitution hybernale ; 3°. que la contagion putride tendrait vers l'ataxie, si la chaleur était active et persévérante ; le propre effet d'une chaleur longtems continuée étant l'affaiblissement

l'affaiblissement des forces, l'irritation nerveuse et le ralentissement de la circulation sanguine. La petite vérole même n'en offre-t-elle pas journellement la preuve? Et ne tend-elle pas alors à prendre le caractère putride ou malin? Samoïlowitz n'a-t-il pas remarqué, à l'égard de la peste, combien l'action de la chaleur favorisait d'une part son admission et de l'autre son développement? En effet, il observe que les cuisiniers, les orfèvres, tous les ouvriers, en un mot, qui sont exposés au feu, ont été les premiers qui ont ressenti les symptômes de la peste; et qu'il a été obligé de relever l'action vitale par des frictions glaciales qui lui ont parfaitement réussi en plusieurs cas.

138. 4°. Le Froid. Cette question n'est pas des plus faciles à traiter, par la raison que le mot *froid* est un terme générique susceptible de plus ou de moins dans son acception naturelle. D'ailleurs, l'idée qu'on y attache, suite du sentiment de l'impression qu'on en reçoit, varie en raison du tempérament des individus et du degré de susceptibilité de la peau. Enfin le froid n'est pas la privation absolue du calorique; c'est un état de rapport, un état purement relatif et variable. Celui qu'indique le thermomètre d'une manière régulière, nous affecte souvent très-diversement. C'est que dans le premier cas, le froid est mis en rapport avec des êtres purement physiques, tandis que chez l'homme, il exerce une influence modifiée par l'état de l'ame, par les forces de la vie, par l'action

organique des parties du corps ; de plus l'homme par la nature de son organisation, paraît doué de la faculté propre d'affaiblir, jusqu'à un certain point, les excès de la température de l'air, soit en plus soit en moins; de telle sorte que le froid, comme le chaud, pour entraîner actuellement la maladie chez le sujet vivant, suppose un degré d'activité plus ou moins forte. Entre ces deux extrêmes, l'homme demeure, en quelque sorte, plein de vitalité, et ne cède à l'influence permanente de ce plus ou de ce moins de calorique, qu'en raison de son tempérament d'une part, de la longue durée de cette température de l'autre et de sa variation plus ou moins brusque.

139. Quand le froid est assez actif pour être remarqué par l'individu, il produit la constriction du derme, l'épaississement de l'épiderme ; il repousse à l'intérieur le sang qui baigne le réseau capillaire sus-cutané ; il diminue la mobilité, affaiblit la sensibilité nerveuse ; il paralyse en quelque sorte la vie propre à l'organe cutané.

La constriction de la peau est prouvée par la sensation de resserrement que nous éprouvons même involontairement, et par les rugosités qui s'y manifestent quand l'action du froid est assez vive pour la faire contracter. Nous avons la preuve de l'épaississement de l'épiderme à la suite d'un froid rigoureux, dans l'organisation physique des habitans du Nord, tels que les Lapons et les Groënlandais.

L'effet du froid est d'activer la circulation

interne aux dépens de celle externe. Nous en avons tous les jours la preuve, si nous faisons attention à ses effets, 1°. afflux de sang vers le poumon ; 2°. diminution de la matière de la transpiration; 3°. reflux des forces vitales de l'extérieur à l'intérieur ; 4°. souvent inhalation de matières âcres par le poumon.

Le froid tend aussi à diminuer la sensibilité, la mobilité. L'histoire générale des peuples nous en fournit journellement la preuve la plus imposante. Les pays chauds sont en effet la patrie des affections nerveuses, hystériques, convulsives; ils sont aussi la terre natale de l'imagination et de toutes les facultés morales qui se lient à cette disposition de l'ame et du système nerveux. Ces genres d'affections sont inconnus dans les pays froids ; les maladies propres à ceux-ci sont les inflammations. Ce qui se passe journellement dans notre pays nous en offre encore l'exemple. Rapprochons les maladies d'été de celles d'hiver, et nous verrons bientôt les affections nerveuses prédominer dans la saison des chaleurs, etc.

140. De tout ceci nous croyons pouvoir conclure, 1°. que l'introduction des miasmes est plus difficile dans une constitution froide; 2°. que l'absorption des lymphatiques externes, en tant qu'ils participent de cette faiblesse de la peau, demeure moins active, tandis que l'absorption pulmonaire est exhaussée ; 3°. qu'ainsi toutes les maladies dont l'accès a lieu dans notre corps par la voie de la peau, sont moins faciles alors à être contractées; 4°. mais

qu'il n'en est pas de même des maladies qui peuvent pénétrer par les membranes muqueuses et par l'organe pulmonaire, attendu que cette constitution rehausse l'énergie de ces membranes, et facilite le mouvement des absorbans; 5°. que sous cette constitution, l'action des miasmes contagieux introduits, doit varier en raison de la nature de la maladie qu'ils déterminent. En effet, cette constitution active celles dont la marche est inflammatoire; elle rend plus tenaces celles qui ont leur siège dans le système lymphatique; mais elle adoucit, modère et détruit en partie celles qui n'offrent qu'une fausse inflammation et qui tendent vers la malignité, à moins que le froid ne soit très-intense, et n'amène promptement la résolution des forces.

141. 5°. La sécheresse. Cette qualité particulière de l'air est en général salubre quand elle n'est pas excessive; on peut même dire qu'elle est bienfaisante. Mais son action se combine avec la nature du tempérament; l'on sait bien que ceux appelés sensibles, irritables, nerveux, en sont puissamment contrariés. Au contraire, cette constitution est amie des individus dont le tissu dermoïde est lâche, épanoui, flasque en quelque sorte, dont la fibre est molle, humectée, souple. De-là, des effets variables.

Sous le point de vue de l'absorption des miasmes, on voit évidemment qu'elle se rapproche beaucoup de l'action du froid; elle tend à resserrer la peau, à la dessécher, à diminuer ainsi le diamètre d'ouverture des

pores inhalans. Mais ces effets sont plus marqués dans le tempérament appelé sec, mélancolique, que dans celui connu sous le nom de pituiteux. En effet, si elle ne produit chez ces derniers qu'un juste excitement dans l'organe cutané, on peut dire qu'elle facilitera le jeu du système absorbant. Mais heureusement cette constitution de l'air ne paraît pas favoriser la production des miasmes ; elle semble même enchaîner leur développement. Tout est donc ici relatif. Cependant, en admettant que la maladie générale se soit actuellement déclarée, on voit bien que son action variera en raison du tempérament, et en raison de la nature du principe morbifique.

142. 6°. L'HUMIDITÉ. L'effet naturel de l'humidité est de produire un état directement opposé à la sécheresse. Cette constitution de l'air, envisagée isolément, tend donc directement à relâcher l'organe cutané, à ouvrir ses pores, à les agrandir en quelque sorte. Elle facilite donc l'application des miasmes à la peau, ou leur introduction première à l'origine des vaisseaux absorbans. Mais on sent bien que cette proposition, comme toutes celles de cette nature, est sujette à être modifiée par plusieurs causes accessoires et nécessaires, telles que le tempérament particulier de l'individu ; le degré actuel de la température ; l'état spécial des forces vitales de la peau, qui peut être alors exalté ou affaibli : toutes circonstances propres à compliquer la question et à rendre sa détermination difficile.

143. On peut demander si cette constitution

favorise *par elle-méme et directement* le second degré de la contagion, ou l'absorption secondaire. Nous ne le pensons pas : cependant nous avouons qu'on peut prouver, par des faits nombreux, que la saison humide est celle où se développent les maladies du genre des putrides, où les épidémies de cette nature étendent le plus leurs ravages. Nous sommes loin de nier les faits; mais ils peuvent être, ce nous semble, expliqués d'une manière plus satisfaisante, et sans détruire la règle de rapport qui doit exister entre les diverses parties d'un même systême, dont l'organisation est parfaitement la même. Nous croyons, en effet, que l'absorption cutanée, comme toute autre fonction, repose spécialement sur l'exercice actuel des forces de la vie, et que son action est influencée par toutes les causes invigorantes, fortifiantes, stimulantes. Or, l'humidité produisant un effet contraire, nous croyons pouvoir conclure que la constitution exclusivement humide, loin d'augmenter par elle-même l'absorption, l'affoiblit directement. C'est la chaleur, cause vraiment stimulante, c'est encore l'irritation que produit à la peau la suppression de la transpiration, qui déterminent seules ce second degré de l'absorption. Sa chaleur stimule directement le jeu des absorbans, et l'altération de la transpiration l'éveille indirectement.

144. Quant à la question de savoir si la constitution humide favorise le développement, l'action actuelle des miasmes introduits dans la circulation, il est hors de doute qu'elle

produit directement cet effet à l'égard des contagions putrides. Quant à celles qui participent du type inflammatoire, cette même constitution les dispose à abandonner leur véritable caractère d'inflammation franche, pour revêtir la diathèse putride adynamique. On peut même dire que cette constitution détermine plus directement le genre d'altération humorale, appelée *putridité* par les auteurs, ou *adynamie* selon M. Pinel, qu'elle n'est propre à favoriser le développement du symptôme appelé *aberration nerveuse*, ou *ataxie* selon le même auteur ; ce dernier symptôme étant l'apanage direct d'une chaleur violente, et d'une vive irritation sur le système des nerfs.

145. La constitution humide favorise puissamment, comme nous l'avons déjà établi, la putridité ou la putréfaction des substances animales et végétales. Il n'est donc pas étonnant que les maladies qui en dépendent soient alors et plus nombreuses, et plus actives. Les germes meurtriers se trouvent, en quelque sorte, fécondés, et, d'autre part, l'air perd proportionnellement de son énergie et de sa force.

C'est toujours dans le voisinage des eaux que les épidémies se répandent davantage, et c'est dans la saison des pluies continues que les maladies s'aggravent. N'est-ce pas dans les automnes qui succèdent à un été en quelque sorte pourri, que nous voyons naître les épidémies ? Enfin, du Nord au Midi, la contagion ne paraît-elle pas se développer avec

les nuances différentes du climat, de la saison, etc. Elle est scorbutique au Nord; catharrale dans les pays tempérés; nerveuse dans les pays plus chauds; bilieuse, ardente, pestilentielle dans les climats brûlans. Enfin la constitution humide de l'air paraît être un véhicule puissant de la contagion. Les miasmes s'y suspendent par son moyen, sans y être actuellement neutralisés. Une fois introduits dans la circulation, ils y trouvent la puissance de la vie affaiblie, le ton de la fibre musculaire détruit; et, dans cet état, on conçoit parfaitement que le principe vital étant en quelque sorte paralysé, les secrétions, les excrétions troublées et languissantes, le jeu des affinités destructives doit être plus facile sous l'empire commençant de la mort.

146. 7°. Les pluies. Leurs effets sont salutaires, quand elles ne sont que passagères; leur persévérance seule est fatale. L'eau, par elle-même, est innocente dans les climats où les germes de putréfaction ne se rencontrent pas. Les pluies purifient en quelque sorte l'atmosphère; elles réparent les forces épuisées après une longue chaleur; elles rendent aux hommes, comme aux végétaux, la vitalité que la chaleur rendait languissante. Les tempéramens secs et irritables en connaissent le prix, parce qu'ils ont été à même d'apprécier les résultats funestes de la chaleur, avec laquelle sympathise mieux d'ailleurs le tempérament lymphatique ou muqueux. Aussi, dans la dernière épidémie de Grenoble, le docteur Laugier, praticien distingué, remarque-t-il

que les pluies, en énervant les miasmes, en les précipitant, désinfectèrent l'air en partie; mais il observe aussi que la persévérance des pluies avait, à la fin, fait prendre à la maladie un caractère catharral, et avait jeté efficacement dans la langueur les viscères des femmes et des enfans, dérangé l'excrétion cutanée, et disposé leurs corps à favoriser l'action de la contagion. Les pluies trop abondantes rentrent donc dans l'ordre des raisonnemens que nous avons offert à l'article humidité.

147. 8°. Les bains. Sous le rapport de la contagion, cette question est controversée; d'abord le bain de propreté présente un avantage réel, celui de dépouiller l'épiderme de la matière de l'insensible transpiration, dont la dissolution n'a pu s'opérer complettement par l'action de l'atmosphère. Le bain, vu sous ce seul rapport, est utile et favorable en tout tems comme objet de propreté.

148. Mais le bain peut être envisagé plus particulièrement : on entend ici parler de son fréquent usage, et, dans ce cas, on peut désirer savoir s'il est utile ou dangereux. Pour résoudre la question, il suffit de le considérer sous deux points de vue, ou comme bain chaud, ou comme bain froid : dans le premier cas, il relâche, il affaiblit l'organe de la peau; dans le second, il resserre, il fortifie, il devient tonique, et rapproche en quelque sorte les écailles épidermoïdes, en faisant contracter le tissu cutané. Point de doute que le bain chaud favorise l'introduction actuelle des miasmes dans les suçoirs de la peau, et

qu'il aide comme stimulant leur marche ultérieure dans ce même systéme. Aussi en Turquie remarque-t-on que l'usage de ce bain dispose le corps à la contagion, lorsque l'épidémie pestilentielle exerce ses funestes ravages. C'est ainsi que des infirmiers du monastère *Ougreschinski*, tous en bonne santé, étant allés, leur service fait, se baigner, ils éprouvèrent le lendemain les symptômes les plus graves de la peste (1).

149. Il n'en est pas de même du bain froid. Tout ici change de face. Il produit un resserrement, une astriction remarquable de la peau et de son épiderme ; il ferme ainsi la porte à la contagion. Ce bain peut donc être considéré comme préservatif en quelque sorte. Son utilité même devient évidente, si déjà quelques miasmes introduits tendaient à déranger la santé. Nous parlons des miasmes propres à développer des maladies du genre des putrides malignes, et non de celles qui portent le caractère de l'inflammation véritable; alors ce bain favorise une réaction puissante et salutaire ; il ravive les forces, redonne du ton et de l'énergie aux sytêmes nerveux et musculaire. C'est alors que les frictions même glaciales ont réussi dans la peste de Russie. Le froid de ce bain réclame en sa faveur de nombreux témoignages. On connaît aujourd'hui les avantages du froid sagement administré dans le traitement de la petite-vérole, où l'éruption est difficile par le fait de la

(1) Samoïlowitz. Mém. sur la peste, 1783, p. 233.

prostration des forces, de l'irritation ou de l'épuisement du système nerveux. Il a encore plus d'une fois calmé les convulsions violentes. Un lavement à l'eau glacée a suspendu souvent, et comme par enchantement, des attaques hystériques et même épileptiques. On l'a vu combattre, en quelque sorte miraculeusement, les ravages de plusieurs fièvres épidémiques nerveuses.

On l'a encore appliqué avec succès dans la fièvre d'hôpital, et dans diverses contagions de fièvres malignes et de fièvres putrides. Les aspersions d'eau froide ont souvent réussi dans les cas d'apoplexie et de léthargie. Aussi M. Bosquillon observe-t-il que c'est une découverte des modernes, de laver tout le corps avec de l'eau froide dans les fièvres putrides, accompagnées de faiblesse. Mille faits déposent en faveur, non-seulement des bains, des lotions froides, mais encore de l'utilité de l'air frais pour calmer le délire, les angoisses, les syncopes et autres affections nerveuses que développe la contagion putride. Ainsi le docteur Currie de Liverpool, par des effusions brusques d'eau froide sur des individus contagiés de la fièvre maligne des prisons, a souvent déraciné le mal dans son principe. On peut voir à ce sujet de nombreuses observations dans Sims, Pringle, Cullen, Carmichael Smith, Senac, Samoïlowvitz.

150. 9°. CHALEUR HUMIDE. Nous avons cherché à examiner, en quelque sorte isolément les quatre principales constitutions at-

mosphériques sous le rapport de la contagion ; mais on conçoit bien que ces constitutions ne marchent jamais isolées ; elles se combinent toujours plus ou moins. La plus désastreuse de toutes, est celle où l'humidité s'associe à une chaleur forte et persévérante; comme véhicule du calorique, elle favorise directement les trois degrés admis dans la contagion. Nous observerons seulement ici que cette constitution semble borner son action à influencer les solides et les fluides, mais seulement d'une manière générale et non spécifique, à moins que ce même état de l'atmosphère ne s'associe aux miasmes septiques et à ceux des marais. Aussi, dans tous les lieux connus du globe, remarque-t-on que les pays sujets aux maladies putrides sont ceux où ces deux élémens se développent et se combinent ensemble. Mais dans ce cas même, il est permis d'observer que le type de la maladie varie en raison de la prédominance de l'un des deux. Le principe septique, associé à la chaleur, rend la maladie nerveuse ataxique, pestilentielle, et la fièvre est de nature continue. Le gaz des marais paraît-il prédominer avec l'humidité ? La maladie est plutôt adynamique, et son type tend vers la rémittence et même l'intermittence. Enfin, la chaleur et l'humidité se balancent-elles, la maladie semble participer du caractère de l'adynamie et de l'ataxie.

151. 10°. VICISSITUDES DES SAISONS, DE LA TEMPÉRATURE. Ce sont les variations brusques et rapides de l'air qui tendent le plus à

favoriser l'absorption et l'action de la contagion. Ceci est avoué sous le rapport général des maladies, et nous ne nous écartons pas des faits reconnus à cet égard, en étendant la proposition aux maladies contagieuses putrides. En effet, cette variation inattendue de la température chaude, froide, sèche et humide, tend à troubler efficacement le jeu organique et vital de la peau, et conséquemment l'état actuel de la transpiration cutanée. De-là naît un sentiment de constriction et de spasme dans le réseau capillaire qui tapisse le derme, et par suite un rappel à l'intérieur de la circulation superficielle ; mais cette distribution nouvelle du sang est souvent difficile à s'établir, par la raison que les organes internes n'ont pas alors le degré de vitalité que comporte ce nouvel état ; d'où s'ensuit nécessairement un état de pléthore dans tous le voisinage du tissu de la peau, un degré nécessaire d'inflammation qui réagit sur le système nerveux, et trouble le jeu de ses fonctions.

Cet état se trouve encore accru par la rétention de l'humeur excrémentitielle de la transpiration; rétention qui reporte dans l'économie un principe ennemi de son existence, mais variable en intensité, selon la nature des alimens d'une part, et l'état des forces digestives de l'autre, etc. De-là naît un sentiment nécessaire d'irritation qui allume la fièvre et rehausse momentanément les forces de la vie, par suite du désordre dont elle est affectée. Or, il est aisé de concevoir que dans un pareil

état de choses, l'action du système absorbant doit recevoir un degré d'énergie spéciale, puisque toute la machine est elle-même ébranlée par l'accumulation de ces causes actives et stimulantes. On conçoit bien alors que si le miasme placé à l'orifice du système absorbant cutané n'a pas déterminé par son impression spéciale une action locale organique, il sera puissamment entraîné dans le jeu de l'absorption, et déterminera la maladie d'une manière d'autant plus active, d'autant plus fâcheuse que sa nature sera plus délétère.

152. 11°. LES VENTS. Ce que nous avons dit jusqu'ici nous dispense d'entrer dans beaucoup de détails sur l'action des vents. Ils ne sont en effet, et strictement parlant, qu'une modification relative de l'état de mouvement propre à l'atmosphère, laquelle varie en plus ou moins, selon des causes encore peu connues, mais dont les principales paraissent être, 1°. l'attraction lunaire productrice des marées; 2°. le dégagement actuel de l'électricité terrestre et atmosphérique. Si le vent ne charie pas actuellement des miasmes délétères, il rentre dans l'ensemble des constitutions atmosphériques que nous avons précédemment examinées; et dans le cas où il est véhicule des miasmes, les observations relatives aux vicissitudes des saisons leur sont applicables, puisque les vents par eux-mêmes sont innocents ou funestes, en raison de l'état actuel de l'atmosphère, et en raison de leur degré de violence, laquelle peut, à l'instar des variations de température, porter le trouble dans l'éco-

nomie animale. Toutefois il nous semble, relativement aux vents, que leur propriété naturelle est de nettoyer en quelque sorte l'atmosphère, de purifier l'air, et de l'aider dans le grand acte de la dissolution et de la neutralisation des miasmes, sur-tout si la température est chaude et sèche.

153. 12°. ELECTRICITÉ, TEMS ORAGEUX. Cet état de l'air, encore peu connu, est un de ceux dont les effets sont plus marqués sur la santé et sur les maladies. On sait que l'électricité agit sur la température de l'atmosphère; qu'il est même probable que le froid des orages tient en partie à la reproduction de ce fluide singulier, puisque lors de la formation du fluide électrique, il est probable qu'il y a alors combinaison de calorique, et conséquemment production de froid; que l'électricité est plus abondante l'hiver que l'été, etc. Il n'est pas de praticien qui n'ait observé l'action du tems orageux sur l'économie animale. Cet état d'accablement que nous éprouvons avant l'orage, ne paraîtrait-il pas tenir à une sorte de soustraction de l'électricité terrestre, peut-être même de celle animale? Tout porte à croire qu'il y a une correspondance vraie entre l'état de cette dernière, connue aujourd'hui sous le nom de *galvanisme*, et celle atmosphérique ou terrestre. Nous avons rapporté précédemment des faits qui prouvent même l'influence des tems orageux sur les germes des animaux, (§. 10). On ne peut nier que cet état de la constitution de l'air ne tende puissamment à déterminer les progrès de la putréfaction.

154. Une hypothèse, peut-être vraisemblable, serait celle qui considérerait le corps humain comme chargé en plus ou en moins du fluide galvanique, et susceptible d'en être plus ou moins privé par certains états particuliers de l'atmosphère. Cette hypothèse aurait pour appui des faits reconnus ; car on sait qu'un animal tué par le choc électrique, ou sur lequel on a longtems exercé des expériences galvaniques, se putréfie après la mort avec une extrême rapidité. Et ne serait-il pas permis de soupçonner que les affections putrides contagieuses appelées malignes, tiennent peut-être en partie à la soustraction d'une partie de l'électricité animale, ou à une modification imprimée au système nerveux.

Mais nous reconnaissons ici que les faits nous manquent, et l'expérience seule doit être le guide du médecin.

155. Nous terminerons ce chapitre en observant généralement que l'action des miasmes introduits, doit varier en raison de leur nature inflammatoire ou putride, et de l'état des forces du sujet qui en a reçu l'impression ; 2°. que l'absorption suppose toujours un degré d'énergie direct ou indirect, mais actuel dans le système des vaisseaux qui sont chargés de son exécution ; 3°. qu'enfin toutes les causes propres à relâcher le tissu épidermoïde, facilitent le premier degré de l'absorption, ou l'application primitive des miasmes aux pores inhalans de ce système.

CHAPITRE

CHAPITRE III.

Examen des causes particulières ou internes qui influent sur la contagion et l'absorption cutanée.

156. 1°. ETAT DE PROPRETÉ OU DE MALPROPRETÉ. L'état actuel de propreté ou de malpropreté de la peau doit encore fixer notre attention. Il est d'expérience que ce dernier état contribue, pour beaucoup, à engendrer les maladies de la peau, et tend à favoriser l'action du principe contagieux et même son introduction sous l'épiderme, en lui offrant une adhésion plus facile, en y favorisant son application, peut-être même en s'unissant à lui d'une manière peu connue; car on ne doit pas perdre de vue que la matière de la transpiration est excrémentielle, et susceptible peut-être d'être résorbée. De plus, la plupart des physiciens sont assez d'accord pour admettre qu'il se fait à la peau une sorte de combinaison chymique, à la vérité peu connue, mais que la crasse de la peau peut contribuer à faire varier ou à altérer d'une manière particulière. Au surplus, quelle que puisse être la théorie à cet égard, l'expérience prouve efficacement que ce sont les pauvres, ceux chez lesquels les soins de propreté sont les plus négligés, qui payent le premier tribut aux maladies contagieuses. Peut-être le miasme contagieux est-il plus ou moins longtems en contact avec la peau, avant de pouvoir être absorbé; et dès-lors,

on conçoit aisément comment les frictions sèches de la peau, le changement de linge, les lotions froides, peuvent, en nettoyant cet organe, le débarrasser du principe du germe virulent qui lui est actuellement appliqué.

157. La peau, outre l'insensible transpiration et la sueur dont elle se couvre, ou qu'elle transmet au-dehors pour y être dissoute par l'action de l'air, secrète spécialement encore une humeur grasse plus ou moins onctueuse. Cet état, en quelque sorte huileux de la peau, sévèrement examiné, paraît plutôt propre à préserver de la maladie, qu'à en favoriser l'accès. Aussi, le docteur Hallé a-t-il judicieusement remarqué qu'en Afrique, où cet enduit huileux se trouve réuni à une texture spéciale et très-épaisse de la peau, une pareille secrétion est peut-être un bienfait de la nature. Il cite, à l'appui de cette considération, l'état comparatif de la santé des Hottentots avec celle des Européens, habitans du Cap.

158. Cette manière d'envisager le principe huileux que la peau fournit plus ou moins, et qui ne nous dispense pas du soin de la propreté, vertu si essentielle à notre conservation, se trouve, en quelque sorte, confirmée par le témoignage de l'expérience ; car plusieurs auteurs conseillent particulièrement l'usage des frictions huileuses, en tems de peste ; et parmi les médecins français revenus d'Egypte, plusieurs paraissent y attacher une importance réelle.

Il y aurait donc une différence très-grande à établir entre cet état huileux de la peau, et la présence des matières formées sur cette même peau par voie de transpiration et de sueur, lesquelles sont connues sous le nom de *crasse* ou de *malpropreté*.

N'est-on pas alors dans une disposition plus favorable à la suppression ou au trouble de la transpiration, puisque cette humeur se fixe principalement à l'extrémité du vaisseau qui la fournit? Or, sa présence, comme corps étranger et irritant, n'est-elle pas favorable à développer, à augmenter l'action du système absorbant, et par conséquent, l'absorption des miasmes et des virus?

159. 2°. ETAT VITAL DE LA PEAU L'état de la peau doit être encore considéré sous le rapport de sa vitalité propre; car il est aisé de concevoir que, plus l'action vitale sera forte actuellement dans cet organe, plus aussi l'impression dont elle sera susceptible agira vivement sur son tissu. C'est dans ces circonstances qu'elle se colore davantage, qu'elle s'épanouit, en quelque sorte, parce que le sang y abonde en plus grande quantité. Elle est alors beaucoup plus susceptible de l'impression des miasmes contagieux, des virus: aussi est-il de remarque que la contagion est plus facile en été qu'en hiver, quand la peau est mouillée par la sueur, plutôt que quand elle est bien sèche: et il n'y a pas de médecin praticien qui ne recommande dans ses ouvrages ou dans

ses leçons publiques, d'éviter, avec grand soin, d'entrer dans les hôpitaux ou autres lieux infects, quand on est en moiteur.

160. 3°. Transpiration. Déjà, nous nous sommes étendus suffisamment sur cette importante fonction de l'économie animale, et nous aurons encore occasion d'y revenir plusieurs fois (§. 143, 151). Observons ici que le point capital nous paraît être de l'entretenir efficacement, et d'éviter tout ce qui tend à troubler son action; car elle semble se lier, d'une manière spéciale, à l'état de la peau, sous le rapport de la contagion. Son trouble facilite l'absorption, et concourt puissamment à aider l'action interne de la maladie. Aussi, cette fonction mérite-t-elle une considération sérieuse, quand on pense qu'évaluée sur un pied moyen, elle s'élève, au rapport de Keil, à trente-une onces en vingt-quatre heures. On ne doit pas perdre de vue qu'elle est facilement troublée par l'action du froid, ainsi que par le changement brusque de température, et que l'instant du jour, où la peau est plus sensible à ses diverses impressions, est celui qui coïncide avec le lever, ainsi que celui de la digestion; que rien ne concourt plus à l'affaiblir qu'une vie sédentaire et triste; mais qu'alors sa diminution est graduelle, chronique en quelque sorte, circonstance très-différente de celle où sa suppression est brusque et vive : car, dans ce dernier cas, l'absorption cutanée est activée, tandis que, dans le premier, elle s'affaiblit par la raison même que

tout le corps participe à cet état de faiblesse radicale.

161. 4°. Digestion, Vacuité de l'estomac. Les belles expériences de Sanctorius ne laissent plus de doute aujourd'hui sur la notable diminution de la transpiration cutanée, à l'époque de la digestion. Cet auteur nous apprend qu'elle est en très-petite quantité, deux ou trois heures après le repas. Cet état du système cutané, fondé sur des faits incontestables, prouve évidemment un commencement de plethore. La circonstance de la digestion démontre l'introduction d'une matière étrangère dans nos humeurs. Une irritation nécessaire en est la conséquence, jusqu'à ce que l'assimilation soit parfaite. Quel est, en effet, l'individu qui n'a pas éprouvé, plus ou moins, un sentiment de mal-aise, de trouble en ce moment? Alors, l'impression du froid est prompte; la moindre variation de l'air suffit pour faire frissonner; et, pour peu que la boisson des liqueurs spiritueuses ait été immodérée, un accès de fièvre plus ou moins considérable en est la suite. La conséquence à en tirer est facile: 1°. Cet état, en produisant une certaine astriction à la peau, ne paraît pas propre à favoriser le premier degré de la contagion. 2°. En admettant une première introduction des miasmes, l'absorption s'en fera alors aisément, si une circonstance quelconque vient à supprimer la transpiration; car déjà le système y est prédisposé. De plus, l'état de pléthore accidentelle suffit seul pour

stimuler sympathiquement le système absorbant.

162. Les auteurs ne font-ils pas mention de plusieurs faits, qui prouvent complettement que c'est cette stimulation du systeme absorbant qui a déterminé l'absorption des miasmes introduits dans la peau ou dans l'origine des membranes muqueuses? Des accès de colère, l'usage immodéré du vin, l'action irritante d'un purgatif, ont souvent suffi pour déterminer l'absorption et l'action du virus vénérien, qui languissait en quelque sorte, depuis un tems plus ou moins long, dans les pores des membranes muqueuses qui revêtent les organes externes de la génération. N'a-t-on pas vu une vive stimulation de l'âme guérir presque subitement des œdêmes, des hydropisies, contre lesquelles on employait infructueusement les remèdes les plus actifs? Ainsi donc, toutes choses égales d'ailleurs, l'état de la digestion et celui de plénitude de l'estomac, sont une circonstance favorable à la contagion.

163. Mais l'état de vacuité de l'estomac mérite d'être pris en considération quand cet état dure depuis long-tems : car on sait qu'alors il y a dans l'économie animale, par suite de l'irritation et de la sécheresse qu'elle éprouve, une tendance à activer, à faciliter la résorption. Il est dans l'ordre de notre organisation que le sang soit plus ou moins renouvelé, plus ou moins rafraîchi par l'usage de la boisson et d'une douce nourriture. Quand le conseil du besoin n'est pas suivi,

alors le système lymphatique agit pour réparer la faute de notre imprudence, et il verse tout le fluide dont il est rempli; il en sollicite même alors de nouveau; il le pompe dans l'atmosphère ou dans le bain, si nous y sommes plongés. C'est ainsi que, dans l'état de maladie, où l'estomac est borné pour la nourriture, on voit les forces du système absorbant doubler d'énergie et résorber la graisse des tégumens, pour la porter dans le torrent de la circulation.

164. Ce serait ici le cas de faire des recherches sur l'usage des diverses nourritures et des diverses boissons: bornons-nous à l'article des boissons spiritueuses, sous le rapport de la contagion. Plusieurs auteurs qui ont écrit sur la peste, représentent les gens adonnés à la boisson, comme ceux que la contagion attaque avec le plus de force. Ces faits s'expliquent facilement, en observant que l'usage de la boisson tend à épuiser les forces, à diminuer l'énergie de la vie. Si l'on envisage seulement l'action interne de la contagion, son troisième degré, on peut dire que l'usage du vin prédispose à l'impression des miasmes putrides, en rend l'effet bien plus terrible, puisqu'il met un corps épuisé en prise avec une maladie affaiblissante. Mais, sous le rapport de l'absorption, nous pensons que l'usage du vin, pris avec modération, n'est pas nuisible, tant qu'il ne trouble pas les fonctions, et tant que l'individu n'éprouve pas une suppression ou une altération actuelle dans la fonction transpiratoire. Le vin même, consi-

déré comme doux narcotique, s'il était en partie dépouillé de sa vertu irritante inflammatoire, en diminuant l'énergie exaltée du système absorbant, ainsi que la sensibilité de la peau, et en activant modérément la circulation, à laquelle se lie le bon état de la transpiration, paraîtrait alors plutôt préservatif de la contagion que propre à la favoriser.

165. 5°. Exercice. Repos. L'effet naturel de l'exercice, est d'entretenir l'harmonie générale dans l'ensemble des fonctions diverses dont se compose l'économie animale. Il facilite la liberté de la circulation; s'oppose aux stases de nos humeurs; entretient une juste distribution des forces. Sous le rapport de la peau, l'exercice tend à la fortifier et à lui donner plus de corps, en facilitant sa nutrition. De ce bien-être résulte nécessairement la diminution de sa sensibilité. Nous nous accoutumons plus facilement aux diverses impressions de l'air, et nous éloignons, autant que possible, l'atteinte des maladies qui nous usent d'autant plus promptement, que nous sommes plus épuisés, à moins qu'elles ne soient assez actives pour nous tuer instantanément. Sous ces divers rapports, un exercice modéré tend donc à affaiblir le troisième degré de la contagion, à s'opposer au second, sous le rapport du trouble de la transpiration; et à affaiblir le premier par la plus grande fermeté qu'il imprime à l'organe cutané, et par le resserrement de l'épiderme.

166. Mais l'exercice, porté trop loin, provoque la sueur, ouvre les pores de l'épiderme,

et facilite ainsi doublement l'application des miasmes. Si, dans cette circonstance, il survient un froid quelconque, et qu'il trouble la fonction de la peau, il en résulte une affection sympathique du système absorbant, et le miasme sera entraîné dans la circulation. Il en sera encore de même, si la présence du miasme, en irritant ce système, active ses forces et sollicite son action.

167. Nous ne quitterons pas cet article sans observer que l'exercice, trop tôt après le repas, tend à troubler la digestion; et comme l'action sympathique de ce viscère sur la peau est connue, concluons que cette circonstance tend alors puissamment à supprimer la fonction transpiratoire, déjà très-diminuée. Dans ce cas, le mouvement du centre à la circonférence étant affaibli, répugne-t-il de concevoir que le mouvement opposé tend à s'accroître? Circonstance nouvelle, qui rendrait alors plus facile le second degré de la contagion.

168. 6°. Usage du mariage. Si l'homme sort des bornes que lui prescrit la modération, et qué, gouverné par le seul instinct du plaisir, il s'y livre sans mesure, la punition l'atteint bientôt. Alors les forces épuisées languissent; le cortège des maladies de faiblesse, de celles appelées nerveuses, ne tarde pas à l'environner; et dans un pareil état, on juge aisément qu'il ne faut qu'un ennemi faible pour le vaincre. Il paraît fort utile d'observer ici, avec le docteur Bichat, « que toutes les » glandes ne pouvant agir en même tems, le

» tems le moins propre au coït, est celui de
» la digestion, parce qu'on fait coïncider en-
» semble les secrétions muqueuse, hépatique
» et pancréatique, avec celles des testicules. »
Or, on conçoit bien que si, à cet usage abusif dont nous avons parlé, on surajoute la circonstance de la plénitude de l'estomac, on se met dans la disposition la plus propre à faciliter l'irritation nerveuse d'une part, le trouble de la transpiration de l'autre : circonstances que nous avons vu avoir une action certaine quoiqu'indirecte sur le jeu des absorbans, et conséquemment sur l'absorption des principes contagieux.

169. 7°. Veille. Sommeil. Cette question n'est pas sans difficulté. En effet, l'état de veille se lie à d'autres circonstances propres à compliquer le problème. L'individu veillant peut être en repos ou en mouvement. La veille peut s'exercer pendant le jour, et aussi pendant la nuit. Elle peut encore se lier à un travail de l'esprit ou à l'absence de ce genre d'occupation. Enfin l'homme veillant peut se trouver placé dans des climats ou dans des saisons diverses. Cet exposé seul suffit pour prouver la nécessité d'envisager cet état isolé, autant que possible, de ces complications.

170. Or, nous savons que toutes les causes qui s'opposent au sommeil, sont des causes stimulantes de l'action propre du cerveau, ainsi que de l'action du cœur influençant cet organe ; telles sont les impressions variées faites sur les organes des sens, le bruit, les couleurs, le mouvement, un travail actuel de

l'esprit, les occupations diverses de l'âme, toutes les causes, en un mot, qui excitent la pensée, et qui produisent une irritation plus ou moins grande sur le système nerveux. C'est ainsi qu'un accès de fièvre empêche le sommeil; qu'une douleur vive y met obstacle. La veille est donc, en quelque sorte, l'exercice actuel de la vie animale, de la vie de relation, pour nous servir de l'expression du docteur Bichat.

171. Cet état de veille, longtems continué, mène à la maladie : il dessèche, use, consume les forces par excès et non par défaut de stimulus. Alors naît la fièvre. Le sommeil produit l'effet opposé : il rafraîchit, modère la circulation, calme l'agitation de la veille, affaiblit ou détruit les spasmes et autres affections nerveuses. Il concentre, en quelque sorte, l'excitabilité musculaire. C'est le réparateur des forces, et la douce consolation du malheureux.

Qui ne connaît le sentiment de bien-être, de force et d'agilité, qui succède à un paisible repos? C'est ainsi que, chez les animaux dormeurs, leur réveil est accompagné, en quelque sorte, d'une augmentation d'incitabilité musculaire. Il en est encore de même dans les végétaux après leur sommeil d'hiver.

172. Mais l'action du sommeil produit certainement son plus grand effet sur le cerveau et sur le système musculaire qui lui est uni essentiellement sous le rapport du mouvement volontaire, comme il est dépendant

immédiatement de la circulation sous le rapport de la nutrition.

Néanmoins la relation de l'ame avec le corps est telle que le sommeil, ainsi que la veille, pour agir principalement sur la vie animale, produit aussi un effet certain sur les divers organes; et quoiqu'il soit difficile d'expliquer l'action de ce mécanisme admirable, il n'en demeure pas moins constant, d'après l'observation, que les fonctions diverses de l'économie se ressentent plus ou moins de cet état propre au cerveau, que cette correspondance soit directe ou qu'elle ne soit que sympathique. Ainsi le sommeil tend à régulariser, en quelque sorte, le mouvement, l'action propre aux divers organes. Il affaiblit l'inflammation et ses funestes conséquences; il modère le mouvement du thorax dans l'inspiration et l'expiration; il régularise la digestion; donne, en un mot, plus d'énergie à l'exercice des fonctions internes; favorise la circulation de la lymphe et son versement successif, ainsi que celui du chyle dans le sang veineux. La secrétion cutanée, celle de la sueur, celle de la transpiration, persiste comme dans l'état de veille. La peau seule, sous le rapport unique de la sensibilité, paraît affaiblie; son épiderme est relâché : la température chaude et humide du lit en est une des causes. On sait bien encore que le système absorbant est plus actif pendant cette rémittence de la vie animale, lorsqu'une douce chaleur se joint au sommeil; n'en a-t-on pas la preuve dans la disparution

des œdèmes qui affectent les jambes et que reproduit l'état de veille ?

173. De tout ceci, nous nous croyons fondés à conclure, 1°. que l'état de veille s'oppose au premier degré de la contagion ; tandis que le sommeil, au contraire, le favorise ; 2°. à l'égard du second degré, celui de l'absorption, elle paraît plus facile lorsqu'on dort, par la raison que le sommeil n'affaiblit en aucune manière les fonctions de la vie intérieure, mais seulement celles de la vie animale ; et dans l'hypothèse où on admettrait un affaiblissement vital du système absorbant cutané, l'on voit bien qu'on serait alors même fondé à établir que les autres fonctions internes doivent en être plus actives ; d'où l'on conclurait que l'absorption lymphatique pulmonaire serait et plus complette et plus énergique ; 3°. à l'égard du troisième degré de la contagion, c'est-à-dire lorsque son action morbifique a lieu, le sommeil tend à diminuer l'irritation nerveuse que les miasmes introduits peuvent avoir excitée, et à les éliminer par la voie des diverses excrétions.

174. 8°. Tempéramens. Le tempérament qui paraît le plus disposé à la contagion, est sans contredit celui appelé sanguin. Nous apercevons ici des circonstances propres à faciliter l'absorption et l'infection consécutive. Chez ces individus, la peau est blanche, fleurie, vermeille ; son tissu est fin et délicat ; les tégumens ont de la souplesse et se couvrent facilement de sueur. Ce que

nous disons ici du tempérament sanguin, s'applique en partie au tempérament lymphatique; mais ce dernier est beaucoup moins que le précédent sous l'empire de la contagion, au moins dans son deuxième degré, à cause de sa faiblesse d'une part et de sa moindre sensibilité de l'autre, ce tempérament, appelé lymphatique, étant bien plutôt tel par l'abondance des humeurs séreuses et la lenteur des mouvemens propres a son système absorbant, que par l'énergie de ce même système. Or, comme nous l'avons déjà vu, les maladies contagieuses supposent, pour leur action actuelle, un certain degré d'énergie dans la peau et dans le système lymphatique superficiel : énergie dont ce tempérament est évidemment dépourvu. Quant à la peau de l'homme appelé bilieux, celle-ci paraît la moins propre à l'introduction du principe contagieux, et l'expérience le démontre journellement. En effet, les individus bilieux, ainsi que ceux dont le tempérament est froid, sont ceux qui bravent le plus impunément la contagion; aussi leur peau est sèche, épaisse, dure, crispée : qualités inverses, en quelque sorte, de celles que nous venons de considérer.

175. Nous ne devons pas négliger de porter nos regards sur l'état spasmodique propre aux tempéramens secs, sensibles, irritables, nerveux. Il n'est pas rare de rencontrer dans la société de ces sortes de tempéramens. Leur sensibilité morale est telle que la moindre contrainte de l'ame, la plus légère con-

tradiction suffit pour déterminer des contractions spasmodiques dans le système museulaire, et une astriction vive dans tout l'organe dermoïde. Chez ces individus, l'inoculation des divers virus est difficile, et leur action manque souvent son effet. C'est ce que nous voyons journellement arriver dans l'inoculation de la variole ou eelle de la vaccine; mais si ces individus paraissent peu suseeptibles du premier degré de la contagion, si l'intervalle d'aetion entre l'application du virus et son effet organique est plus étendu, il paraît exact d'avouer que la maladie qui en résulte est en général plus vive et plus longue. Les miasmes, appelés septiques, déterminent assez souvent l'état d'ataxie et le développement d'plusieurs symptômes nerveux.

176. Il est aisé, d'après ce court exposé, de juger quels sont les tempéramens où l'admission des miasmes contagieux est plus ou moins facile, et où l'absorption secondaire se fera plus ou moins librement. Quant à l'action sur l'ensemble de l'économie, nous avons vu qu'elle varie à raison des forces et de la nature des miasmes.

177. 9°. Les divers ages de la vie. Le jeune âge éclipse en quelque sorte la différence des sexes, et la vieillesse les identifie encore assez pour que dans les maladies on doive plutôt porter son attention sur le tempérament particulier de l'individu. Mais sous le rapport de la eontagion, ces deux âges extrèmes de la vie présentent une grande différence.

178. Plus nous nous rapprochons de l'instant qui nous a vu naître, plus aussi nous remarquons que la structure de nos organes est molle et lâche. Voyez la peau de l'enfant qui vient de sortir du sein de sa mère, elle est rouge, presqu'aussi mince que les membranes muqueuses internes; sa vitalité d'ailleurs est très-exaltée, et les impressions extérieures y sont très-sensibles. C'est encore dans le premier âge que le système absorbant est prépondérant, et personne ne niera son extrême activité en même tems que sa grande irritabilité. Aussi l'expérience, d'accord avec le raisonnement, nous offre-t-elle l'enfance comme l'âge le plus propre à contracter la contagion. Nous verrons l'enfant absorber le virus vénérien en traversant un passage qui en est infecté; nous le verrons encore susceptible d'en être atteint par la simple accubation auprès d'un individu ayant des symptômes actuels et extérieurs de vérole. Qui ne sait encore que la variole est la maladie des enfans du jeune âge? Sous ce rapport, les femmes et les adolescens se rapprochent de cet état de la peau, et sont aussi plus aptes à l'impression des maladies contagieuses.

179. Mais cet état de molesse s'affaiblit graduellement avec l'âge, la peau s'affermit, la circulation s'y ralentit, et la nutrition y devient plus consistante, parce que les substances chargées de gluten sont prises en plus grande quantité. A mesure que nous parcourons le chemin de la vie, que nous approchons de l'époque de la puberté, cet état de

la

la peau s'équilibre en quelque sorte ; il demeure stationnaire pendant l'âge viril. Vient enfin la vieillesse, si remarquable au physique par la sécheresse, la dureté des enveloppes externes du corps, si tranchante au moral par l'insensibilité qui la caractérise le plus ordinairement. Tout ici décroît ; l'absorption est faible à l'extérieur comme à l'intérieur, et la peau devenu plus épaisse, plus dure et plus ridée, nous offre l'image d'une destruction commençante. C'est aussi l'âge le moins exposé à la contagion ; les voies intérieures et extérieures se ferment à l'introduction des miasmes : aussi le vieillard brave-t-il de sang-froid, et presque toujours impunément, la contagion.

180. 10°. Différence des sexes. La distinction à établir entre les deux sexes, sous le rapport de la contagion, se tire plus particulièrement de l'état général de la peau ; car on sait bien d'ailleurs que l'idée attachée au mot tempérament n'est pas exclusive à l'homme, mais qu'elle est commune aux deux sexes. Or, on sent bien que cette considération tend aussi à modifier le résultat des conséquences que l'on peut induire de cette comparaison. En envisageant ainsi cette circonstance isolément, on peut dire que le tissu de la peau chez la femme, est plus perméable, par la raison que sa texture est plus délicate, plus mince, plus fleurie ; chez elle l'épiderme est doux, léger, et en quelque sorte transparent. Or, on ne peut nier que cet état de la peau ne soit propre à faci-

liter la première introduction du miasme contagieux.

181. Mais la femme faite éprouve chaque mois une sécrétion naturelle, connue sous le nom de menstrues. On peut demander si cette circonstance ne doit pas influer en plus ou en moins sur le second degré de la contagion. Il est raisonnable de penser que cette fonction étant dans l'ordre de la nature, et une suite de l'organisation particulière à ce sexe, elle devient indifférente sous le rapport du sujet qui nous occupe, tant qu'elle se fait régulièrement. Mais comme cette même sécrétion peut être facilement troublée, et amener une disposition inflammatoire, nous pensons qu'une pareille circonstance devient infiniment propre alors à réveiller l'action du système absorbant, et à faciliter le second degré de la contagion. Mais dans l'état de santé, cet écoulement peut être considéré comme un émonctoire propre à débarrasser le corps de toute matière impure et de tout principe malfaisant introduit dans la circulation.

182. 11°. Influence nerveuse. Toutes les fonctions dans la nature humaine paraissant se rapporter à ce grand agent connu sous le nom de système nerveux, il serait sans doute surprenant d'en exclure celle de l'absorption cutanée. « Le système lymphatique, dit le » savant docteur Pinel, est loin d'être lui-» même dans un état passif; n'est-il point » subordonné à l'influence des nerfs? » Le moindre trouble apporté dans ce système suffit pour déranger les sécrétions et les excrétions.

Qui ne sait que les affections nerveuses déterminent le spasme des reins, décolorent ou suppriment les urines? L'accès hystérique ne produit-il pas le même effet ? les longues méditations de l'ame n'altèrent-elles pas les fonctions digestives ? et l'état de maigreur n'est-il pas trop souvent le partage, on pourrait même dire le signalement de l'homme studieux et contemplatif? Le rapport d'harmonie entre l'ame et le corps est tel, que l'annonce imprévue d'une mauvaise nouvelle a souvent suffi pour troubler l'excrétion cutanée, etc. L'absorption est sans doute dans le même cas; souvent nous en avons offert la preuve.

183. Les expériences galvaniques nous en présentent aujourd'hui de plus directes. *Humboldt* observe que si le nerf d'un animal quelconque est dilacéré, et qu'il ne reste plus qu'une seule fibre fort mince pour entretenir la communication de l'armature avec le muscle, les phénomènes galvaniques continuent de même que si le nerf était intact; mais il ajoute que ce qui est bien remarquable, c'est l'affaiblissement des artères et des *vaisseaux lymphatiques*, qui résulte d'un tel déchirement.

Ce jeu de l'électricité animale, ou du galvanisme est tel qu'il a vu, en plusieurs circonstances, la peau des grenouilles changer de couleur et passer successivement du bleu verdâtre au bleu, au vert pâle et au jaune(1).

(1) Humboldt. Expérience sur le Galvan., trad. de l'Allemand, par Jadelot, médecin, an 7 (1793).

Ce même fluide, dont le système nerveux paraît être le conducteur, n'agit-il pas sur les deux vies, quoique dans des proportions différentes? Le fait du docteur Monro établit son action sur la circulation du sang. Ce médecin était tellement excitable par le galvanisme, qu'il saignait du nez, lorsqu'ayant enfoncé très - doucement du zinc dans ses fosses nazales, il le mettait en contact avec une armature appliquée sur la langue. L'action nerveuse sur les petits vaisseaux est donc prouvée. Tout porte même à croire que cet effet ne se borne pas aux seules membranes de ces vaisseaux.

184. En effet, il est de remarque, au rapport du docteur Laroche, auteur d'un excellent ouvrage sur les fonctions du système nerveux (1), qu'il arrive quelquefois dans les accès d'épilepsie que le sang perd son coagulum, sa consistance propre.

Le docteur Cullen, a vu un épileptique, dont le sang tout-à-fait dissout pendant le paroxisme, était couvert d'une croûte inflammatoire fort épaisse, si on le tirait immédiatement avant ou après l'accès. Ne sait-on pas encore que cet influx nerveux s'étend aussi aux saveurs qui paraissent dépendre elles-mêmes de certains procédés chymiques, et que diverses applications métalliques peuvent les faire varier?

N'a-t-on pas souvent éprouvé le sentiment

(1) Laroche. Analyse des fonctions du système nerveux, 1778.

d'une chaleur brûlante, en appliquant une large surface d'argent sous la langue, et en recouvrant celle-ci avec une pièce de zinc? Enfin cette sensation ne se transforme-t-elle pas en celle du froid, en couvrant de zinc la partie postérieure de la langue, et en y appliquant de l'argent à sa partie inférieure en avant (1)?

185. Le développement de l'action vitale, l'accélération du mouvement des humeurs dans les corps organisés, ne sont-ils pas le résultat constant de l'électrisation, quand on place l'individu dans le bain électrique, et qu'on évite les commotions; car celles-ci épuisent le ton des fibres, et peuvent même occasionner la mort?

M. Achard, de Berlin, n'a-t-il pas trouvé le moyen de faire éclore des germes de poulets, en les électrisant? Et le docteur Laroche ne s'est-il pas guéri au moyen de l'aimant, d'une éruption dartreuse qui l'incommodait beaucoup?

186. Toutes ces expériences prouvent assez l'influence des nerfs sur l'économie en général, sur l'état de la peau, et sur sa fonction absorbante; et peut-être est-il permis d'en conclure, que le développement de l'électricité animale favorise l'action du système absorbant de la peau, tandis que la soustraction tend à la diminuer ou à l'affaiblir; mais la matière est trop obscure pour

(1) Humboldt. Expér. sur le Galvan., 1778, p. 315.

qu'il nous soit permis de nous étendre davantage sur ce sujet.

187. Passions. C'est un empire, sans doute bien étendu et en même-tems bien étonnant que celui des affections morales, influençant le physique de notre organisation. Cependant cet empire est solidement établi, et la relation de ces deux êtres, si discordans en apparence, le moral et le physique, a, depuis longtems, fixé l'attention du médecin praticien, et dirigé plus d'une fois sa conduite dans l'art si difficile de bien formuler, ou plutôt de prescrire le traitement le plus convenable à l'état de la maladie; cet état supposant aussi souvent l'exercice de la médecine morale que celui de la médecine pharmaceutique.

188. Quel est l'homme de l'art qui n'a pas été souvent à même de juger combien la disposition de l'ame, diversement modifiée par la crainte ou l'espérance, a secondairement conduit à la mort, ou rappelé à la vie le malade auquel il donnait les secours dont son art l'a rendu dépositaire? C'est principalement dans le traitement des maladies contagieuses, que cette influence est remarquable; et malheur alors au malade, si le sentiment de l'espérance ne brille pas sur le visage de son médecin, si ses paroles n'inspirent pas la confiance et ne portent point la consolation dans son ame affligée! Rivière n'a-t-il pas observé, au sujet de la peste de Leipsik, que la contagion ne passait d'un sujet à l'autre que par la peur? idée sans doute exa-

gérée, mais qui prouve les terribles effets de la crainte. C'est cette même idée, extraite du code de l'expérience, qui a déterminé plusieurs auteurs à écrire que le virus de la contagion pestilentielle semble perdre sa force, en proportion de la confiance et du courage. L'espérance alors ranime les forces que la pusillanimité affaiblit, et la marche de la maladie devient moins fâcheuse.

189. L'imagination alarmée, au contraire, produit des maux incalculables et même des désordres subits; l'idée d'incurabilité est funeste de sa nature. Ainsi le nom seul de peste suffit pour tarir les sources de la vie et précipiter dans le tombeau. C'est ainsi, qu'au rapport de Samoïlowitz, la petite vérole fit des ravages affreux en Sibérie, lorsqu'elle y fut apportée pour la première fois, par la raison que son début ayant été mortel, la triple idée du danger, de la nouveauté et de l'horreur s'empara exclusivement de l'ame des habitans de ces froides contrées. On connaît encore l'effet de la crainte, du chagrin. Ainsi on a vu chez un nègre, au troisième jour de l'éruption d'une petite vérole discrète et très-bénigne, lequel fut vivement affecté de la mort de son maître que l'on vint alors lui annoncer, la fièvre se rallumer avec violence et déterminer une nouvelle éruption confluente qui le fit périr peu de jours après (1).

190. Il est donc plus que prouvé que les

(1) Laroche. Analyse des fonctions du système nerveux, 7781, tom. I, p. 10.

passions de l'ame ont une bien grande influence sur notre organisation, qu'elles hâtent le développement des maladies, et que souvent elles les aggravent? Cette réflexion s'étend à la contagion en général, au moins à celle des maladies putrides, lesquelles produisent un effet universel sur le système. Le chagrin, la crainte, la terreur, toutes les affections de l'ame enfin appelées sédatives, facilitent donc puissamment l'action interne de la contagion, puisqu'elles ajoutent à une cause éminemment débilitante, un surcroit de faiblesse et d'anéantissement.

191. Mais ces passions facilitent-elles le premier et le second degré de la contagion? Le premier degré de la contagion paraît devoir en être puissamment aidé, puisque le propre des passions sédatives est d'amener l'atonie, le relâchement de la peau et de l'épiderme qui la recouvre. Elles facilitent donc ce premier degré? Quant au second ou à la progression du miasme dans le système lymphatique, nous maintenons que ces causes ne sont nullement propres à le favoriser directement; mais elles produisent cet effet secondairement, en apportant un trouble notable dans la transpiration, en déterminant un sentiment de tremblement dans toute la machine; sentiment très-propre à réveiller l'action du système, comme nous l'avons précédemment établi.

192. D'ailleurs, l'altération des forces n'est jamais universelle, à moins qu'elle ne soit chronique; et si une passion sédative agit

subitement, ou elle tue promptement en détruisant l'énergie du cerveau; ou, dans le cas contraire, elle commence toujours par déplacer les forces en rompant l'équilibre. Qui ne sait même qu'elles peuvent agir comme stimulantes, ainsi que l'observe M. de la Roche, soit par l'intervention de quelque sensation réfléchie, comme lorsqu'elles excitent la colère; soit d'une manière plus directe, comme quand elles produisent des palpitations ou des convulsions, etc. (1)? « Et quel » est, dit-il, le médecin qui n'a pas souvent ob» servé que plusieurs passions qui, dans leur » premier effet diminuent le mouvement, dif» férens penchans provenant de faiblesse et » de difficulté d'action, l'absence des impres» sions ordinaires, les évacuations et autres » causes de relâchement, le froid et les pou» voirs narcotiques, sont autant de causes » de mouvemens considérables dans le sys» tême animal (2) »?

Il est, en effet, dans l'ordre que le mouvement cessant dans une partie, reflue plus ou moins dans une autre; et le principe de l'action et de la réaction se trouve vrai en physique, en morale, en politique, en médecine. Ainsi dans le chagrin, passion affaiblissante, la sécrétion des larmes est augmentée; ainsi dans la terreur, les palpitations de cœur sont fréquentes, etc.; ainsi dans la crainte, on voit

(1) De Laroche. Analyse des fonctions du système nerveux, tom. II, p. 77.

(2) De Laroche. Analyse des fonct. du syst. nerveux, tom. 2, p. 66.

souvent les convulsions se développer à la suite d'une prostration totale de forces. L'épuisement du principe de la vie se lie donc originairement à un déplacement des forces, qui vient frapper diversement et sans ordre telle ou telle partie de notre organisation.

193. Les passions stimulantes, au contraire, produisent un effet tout opposé; elles raniment les forces, exaltent les mouvemens des diverses parties qui constituent notre organisation. Ce sont elles qui facilitent directement l'absorption; ce n'est qu'indirectement qu'elles peuvent servir à l'affaiblir. Aussi le médecin dissipe-t-il les œdèmes, les hydropisies avec le secours des toniques, des fortifians et de toutes les passions stimulantes.

13°. Conclusions relatives a l'absorption. Nous avons vu que toutes les causes débilitantes favorisent le premier degré de la contagion; que le deuxième n'est activé directement que par les causes de stimulation, et seulement indirectement par celles affaiblissantes; qu'enfin tout ce qui tend à diminuer le ressort de la vie, à user notre existence, concourt puissamment au troisième degré de la contagion, quand le miasme est de nature débilitante. Or, tel est celui qui se rattache à la contagion putride; mais comme jusqu'à ce moment on a embrassé l'opinion que la faiblesse seule favorise l'absorption cutanée, résumons les raisons qui nous ont servi à la modifier.

1°. Il ne faut pas confondre l'action de la contagion avec celle de l'absorption ;

2°. Il est hors des règles de l'analogie de vouloir attribuer un principe d'action différent à deux parties d'un même système qui ne varient que par la nature de leur position. En effet, leur organisation physique est parfaitement semblable, et n'a pas de vie propre distincte de la vie générale appartenante à ce même système, puisqu'elle ne reconnaît qu'une influence secondaire accessoire ;

3°. Il est avoué que le principe d'exécution de nos divers organes dépend du bon état actuel des forces appelées vitales ; idée qui s'applique directement à tout le système absorbant, comme à tout le système artériel, veineux, lymphatique, etc. ;

4°. Il est bien prouvé que l'inflammation est une cause qui facilite l'absorption quand son degré est modéré : or, l'inflammation est une cause stimulante. Voyez Sommering sur le système absorbant ;

5°. L'usage des stimulans ou une irritation imprévue survenue dans les vaisseaux lymphatiques, suffit quelquefois, dit Cruikshank, pour augmenter leur action. On emploie utilement alors les doux aromatiques, le camphre, quelquefois l'électricité. On favorise l'action de ce système par l'application du vin chaud, d'une dissolution de sel ammoniac, par une nourriture fortifiante, etc.

6°. On facilite la guérison des emphysèmes à la peau, on résout le sang extravasé, on fait disparaître les tumeurs, au moyen des

frictions, des topiques spiritueux, des onctions stimulantes, telles que le vin scillitique, l'emploi du mercure, etc. Les purgatifs en irritant, les émétiques en déterminant une secousse, ont aidé le systême absorbant à reprendre son jeu languissant. Le quinquina, sagement administré, a souvent produit le même effet, en l'associant aux doux apéritifs. Le mercure en frictions à la plante des pieds, a souvent ranimé l'absorption dans l'organe du foie, et détruit, comme par miracle, des engorgemens considérables de ce viscère. Or, tous ces médicamens sont toniques, fortifians, stimulans ;

7°. On absorbe mieux par la chaleur que par le froid, parce que la chaleur réveille l'action vitale, et que d'autre part elle est aussi un agent de dilatation ;

8°. Tous les stimulans font contracter les vaisseaux lymphatiques, et aident la progression des fluides. Voyez Haller;

9°. L'humidité de l'atmosphère, le froid, toutes les causes affaiblissantes, tendent à déterminer l'hydropisie en diminuant l'action du systême lymphatique : or, l'humidité affaiblit directement ;

10°. La faiblesse des forces amène la disposition aux infiltrations. La station chez les convalescens produit cet effet, et il tient plus à l'état du systême absorbant qu'à celui du systême exhalant. Or, on guérit cet état, et on remédie aux œdèmes extérieurs par l'exercice, les toniques, l'insolation, etc. ;

11°. Souvent un accès de colère a produit

la guérison de plusieurs maladies séreuses. En peut-on dire autant des passions sédatives ?

12°. De tout ceci il est bien évident que l'état de faiblesse ne saurait favoriser l'absorption cutanée qu'indirectement. Sans doute celle-ci est variable, inégale, mais son action fondamentale reconnaît pour appui la force vitale, et celle-ci ne saurait être niée directement sous le rapport de l'absorption cutanée.

IVe PARTIE.

De la Contagion considérée sous le rapport de la Pathologie.

194. EXAMINER quelles sont les causes de la prédisposition à la contagion; rechercher par voie de discussion, quelles maladies sont vraiment contagieuses; déterminer leurs différens modes de communication; expliquer, autant que possible, leur action sans s'écarter des faits connus, tels sont les objets qui forment le sujet des quatre chapitres dont se compose cette avant-dernière partie.

CHAPITRE PREMIER.

De la prédisposition aux maladies contagieuses.

ARTICLE PREMIER.

De la prédisposition proprement dite.

195. EN QUOI CONSISTE LA PRÉDISPOSITION. Indépendamment des causes de maladies que l'homme trouve en lui-même, on ne peut nier qu'il ne soit encore soumis à l'influence de plusieurs causes délétères externes dont les germes, pour échapper à nos regards, n'en sont ni moins réels ni moins meurtriers. Cependant, au milieu de ces périls divers qui l'environnent de toutes parts, l'homme trouve

en lui et dans la nature même de son organisation, une certaine force de résistance qui le fait souvent triompher de ses nombreux ennemis. Déjà même le germe de la contagion peut être introduit dans ses humeurs, et cependant la maladie ne pas se déclarer si ce principe trouve une force supérieure à la sienne. Tant que ce germe demeure stationnaire, qu'il ne s'assimile pas les humeurs saines, et qu'il n'irrite pas les solides d'une manière spécifique, la santé se maintient, et le jeu des sécrétions et des excrétions suffit souvent pour l'entière expulsion de la cause. Enfin, lors même que la maladie menace de faire explosion, on remarque souvent que la santé chancèle avant de tomber, et qu'il s'écoule un certain nombre de jours marqués par un mal-aise plus ou moins considérable, mais non par une maladie proprement caractérisée.

Cet état de notre organisation n'est pas, toutefois, sans exception; et la diversité des tempéramens établit entr'eux une telle relation, que certains individus paraissent affecter une tendance naturelle à certaines maladies. Ce sont alors des maladies de tempérament, et le tempérament y prédispose, en quelque sorte. La diversité des professions, des états, contribue encore à nous rendre plus susceptibles de telles ou telles impressions délétères. On peut donc encore considérer cette modification nouvelle de notre existence, comme une cause vraie prédisposante à certaines affections. Le climat, la saison, l'âge,

la nourriture, l'état de l'ame, produisent donc sur nos solides et sur nos fluides, une manière d'être spéciale, connue sous le nom de *prédisposition*.

196. PLUSIEURS CAUSES CONCOURENT A LA PRODUIRE. La contagion est, comme toute autre maladie, plus ou moins assujettie à l'état spécial de notre organisation. Il est des sujets qu'elle semble respecter, tandis qu'elle sévit avec fureur sur plusieurs autres. C'est ainsi que, dans la peste de Russie, on a vu un petit nombre de ceux que leur état retenait auprès des pestiférés, échapper entièrement au danger. On en peut dire autant des autres maladies contagieuses.

Ne sait-on pas, par expérience, que l'irritation vénérienne, chez plusieurs individus, est ordinairement ou légère, ou violente, mais le plus souvent d'une manière uniforme? Ignore-t-on que le virus scrophuleux retarde les progrès de l'inflammation vénérienne ? La syphillis, suite de l'infection, n'a-t-elle pas encore des progrès rapides, chez plusieurs individus, tandis que sa marche est lente chez beaucoup d'autres ? Et quand une fois cette maladie s'est développée, après avoir imprimé son mouvement à toute la machine animale, ne voit-on pas alors se déclarer des affections spéciales, qui ne reconnaissent pour cause que l'état propre au sujet, et non la maladie elle-même qui n'en est que la cause déterminante, la cause occasionnelle ?

197. PREUVES PAR LA NATURE DU SOL, DU CLIMAT, DU TEMPÉRAMENT, etc. Certains pays

pays prédisposent encore à des maladies déterminées. C'est ainsi qu'on voit la fièvre jaune endémique en Amérique et dans les Indes; le crétinisme dans les vallées des Alpes; les maladies de peau chez les peuples ictyophages; les maladies convulsives dans les pays chauds; le scorbut dans les contrées froides et humides; les écrouelles en Angleterre; la danse de S.-Gui, être l'apanage de l'enfance; la petite-vérole frapper cet âge plus particulièrement encore; le catharre attaquer la vieillesse.

C'est ainsi qu'une prédisposition à une maladie met l'individu dans le cas d'en être atteint, par des causes d'ailleurs fort légères. On a vu un courant d'air produire sur les yeux une faiblesse scrophuleuse, dit Hunter, avec un écoulement considérable; et la même cause engendrer souvent des tumeurs scrophuleuses dans les amygdales.

Ne sait-on pas bien que, dans les maladies générales, suites d'un virus introduit, la diathèse qui les accompagne est indépendante du vice local et ne peut être expliquée que par la prédisposition du sujet et la constitution atmosphérique? Aussi, voit-on, dans certaines années, la petite-vérole se revêtir d'un caractère de bénignité, et, dans quelques autres, avoir une marche meurtrière. Il est des dyssenteries légères en certaines saisons, pernicieuses en d'autres tems. La peste même ne saurait faire exception : il y en a de bénignes, dit Pugnet, et où la fièvre est légère; il y en a de fatales.

et d'épouvantables par leur énergie destructive (1).

198. La petite-vérole, même quand elle est inoculée, n'est pas toujours sans danger par son association avec quelques-unes des circonstances que nous venons de déduire. N'a-t-on pas vu les passions sédatives, telles que la crainte, rendre cette maladie mortelle en peu de jours? état à la vérité accidentel, qui n'attaque pas la bonté de l'inoculation en elle-même, mais qui prouve la nécessité d'entreprendre cette opération de bonne heure, et suppose d'ailleurs dans le médecin un juste discernement. Dans certains cas de maladie, n'est-il pas bien reconnu qu'un certain accroissement d'irritabilité nerveuse suffit pour en troubler la marche, et lui faire prendre une tournure fâcheuse? Et ne sait-on pas que plusieurs individus y sont, en quelque sorte, prédisposés? Ainsi le sexe, l'enfance et les sujets délicats y ont une disposition native originelle. On sait d'ailleurs que la petite-vérole est singuliérement modifiée par le fait seul de la dentition ou d'une affection vermineuse. Cette spécificité, en quelque sorte, du système nerveux, propre à imprimer à la maladie un caractère de malignité, un caractère ataxique, n'est pas la seule chose qui mérite notre considération. N'est-il pas encore reconnu aujourd'hui que les personnes disposées à l'inflammation sont les

(1) Pugnet. Mémoire sur l'Egypte, an X.

plus sujettes à avoir une petite-vérole de nature confluente, et que ce caractère se généralise, en quelque sorte, dans l'épidémie, si la constitution atmosphérique prédispose à l'inflammation ?

Pour completter le sujet qui nous occupe, nous pourrions encore prouver que la terreur, l'excès de température en plus ou en moins, l'intempérance et d'autres causes externes, contribuent encore à produire la petite vérole confluente, à donner plus de violence à la contagion, sans toutefois en changer la nature. Que de considérations vraiment grandes, et cependant difficiles à bien saisir, ne voyons-nous pas ici se présenter en foule, et compliquer le traitement si l'on veut le rendre rationel et non empyrique !

199. Observations sur l'emploi des Médicamens. L'emploi des médicamens demande, par cela même, beaucoup de prudence ; car leur action est variable en raison de la prédisposition de l'individu. C'est ainsi que le mercure, chez certains sujets, développe une irritabilité générale, en rendant la constitution plus susceptible d'impressions diverses. Il augmente la vîtesse du pouls, de même que sa dureté ; quelquefois même il semble prédisposer à la fièvre hectique, et rend le pouls petit et précipité ; il prive alors du somm il, de l'appétit, et donne au teint une couleur pâle et comme plombée, etc. Le grand art dans le traitement des maladies, paraît donc se réduire à en bien connaître la cause, le caractère, les circonstances ; il con-

siste encore à appaiser, autant que possible, toute irritation étrangère au développement de la cause et à la marche de la maladie, notre organisation n'étant pas susceptible de soutenir impunément l'impression de plusieurs actions spéciales, à moins que la somme des forces ne soit grande et le tempérament heureusement constitué. Tel paraissait être, en général, le but de traitement que se proposait Sydenham, en insistant sur les opiacés.

C'est peut-être parce que la nature humaine ne comporte pas, dans la marche des maladies, l'impression de plusieurs causes diverses, que l'on voit rarement deux maladies marcher ensemble, attaquer simultanément la même partie d'un organe. En associant à cette observation celle que plusieurs maladies contagieuses n'attaquent qu'une fois en la vie, au moins dans l'universalité de leurs symptômes, on pourra peut-être se rendre raison, jusqu'à un certain point, du fait rapporté par Orrhæus, dans sa description de la peste de Russie; et par le docteur Vallis, dans sa relation de la peste de Smyrne, savoir que ceux qui avaient été peu de tems auparavant attaqués de la petite vérole, étaient exempts de la peste.

200. Énumération des causes prédisposantes. Après avoir traité de la prédisposition, nous croyons qu'il convient de rappeler ici la série des principales causes prédisposantes aux contagions putrides, celles de toutes qu'il importe le plus d'éviter ou de dé-

truire, à cause du caractère aigu qui les accompagne; telles sont les suivantes :

1°. L'état relâchant de l'atmosphère; sa chaleur longtems prolongée.

2°. La nature humide du sol.

3°. Les habitations basses, mal-saines, peu aérées.

4°. L'entassement des malades dans un local étroit et fermé.

5°. Le séjour des villes fort peuplées, malpropres, où les hôpitaux sont multipliés, etc. Voyez ce qui a été établi précédemment.

6°. La fréquentation des grandes assemblées où l'air n'est pas renouvelé.

7°. Le tempérament nerveux, irritable, faible, et celui appelé humoral-bilieux.

8°. Le sexe féminin, l'enfance, à cause de la délicatesse qui les caractérise.

9°. La difficulté de l'excrétion cutanée appelée transpiration.

10°. La privation de l'exercice.

11°. L'abus des liqueurs spiritueuses, aromatiques, l'état d'ivresse.

12°. Les passions sédatives, ennui, chagrin, tristesse et autres affections concentrées.

13°. La privation totale du vin et de toute liqueur spiritueuse, d'une nourriture suffisante, la famine, la disette.

14°. Les excès nerveux, au moral comme au physique; l'abus de l'acte vénérien. Aussi Diemerbroeck a-t-il remarqué que dans les tems de peste, les nouveaux mariés en étaient plus facilement atteints que les autres. Les

grandes fatigues, les évacuations considérables.

15°. L'usage habituel d'une nourriture insalubre, du pain fait avec des farines avariées ou moisies.

16°. La malpropreté dans le vestiaire, le linge, les hardes, etc.

17°. L'usage excessif du bain chaud.

18°. La nourriture exclusivement tirée du règne animal, dont abuse souvent l'âge adulte.

201. Observations sur la nourriture animale. Telles sont les causes nombreuses qui prédisposent aux contagions putrides, et nous rendent fort susceptibles de les contracter ; mais rien n'y concourt peut-être plus efficacement que l'abus du régime animal. L'excès de cette nourriture, dit Cullen, augmente l'irritabilité du corps, et favorise la contagion : ce qui explique la disposition de l'âge adulte aux affections putrides. L'état du sang dans le scorbut, nous en offre la preuve. Le docteur Laugier, de Grenoble, observe que le sang des personnes d'un bon âge, plus animalisé, plus disposé à l'alkalescence, rendait leurs corps plus susceptibles de la contagion, selon la remarque de *Stalh*. En effet, cet excès d'animalisation ne tiendrait-il pas à la prépondérance de l'azote sur les autres élémens chimiques qui entrent dans notre organisation ?

202. On sait bien que ce principe caractérise le règne animal, comme le carbonne prédomine dans le règne végétal. Ce même

principe est encore une des parties constitutives de la fibre musculaire. Si on réunit ces faits à ceux consignés dans l'ouvrage du docteur Hallé (1), sur la digestion, ainsi qu'à l'observation de M. Spalding, qui déclare que lorsqu'il avait pris une nourriture animale ou des liqueurs fermentées, il consumait plus vîte l'air sous la cloche du plongeur, que quand il s'était nourri de végétaux, et qu'il n'avait bu que de l'eau : expérience qu'il a répétée plusieurs fois, et qui lui a toujours donné le même résultat (2) : il paraîtrait assez naturel d'en inférer que la nourriture animale et l'usage des boissons spiritueuses, tendent essentiellement à diminuer dans l'économie animale, l'oxigène, principe qui, comme nous le verrons plus bas, est un des plus grands anti-septiques connus. D'où il est pareillement permis d'entrevoir l'excès d'azote ou son accumulation par suite du régime gras, comme une cause essentiellement prédisposante de la contagion putride ; et peut-être une certaine combinaison de ce même gaz, comme un élément probable des maladies contagieuses putrides.

203. La nourriture végétale produirait-elle l'effet opposé, en ce que, d'une part, elle désoxigénerait moins nos humeurs, et que de l'autre, renfermant une moins grande quantité d'azote, elle tendrait à diminuer ce principe actuellement existant et répan-

(1) Essai de théorie sur l'animalisation et l'assimilation des alimens.

(2) Rollo. Traité du Diabete sucré, p. 89.

du dans notre économie? Cette théorie, toute incomplette qu'elle est sans doute, paraît conforme à l'observation journalière. Ne sait-on pas que le régime végétal, long-tems continué, a souvent suffi pour guérir des affections virulentes cutanées, contre lesquelles on avait inutilement dirigé toutes les batteries pharmaceutiques? Mais cette même nourriture tend aussi en quelque sorte à émacier le corps, en ne fournissant pas à la fibre musculaire une quantité suffisante de son principe constitutif. Et c'est encore ce que l'expérience semble confirmer; en effet, le régime gras donne de l'embonpoint, tandis que celui végétal fait maigrir. Mais cessons de nous étendre sur cet article, et n'oublions pas que les idées chimiques subissent de terribles épreuves, quand on veut en faire l'application aux êtres vivans.

Article II.

De la prédisposition, relativement à l'habitude.

204. Importance de l'habitude. Si plusieurs causes semblent en quelque sorte nous prédisposer aux maladies et même à la contagion, nous trouvons, indépendamment du principe de résistance dont notre organisation paraît être douée, une disposition telle que si nous avons été assez heureux pour vaincre le premier trouble, la première impression faite par la contagion, alors nous

nous y accoutumons en quelque sorte, et nous la bravons, pour ainsi dire, impunément. Or, cette manière d'être peut être appelée accoutumance, habitude. C'est par elle que la santé se soutient et se trouve fort souvent protégée contre les atteintes du dehors. Il faut en effet que le principe délétère ait assez de force pour rompre l'équilibre habituel qu'entretient le jeu des organes, afin que la maladie se déclare. Et si la constitution est telle qu'elle soit supérieure à ce premier mouvement de l'ennemi, à cette action première de la contagion, qu'il est fort important de considérer, et que nous avons appelée troisième degré de l'absorption, elle se conserve dans son état d'intégrité ; et tournant, en quelque sorte, en habitude cette impression inaccoutumée, elle dompte ainsi la maladie. Il n'est pas de medecin qui n'en ait fait la remarque, et sous ce rapport, l'organisation physique ne le cède pas à celle morale. Toutefois, il est aisé de sentir que ce principe n'a pas une latitude telle qu'il s'étende aux causes morbifiques dont la nature délétère agit spontanément, soit comme fermant dans les fluides, soit comme cause sédative sur le système nerveux, sur les forces appelées vitales.

205. Faits qui prouvent le pouvoir de l'habitude. L'on a souvent remarqué que les personnes employées à travailler les matières animales, qui préparent les boyaux, les colles, les cuirs, jouissent fort souvent d'une assez bonne santé, quoique baignées

dans une atmosphère éminemment putride et insalubre. C'est l'empire ou la loi de l'habitude qui nous explique ce fait, ainsi que la courageuse persévérance du médecin à se livrer au travail de la disseetion, quand une fois il a échappé au premier danger qui l'accompagne.

206. Personne ne doute encore que les vapeurs des métaux, et du cuivre en particulier, sont très-dangereuses; cependant l'empire de l'habitude est tellement puissant qu'on voit des ouvriers employés dans les fonderies vivre impunément au milieu de ces vapeurs nuisibles, dont l'effet est d'autant plus réel que leurs cheveux et l'habitude de leurs corps ont acquis une eouleur verdâtre. C'est par suite de cette loi propre à notre organisation, qu'on peut admettre comme vrai le fait historique de quelques hommes assez hardis pour se jouer du poison, tels que Mithridate, roi de Pont, dans l'Asie mineure.

207. De nos jours, ne sait-on pas que ceux qui vivent habituellement dans les prisons, gagnent moins facilement la eontagion qui y règne, que ceux qui n'y ont jamais demeuré? Et Lind ne remarque-t-il pas expressément que la fièvre jaune des Indes occidentales, si funeste aux étrangers, affecte assez rarement les habitans qui y sont nés. Il est encore d'observation que les maladies contagieuses sont en général plus bénignes dans les pays où elles règnent habituellement, que dans ceux où elles passent

accidentellement. Quels ravages n'a pas faits la peste dans les pays où elle a été apportée! Cependant cette cruelle maladie l'est beaucoup moins à Constantinople et dans l'Afrique : fait exact qui s'explique au moins en partie, par l'effet de l'habitude.

208. La diminution notable d'énergie du virus vénérien ne tiendrait-elle pas aussi en grande partie à la même cause, sans toutefois négliger celle qui se tire du traitement et du passage successif du virus dans des corps diversement organisés, et plus ou moins propres à favoriser son action? N'est-ce pas encore par la loi de l'habitude que l'on peut expliquer l'affaiblissement graduel des maladies générales épidémiques? Car toutes les maladies de cette famille sont en général, plus meurtrières et plus graves dans leur principe. Leur marche successive semble en quelque sorte les user.

209. Explication de plusieurs faits. Par une raison contraire, les étrangers éprouvent, dans les pays où ils ne sont pas acclimatés, des maladies plus ou moins funestes. En effet, tout est nouveau pour eux, tout leur fait des impressions extraordinaires ; l'air, la température, la boisson, la nourriture, le sol, etc. On sait que tel est souvent le sort réservé à ceux que le gouvernement envoie pour remédier aux maladies épidémiques contagieuses, quand ils les choisit parmi ceux qui sont étrangers au pays où la maladie s'est développée. Ainsi Smith fut gravement incommodé de la fièvre d'hôpital, en obéissant aux

ordres de son gouvernement, qui le chargea du soin de détruire la contagion qui faisait d'affreux ravages dans la prison de Winchester. Ainsi périt, victime de son zèle et de son dévouement, le docteur Sarrais, l'un des plus habiles médecins d'Espagne, en se rendant à Séville, pour en secourir les malheureux habitans. Contagié le jour même de son arrivée, il mourut le lendemain.

210. Mais s'il est des maladies que l'habitude du climat rend presque nulles, il en est d'autres aussi qui sont, en quelque sorte, une dépendance de ce même climat, du genre de nourriture propre à certains lieux, auxquelles l'habitation du sol fournit quelque chose de particulier ou de prédisposant. Ainsi s'explique le fait dont parlent Lind et Hallé, de François récemment arrivés en Italie, sur lesquels l'action du vent, appelé *Siroco*, était nulle, tandis que ceux qui y avaient passé un ou deux ans, en ressentaient fort bien l'accablante impression (§. 12).

211. On peut encore expliquer de même pourquoi fort souvent le germe de la contagion ne se développe chez des individus habitans du lieu où elle exerce ses ravages, que lorsqu'ils ont quitté le foyer d'infection. N'est-il pas vraisemblable de penser que le changement de climat, si propre à multiplier les sensations nouvelles, facilite le développement spécifique du principe contagieux, en partageant les forces de la vie, en éveillant l'action, en quelque sorte engourdie, du principe nerveux, en lui faisant

rompre la loi des habitudes, et celle de ses rapports accoutumés ?

Article III.

De la prédisposition aux maladies contagieuses par imitation.

212. Faits probatifs. Nous croyons devoir ne pas abandonner le chapitre de la prédisposition aux maladies contagieuses, sans dire quelque chose des causes prédisposantes à certaines maladies que l'imitation naturelle à l'homme a fait considérer comme contagieuses. L'histoire de la médecine est pleine de faits qui se rapportent tous à cette faculté singulière que nous avons d'imiter, laquelle a plus d'un point de contact avec celle connue sous le nom d'imagination.

213. Parmi les faits nombreux que l'on pourrait citer pour prouver combien peut être forte la pente naturelle de l'homme à imiter, rappelons-en un bien digne de fixer nos regards. A Strachebuge, près Aberdeen, en Ecosse, on voyait, dit Kau-Boerhaave (1), un vieillard petit, maigre, faible, qui était porté, dès la plus tendre jeunesse, sans qu'il le voulût, et même malgré lui, à imiter tout ce qu'il voyait faire. Il imitait exactement toutes les actions, tous les gestes, dont il était témoin ; il couvrait et découvrait sa tête, suivant qu'il le voyait faire, et tout cela dans

(1) Kau-Boerhaave. *Impetum faciens dictum Hyppocratis*, in-8°., 1745, p. 345.

le même moment et avec promptitude. Si on lui liait les mains pendant que quelqu'un gesticulait devant lui, il souffrait, et cherchait à se mettre en liberté. Il rapportait alors la douleur au cœur et à la tête. Aussi paraissait-il toujours en public les yeux bandés; et dans la société, il était obligé de tourner le dos à la compagnie.

214. Que de maladies convulsives épidémiques, dont le principe n'est autre que la pente naturelle de l'homme à tout imiter, et vers laquelle nous tendons tous plus ou moins, au physique comme au moral! L'effet en est d'autant plus rapide, qu'il se lie à une émotion vive de l'âme; car nous sommes peu portés à contrefaire ce qui nous paraît indifférent. L'imitation suppose une action forte imprimée à la faculté de sentir; et elle est d'autant plus facile, qu'elle s'exerce dans les circonstances les plus favorables, sous l'influence de dispositions propices. Elle suppose dans l'individu l'élément de la faiblesse nerveuse, une grande mobilité, une instabilité naturelle ou acquise. Aussi nous voyons que ceux qui y sont le plus exposés, appartiennent à la classe des êtres dont le moral est débile, l'imagination ardente, le jugement très-mobile, la réflexion légère, l'attachement irréfléchi dans le principe, inconstant dans le plus grand nombre des cas. Chez ces individus, la vie animale n'offre pas une juste répartition dans l'ensemble des facultés morales qui constituent le domaine de l'âme.

215. Quels individus y sont le plus

exposés? Cet état est l'apanage de la femme, de l'enfant, de l'adolescent, de l'habitant des pays chauds, de tout homme chez lequel l'abus des jouissances et des plaisirs a énervé le physique non moins que le moral. Tels sont ceux qui sont le plus disposés à céder à l'empire de l'imitation, comme étant le plus susceptibles de la vibratilité d'action, par suite d'une impression même légère. Chez eux, la présence d'esprit est nulle ou difficile à obtenir; les désirs sont vifs; la facilité dans l'exécution des mouvemens est, en général, très-prononcée; et la moindre contrariété les dispose presque instantanément au développement des mouvemens convulsifs. Il en est d'autres où l'action est plus lente à se développer, mais dans lesquels ce développement, une fois commencé, acquiert plus d'intensité et de persévérance. Les dispositions morales sont analogues, mais le physique y répond moins vivement : il a besoin d'une certaine agitation pour se mettre à l'unisson. Il est naturellement plus froid, plus engourdi. C'est une nuance particulière dans l'organisation; mais au fond elle subsiste la même.

216. Causes. Cette organisation générale de susceptibilité, cette prédisposition native à des impressions faciles et singulières, souvent bizarres, paraît reconnaître pour causes l'extrême ténuité des nerfs qui émanent du cerveau, ainsi que la délicatesse de leur tissu; et l'expérience a prouvé que toutes les causes atténuantes, énervantes du système nerveux, facilitent puissamment cette disposition aux

mouvemens désordonnés. Le système musculaire peut encore admettre d'autres causes que celles qui émanent directement de la faiblesse radicale du système nerveux, et l'on sait bien qu'un défaut de corrélation entre ces deux systêmes, une distribution inexacte des forces nerveuses, peut-être du fluide galvanique, une altération notable dans l'élément nutritif du système musculaire, concourent encore à cette irrégularité de mouvemens.

217. Application de ces principes à plusieurs maladies. C'est à l'ensemble de ces causes qu'il paraît naturel de rapporter les effets merveilleux du mesmérisme, et ceux non moins surprenans du somnambulisme magnétique, qui lui a succédé. Par elles s'expliquent les cures étonnantes du perkinisme et les convulsions épidémiques en plusieurs parties du globe, sur-tout dans le Danemarck. Elles servent encore à faire juger combien était rationnel le traitement du grand Boerhaave, médecin de l'hôpital de la ville de Harlem, qui, voyant qu'une épidémie convulsive gagnait rapidement les enfans de l'un et de l'autre sexes de cet hôpital, fit plonger un fer dans un brasier ardent, et intima l'ordre de l'appliquer sur le corps du premier individu qui se laisserait aller à ces mouvemens désordonnés. Il arrêta ainsi les progrès de cette contagion, en opposant à propos une émotion vive et forte, mais de nature sédative, c'est-à-dire la crainte, à une impression nerveuse et spasmodique.

On

On peut encore rapporter en partie à l'imitation le strabisme accidentel, certains tremblemens acquis, diverses espèces de tics, le tarentulisme, certaines convulsions extatiques, épidémiques, etc. Mais nous ne croyons pas devoir insister plus longtems sur cette matière.

CHAPITRE II.

Enumération des maladies contagieuses. Tableau synoptique de ces maladies.

218. Le tableau suivant des diverses maladies contagieuses devrait naturellement être placé à la fin du chapitre II de cette partie, puisqu'il en est en quelque sorte la conséquence: cependant nous avons jugé plus convenable de le faire précéder, afin de pouvoir établir dans ce même chapitre un ordre quelconque de travail, propre à rendre notre marche plus facile.

219. Nous avons pensé, 1°. que l'ordre à suivre devait être celui qui rompt le moins les analogies; 2°. qu'on devait avoir égard aux rapports dans lesquels ces maladies paraissent graduellement s'accroître en intensité. Ainsi la dernière, comme étant la plus meurtrière, doit se placer naturellement au sommet de l'échelle. Nous ne nous flattons pas d'avoir complettement atteint ce but; mais nous nous le sommes proposé. On y verra en quelque sorte la matière contagieuse s'affaiblir graduellement, et disparaître pour revêtir une forme plus volatile. Alors aussi la contagion

abandonne insensiblement son caractère chronique, pour prendre une marche aiguë et finalement très-meurtrière. On la voit, dans ce cas, susceptible d'être absorbée non-seulement par tous les pores de la peau, mais encore par la voie de la respiration, de la dégustation et de la déglutition. Son travail alors est en quelque sorte de dedans en dehors, tandis que dans la seconde et la troisième divisions, il paraît externe, et ne devient qu'accessoirement interne. Mais cessons de nous étendre davantage sur une nomenclature, sur un tableau, que nous ne présentons que pour être mieux entendus, pour mieux classer nos idées. Nous laisserions moins à désirer, si nous n'avions pas été, pour ainsi dire, abandonnés à nos propres forces, la contagion n'ayant point été jusqu'à ce moment traitée d'une manière spéciale.

TABLEAU synoptique des maladies contagieuses.

1ere. Famille.	Maladies contagieuses par *imitation*. Elles sont nerveuses et dépendent de l'organisation.	Mesmérisme. Somnambulisme. Perkinisme. Convulsions variées. Tarentulisme. Strabisme. Danse de Saint-Vite. (celle-ci peut être héréditaire), etc., etc.
2e. Famille.	Maladies contagieuses qui paraissent être *héréditaires*. Elles sont aussi toutes chroniques.	Phthysie pulmonaire. Scrophules-Rachitisme. Cancer. Maladie syphillitique. { I. Vérole générale. II. Yaw ou Pian. III. Mal de la baie S. Paul. IV. Siwin ou Sibbens. Dartres. Trichoma, ou Plique polonaise. Lèpre. Elephantiasis. Teigne.
3e. Famille.	Maladies contagieuses *non héréditaires* et *spécifiques*. Elles sont indépendantes de l'état de l'atmosphère.	Galle. Vaccine. Blénorrhagie ou Gonorrhée. Ulcère vénérien. (affection locale de la maladie syphillitique) Rage.
4e. Famille.	Maladies contagieuses, aiguës, fébriles, souvent epidémiques, ayant une marche périodique anomale Leur rapport véritable avec l'atmosphère est peu connu.	Variolette. Variole. Rougeole. Scarlatine. Coqueluche. Catharre.
5e. Famille.	Maladies contagieuses très-aiguës, reconnaissant pour cause la présence ou l'origine d'un miasme septique. Leur rapport avec l'atmosphère paraît mieux connu.	Fièvre putride accidentellement. L'espèce appelée *pestilentielle*, essentiellement. Fièvre des marais, au plus haut degré et accidentellement. Fièvre jaune — accidentellement. Péripneumonie maligne — accidentellement. Dyssenterie — accidentellement. Pustule maligne — essentiellement. Plomb — essentiellement d'après le docteur Hallé. Fièvre des hôpitaux, prisons, camps, etc. essentiellement. Fièvre pestilentielle — essentiellement. Elle rentre dans la précédente. Peste — essentiellement. Appendice sur le scorbut et l'érésypèle.

Section première.

Examen des maladies qui paraissent être contagieuses par imitation.

220. Les maladies qui paraissent devoir occuper nos premières recherches, sont sans doute celles appelées contagieuses par imitation. Mais nous observerons ici que ces maladies n'étant qu'incidentes au fond de notre travail, et leur discussion rentrant dans un ordre d'idées très-distinctes de celles qui se rapportent à la contagion, nous avons cru devoir les passer sous silence. Nous renvoyons en conséquence à ce que nous en avons dit précédemment (§. 212, etc.). Nous ne les avons même comprises dans notre tableau synoptique que pour le rendre en quelque sorte plus complet.

221. Ainsi, pour ne parler que des autres maladies contagieuses, la question qui consiste à déterminer quelles sont celles qui ont ce funeste privilège, et quelles sont celles qui ne le partagent pas, est aussi importante que difficile. La lecture des divers ouvrages prouve que parmi ceux qui s'en sont occupés, les uns guidés par le désir fort louable sans doute de diminuer la terreur qu'inspire le mot seul de contagion, ont cherché à restreindre le nombre des maladies contagieuses au-delà de la vérité; tandis que d'autres, peut-être trop crédules, ont pu incliner vers l'extrémité contraire.

222. Nous ne présumons point assez de

nos forces pour nous flatter d'avoir toujours tenu un juste milieu. Mais nous observerons qu'ayant désiré de nous mettre en garde contre tout ce qui s'éloigne des faits, nous nous sommes souvent bornés à noter sur chaque maladie ce que nous croyons avoir aperçu de plus vrai et de plus positif, et à ne faire qu'indiquer ce qui ne nous a pas paru suffisamment éclairci. Nous avons même sacrifié notre opinion personnelle dans la discussion, et nous avons cherché à ne déduire les conséquences que d'après les faits présentés.

Section II.

Examen des maladies qui paraissent être héréditaires ou contagieuses par voie de génération.

223. 1°. La Phthysie pulmonaire. On ne saurait se faire illusion sur la difficulté que présente la question relative à la contagion de cette maladie. En effet, combien d'espèces de phthysies reconnues par les plus habiles praticiens, au moins sous le rapport de la cause productrice ou déterminante! Il en est de vénériennes, de scorbutiques, d'écrouelleuses, etc.

224. Il y a peu de difficulté sur la question de savoir si la phthysie qui tient à un vice d'organisation, est héréditaire ou non. Soit que ce vice d'organisation tienne lui même à la présence d'un virus interne (ce qui est le plus fréquent), soit qu'il dépende d'une autre cause, tous les auteurs conviennent généra-

lement que cette espèce de phthysie est contagieuse par génération. En effet, on voit souvent la constitution des enfans affecter une manière d'être fort ressemblante à celle de ceux qui leur ont donné naissance. Or, comme ce genre de phthysie dépend du défaut de rapport entre le développement des poumons et celui de la cavité torachique qui en forme les limites ou les parois, on conçoit parfaitement comment un enfant peut recueillir de son père ou de sa mère ce funeste héritage. On peut donc, avec la plupart des auteurs et des praticiens, admettre une phthysie héréditaire par disposition organique.

225. La matière devient plus difficile à traiter lorsqu'on demande si les autres espèces de phthysie sont contagieuses par un contact fréquent ou par l'inhalation habituelle des miasmes qu'exhale l'organe respiratoire malade. Avant que d'aller plus loin et de citer des faits, nous ferons d'abord remarquer que l'on convient assez généralement que la phthysie pulmonaire n'est contagieuse que quand elle est parvenue à son troisième degré.

Cullen déclare qu'il n'ose pas assurer que cette maladie n'est jamais contagieuse ; mais il ajoute que sur plusieurs centaines d'exemples, il y en a eu à peine un où la phthysie ait pu lui paraître produite par la contagion ; mais qu'il est possible que dans les climats plus chauds les effets de la contagion soient plus aisés à reconnaître. D'ailleurs, il dit avoir vu des personnes riches affectées de phthysie portée au dernier degré, qui ont eu, pendant

plusieurs mois des nourrices saines sans leur avoir communiqué la maladie. De plus, ajoute-t-il encore, l'antiquité n'a point regardé la phthysie comme contagieuse.

226. Cependant, on peut citer quelques faits tendans à prouver que la phthysie est quelquefois contagieuse. La bibliothèque de M. Planque fournit celui de la femme d'un sénateur, morte phthysique du poumon, pour avoir porté un vêtement dont avait fait usage la première femme de ce sénateur, laquelle étoit morte de cette maladie. Mais ce fait, peu circonstancié, extrait d'un recueil où tout n'est pas vérité, ne nous paraît pas commander la confiance.

En voici un mieux détaillé, il est vrai, mais qui paraît bien surprenant; c'est d'ailleurs le seul exact dans ses circonstances, que nos recherches nous aient fait connaître. Il a pour garant le témoignage de M. Lazuriaga, médecin de Bilbao, en Espagne. L'observation en est consignée dans la Bibliothèque Salutaire, t. 3, p. 236. Une religieuse mourut dans un couvent de cette ville, avec tous les symptômes de la phthysie au dernier degré. On brûla tous les meubles de sa chambre, on blanchit les murs, etc. Bientôt après, la chambre, qui était dans une belle exposition, fut choisie et habitée par une autre religieuse très-saine et d'une excellente constitution. Deux mois après elle commença à maigrir; le dépérissement alla en augmentant; la poitrine fut attaquée; la toux devint de plus en plus incommode; enfin, elle passa par tous

les degrés de la phthysie, à laquelle elle succomba vers le huitième mois, à compter de son séjour dans la nouvelle chambre. Après sa mort, on prit les mêmes précautions. On crut que ce second évènement tenait à un vice héréditaire, et l'on permit encore à une toisième religieuse d'habiter la cellule vacante. Cette dernière fut encore la victime de la phthysie durant le cours de l'année. On ne douta plus alors qu'il n'y eut dans la cellule un germe de contagion ; on fit de nouvelles recherches ; et enfin on s'aperçut qu'on n'avait ni changé ni nettoyé le cordon qui servait à ouvrir la porte pendant que la religieuse était au lit, lequel avait été successivement imprégné de la sueur des mains des malades, ou d'autres émanations malfaisantes. On ôta ce cordon ; on réitéra les autres précautions d'usage, et depuis environ cinq ans il y a une quatrième religieuse très-saine et très-bien portante qui habite cette même cellule.

227. Nous ne devons pas laisser ignorer qu'un de nos estimables amis, et notre collègue, le fils du docteur Geoffroy qui a pratiqué, à Paris, avec succès, pendant près de cinquante ans, nous a assuré que son père ne doutait pas que la phthysie fût contagieuse, quoique cela arrivât assez rarement. (1). Enfin, le docteur Foderé s'exprime ainsi : « Peut-» être la phthysie, dans son dernier degré, » n'est-elle pas exempte de contagion : du

(1) Voyez dissertations sur l'emploi des exutoires dans les maladies du poumon, par R. Geoffroy, p. 4, en note. — année 10. 1802.

» moins, j'ai cru en apercevoir une fois les » effets sur moi-même. Mais je ne suis pas encore assez assuré de ne m'être pas trompé, » pour pouvoir lui assigner une place parmi » les maladies contagieuses (1) ». C'est aussi l'opinion de M. Cruikshank. (*Voyez* §. 115).

228. Le docteur Portal, qui s'est spécialement livré à des recherches sur ce sujet, nous apprend, dans un de ses mémoires, qu'en Languedoc, pays chaud, on est dans l'usage de brûler les hardes des personnes mortes phthysiques du poumon. Qu'en Espagne et en Portugal, les médecins, qui traitent ces sortes de maladies, sont obligés de faire leur déclaration devant le magistrat de sûreté, quand la maladie a atteint son troisième ou dernier degré. Il en est de même, ajoute-t-il, en Italie, où les médecins du premier ordre regardent la phthysie comme contagieuse; et chacun sait que Valsava et Morgagni, son illustre disciple, ont craint, par cette raison, d'ouvrir les corps des personnes mortes phthysiques.

Mais le cit. Portal observe aussi :

1°. Que lui-même a fait souvent de pareilles ouvertures de cadavres à Montpellier, et même pendant les plus fortes chaleurs.

2°. Que ses élèves en font journellement chaque année, et en grand nombre, sans qu'il en résulte aucun accident.

3°. Que les faits qui tendent à prouver que la phthysie est contagieuse par contact

(1) Foderé. Médec. légale, t. II, p. 365.

et par co-habitation, peuvent s'expliquer naturellement par la disposition organique et par le vice de l'hérédité, puisque le développement de cette maladie, dans les enfans d'une même famille, ne suit pas une marche identique pour le tems, rien n'étant plus ordinaire que de voir des personnes qui périssent phthysiques dans un âge avancé, lesquelles cependant ont perdu leurs parens dès leur plus tendre jeunesse, quoique le terme de l'explosion se fixe communément entre 28 et 32 ans.

4°. Qu'il est rare de voir les médecins et les gardes-malades contracter cette maladie, si tant est qu'il y en ait des exemples, ce qui cependant devrait arriver fréquemment.

5°. Qu'il a vu des gardes-malades exprimer avec leurs mains des chemises que des phthysiques avaient mouillées de leur sueur, sans qu'aucune d'elles contractât la maladie.

6°. Qu'il a vu un homme veuf de deux femmes phthysiques, lequel est mort quinze ans après d'une maladie très-différente, d'une hydropisie du bas-ventre.

229. En réfléchissant sur la nature de cette discussion, on voit qu'il est assez difficile de prendre un parti, puisque les faits et les opinions sont contradictoires. Cependant, nous ne dissimulons pas que celle des docteurs Portal et Cullen paraît la plus probable, par la raison que les faits opposés sont peu nombreux et contredits par d'autres, qui paraissent plus véridiques et plus conformes à l'ex-

périence journalière, parce que ces opinions opposées, pour être respectables, sont dénuées de preuves positives; enfin, parce que la prédisposition à la phthysie suffit pour se rendre un compte satisfaisant de ces mêmes opinions.

Nous croyons donc exact l'énoncé des conclusions suivantes :

1°. La phthysie ne paraît pas être une maladie essentiellement contagieuse par contact ou par inhalation, au moins dans l'état actuel de nos connaissances.

2°. Elle ne l'est pas dans les climats froids et tempérés.

3°. Sa contagion, dans les pays chauds, est douteuse.

4°. Les vapeurs, les exhalaisons des phthysiques sont une source d'infection, mais non de contagion spécifique. Elles peuvent rendre malade; mais il est très-invraisemblable qu'elles puissent déterminer directement une véritable phthysie.

Telles sont les conséquences qui paraissent se déduire des faits ci-dessus relatés; avouons cependant qu'elles ne sont pas entièrement satisfaisantes, surtout si l'on considère que la phthysie, dans son 3ᵉ période, attaque la membrane muqueuse qui revêt les bronches. Or, il n'est pas sans probabilité, que le principe contagieux réside quelquefois dans ce genre de membrane. Mais dans ce cas, l'inoculation de la matière virulente, ou son application sur la membrane muqueuse du nez de l'arrière-bouche paraît nécessaire

et la simple volatilisation des miasmes sera probablement jugée insuffisante.

Au reste, les auteurs qui admettent la contagion de la phthysie, n'attribuent ce funeste privilège qu'à celle désignée sous le nom de *phthysie ulcéreuse*, lorsque la fièvre hectique est déjà bien formée, et qu'elle a atteint son dernier degré.

230. 2°. Des scrophules ou Ecrouelles. La Carynthie, la Syrie, les Alpes et plusieurs autres pays de montagnes, paraissent être la patrie des écrouelles. Elles sont encore communes en Angleterre et en Irlande. On les retrouve aussi en France, principalement parmi les habitans qui occupent les vallées humides, situées dans les gorges resserrées des montagnes. Sous ce rapport, cette affection paraît endémique en certains pays; et leur cause originaire doit en être recherchée dans la disposition particulière du site, dans la nature des eaux, et dans le genre de nourriture dont les habitans font usage.

231. Le virus scrophuleux est généralement regardé comme héréditaire, et se trouve associé à une disposition organique très-remarquable, dont la plupart des auteurs ont fait l'énumération, et dont on trouvera le développement dans leurs ouvrages. L'engorgement plus ou moins précoce du système lymphatique des glandes maxillaires et cervicales, la tuméfaction de la lèvre supérieure, l'écartement des ailes du nez, la blancheur du teint, la disposition à des ophtalmies rebelles, le gonflement de plusieurs articu-

lations, etc., sont autant de manières d'être du système des solides, qu'on rapporte au caractère pathognomonique de cette affection.

Sur le fait de l'hérédité de cette maladie, voici comment s'en exprime le docteur Cullen (1) : « Les écrouelles sont communément » et très-généralement une maladie héréditaire. Elle peut quelquefois se manifester » chez d'autres enfans que ceux dont les parens ont été affectés d'écrouelles dans quelque période de leur vie, mais cela est rare. » Je ne puis assurer si cette maladie peut » ne pas se déclarer chez les enfans de ceux » qui sont écrouelleux, et paraître ensuite » chez les descendans de la seconde génération. Je pense cependant que cela est » fréquemment arrivé. Il me paraît qu'elle » tire plus souvent son origine du père que » de la mère ; mais je ne suis pas certain que cela soit dû à ce qu'il y a plus » d'hommes scrophuleux mariés, que de » femmes ».

Ce même auteur a encore remarqué, que parmi les enfans nés de parens, dont l'un est scrophuleux et l'autre ne l'est pas, la maladie se développe communément chez ceux dont la constitution ressemble le plus à celle du parent scrophuleux. Il a également observé que les parens qui n'étaient pas actuellement attaqués d'écrouelles, et qui cependant engendraient des enfans écrouelleux, laissaient apercevoir dans l'habitude et la constitution

(1) Cullen, Elém. de médec, t. II.

de leurs corps une disposition à cette maladie.

Le fait de l'hérédité des scrophules semble être confirmé, au moins indirectement, par le témoignage du savant professeur le cit. Pinel; car il a publié, dans un ouvrage périodique, la description du squelette d'un fœtus rachitique; or, le rachitisme tient souvent à cette cause, nous voulons dire à la présence du virus écrouelleux.

232. La disposition particulière des solides se manifeste telle que nous l'avons déjà dit, avant même que la maladie se soit déjà déclarée. C'est alors que se développe une affection locale dans tel ou tel ordre de glandes, à laquelle s'associe un état délétère du fluide lymphatique. La lymphe acquiert alors une propriété décidément âcre, putride et quelquefois très-corrosive. Est-ce un germe que le travail organique actuelle développe? Est-ce un ferment qui agit chymiquement sur les humeurs? Quoi qu'il en soit de la cause matérielle, le fait n'en existe pas moins, et l'âcreté de ce virus est telle en certaines circonstances, qu'on a vu des ulcères scrophuleux devenir rongeans, phagédéniques et même cancéreux.

233. Dans cet état de chose, on peut demander si la maladie est contagieuse par contact ou par inoculation. Il y a assez d'accord dans les auteurs, pour ne point regarder comme contagieuse la matière qui sort d'un ulcère scrophuleux bénin, et Cullen déclare avoir souvent vu des enfans sains se

trouver fréquemment, et même vivre intimement avec des scophuleux, sans en être infectés (1). La bibliothèque germanique (2) nous offre encore un fait à l'appui de cette assertion. Kortum, dit-elle, persuadé que le pus fourni par des ulcères scropuleux de nature *bénigne*, ne porte point avec lui de contagion, en a frotté le col d'un enfant, sain; il a même inoculé cette matière à un autre enfant, par une petite plaie faite derrière et au-dessus de l'apophyse mastoïde, sans que dans l'un et l'autre cas, il en résultât aucune apparence d'infection.

Mais en serait-il de même si l'on répétait ces expériences avec le pus d'un sujet chez qui la maladie serait parvenue à un haut degré de malignité ? C'est sur quoi l'expérience ne prononce pas, et c'est une question à l'égard de laquelle les auteurs sont partagés. Sommering, Villars, opinent pour la contagion; d'autres auteurs sont d'un avis contraire.

234. D'après l'exposé de ces faits, nous concluons. 1°. Que les scrophules sont une maladie héréditaire; 2°. que cette maladie n'est pas contagieuse, par le simple contact, ni même par l'absorption pulmonaire; 3°. que le pus des ulcères scrophuleux bénins ne paraît pas être contagieux par inoculation; 4°. que les faits manquent pour résoudre la question, dans les cas où l'inoculation serait

(1) Cullen. Elém. de médec., t. II.
(2) Tome V, brumaire an 9, p. 120.

tentée avec le virus d'ulcères scrophuleux malin ; 3°. qu'il y aurait certainement une grande témérité à faire de pareils expériences, sur-tout à l'égard de jeunes enfans, puisqu'une fausse infection pourrait en être le résultat.

235. Le rachitis. Nous croyons que l'on doit moins le considérer comme une maladie primitive que comme une affection accidentelle. Le docteur Portal en admet une espèce, qu'il dit occasionnée par la castration. Or, assurément cette espèce n'est point contagieuse par contact. Le rachitis, dit encore le docteur Pinel, n'est point une maladie primitive, mais seulement une affection symptomatique de quelqu'autre maladie, telle que les écrouelles, la vérole, le scorbut (1). C'est aussi l'opinion de Boerhaave et du citoyen Portal. La question de l'hérédité de cette maladie serait la seule qui pût nous fixer. Sous ce dernier point de vue, cette question se subdivise selon la nature de la cause. Il paraît que cette maladie sera héréditaire toutes les fois qu'elle dépendra d'un virus, ou d'une disposition des solides, dont la transmission peut avoir lieu par génération.

236. Cancer. On distingue deux degrés dans cette maladie, 1°. le cancer occulte ou le squirre ; 2°. le cancer ulcéré. Dans le premier dégré, l'action de la maladie est sourde et prédispose en quelque sorte la

(1) Pinel. Nosographie, t. II, p. 265.

partie

partie à l'explosion terrible qu'elle doit bientôt effectuer. Dans ce premier période, les divers auteurs n'ont tous qu'une voix pour refuser à cette affection le caractère contagieux, au moins par contact. En effet, ou le virus cancéreux spécifique n'est point encore formé; ou s'il l'est déjà, il n'est point apparent, et il demeure caché dans une partie isolée du système; peut-être même est-il généralement répandu dans les humeurs, mais d'une manière inactive. Ce serait donc tout au plus par voie de génération que la disposition cancéreuse pourrait être communiquée à l'individu auquel cet acte donnerait la naissance, en supposant que cette disposition consistât dans une organisation seulement vicieuse des solides, ou dans une altération spécifique des fluides. Ainsi donc, on peut admettre cette proposition: l'affection cancéreuse n'est point *dans son premier degré, communicable d'un individu malade à un individu sain.*

237. Quant au cancer ouvert, au cancer *ulcéré*, il présente à cette seconde époque un virus *sui generis*, un virus spécial, d'une odeur aigre, putride, infecte, et doué d'une propriété corrosive très-prononcée. On demande si, dans cet état, l'affection cancéreuse est contagieuse? Il faut avouer que les circonstances les plus fortes semblent se réunir pour l'affirmative. 1°. Présence d'un virus spécifique; 2°. propriété délétère; 3°. odeur de pourriture; 4°. mode d'action constant et semblable dans les diverses parties où

il étend ses ravages ; 5°. absorption de ce même virus dans le système qu'il infecte, et dont il détruit le principe de la vie. Cependant on ne saurait positivement affirmer que même dans ce cas, le virus cancéreux est capable de produire une maladie parfaitement similaire dans l'individu sain qui serait soumis à son influence. On sent bien qu'à cet égard on doit manquer d'expériences directes. Quelques observations cependant pourront un peu éclaircir la question.

M. *Delaroche* (1) déclare que le virus cancéreux peut parvenir à une âcreté prodigieuse qui le rend capable alors d'enflammer une peau saine sur laquelle il serait appliqué. Le docteur *Haller* (2) nous apprend encore qu'une personne saine, après avoir goûté de la matière ichoreuse d'un ulcère chancreux, fut attaquée d'une maladie dont elle mourut. Il cite aussi le fait d'un autre individu chez lequel l'odeur seule d'un cancer ouvert avait produit le même effet. Enfin Swédiaur admet des blénorrhagies occasionnées par cette même cause.

238. Mais la matière cancéreuse ainsi introduite, aurait-elle pu produire une affection du même genre, si son action avait été moins aiguë? C'est ce que l'on ne peut rigoureusement déterminer. Il paraît au contraire par les faits que nous venons de citer, qu'elle a agi à la manière d'un poison violent et ac-

(1) Analyse des fonct. du syst. nerveux, t. I.
(2) Physiolog., l. V, sect. 2, §. 29.

tif. Ce qui nous mène à conclure pour une fausse infection, mais capable de produire un effet meurtrier. Et il est plus que probable que ce virus, pour agir chroniquement, suppose une disposition particulière dans l'individu, un travail spécial dans une partie déterminée du système lymphatique.

On peut donc inférer de ce qui vient d'être dit, 1°. que le cancer ouvert est capable de produire une fausse infection, mais de nature très-dangereuse chez l'individu avec la peau duquel on met ce virus en contact, principalement s'il est appliqué à la peau dénudée d'épiderme, ou sur une membrane muqueuse; 2°. qu'il est peu probable que la vapeur seule qui se dégage des parties cancéreures puisse produire un effet semblable, puisque l'on voit journellement les praticiens qui pansent ces sortes de plaies, n'éprouver aucun accident notable pour leur santé; 3°. qu'il serait néanmoins très-dangereux d'accumuler plusieurs de ces malades au centre d'un hospice, l'expérience journalière démontrant que les exhalaisons d'un membre gangréné occasionnent une syncope, et même une maladie dangereuse à une personne que la fétidité des cadavres putréfiés n'affecte pas sensiblement.

239. Le cancer paraît encore devoir être considéré comme le résultat d'une disposition antérieure, mise en action par une cause déterminante, laquelle est le plus ordinairement un coup, une chûte, etc. Car combien d'individus reçoivent des coups au

sein, sans que les glandes qui tapissent cet organe deviennent cancéreuses ! Combien d'affections vénériennes marchent simples et sans complication, tandis qu'il en est d'autres qui se revêtent quelquefois du caractère cancéreux ! Pourquoi cet épiphénomène chez tel individu, et point chez tel autre? Et comment expliquer ces contrastes, si l'on n'admet point une prédisposition dans le système des fluides, et principalement dans le système lymphatique ?

Tout porte donc à croire que la prédisposition au cancer tient à une maladie virulente de la lymphe, à un état encore peu connu du système lymphatique, lequel peut être communiqué au fœtus par voie de génération (§. 268). Mais quelle que soit la nature propre de la disposition prédominante, il paraît assez généralement avoué que cette maladie est héréditaire; car il n'y a rien de plus commun que de voir des femmes attaquées d'un cancer au sein ou à la matrice, dont les mères avaient éprouvé le même sort, et ainsi successivement (1).

Cependant, s'il était permis d'offrir une hypothèse, une opinion peut-être vraisemblable, nous terminerions cet article, en disant, avec les docteurs Pinel et Villars, que le squirre et le cancer appartiennent au virus scrophuleux, et qu'ils n'en sont probablement qu'une modification. Ainsi, ce virus entre-t-il en action dans les glandes du mésentère? Il y

(1) Fodéré. Médec. légale, t. III.

produit le carreau. Agit-il sur celles du poumon? Il y détermine une phthysie, appelée *écrouelleuse* Se porte-t-il sur d'autres parties glanduleuses du système lymphatique? Il pourra y déterminer la prédisposition cancéreuse.

240. 4°. Maladie syphillitique. (I. Vérole.) En proposant la question de savoir si la vérole est contagieuse, on sent bien qu'il ne s'agit pas ici de l'affection locale, mais de la maladie générale: or, il s'en faut encore de beaucoup que tout ici soit clair et facile à déterminer.

241. Le docteur Bosquillon nous apprend, d'après Sébastien Aquilanus, Pierre Pintor, Sanchez et Fracastor, que la vérole, dans son origine, paraissait être réellement épidemique et pestilentielle, d'après la manière dont elle s'est manifestée en 1493 et 1494, sa marche aiguë n'ayant guère changé que quarante ans après, époque où elle abandonna ce premier caractère, pour devenir chronique. Il penche à croire que cette maladie n'est point héréditaire. Le célèbre *Hunter* est du même avis, et il se fonde sur ce que les effets locaux qui résultent de la vérole générale, ne se ressentent point de la cause première qui les a fait naître, puisqu'ils sont tous d'une seule et même espèce, c'est-à-dire des ulcères, parce qu'enfin si quelqu'autre cause produit ulcération dans une partie saine, cet ulcère n'est pas vénérien, et sa matière n'est nullement vénéneuse (1).

(1) Hunter. Traité des malad. vener., p. 44.

242. Cependant, malgré cette théorie, qui appartient à un savant distingué, les faits et l'expérience semblent déposer en faveur de l'infection héréditaire. Le docteur Swédiaur rapporte, dans son ouvrage sur les maladies vénériennes, au traitement desquelles il se livre spécialement, des faits qui prouvent que cette maladie se propage des pères aux enfans, lors même que les parties de la génération des parens n'en offrent aucun symptôme visible. Un dragon de la garde du roi d'Angleterre, qui cohabitait avec sa femme, laquelle n'avait jamais eu aucun mal syphilitique, tandis que lui-même était attaqué d'un ulcère vénérien à la gorge, engendra un enfant, qui eut un pareil ulcère au même endroit quelques semaines après sa naissance. Un second fait est celui d'une famille régnante en Europe, dont tous les enfans sont nés avec le germe vérolique. Il observe qu'aucun de ces enfans n'a survécu, jusqu'à ce qu'on se décida à la fin à administrer le mercure à une ânesse qui fournissait le lait pour la nourriture du dernier né (1).

243. Il n'est pas rare aujourd'hui de voir des enfans qui, pour avoir été engendrés par un père ou par une mère affligés de cette désastreuse maladie, présentent une longue série d'affections chroniques, telles que fleurs blanches de mauvais caractère, maladies de peau, etc. On voit très-souvent aussi à l'hos-

(1) Swediaur. Traité des malad. vénér., 4e. édit., t. II, p. 90 et 91.

pice des vénériens, à Paris, des enfans de quinze à dix-huit mois, dont les parties génitales sont atteintes d'un écoulement plus ou moins virulent, auxquels on administre avec succès le mercure sous forme saline.

Le cit. *Ribbes*, chirurgien aux Invalides, nous a communiqué le fait de trois enfans sur cinq de la même famille; savoir, le second, le quatrième et le cinquième, tous trois *filles*, qui étaient ainsi infectées héréditairement. Un écoulement virulent verdâtre se déclara chez la première vers l'âge de huit ans. Ses deux sœurs l'éprouvèrent également, l'une étant âgée de quatre ans, et l'autre de trois. Cependant le père, antérieurement affecté de la gonorrhée, avait les organes de la génération sains, au moins en apparence, lors de la conception et jusqu'à la naissance des deux derniers enfans; il n'avait alors aucun écoulement; d'ailleurs, point de chancres ni d'ulcères en aucune partie du corps. Il est encore utile d'observer, relativement à cet écoulement, qu'il n'eut lieu chez lui que deux mois après la conception de sa fille aînée, maintenant âgée de dix ans. Dans l'intervalle de la naissance du premier enfant à la conception du second, il avait subi un traitement mercuriel par frictions, et se croyait parfaitement guéri. (Cet homme d'ailleurs passait pour mener une conduite peu régulière.) Nous avons vérifié les faits, d'après l'invitation du cit. *Ribbes* lui-même. La fille aînée avait encore cet écoulement à l'époque du 11 messidor an 10. Elle éprouvait de plus des dou-

leurs ostéocopes générales, indépendamment d'un ulcère commençant aux organes de la génération. La nature a achevé chez les deux autres la cure d'un traitement longtems continué, sous les auspices du mercure, à l'intérieur, et des lotions et injections adoucissantes à l'extérieur.

244. *Swédiaur* rapporte encore très en détail le fait de deux jeunes demoiselles, âgées l'une de dix ans, et l'autre de douze, qui furent infectées, pour avoir couché avec une servante attaquée de dartres et d'ulcères syphillitiques. Elle portait même à la racine de ses cheveux le signe le moins équivoque, celui qu'on appelle *corona Veneris*. On traita ces enfans avec le mercure, et ils guérirent en quelques semaines.

245. Le docteur Fodéré (1), et avec lui plusieurs praticiens, déclarent avoir vu nombre d'enfans nés de parens qui avaient été infectés et jamais complettement guéris, être accablés de diverses infirmités, dont le siège était dans le système lymphatique.

Enfin, ne sait-on pas qu'il arrive tous les jours qu'une nourrice peut prendre la vérole de son nourrisson, si celui-ci en est infecté, et réciproquement si l'enfant prend le lait d'une nourrice vérolée. Les gens de l'art sont exposés au même danger, si, ayant aux mains ou aux doigts quelque coupure ou solution de l'épiderme, ils aident, dans l'accouchement, une femme, dont les parties de la gé-

(1) Fodéré. Médec. légale, t. III.

nération sont affectées d'un ulcère vénérien. *Simon*, chirurgien, eut la maladie vénérienne, pour avoir accouché une femme qui avait un ulcère syphillitique. Madame de *la Marche*, sage-femme, eut aussi, par une cause semblable, un ulcère à l'un de ses doigts, qui fut difficile à guérir (1). Nous observerons encore que, dans ce même cas, l'enfant qui vient à sortir du sein de sa mère, fût-il d'ailleurs sain, peut contracter la maladie au passage.

246. De tout ce que nous venons d'exposer, il paraît qu'on est fondé à conclure :

1°. Que la vérole peut être transmise par génération, mais avec un caractère dégénéré (ce qui constitue alors une fausse infection), lorsque le père ou la mère, ou tous les deux, étant infectés intérieurement du virus syphillitique, leurs parties génitales paraissent saines ;

2°. Qu'un enfant peut naître infecté d'une vérole véritable et bien caractérisée, s'il a été engendré par des père ou mère, ayant dans le moment de l'acte vénérien, des ulcères syphillitiques aux parties de la génération ; ou si, ayant été conçu sain, le passage de sa mère est infecté à l'époque de l'accouchement ;

3°. Que la maladie paraît n'être contagieuse par contact que lorsqu'elle a produit une ulcération actuelle ; et que dans ce cas

(1) Encyclop. méthod., édit. *in-fol.*, au mot *Contagion*.

même, elle suppose le plus ordinairement dans le sujet sain une plaie, une dénudation de l'épiderme, ou tout au moins une peau très-fine, très-délicate, apanage du jeune âge ;

4°. Que généralement parlant, un individu atteint de la vérole ne peut en infecter un autre par l'acte vénérien, qu'autant que les parties de la génération en sont actuellement et extérieurement affectées.

247. 4°. MALADIE SYPHILLITIQUE (II. YAW ou PIAN). L'*yaw* ou *pian*, maladie endémique en Guinée, selon *Cullen*, est une maladie contagieuse. Telle est aussi l'opinion du docteur *Pinel*, et celle de *Swediaur* qui a consacré à l'exposition de cette maladie le chapitre XV de la 4e. édition de son ouvrage sur les maladies vénériennes. Cet auteur trouve beaucoup de ressemblance entre les symptômes de cette affection, et ceux qu'offrait la vérole en Europe quand elle commença à paraître. On sait qu'alors elle déterminait des excroissances verruqueuses sur la peau, principalement sur celle du visage, et que cette éruption était accompagnée d'exulcération ichoreuse et fétide ; symptômes que présente aussi le *yaw* ou *pian*. Il observe que cette maladie se communique très-aisément par le contact avec une personne qui en est infectée, et souvent aussi par une espèce de mouche qui s'attachant sur le visage du malade, en suce le poison, et se posant bientôt après sur le visage d'un homme sain, lui

inocule ainsi le virus. Le même auteur ajoute : « nous ne savons pas bien sûrement » si le *yaw* se gagne sans contact immé- » diat ; mais on sait que la constitution en est » affectée très-souvent, sans qu'il y ait le » moindre mal aux parties génitales ».

Il est encore question dans ce même endroit d'une maladie qui paraît être endémique dans les îles d'Amboine, et dans les Moluques ; elle est appelée, par les Hollandais, *amboynense pokoo* (*variola Amboynensis*). *Swédiaur* la croit être une modification de la syphillis : « elle est, dit-il ; » contagieuse par contact, et ne suppose pas » même la nécessité du coït. Elle est de na- » ture virulente, éruptive, ulcéreuse.

248. 4°. Maladie syphillitique. (III. Mal de la baye St.-Paul.) Nous renvoyons encore à *Swédiaur*, si l'on veut avoir des détails sur la maladie syphillitique du Canada, ou *mal de la baye Saint-Paul*, laquelle est contagieuse et en même tems héréditaire. Ce virus pénètre dans le corps par le moyen de l'absorption, et y séjourne quelquefois des années entières sans se manifester : mais sa funeste explosion ne manque jamais de se faire. Les habitans l'appellent la *maladie des éboulemens*. L'humeur qui découle des pustules auxquelles elle donne naissance, est tellement virulente, qu'elle infecte ceux qui mangent avec la cuiller des malades, ou qui boivent dans leurs verres, ainsi que ceux qui fument du tabac avec leurs pipes. On a même

observé qu'elle se communique par le linge, les vêtemens, etc. (1).

249. 4°. Maladie syphillitique. (IV. Siwix ou Sibbens.) Il en est, pour ainsi dire, de même, relativement à la contagion, de la maladie connue en Ecosse sous le nom de *siwins* ou *sibben*. *Swédiaur* remarque expressément qu'elle se propage spécialement en mangeant ou en buvant dans les mêmes vases ou ustensiles dont se servent ceux qui en sont affectés. Elle se manifeste à la bouche par des ulcères parfaitement semblables à ceux appelés syphillitiques. L'opinion générale du pays est qu'elle se transmet encore des nourrices aux enfans et réciproquement, lorsque les seins des premières sont ulcérés par suite de cette affection virulente, ou lorsque la bouche des enfans en est malade. Ils la réputent également transmissible par génération des parens infectés au fœtus dans l'utérus, ainsi qu'aux enfans par le seul allaitement d'une femme malade sans ulcère aux mamelles.

Le même auteur considère cette affection, ainsi que les deux précédentes, comme des modifications ou des espèces de la maladie syphillitique. Mais *Hunter* ne partage pas également son opinion relativement à l'*yaw*. On peut consulter à cet égard, son savant traité des maladies vénériennes. Nous renvoyons en-

(1) Swédiaur. Malad. vénér., 4e. édition, tom. II, chap. 13.

core relativement à ces maladies, à la thèse qu'a soutenue M. Ruette, médecin de l'école de Paris, en l'an 10 (1).

250. 5°. Les dartres. On peut appliquer aux dartres une partie des raisonnemens que nous avons faits sur le vice d'ossification qui forme le caractère principal du *rachitis*. En effet, diverses causes paraissent produire cette affection cutanée : d'où l'on peut inférer que le virus dartreux est susceptible de varier lui-même, et qu'il ne doit pas toujours offrir un caractère spécifiquement identique. Quel est le praticien qui ne reconnaît pas des dartres vénériennes; des dartres scorbutiques; des dartres scrophuleuses, des dartres occasionnées par cessation de la menstruation, etc. Rien ne prouve davantage notre défaut de connaissances exactes et positives sur la nature réelle de l'affection dartreuse, que cette multiplicité des causes d'une maladie en apparence semblable.

251. Nous savons bien que le savant M. Lorry réduit toutes les causes de dartres à quatre chefs principaux ; 1°. l'hérédité ; 2°. la contagion; 3°. les causes externes; 4°. le mélange, l'association de divers virus qui peuvent infecter le système lymphatique. Mais de ces quatre causes, les deux premières sont plutôt un mode de communication de la maladie, qu'un exposé proprement dit de la vé-

(1) Ruette. Essai sur l'éléphantiasis et les maladies lépreuses.

ritable cause; la troisième est très-étendue, très-générale ; et la quatrième, assez difficile à déterminer, puisqu'elle n'est autre chose qu'une complication virulente.

252. Au reste, que la nature des dartres soit spécifiquement la même, sauf le degré variable de cette maladie, ou qu'elle reconnaisse autant de combinaisons différentes qu'il y a de causes capables de les produire, la plupart des auteurs, à la tête desquels il faut placer le docteur Lorry, admettent des dartres héréditaires ou contagieuses par génération. En effet, rien n'est plus commun parmi nous que de voir des pères et mères léguer ce funeste héritage à leurs enfans.

M. Lorry rappelle le fait d'un mari dartreux, qui infecta ainsi sa femme, laquelle était saine auparavant. Sa santé en fut entièrement détruite. Son plus jeune fils, au commencement de l'âge de puberté, eut tantôt un asthme convulsif, et tantôt des dartres. Sa sœur, douée d'une rare beauté, éprouva aussi la même maladie. Le père était rongé de dartres. La mère était à la vérité sans taches dartreuses à la peau, mais elle avait tantôt des ulcères au sein, tantôt des fleurs blanches, ou éprouvait de grandes ardeurs de poitrine. N'était-elle pas encore héréditaire cette affection dartreuse qui se manifesta dès la plus tendre enfance chez le fils du célèbre Zimmermann, et qui attaquait principalement son visage et sa tête ? Quand elle avait lieu, cet enfant était bien portant, gai, ingénieux. Disparaissait-elle ? il devenait lan-

guissant, et tombait dans une apathie mélancolique, rare à cet âge (1).

Voici encore un fait à l'appui de la contagion dartreuse héréditaire. Il est rapporté par le docteur Fodéré, qui en a été témoin oculaire (2). « J'ai observé, dit-il, à Ivrée, en » Piémont, il y a sept ans, une blénorrhagie » herpétique, accompagnée de pustules jaunes sur la peau. L'homme respectable qui » est le sujet de cette observation, m'a assuré que depuis trois à quatre générations » cette maladie est héréditaire dans sa famille. » Il m'a fait connaître diverses autres personnes qui ont le même écoulement de » père en fils. Cet accident est nommé dans » le pays *avoir des sels* ». Cette espèce d'écoulement paraîtra peut-être à plusieurs personnes ressortir de la nature vénérienne, sur-tout par rapport aux taches jaunes de la peau qui l'accompagnaient, ainsi qu'à raison de l'affinité du virus vérolique pour les organes sexuels ? Cependant, le docteur Fodéré le considère comme véritablement dartreux et non vénérien.

253. Les faits que nous venons de citer ne paraissent laisser aucun doute que les dartres ne soient héréditaires. Pour déterminer maintenant si elles sont pareillement contagieuses par contact, nous devons d'abord observer que d'après la théorie la plus généralement admise, cette affection se divise en quatre

(1) Pinel. Nosograph., t. II, p. 202.
(1) Fodéré. Médec. légale, t. III, p. 49.

espèces, relativement aux symptômes assez distincts qui les différencient, 1°. dartre *farineuse* superficielle; 2°. dartre *pustuleuse*; 3°. dartre *miliaire*; 4°. dartre *rongeante*, corrosive, phagédénique.

254. Le plus grand nombre des auteurs sont d'accord pour n'attribuer le caractère contagieux qu'à la dartre *rongeante*. Aussi, rencontre-t-on souvent des sages-femmes et des accoucheurs qui, pour prix de leurs services, ont gagné cette affection en exerçant leur ministère auprès de femmes dont les parties de la génération en étaient le siége. Il est à remarquer que dans ce cas leurs mains offraient une solution de continuité en quelque endroit, telle que plaie, écorchure, coupure, etc.

M. Lorry qui a traité *ex-professo* de ces affections, s'exprime ainsi: « *Verùm licet* » *blandè et lentè insidias struat malum il-* » *lud, non omninò spernendum est. Contagio-* » *sum esse docet experientia; hancque pro-* » *positionem observatis pluribus compro-* » *bare possem..... Imo cùm pruritus im-* » *manis ut plurimùm sit, vixque possint à* » *scalpendo miseri abstinere, manus ipsæ* » *videntur malum à parte ad partem dif-* » *fundere.*

» *Nec mirum, cùm ipsi sæpè chirurgi* » *talia tractantis digiti asperi evadant et* » *scindantur pustulisque dehonestentur,* » *quod unâ vice evenire vidi.*

Primum est venenum illud à parentibus acceptum et quod à lymphæ plasticæ naturâ

turâ pendet omninò experientiam testem appello.

255. 6. Le trichoma, ou la plique polonaise. Cette maladie singulière est endémique en Pologne. Les cheveux de ceux qui en sont atteints deviennent plus épais que dans leur état naturel; ils s'entremelent et s'entrelacent en forme de cordons et de nœuds, d'une manière vraiment inextricable; une sorte d'humeur visqueuse en exsude, et quand on les coupe, ils répandent du sang. Le peu de connaissances que nous avons de cette maladie exotique, et le défaut d'observations suffisantes, relativement à la question de savoir si elle est contagieuse, nous empêchent de rien offrir de satisfaisant sur ce sujet. *Cullen* pense que cette maladie est contagieuse; mais le docteur *Pinel*, qui a fait des recherches à cet égard, lui refuse cette propriété; il déclare qu'elle lui paraît être seulement héréditaire 1).

256. 7. La lèpre. Le docteur Pinel nous apprend que tout ce qu'on trouve de bien clair et de bien précis sur cette maladie exotique, se réduit à la description de l'*elephantiasis* par Arétée, attestée et rendue plus complette par beaucoup d'autres observations authentiques (2).

Ce que l'on peut dire, peut-être, de moins inexact sur cette matière, en fait de contagion, c'est qu'il y a des espèces de lepre con-

(1 Pinel. Nosogr., t. II, p. 220.
(2) *Idem. ibid.* p. 195.

tagieuses et d'autres qui ne le sont pas; et qu'il en est de même de l'*éléphantiasis*, si l'on croit pouvoir distinguer celle-ci de la *lèpre*, car il serait bien possible qu'elle n'en fût qu'une espèce dégénérée.

Mais tout porte à croire que la *lèpre* fut contagieuse dans le principe, et même héréditaire; en voici plusieurs raisons, appuyées sur des faits authentiques et nombreux.

1°. Le législateur des Hébreux, *Moïse*, excluait les lépreux de la société. Premier fait que n'explique pas d'une manière satisfaisante le savant traducteur de *Cullen*, le docteur *Bosquillon*, en ne présentant cette mesure que comme la conséquence d'un sentiment religieux qui admettait une distinction entre l'homme pur et l'homme impur. Car si l'on réfléchit sur la nature des maladies virulentes, endémiques et opiniâtres dans les pays chauds, marécageux, mal-sains, on sera plus volontiers porté à penser que la plupart de ces observances légales, consacrées par la religion de Moïse, avaient pour but principal de préserver le peuple qui lui était confié, des sources des contagions les plus funestes.

2°. Dès le commencement du treizième siècle, l'Europe entière était remplie de lépreux; et sous Louis VIII, on comptait en France plus de quinze cents hôpitaux destinés à la séquestration de ces malheureux. Deuxième fait. Comment le concilier avec le prétendu caractère non contagieux de cette maladie?

3°. Dans des tems fort postérieurs à celui de Moïse, on était si bien convaincu du danger de communiquer avec les lépreux, qu'ils étaient rigoureusement séquestrés du reste de la société, bannis par les lois, et l'infraction de leur bannissement sévèrement punie; ils étaient même traités comme de véritables morts, à l'égard desquels on pratiquait les cérémonies des funérailles religieuses (1).

4°. On vit cette funeste et hideuse maladie multiplier ses progrès pendant l'interrègne de la médecine, occasionné par les troubles civils du septième siècle, époque où l'on savait à peine lire.

5°. Enfin la plupart des anciens médecins, tels que *Galien*, *Aétius*, *Arétée* et autres, admettent la contagion de cette affreuse maladie.

257. Cependant il paraît que de nos jours le caractère contagieux de la lèpre est un peu contesté; au moins quelques auteurs le refusent à celle que l'on rencontre encore aujourd'hui dans quelques pays. Mais le fait ne peut-il pas s'expliquer, 1°. par la distinction d'une espèce de lèpre contagieuse et d'une autre qui ne le serait pas; 2°. par la dégénération successive de la maladie devenue plus bénigne, et, en quelque sorte, dénaturée par l'empire du tems et l'influence des remèdes? Le citoyen *Peyssonnel* parle d'une

(1) J. Bapt. Tanau. Hist. natur. de la peau, an 10, p. 230 et suiv.

espèce de lèpre que les nègres de la Guinée avaient apportée dans les îles de la Guadeloupe ; laquelle était évidemment contagieuse, puisqu'on la contractait en couchant avec les personnes qui en étaient attaquées. Néanmoins il remarque qu'il est arrivé quelquefois que des hommes vivaient avec des femmes lépreuses, sans en être atteints (1) ; mais ce n'est là qu'un fait négatif qui prouve seulement une idiosyncrasie particulière, ou la force de l'habitude.

Il paraît qu'il existe dans nos contrées méridionales, une espèce particulière de lèpre qui n'a point le caractère contagieux ou qui l'a perdu ; c'est celle de Martigues en Provence, sur laquelle M. Vidal, médecin, a fait des recherches, et qu'il dit n'être point contagieuse. Cette matière réclame de nouvelles observations.

258. 8°. L'Éléphantiasis. Les auteurs sont encore partagés de sentiment sur la question de savoir si cette maladie exotique, est ou n'est pas contagieuse. Ne pourrait-on pas lever, au moins en partie, la difficulté, en admettant deux espèces de cette affection, ou en distinguant ses effets en raison du climat?

259. Le docteur *Pinel* n'hésite pas à reconnaître un caractère contagieux dans l'*éléphantiasis* : « Ce caractère, dit-il, est prouvé » par les faits les plus authentiques ; et si l'on » peut citer des exceptions, n'en est-il pas » de même des autres maladies contagieuses,

(1) Transact. philosoph.

» telles que la galle, la petite vérole, la » peste (1)? » C'est aussi l'opinion du savant Lorry, qui compare, à cet égard, l'*éléphantiasis*, avec la *lepre* des juifs. « Tous les auteurs, dit-il, sont d'accord sur ce point, » puisque les *éléphantiaques* sont éloignés » avec grand soin du reste de la société. » L'exemple, ajoute-t-il, que cite contradictoirement *Raymond* d'un homme qui, » quoiqu'attaqué d'un *éléphantiasis*, donna » naissance à un enfant sain, ne prouve rien : » les parties génitales de cet homme pouvaient ne pas être encore infectées, ni » par conséquent être les sources de la contagion (2). » *Swédiaur* nous apprend que les habitans de l'Indostan, pays où cette maladie est assez commune, croyent qu'elle n'est pas moins contagieuse que la rougeole, la petite vérole et la peste, et qu'ils la regardent également comme héréditaire pendant plusieurs générations de suite.

Cependant le docteur Fodéré dit avoir vu dans la vallée d'Aost en Piémont, un *éléphantiasis* qui ne lui a pas paru contagieux, même par le contact immédiat. Il existe, ajoute-t-il, à Marseille, un homme attaqué, depuis plusieurs années, de cette *lèpre noire* qui lui a rendu la peau pareille à celle des éléphans, et dont l'épiderme tombe en écailles au moindre mouvement qu'il fait; cependant aucun de ceux qui le soignent, n'a éprouvé

(1) Pinel. Nosographie philosophique, t. II, p. 197.
(2) Lorry. *De morbis cutaneis*, p. 380.

la moindre infection. Il observe encore que dans le dernier voyage qu'il a fait à Pa , M. Gavard, anatomiste distingué et son disciple lui a fait voir dans la rue S.-Jean-de-Beauvais, un semblable malade dont l'épouse très-soigneuse lui a paru cependant bien portante (1).

260. Or ces faits semblent indiquer l'une de ces trois choses, ou que la maladie a dégénéré, ou que la différence du climat a une influence très-notable sous le rapport de la contagion, ou bien qu'il existe diverses espèces d'éléphantiasis.

Le savant et modeste *Hallé* penche pour l'influence du climat. « Au nombre des ef-» fets, dit-il, qui dépendent de l'influence » des causes extérieures, on peut mettre » encore certaines maladies qui sont sou-» vent la suite d'une contagion évidente. » J'ai déjà dit, d'après *Prosper-Alpin*, que » l'*elephantiasis*, chez les Egyptiens, était » l'effet des alimens putrides, et sur-tout de » l'usage du poisson gâté. En Europe la con-» tagion de l'*éléphantiasis* est révoquée en » doute, mais il paraît que dans les pays » très-chauds, on a plus raison de la redou-» ter, et il est de fait qu'en Amérique, on » a le plus grand soin de séquestrer ceux » qui sont attaqués d'*éléphantiasis*, ainsi » que du *pian*. Ces deux maladies qui in-» fectent nos colonies du nouveau monde, » sont certainement moins communes entre

(1) Fodéré. Médec. légale, t. III, p. 48.

» les tropiques, en Afrique; mais elles n'y » sont pas inconnues, puisque les nègres » qui viennent du Continent, arrivent sou- » vent infectés du *pian* (1).»

261. 9°. La Teigne. Il y a un accord général dans la plupart des livres de médecine, sur le fait de la contagion de cette maladie lymphatique. Les docteurs *Underwood et Armstrong*, le premier attaché à l'hôpital des femmes en couche de Londres, et le second à celui des pauvres enfans de la même ville déclarent positivement que cette maladie ne se manifeste presque que par contagion. Le docteur Geoffroy, père, avance qu'il suffit qu'un enfant sain mette sur sa tête le bonnet d'un teigneux, ou qu'il se serve des mêmes peignes, pour qu'il contracte sa maladie. Telle est aussi l'opinion de *Fracastor* et de M. le *Fevre de Villebrune*. La tradition populaire est également constante sur ce point à l'hôpital S.-Louis.

Mais au milieu de toutes ces autorités, on demeure encore peu satisfait; car, suivant *Murray*, il y a deux espèces de *teigne* bien distinctes : l'une qu'il appelle *tinea favosa*, et l'autre qu'il désigne sous le nom de teigne sèche. De plus les praticiens admettent une *teigne syphillitique*. Or, on peut demander si la contagion est attachée à ces trois espèces, ou quelle est celle vraiment contagieuse? A cet égard, nous manquons malheureusement de faits positifs.

(1) Voyez Encyclopédie méthodique, Dict. de médecine, art. *Afrique*.

262. Même obscurité, même embarras sur la question de savoir si la *teigne* est une maladie héréditaire. Les uns la réputent telle, et les autres pensent le contraire. Sans doute celle qui dépend du virus syphilitique peut être héréditaire, si les enfans doivent leur naissance à des parens qui en sont infectés; mais les autres espèces le sont-elles également? C'est ici qu'on éprouve le même besoin de suspendre son jugement, faute d'observations exactes.

Il est bon toutefois d'observer que l'on voit souvent des enfans teigneux, issus de pères et mères qui n'ont jamais connu cette maladie; mais ne pouvaient-ils pas en porter le germe non développé? Le docteur Lorry penche à croire que cette maladie ne peut pas être proprement appelée *héréditaire*, mais qu'elle dépend plutôt d'un âcre actuellement présent dans la matrice de la mère. Voici ses propres expressions :

Aliis, ut aiunt auctores, connata est tinea; aliis adventitia. Connatam faciunt parentum vitia; nam ut videtur, apud antiquos, observatas fuisse leprosorum progenies, ità et nunc tineosorum dantur prosapiæ. Sed quid fiat ut, matre sanâ et patre sano, viderim universam progeniem similibus deturpari fœditatibus? .... Crediderim ergo nullam dari tineam verè connatam sed posse à materno utero accipi acre indomabile, quod summâ tenuitate lymphæ nutritiæ adhæreat, et postea lacte nutricis vel ipsius matris perverso inva-

lescat, tineamque producat. Hincce cum hujus originis nullum statui potest tempus, connatam credimus affectionem quæ ab incipienti vitæ exordio numquam nos deseruit.

Mais quel est ce vice indomptable, cet âcre puissant qui inficie la lymphe nourricière ? Il nous paraît avoir beaucoup de rapport avec un vice héréditaire, ou du moins congénital. M. Lorry ne dit-il pas encore qu'il a vu tous les enfans d'une même famille en être infectés, *universam progeniem*, etc.? Ce qui tend à appuyer la thèse de l'hérédité de la teigne. Au reste, il est nécessaire, et il est à désirer que l'on fasse de nouvelles recherches sur ce sujet.

Section III.

Examen des maladies contagieuses spécifiques, qui ne paraissent point héréditaires, ni influencées par l'atmosphère.

263. La Gale. 1°. Sur le fait de la contagion de cette maladie, le consentement des auteurs et des médecins praticiens, est unanime. Suivant eux, cette affection locale, cutanée, est une de celles qui jouissent le plus incontestablement de ce redoutable privilége. Elle est de nature virulente, et son virus est appelé *virus psorique*. Elle se propage par le contact ou par l'attouchement du malade ou de ses vêtemens. Il suffit aussi de coucher dans le lit d'un galeux, pour contracter sa maladie. Telle est l'opinion de Villars, de Lieutaud, de

Geoffroy, de Pringle, de Pinel, de Rosen, etc. Aucun de ces auteurs n'admet de distinction sous le rapport de la contagion entre la gale *sèche* et celle appelée *humide*. Cependant celle-ci paraît devoir être plus spécialement contagieuse. En effet, c'est cette dernière espèce qu'on remarque plus fréquemment dans les lieux de rassemblement, dans les hôpitaux civils et militaires. Le principe d'humidité qui y est joint et qui accompagne la plupart des autres espèces de virus, semble devoir favoriser cette propagation. C'est aussi dans cette espèce qu'on remarque le plus ordinairement la présence d'un insecte du genre des mites, auquel quelques auteurs ont attribué la cause de cette maladie. Quoi qu'il en soit de cette opinion sur la cause de la gale, elle est certainement contagieuse par contact. *Pringle* rapporte le fait d'une gale extrêmement répandue parmi les troupes, par le seul fait de la contagion que communiqua au reste de l'armée un petit nombre de soldats qui étaient atteints de cette maladie, et qu'on négligea de séquestrer (1).

Il est encore d'autres espèces de gale, telle que la gale vénérienne, scrophuleuse, celle appelée *critique*, etc.; mais la gale chez les vénériens n'est point l'effet de la maladie vénérienne : elle provient seulement de la contagion; car elle conserve son véritable caractère. D'où l'on sera porté à conclure

(1) Pringle. Malad. des armées, p. 13.

que toute pustule véritablement galeuse est de nature contagieuse. La conclusion paraît devoir être la même pour les dartres, quelle qu'en soit la cause originaire.

264. 2°. La Vaccine. Aujourd'hui, que l'on proclame, avec reconnaissance, la découverte de Jenner, médecin anglais, comme moyen préservatif de la petite-vérole, cette maladie l'une des plus hideuses et des plus funestes au genre-humain, il paraîtra peut-être assez singulier de nous voir ranger la vaccine au nombre des maladies que nous appelons *contagieuses*. Mais l'étonnement cessera, si l'on veut bien réfléchir à la définition que nous avons donnée de ces maladies; car nous nommons *contagieuse*, toute maladie qui a le pouvoir de reproduire son espèce, soit par l'inhalation ou l'absorption des miasmes, soit par l'inoculation de la matière virulente qu'elle engendre. Or, sous ce dernier point de vue, il en est ainsi de la *vaccine;* car elle reproduit constamment un bouton analogue à celui qui a fourni la sérosité dont on s'est servi pour en faire l'inoculation. A ce caractère, peut-on méconnaître, dans la *vaccine*, une maladie vraiment contagieuse? Ce même caractère, pour le dire en passant, est un des plus forts argumens qu'on ait à opposer aux détracteurs de cette importante découverte. Ils veulent, en effet, que le *virus-vaccin* perde graduellement de son énergie, et conséquemment de sa vertu préservative; mais, jusqu'ici, l'expérience ne s'est point prononcée

cée en faveur de cette assertion ; et tant que la nature du *bouton-vaccin* se conservera la même, on sera bien fondé à repousser une pareille attaque.

265. Toutefois il est assez difficile d'expliquer comment une maladie contagieuse peut préserver d'une autre maladie du même ordre : cependant le fait existe. Ce témoignage est même un de ceux sur la nature desquels on ne peut plus contester que pour l'avenir ; c'est-à-dire qu'on applique maintenant contre la vaccination le raisonnement que l'on dirigeait contre l'inoculation variolique, à l'époque où cette dernière commença à s'introduire. Mais on a pour l'avenir les probabilités les plus fortes en faveur de la *vaccination*, ce qui nous donne, à bon titre, le droit de jouir du présent. D'ailleurs cet avenir s'élimine chaque jour.

266. C'est ainsi que nous avons vu Jenner recueillir ce précieux témoignage des divers habitans du comté de Glocester. Tous unanimement lui ont affirmé que les individus infectés de la vaccine, en soignant les vaches malades du *cow-pox*, n'ont point été atteints de la variole dans le cours de leur vie. Non-seulement lui, mais d'autres médecins ont inutilement tenté de leur inoculer cette dernière maladie. De plus, des épreuves authentiques ont été faites récemment à l'égard des enfans *vaccinés* sans le secours du *cow-vaccin*, c'est-à-dire du virus pris sur les vaches même, mais à l'aide de l'*humo-vaccin* pris sur un enfant déjà *vacciné* de la

première manière. On les a ensuite inoculés avec le virus variolique, et le résultat a été la non susceptibilité de la variole. On connaît les expériences faites par le comité de vaccine, celles postérieures du cit. Colon, sur 50 à 53 enfans. Assez récemment encore, le comité de vaccine a soumis 102 vaccinés à une épreuve publique d'inoculation, les 23 et 30 vendémiaire an 7; 19 et 30 brumaire an 10, chez son président, le cit. Thouret, directeur de l'école de médecine, en présence de 63 personnes qui ont signé à la suite des procès verbaux. Le succès a répondu à son attente; la contagion variolique n'a pu se déclarer; on pouvait même le prédire avec d'autant plus de confiance, que dans une épidémie variolique qui fit périr beaucoup d'individus à Genève, en l'an 8, le docteur Odier avait publiquement annoncé que les enfans vaccinés en avaient été préservés, quoique répandus au milieu des malades (1).

267. Ainsi donc, quoique la théorie soit en quelque sorte muette pour expliquer ce mode de préservation d'une maladie contagieuse, telle que la variole, par une autre maladie qui l'est également, nous n'en devons pas moins décerner un juste tribut d'éloges à l'insulaire anglais, qui, par cette découverte, mérita si bien de son pays, on pourrait dire de l'humanité entière; et aux

(1) Voyez le Journal de médecine, chirurgie et pharmacie, rédigé par les citoyens Corvisart, Leroux, Boyer, etc.

médecins français réunis en comité, qui, justes et indépendans de tout esprit de préjugé ou d'intérêt, ont rendu hommage à la vérité des faits dont ils avaient acquis la preuve. La vaccination est donc désormais une opération préservative et sans danger, et les pères et mères peuvent recourir en toute sûreté pour leurs enfans, à une méthode qu'il serait difficile d'attaquer avec l'arme foudroyante de l'expérience.

268. 3°. La Blénorrhagie ou Gonorrhée. Il y a sans doute peu de choses à dire sur la *blénorrhagie syphillitique:* il est généralement reconnu que cette maladie est contagieuse par le contact des parties de la génération. Mais il existe plusieurs espèces de blénorrhagie, qui reconnaissent diverses causes.

Ainsi, nous avons rapporté ci-dessus (§. 252.) le cas d'une blénorrhagie herpétique. *Swediaur* (1) nous présente le fait détaillé d'une blénorrhagie occasionnée par le virus cancéreux, et dont était dépositaire l'épouse infortunée d'un médecin auquel cet accident arriva, car elle mourut quelques années après d'un cancer à la matrice: fait d'autant plus important qu'il tend à prouver que ce germe virulent se promène long-tems dans nos humeurs avant de faire son explosion. Ne sait-on pas qu'il y a encore des blénorrhagies occasionnées par l'impression de diverses causes plus ou moins stimulantes?

(1) Traité des malad. vénér., 4e. édit., t. I, p. 83.

Il y a des blénorrhagies arthritiques, scorbutiques, etc. Or, on peut demander si toutes ces blénorrhagies sont contagieuses par contact. Le raisonnement nous met sur la voie de penser que toutes ces blénorrhagies sont contagieuses par leur nature, puisque toutes ces espèces prouvent qu'il suffit d'une cause excitante un peu forte appliquée aux membranes muqueuses des organes de la génération, pour y déterminer l'inflammation et par suite l'écoulement qui caractérise ce genre d'affection. Seulement nous verrons la contagion varier de nature selon celle de sa cause; varier encore dans son développement, selon l'âcreté plus ou moins grande du fluide excitant, et selon l'état de sensibilité propre à tel ou tel individu, comme nous le voyons arriver journellement dans le cas du virus syphilitique agissant sur le plus grand nombre, mais demeurant quelquefois sans effet sur certains individus.

269. 4°. L'ULCÈRE, LE CHANCRE VÉNÉRIEN. Cette affection locale est le plus ordinairement le premier degré de la syphillis ou vérole générale, quoique, dans certains cas, celle-ci puisse avoir lieu sans produire le symptôme de l'ulcération locale aux parties de la génération, quelquefois même sans déterminer la formation du bubon, ou l'engorgement d'une ou plusieurs glandes de l'aine, soit à droite soit à gauche, car il est de remarque que rarement le bubon a lieu à-la-fois des deux côtés.

La contagion attachée au virus vénérien produisant un ulcère actuel est assez connue, et suffisamment démontrée par une expérience qu'on peut appeler de tous les jours pour être dispensé de rapporter des faits à l'appui de cette assertion. L'application de ce virus sur les membranes muqueuses a la puissance d'y déterminer l'irritation, et fort souvent une plaie ou un chancre. Son application sur la peau ne produit pas en général le même résultat, si cette peau est entière ; mais lorsqu'elle est privée de son épiderme, ou qu'elle présente une solution de continuité, le virus manque rarement d'infecter localement et bientôt généralement. Nous ne nous étendrons pas davantage sur cet article.

270. 5°. La rage, l'hydrophobie. La question relative à la contagion générale de la rage ne saurait long-tems nous occuper, après les excellens ouvrages publiés sur cette matière, par les citoyens Andry, Portal, Leroux, auteur d'un mémoire couronné sur ce sujet, Esnaux et Chaussier, ce dernier membre, distingué de l'école de Médecine de Paris, et professeur d'anatomie et de physiologie. Tous, sans exception, regardent la rage comme une maladie contagieuse.

Plusieurs observations rendent difficile le diagnostic de la rage. Cependant il est bien important de savoir à quels signes on peut reconnaître véritablement cette terrible maladie, puisqu'elle est toujours suivie de la mort, si l'on n'a pas neutralisé ou enlevé, dès

dès le principe, la cause matérielle qui occasionne d'aussi redoutables conséquences.

271. Nous considérerons donc la rage avec M. *Leroux*, comme une maladie aiguë, fébrile, nerveuse, mortelle de sa nature, toujours accompagnée d'une altération virulente de la salive à un certain degré de la maladie, presque toujours du spasme tétanique de la mâchoire ou des muscles du pharynx ou du Larynx, et fort souvent jointe à la fureur et à l'aversion pour les liquides.

272. Cette maladie est ordinairement déterminée par la morsure d'un animal enragé. Certaines causes internes peuvent encore lui donner naissance, ou au moins amener le développement de l'hydrophobie. C'est ainsi qu'on l'a vu être l'effet de quelques alimens âcres et caustiques ou de certaines maladies; et alors même les morsures des personnes qui en sont atteintes son contagieuses. *Leroux* cite le fait d'un homme devenu enragé pour avoir été mordu par un fébricitant. Le docteur *Bosquillon* rapporte, dans ses notes sur *Cullen*, celui d'un homme mort hydrophobe, pour avoir été mordu par un chien qui ne paraissait pas même enragé. Il observe encore que les paroxismes épileptiques, et ceux de la fièvre ont quelquefois tellement altéré la salive, que les morsure de ces personnes malades ont produit l'hydrophobie. L'œstre vénérien lui paraît capable d'occasionner le même effet, et il en rapporte aussi des exemples. (§. 49. 62.)

273. La présence de certains corps étran-

gers et irritans, retenus dans l'estomac des animaux peut y déterminer des symptômes fort approchans de la rage, tels que fureur, aversion pour les liquides; mais dans quelques-uns de ces cas, la maladie n'a pas paru contagieuse par la bave de ces animaux. Le cit. *Huzard*, membre de l'Institut, rapporte qu'à la fin de l'an huit, il a vu une chienne mourir dans des accès convulsifs, avec bave et écume à la gueule, laquelle avait refusé de boire et de manger; en rentrant au logis, elle avait pillé, étranglé les volailles, et cherché à mordre deux petits chiens qu'elle allaitait. L'ouverture de son cadavre fit voir le canal intestinal engorgé et enflammé; le pylore l'était également, et se trouvait fermé par deux morceaux de semelle de soulier, qui n'ayant pu franchir ce passage, y étaient demeurés engagés. Il cite un fait semblable à l'égard d'un autre chien; l'ouverture de son corps offrit les mêmes résultats; son estomac renfermait une assez grande quantité de brins de paille de chaise vernie, dont la plupart de plus de huit pouces de longueur, n'avaient pu franchir le pylore. Le cit. *Huzard* cite encore un troisième fait, rapporté par M. *Flandrin*, dans un mémoire lu à l'académie des sciences, sur le traitement de la rage. Il concerne un chien que l'on amena à l'école vétérinaire d'Alfort, avec tous les symptômes de la rage. On le conserva pour faire des expériences avec sa bave sur plusieurs autres animaux, lesquelles n'eurent aucune suite. Ce chien mourut; on l'ouvrit, et l'on trouva

dans son estomac, avec de l'engorgement et de l'inflammation, un grand lambeau de toile, qui n'avait pu en sortir (1).

274. Il paraîtrait donc qu'il n'y a que des circonstances particulières qui soient capables d'inficier la salive et de la rendre vénéneuse. La recherche de ces circonstances serait utile sans doute; mais elle est difficile, et nous pensons que dans l'état actuel des choses, il y aurait au moins de l'imprudence à se reposer tranquillement sur le résultat de blessures faites par un animal donnant des signes de maladie ou de fureur. Les derniers faits rapportés par le cit. *Huzard*, paraissent même insuffisans pour pouvoir conclure; car il est d'expérience que la salive des véritables enragés n'est pas vénéneuse à toutes les époques de la durée de la maladie; et le docteur *Bosquillon* observe avec *Vaughan*, que sur vingt à trente personnes mordues par un chien enragé, il n'y en eut qu'une à qui cette morsure fut funeste.

Mais comment la salive des enragés ou des hydrophobes est-elle contagieuse? et quand le devient-elle?

Le cit. *Leroux* pense que la salive de l'hydrophobe est bien véritablement le venin qui produira la rage chez l'individu qui l'aura reçu par morsure; mais qu'elle n'est point encore le poison effectif, et qu'elle suppose un travail chez cet individu. « Elle ne deviendra, » dit-il, décidément un virus, qu'après un

(1) Journal de médecine, pluv. an 9.

» laps de tems souvent fort long ». Mais ne serait-ce pas confondre l'action du poison avec le poison lui-même ? Chaque virus n'admet-il pas des périodes divers dans son développement ? Et pourquoi reconnaître deux causes, quand une seule suffit ? Sans doute, toute morsure n'est pas suivie d'effets ; mais cette considération s'explique naturellement, quand on réfléchit que souvent l'inoculation variolique manque chez certains sujets, soit par prédisposition ou de toute autre manière, quoiqu'assurément le virus variolique reste doué de sa puissance reproductrice et spécifique.

275. Mais quelle est l'époque de la maladie où la salive de l'animal enragé devient vénéneuse ? On admet assez généralement aujourd'hui que c'est celle dans laquelle l'hydrophobie se déclare. Elle ne paraît pas l'être avant ce période de la maladie, et cette observation suffit peut-être pour expliquer certains faits contradictoires sur la matière de la rage. La salive ne paraît donc être inficiée que lorsque l'animal atteint du spasme tétanique de la gorge, refuse la nourriture et prend les liquides en aversion ; enfin, quand il cesse de boire et de manger. Nous renvoyons au mémoire du cit. *Leroux*.

276. Il n'est pas également avoué que toutes les autres liqueurs de l'animal enragé participent de la nature contagieuse de sa salive. Cependant, quelques auteurs admettent que tous les autres fluides sont investis de cette pernicieuse propriété à une certaine époque de

la maladie. Le cit. Leroux cite des faits à l'appui de cette opinion (1); mais nous sommes obligés d'observer qu'il ne paraît pas en avoir été témoin, et nous penchons plus volontiers pour l'opinion contraire; opinion que nous appuyons d'ailleurs sur des exemples qui ont pour garant et pour témoin M. *Baudot*, correspondant de la société royale de médecine.

« Des chirurgiens, dit-il, ont été impuné-
» ment remplis de sang en ma présence, en
» saignant des hydrophobes. Un enfant a été
» allaité sans aucune suite fâcheuse par une
» chèvre, pendant trois semaines, jusqu'au
» jour où cette chèvre est morte de la rage.
» J'ai vu un enfant de douze ans, qui avait
» bu le lait encore tout chaud d'une vache
» qui avait déjà donné des signes de rage, et
» chez laquelle ces symptômes redoublèrent
» le jour même de cet évènement; cepen-
» dant, l'enfant n'en éprouva aucun accident.
» Le lait et le beurre de vaches mortes de la
» rage, n'ont procuré aucun mal à ceux qui
» en ont usé, en 1772, dans les paroisses de
» Precy et de Garigny. Même observation en
» 1773 dans la paroisse d'Aligny; et en 1780,
» au mois de juin, dans celle de Guarchy ».
Si l'on veut un plus ample détail et un plus grand nombre de faits, nous renvoyons au mémoire de M. *Baudot*, qui se trouve dans le recueil de ceux de la société royale de médecine pour l'année 1783.

(1) Mémoire couronné, sur la rage, insére dans ceux de la société royale de médecine. Paris, 1783, 2e. partie.

Nous observerons d'ailleurs que nous avons nous-mêmes été témoins, en l'an 8, du zèle avec lequel le docteur Corvisart, membre de l'école de médecine de Paris, et médecin du Gouvernement, a fait lui-même à la Charité, l'ouverture du cadavre d'une religieuse morte hydrophobe à la suite de la morsure d'un chien. L'attouchement inévitable et même le maniement des parties disséquées, n'ont produit sur lui, non plus que sur ses aides-anatomistes, aucun accident fâcheux : d'où l'on peut conclure avec quelque fondement contre l'infection générale ou du moins établir, qu'alors même *le contact* est insuffisant pour inoculer la maladie.

Section IV.

Maladies contagieuses aiguës, fébriles, qui paraissent avoir une marche periodique anomale, et un rapport encore peu connu avec l'atmosphère.

277. 1°. La variolette ou petite vérole volante. Cette maladie, qu'on appelle aussi *fausse petite vérole*, est essentiellement différente de la *variole* ou de la *vraie petite vérole*, quoiqu'on les confonde souvent, à cause de l'analogie qu'elles ont dans quelques circonstances. Elle est si légère, généralement parlant, qu'il semble peu important de savoir si elle est ou non contagieuse. Nous dirons cependant que les auteurs qui en ont traité, la considèrent comme telle; qu'elle paraît dépendre d'une contagion spé-

cifique, n'affecter qu'une seule fois la même personne dans le cours de sa vie, et qu'elle ne garantit pas de la variole ordinaire.

278 Cette maladie pustuleuse a donné lieu à des méprises dans le diagnostic, et par suite de cette erreur on a gardé, comme Sims nous l'apprend, de cette espèce de pus pour inoculer la variole, ce qui ne produisit que la variolette (1). C'est aussi ce qui a pu porter quelques personnes à penser qu'elles avaient eu deux fois la petite vérole, et accuser l'inoculation d'être parfaitement inutile. Cette maladie semble quelquefois régner épidémiquement. M. Hallé a publié un ouvrage sur ce genre d'épidémie qui eut lieu en 1759. On peut voir aussi sur cette matière une dissertation de M. Fréteau, chirurgien à Nantes (2).

279. 2° LA VARIOLE OU LA PETITE VÉROLE. Cette maladie, quelquefois terrible par la mortalité qu'elle occasionne, est une de celles sur la contagion desquelles il ne s'élève aucun doute. Son origine est peu connue. L'idée d'un germe héréditaire attaché à notre reproduction, est purement imaginaire ; et pour la renverser, il suffit d'observer, 1°. que le monde avait déjà existé quatre ou cinq mille ans avant que ce prétendu germe eût fait explosion en signalant sa redoutable existence; 2°. qu'il est généralement reconnu que cette

(1) James Sims. Observ. sur les malad. épidémid.; trad. par Jaubert, 1778.

(2) Dans le Journal de médec.; du mois de messidor an 9, p. 319.

maladie est, en quelque sorte, endémique en Arabie ou dans quelque contrée voisine, et que c'est de-là qu'est sorti ce principe d'infection qui a ravagé l'Europe, quoique cependant on puisse être porté à croire qu'elle a pu prendre naissance en Nubie (1); 3°. que les époques de son apparition dans le monde peuvent être assignées au moins en grande partie.

280. Si nous nous en rapportons à *Vans-Wietten*, le sujet atteint de la petite vérole cesse, généralement parlant, de pouvoir la communiquer après neuf semaines; mais ce principe n'est pas sans exception.

281. Il paraît aussi que les miasmes varioliques qui émanent du cadavre d'un individu

---

(1) M. Hallé, (Encycl. méth. méd., article *Afrique*, p. 348) observe, d'après les voyageurs, que les Nubiens sont les seuls, entre toutes les nations connues, qui soient sujets à avoir plusieurs fois la petite vérole naturelle; quoique très-voisins de peuples qui pratiquent l'inoculation, et par conséquent ne connaissent pas la récidive de cette maladie. Or, certainement, ajoute-t-il, s'il est un pays dont cette maladie soit originaire, et où elle soit endémique, ce sera plus que tout autre celui où elle ne peut être prévenue par l'inoculation, et où une première attaque ne préserve pas d'une seconde. — Un autre fait, qui est en quelque sorte l'antithèse de celui-ci, ne saurait être passé sous silence : M. Hallé (*ibid.*) le rapporte également d'après le témoignage des voyageurs; c'est que la petite-vérole n'attaque point les Nègres en-deçà de l'équateur, avant l'âge de 14 ans; et que ceux qui sont au-delà de la Ligne ne l'éprouvent point, mais en revanche sont sujets à une espèce d'ulcère virulent que l'air de la mer aggrave, qui leur est propre, et qui pourrait bien être le *pian*.

mort de la petite vérole, sont capables de communiquer cette maladie. On trouve dans les mémoires de Stokholm (1), le fait de plusieurs enfans qui en furent atteints pour être venu voir le cadavre de leur camarade exposé devant sa porte. Cependant, cette circonstance paraît devoir être rare, et le tems de ce genre d'infection assez court, puisque l'on voit journellement des élèves en anatomie disséquer ces sortes de cadavres, sans contracter la maladie. Peut-être le fait s'expliquerait-il tout aussi naturellement par la présence des miasmes attachés à quelques hardes ou au draps mortuaire lui-même, que par les effluves actuelles du cadavre.

282. Essayons de déterminer quelle est l'époque où la maladie devient contagieuse, car cette question importe à la sûreté des individus. On a remarqué que lorsqu'il y a plusieurs enfans dans une famille, et que l'un d'eux vient à être atteint de la petite vérole et à la communiquer à ses frères et sœurs, ceux-ci ne sont atteints de la fièvre qu'environ huit ou dix jours après que les boutons du premier malade ont commencé à se dessécher. De plus, on observe que si un peu avant cette époque on a soin de les séparer de lui, ils échappent à la contagion. Ces deux observations nous mettent donc sur la voie d'assigner l'époque de la maturité des boutons, comme étant celle où la contagion commence véritablement. Cette opinion acquiert encore

(1) Mémoire de l'acad. de Stokholm, 1784, p. 138.

plus de poids par les faits suivans, qui nous montrent que la contagion qui passe d'une mère variolée au fœtus qu'elle porte dans son sein, répond exactement au tems de la suppuration.

Une femme, au septième mois de sa grossesse, est attaquée de la petite vérole; elle meurt au quatorzième jour de la maladie, après avoir accouché le onzième jour du même mois, d'un fils qui n'avait sur son corps aucune marque de cette maladie. L'enfant, quatre jours après la mort de sa mère, éprouve le soir un commencement d'éruption, et meurt. Il est aisé de voir que la suppuration étant achevée au onzième jour, comme c'est l'ordinaire, la maladie de la mère se communiqua au fœtus à cette époque, pour s'y manifester huit jours après. L'enfant a donc reçu la contagion variolique dix-huit jours après la mère (1). Madame Fort, enceinte, reçoit la contagion de la petite vérole qui se manifeste le 8 décembre au soir; elle accouche le 31, vingt-quatre jours après l'éruption. L'enfant vient au monde avec des boutons pleins de pus, qui paraissent être au sixième ou septième jour de l'éruption. La différence de tems entre la mère et l'enfant est de dix-huit à dix-neuf jours : d'où il suit que l'enfant n'a pas reçu l'infection dans le tems de la fièvre éruptive, mais à l'époque du développement des pustules (2).

(1) Mead. *de variolis.*

(2) Haygart. Moyens de prévenir la petite vérole naturelle.

La question sera complettement résolue si nous prouvons que le tems qui s'écoule entre le moment de l'infection et le commencement de la fièvre, est de huit à neuf jours pour terme moyen. Or, ce calcul résulte de la comparaison qu'on a établie par voie d'expérience et d'observation sur des enfans inoculés et sur d'autres enfans attaqués de la petite vérole naturelle. On peut en voir les détails dans l'ouvrage du baron *Demsdale*, sur l'inoculation de la petite vérole, et dans celui de Haygart. Sur neuf cas de petite vérole inoculée, rapportés par ce dernier auteur, la fièvre a commencé chez trois individus au huitième jour; chez cinq au neuvième; un seul l'a eue au onzième. De neuf individus atteints naturellement de la petite vérole, on a vu chez un sujet la fièvre se déclarer au neuvième jour; chez un autre au dixième; chez six autres au onzième. Un seul l'eut au treizième.

283. Sur la question de savoir où réside dans le corps le principe contagieux variolique, il est généralement avoué que la sérosité des pustules, le pus qu'elles renferment et les croûtes qui leur succèdent, peuvent communiquer l'infection, et conséquemment être dépositaires de ces miasmes. On ne peut pas également assurer si l'excrétion pulmonaire et celle cutanée sont dans le même cas; cependant, s'il est un période de la maladie où ces humeurs puissent jouir de cette propriété, c'est sans doute celui où la résorption de la sérosité a lieu. La salive ne paraît pas moins étrangère à cette association; mais on

peut demander si elle ne serait pas suspecte lorsque l'épiphénomène de la salivation vient compliquer la maladie. Dans tous ces cas, l'infection déjà douteuse ne serait qu'accessoire : toutefois elle ne répugne pas entièrement; et puisque nous ne pouvons expliquer autrement la contagion du fœtus dans le sein d'une mère variolée, elle suppose manifestement le jeu de l'absorption et le mélange du virus aux humeurs, au moins pendant un certain tems et à une certaine époque de la maladie.

284. Il est aujourd'hui prouvé que le pus variolique peut retenir long-tems la propriété de reproduire la maladie, lorsqu'on le conserve avec soin. Nous avons vu inoculer des enfans avec du pus gardé depuis sept à huit mois, et la maladie se déclarer. M. Laurentz a heureusement inoculé en Russie, avec du pus conservé depuis dix-huit mois (1). On n'ignore pas que l'inoculation se fait en Chine avec la poussière des croûtes de boutons varioliques, bien desséchée, laquelle est renfermée dans des vases exactement bouchés, où elle conserve sa vertu durant plusieurs années. Le point capital est d'empêcher que cette poussière n'ait de communication avec l'air, ce qui, pour le dire en passant, est une preuve que l'atmosphère est un des grands moyens de désinfection.

285. 3°. La Rougeole. Sans doute cette

(1) Hist. analyt. de la variole et de son inoculation, an 10, par le citoyen Juglar, méd.

maladie nous offre souvent, ainsi que la petite vérole, le caractère épidémique. C'est ainsi que d'après les observations du docteur *Cullen*, elle paraît règner épidémiquement dans le mois de janvier, et cesser immédiatement après le solstice d'été, quoique diverses circonstances qui donnent lieu à la contagion, puissent produire cette maladie dans tout autre tems de l'année. La rougeole est une maladie épidémique : elle s'est montrée telle dans les années 1670, 1674, 1742 et 1763.

Mais lorsque la rougeole est épidémique, elle est constamment accompagnée d'une fièvre putride ou maligne. C'est ainsi qu'elle se montra en Norvège, en 1669 (1); à Stokholm, en 1713; à Vienne, en 1732; à Hambourg, en 1758.

286. Cette maladie est-elle encore contagieuse? Les éphémérides germaniques nous offrent l'histoire d'une dame, qui, étant allée voir sa sœur atteinte de la rougeole, en fut elle-même attaquée et mourut trois jours après, malgré tous les remèdes qu'on lui administra (2). Une autre femme ayant été prise dans les derniers mois de sa grossesse, d'une rougeole de très-mauvaise espèce, accoucha peu de tems après sa guérison, d'un enfant qui portait sur sa peau toutes les marques d'une vraie rougeole (3). *Rosen* con-

(1) Ephémér. Germ., 1er. décembre an 2, observ. 35, p. 60.

(2) Ephém. Germ., 3 décembre, an 1er. observ. 64.

(3) Ephém. Germ., 2 décembre an 3, observ. 67.

firme cette observation, lorsqu'il dit que nombre d'enfans apportent cette maladie en naissant (1).--Enfin, le docteur *Pinel*, dans sa nosographie philosophique, nous offre un tableau assez piquant des accroissemens de cette maladie observés par lui à la Salpétrière, en l'an 6. Douze enfans en furent attaqués dans la première décade de pluviôse; un plus grand nombre le furent dans le cours de la deuxième et de la troisième; cinquante-cinq enfans au moins l'éprouvèrent dans la première décade de ventôse, et autant dans la deuxième. Cette contagion qui diminua dans la troisième décade du même mois, a été telle cette année-là, qu'un grand nombre d'enfans ne purent être admis dans les infirmeries.

Ces faits, à l'exception du second, sont sans doute peu concluans sous le rapport de la contagion, et font désirer des observations mieux précisées.

287. Nous terminerons cet article en citant l'assertion d'un vieux praticien, le docteur *Geoffroi*. Cette maladie, dit-il, est très-contagieuse; et lorsqu'elle commence dans un endroit où beaucoup d'enfans sont rassemblés, presque tous la gagnent (2).

Contre l'opinion de *Cullen*, le docteur *Geoffroi* assure encore que l'on peut avoir la rougeole plus d'une fois; et il déclare qu'une pratique de plus de cinquante ans

(1) Rosen. Traité des maladies des enfans, 1792, p. 241.

(2) Geoffroy. Médec. pratique, t. I, p. 80.

dans la capitale, lui en a fourni nombre d'exemples.

288. Cette dernière considération tend à infirmer l'avantage prétendu de l'inoculation de cette maladie, que quelques auteurs ont conseillée, et que *Home* a tentée. D'ailleurs *Cullen* observe que ce procédé est infidèle et souvent impraticable. Il dit avoir vu douze enfans auxquels on tenta d'inoculer la rougeole. Un seul la gagna, encore était-il douteux qu'elle fût l'effet de l'inoculation. Elle est tombée en désuétude.

Nous remarquerons encore que l'inoculation, dans l'acception où l'on reçoit ce mot, suppose la présence d'une matière virulente actuelle; mais que cette condition ne paraît pas exister dans la rougeole, où les boutons ne se remplissent point de sérosité, et sont remplacés par une desquammation farineuse. Nous croyons donc que cette maladie s'éloigne beaucoup de la classe de celles virulentes, et que son action appartient à un ordre de miasmes beaucoup plus subtils et beaucoup moins facilement aperçus, quoique très-certainement existans et probablement reproduits.

Quelques personnes pourront être tentées de la retrancher du nombre des maladies contagieuses; nous pensons que ce serait porter un jugement fort léger, en ce qu'il est opposé à celui des praticiens les plus distingués qui sont tous d'accord, pour admettre la contagion de cette maladie, même par contact. Observons encore qu'une ma-

ladie n'est pas toujours contagieuse par le seul contact, mais qu'elle l'est aussi quelquefois par les émanations nombreuses auxquelles elle donne lieu, sur-tout dans la circonstance d'un grand rassemblement des mêmes malades : émanations que nous pouvons absorber, non-seulement par la peau, mais encore par la respiration. Or, la rougeole paraît être dans ce cas.

289. 4°. La Scarlatine. La question relative à la contagion de la scarlatine, suppose que cette maladie est essentielle *sui generis*, et non pas une maladie symptomatique. On est porté à embrasser la première opinion si l'on réfléchit, I°. que la plupart des auteurs sont de cet avis ; II°. que cette maladie a une marche assez constante et généralement épidémique ; III°. qu'on la rencontre toujours caractérisée, 1°. par une éruption *sui generis* ; 2°. par une angyne plus ou moins douloureuse ; 3°. par une langue aphteuse, chargée d'une croute blanchâtre ; 4°. par une desquammation de l'épiderme qui se détache par lambeaux, ce qui a toujours lieu même lorsque l'éruption manque dans les cas les plus graves.

Cullen, non-seulement donne une description de l'esquinancie maligne, laquelle paraît avoir une grande analogie avec la scarlatine, mais encore il admet spécialement cette dernière comme pouvant être réellement distinguée de la première. Cet auteur ne considère point cette affection comme symptomatique, mais comme une maladie essentielle,

essentielle, contagieuse, épidémique (1). Au surplus, nous renvoyons à un excellent mémoire sur l'anasarque à la suite de la fièvre scarlatine, publié par G. *Vieusseux*, médecin à Genève (2). Cet auteur qui a souvent eu l'occasion de voir ou de traiter cette maladie, la considère comme essentielle, et l'éruption comme critique.

Ces préliminaires posés, on peut demander si la scarlatine est contagieuse.

290. L'auteur précité du mémoire sur l'anasarque, qui regarde les différentes angynes malignes dont les auteurs anglais ont parlé, comme autant de fièvres scarlatines malignes dans lesquelles tout l'effort du mal se porte à la gorge, rapporte plusieurs faits qui tendent à prouver la contagion de cette maladie. mais comme le but de son mémoire n'est pas de traiter de cette contagion, il en résulte que les faits dont il s'agit, ne sont pas démonstratifs, mais seulement présomptifs. Ainsi, page 15 et suivantes de ce mémoire, on voit un enfant atteint de cette maladie; et un peu plus de trois semaines après ses deux frères et sa sœur la prennent en même-tems. Pages 25 et 26, on voit deux sœurs demeurant dans la même maison, en être successivement affectées. Page 34, autre exemple de trois sœurs atteintes en même tems de cette maladie, au milieu de leur convalescence d'une petite vé-

(1) Cullen. Elém. de médec., t. I, p. 22', et t. II, sect. II, p. 235.

(2) Dans le journal de médec., vendém. an 10.

role qu'elles avaient eue toutes les trois simultanément. L'opinion de l'auteur est que cette maladie est contagieuse, mais pas autant que la petite vérole ou la rougeole.

291. Ajoutons de nouvelles observations. Voici comment s'exprime M. *Royer*, médecin, au sujet d'une épidémie scarlatineuse qui affligea le hameau de la Couarde, pendant l'automne de 1783 : « le 5 novembre, dit-il, un fermier avait déjà perdu trois enfans de cette maladie; il était dans la plus grande consternation, voyant ses cinq autres enfans en être également attaqués et fort mal.... Cette maladie était si contagieuse que tous ceux qui gardaient ou même qui approchaient le plus les malades, en ont été atteints (1) ». Voici encore le jugement qu'en porte M. *Colombier* (2) : « cette maladie, » dit-il, était dangereuse par elle-même et » vraiment contagieuse; c'était une angyne » accompagnée de fièvre scarlatine, etc. ».

292. Les opinions des auteurs sont partagés sur la contagion de cette maladie : les uns l'admettent, les autres la rejettent. Cependant, *Rosen* qui a traité beaucoup d'enfans atteints de cette maladie, la déclare manifestement contagieuse; et nous croyons en avoir eu nous-mêmes des preuves. Nous désirons toutefois que de nouvelles observations, en éclairant l'opinion sur cette matière,

(1) Royer. Descript. des épidém., 2e. part., p. 163 et 164.

(2) *Ibid.* p. 175.

puissent lui donner un plus grand degré de certitude; au reste, dans tous les cas où la contagion paraît la plus manifeste, il est de remarque que la maladie est douée d'un caractère fâcheux, et que la fièvre qui l'accompagne est du genre de celles appelées adynamiques-ataxiques, ou putrides-malignes.

Avouons cependant que l'on a toujours quelque peine à considérer comme essentiellement contagieuses les maladies reconnues pour être épidémiques par l'air; et qu'il est bien à désirer que des observations exactes lèvent toute incertitude à ce sujet.

293. 5°. La Coqueluche. Cette maladie, qui a paru en France en 1414, et que *Rosen* croit originaire de l'Afrique ou des Indes orientales, est encore une de celles qui, au caractère contagieux dont elles sont revêtues, joignent communément la forme épidémique. C'est sous ce double rapport qu'on la vit régner en Suède en 1769.

Elle est placée par tous les praticiens au nombre des maladies éminemment contagieuses; elle mérite autant ce nom, dit Sims, que plusieurs des maladies auxquelles on le donne. Dès qu'elle est entrée dans une famille, elle n'y épargne personne. C'est ce dont cet auteur atteste avoir été témoin en 1767, lorsqu'il exerçait la médecine dans le pays de Tyrone, situé au centre de la partie septentrionale de l'Irlande.

294. Il est rare que cette maladie n'attaque qu'une seule personne; elle frappe le plus ordinairement ceux qui entourent le

malade, à moins qu'ils ne l'aient déjà eue ; car il paraît qu'à l'instar de la petite vérole, elle n'attaque qu'une fois dans la vie. Elle gagne de proche en proche les maisons voisines. *Rosen* qui la regarde comme éminemment contagieuse, déclare l'avoir transportée, sans le vouloir, d'une maison dans une autre. Il dit aussi avoir vu un enfant qui en était pris, la communiquer à deux autres dans une maison où on l'avait envoyé (1). Enfin *Underwood*, premier médecin de l'hôpital des pauvres enfans de Londres, et qui a eu occasion de voir beaucoup de sujets atteints de cette maladie, déclare qu'elle est très-certainement contagieuse (2).

La contagion de cette maladie paraît avoir lieu, en partie, par la respiration, au moyen de laquelle elle se porte dans la poitrine; et en partie par la voie de l'estomac, au moyen de la déglutition de la salive.

295. Quoique la marche de la coqueluche soit souvent épidémique, on remarque cependant qu'elle naît indifféremment dans toutes les saisons et dans toutes les constitutions atmosphériques; d'où l'on est porté à penser que cette maladie est autant contagieuse par contact que par le développement des émanations auxquelles elle donne lieu ; elles forment, dans le voisinage du malade, une atmosphère qui sera d'autant plus conta-

(1) Rosen. Traité des malad. des enf., 1792, p. 301 et 307.

(2) Underwood. Traité des malad. des enfans, 1786, p. 188.

gieuse, que le nombre des malades rassemblés sera plus considérable. Cette matière réclame cependant des faits exactement détaillés.

296. 6°. Le Catharre. Sans doute il existe un catharre sporadique, constitutionnel en quelque sorte, déterminé particulièrement par la réfrigération subite de l'atmosphère, par le froid de la saison hybernale, par les variations brusques de température, sur-tout dans la saison appelée autumnale. Mais n'y a-t-il pas une autre espèce de catharre qui dérive d'une cause matérielle spécifique, plutôt engagée dans l'air, qu'attachée à sa constitution ou à sa nature, laquelle soit susceptible d'être absorbée par le poumon, de se reproduire enfin, ou d'être reproduite par les forces appropriées du principe de la vie spécifiquement altéré dans son action? La série de considérations que nous allons offrir, rend fort probable la première partie de cette proposition ;

1°. Plusieurs auteurs ont successivement décrit la marche épidémique de l'affection catharrale ; et l'histoire médicale du siècle dernier en offre au moins quinze tableaux. Les principales épidémies de ce genre sont celles des années 1658, 1728, 1729, et celle de 1732. Cette dernière, connue sous le nom de *Follette*, parcourut toute l'Europe.—L'*influenza* s'est encore répandue en 1800. *Hildebrand* remarque comme une chose digne de considération, que cette dernière maladie s'est montrée, en cette année-là, comme en 1782, deux ans après une épidémie pes-

pestilentielle; et il demande, à ce sujet, si le climat glacé de la Russie serait aussi propre au développement d'une épidémie catharrale, que les pays chauds le sont au développement de la peste (1). Ce même auteur rapporte qu'une femme âgée qui avait eu autrefois, en Moldavie, une fièvre pestilentielle, avec un bubon dans une des glandes axillaires, et qui depuis avait eu plusieurs fièvres dans le cours desquelles la glande, siége du bubon, n'avait manifesté aucun sentiment, éprouva le premier jour de l'attaque du catharre, une douleur avec gonflement à cette même glande : symptômes qui disparurent le cinquième jour avec la maladie elle-même. — On sait encore que *Sennert* et *Forestus* qui ont décrit l'épidémie catharrale de 1580, l'ont vue compliquée avec la peste.

2°. On observe que cette maladie frappe sans distinction d'âge, de tempérament et de sexe; que cependant les adultes sont ceux qu'elle ménage le moins.

3°. On remarque qu'elle afflige de préférence les villes et les lieux où il y a beaucoup de personnes rassemblées en société, et qu'elle s'y répand alors avec beaucoup de promptitude.

4°. Le savant traducteur de *Cullen* assure qu'on a remarqué en plusieurs endroits, qu'elle ne s'y était développée que lorsqu'il était arrivé des personnes qui avaient habité des lieux où cette maladie régnait.

---

(1) Annales de médec. pour l'année 1800, p. 511.

5°. Il remarque encore que les symptômes pathognomoniques de cette maladie ont toujours été les memes, malgré la variété des climats et des saisons; que seulement elle parait moins contagieuse, mais plus longue en hiver qu'en été.

6°. *Hoffman*, qui a décrit plusieurs épidémies de fièvres catharrales, n'hésite pas à regarder le catharre comme fréquemment contagieux. *Cullen* pense de même.

7°. Un praticien distingué de Montpellier, s'exprime ainsi sur l'épidémie catharrale de 1775. « Cette maladie, dit-il, qui a commencé à se montrer dès le milieu d'octobre, est on ne peut plus générale; il n'y a presqu'aucune famille qui en ait été exempte, et beaucoup l'ont éprouvée sans qu'aucun individu ait été excepté.... Les phthysiques et les asthmatiques qui en ont été atteints, ont péri presque tous d'une manière soudaine et imprévue; le soir ils ne paraissaient menacés d'aucun danger prochain, et le lendemain ils n'existaient plus (1).

8°. A Saint-Leu, proche Paris, en 1782, l'épidémie catharrale attaqua cent quarante-cinq habitans, et en fit périr quarante sur onze cent dont se compose la population de cet endroit. M. Davan, qui a communiqué les détails de cette maladie à laquelle il a apporté ses soins, observe qu'elle était conta-

(1) Biblioth. Germ., par de Laroche, n°. 25, pag. 74, 75.

gieuse, ayant été communiquée à plusieurs de ceux qui soignaient les malades (1).

10°. L'humeur des narines ou de la membrane muqueuse qui les revêt, parvient quelquefois à une âcreté semblable à celle que contracte l'humeur de la membrane du rectum dans la dyssenterie. L'identité de ces deux membranes, la nature analogue de l'humeur qu'elles secrètent, sont encore des circonstances qu'on peut faire valoir en faveur de la contagion de cette maladie.

297. D'après ces diverses observations, il est difficile de ne pas reconnaître un principe particulier dont l'air paraît être le véhicule. Mais nous avouons que la communication de la maladie par contact ou par inhalation dans l'atmosphère du malade, demeure douteuse, parce qu'elle n'est pas prouvée directement, et parce que l'état de l'air suffit seul pour expliquer l'épidémie de cette maladie. Cependant, nous n'oserions prendre sur nous de trancher la question controversée; car voici comment s'exprime *Hildebrand* à ce sujet: « Quoique cette maladie, dit-il, doive être » en général plus contagieuse qu'épidémique, » comme le démontre la manière dont elle se » répand particulièrement dans les familles, » cependant la contagion paraît se propager » ici plutôt parce que *Franck* appelle *afflatus* » *contagiosus*, que par attouchement. »

Les recherches faites sur cette affection

(1) Descript. des épidém. de la généralité de Paris, 1ere. part., p. 110.

tendent à faire penser que si le catharre est contagieux par d'autre voie que par celle de l'atmosphère, il n'est tel que lorsqu'il s'associe à une fièvre de mauvais caractère; mais dans ce cas-là même, est-ce bien le catharre que l'on contracte spécifiquement; ne serait-ce pas plutôt la fièvre générale, l'état particulier de l'atmosphère suffisant pour déterminer l'affection spécifique? Cette distinction doit être présente à l'esprit de ceux qui feront des recherches particulières sur cette maladie.

Sans doute il y a identité de nature entre les membranes muqueuses du rectum, celles des narines de l'arrière bouche, des bronches et du canal de l'urètre; mais par cela même la contagion de ces maladies spécifiques doit avoir une marche assez uniforme. Or, il est bien prouvé que la blénorrhagie n'est contagieuse par contact qu'autant qu'il y a application de la matière de l'écoulement sur une surface muqueuse semblable. Jusqu'ici la volatilisation de cette matière est reconnue insuffisante pour produire la maladie spécifique. En appliquant ce raisonnement à ces diverses espèces d'affections, et au catharre en particulier, on doutera beaucoup que cette dernière maladie puisse être contagieuse par contact ou par inhalation.

Section V.

Examen des maladies contagieuses très aiguës qui paraissent reconnaître pour cause la présence d'un miasme septique, et dont le rapport avec l'atmosphere paraît mieux connu.

298. 1°. Fièvre putride. Rien de plus difficile que de traiter de cette maladie. Le défaut d'idée fixe attachée à ce mot *putride* en rend la signification arbitraire, et par cela même incertaine. Le *Typhus* de *Cullen* s'applique en général aux fièvres que les auteurs appellent malignes, et son *Synochus* peint assez bien ces mêmes maladies quand leur début paraît inflammatoire.

C'est le besoin de s'entendre qui a déterminé le savant Dr. *Pinel* à bannir les dénominations reçues, pour appeler du nom d'*adynamique* la fièvre putride, et imposer celui d'*ataxique* à celle maligne, dans laquelle les aberrations du système nerveux se font souvent remarquer, en laissant d'ailleurs à chacun la liberté de réunir le mot *adynamique* à celui *ataxique*, quand les symptômes propres à ces deux fièvres paraissent se compliquer dans le même sujet, etc.

299. On peut demander d'abord si la fièvre putride sporadique est contagieuse. Nous entendons parler ici de celle qui naît spontanément chez un individu prédisposé et sans inhalation de miasmes. Les auteurs paraissent reconnaître de pareilles fièvres, que concou-

rent à déterminer un état d'épuisement, une nourriture animale trop long-tems prolongée, la spoliation actuelle de sa fortune, un changement notable et forcé dans l'exercice des affections de l'ame, le passage rapide d'un état paisible à une vie agitée et souvent contrariée, une altération des humeurs excrémentielles retenues, le tarissement d'un ulcère, etc. L'expérience semble, en quelque sorte, décider la négative. Rien de plus fréquent, en effet, que de visiter de pareils malades, de converser familièrement avec eux, de leur parler de très-près, de leur rendre les services que leur état exige, sans contracter la maladie, ou sans en porter le germe chez des individus actuellement sains. On peut donc considérer comme non essentiellement contagieuses, les fièvres qui reconnaissent de pareilles causes, et dont la marche paraît simple et de nature bénigne.

300. L'état de la question change si nous fixons maintenant notre attention sur celles qui paraissent provenir de causes éminemment septiques, de la nature de celles que nous avons précédemment énoncées (§. 28, 29, 35, 36). Ces causes déterminent dans les humeurs une altération spécifique, à laquelle on donnera telle dénomination que l'on voudra, mais qui produit constamment tantôt des exanthêmes, des pétéchies, des escarres; tantôt des antrax, des vibices, etc.; à quoi se joignent la dissolution du sang, les dépôts purulents, les sueurs et diarrhées fétides, une odeur cadavéreuse, une complica-

tion vermineuse, des ulcères de mauvaise nature ou gangreneux, la perversion de la bile, de la lymphe ou du sang. Dans ces cas, disons-nous, la maladie paraît être de nature contagieuse.

301. Serait-il invraisemblable de penser que les miasmes productifs des diverses maladies putrides ne sont pas aussi multipliés, que paraissent l'être les symptômes auxquels ils donnent naissance; et que leur action variable trouverait peut-être une explication satisfaisante dans l'état de prédisposition actuelle de l'individu soumis à leur influence meurtrière? Répugne-t-il de concevoir qu'un individu, dont le régime de vie tend à l'alcalescence ou au scorbut, peut par suite de l'inhalation de ces miasmes septiques contracter une maladie putride dans laquelle les pétéchies se manifesteront? Un autre sujet soumis à l'usage d'une nourriture acerbe, de fruits verds, ne pourra-t-il pas contracter une dyssenterie putride? Le cholera morbus adynamique-ataxique ne pourra-t-il pas se manifester chez celui qui habite un sol humide dans un climat brûlant? Répugne-t-il de concevoir, que chez un individu épuisé par de longs chagrins, et dont le système moral est essentiellement faible, la nature de la cause agissant sur le cerveau produira une affection spéciale capable d'empêcher le développement des symptômes secondaires? Ne sait-on pas que les femmes pléthoriques et chez lesquelles l'irritabilité est portée à un degré considérable, sont susceptibles d'être affectées à la suite de

leurs couches de la fièvre puerpérale, laquelle est une fièvre putride modifiée par l'état actuel de l'individu soumis à une cause septique ?

Ainsi donc, selon la prédisposition actuelle de l'individu, et le degré de force du principe contagieux, la maladie se revêtira tantôt du caractère ataxique, tantôt de celui adynamique, ou se combinera de l'un et de l'autre ? Ainsi l'action des miasmes ou effluves se portant sur le système circulatoire sanguin, nous verrons naître les fièvres appelées *synoques* par *Cullen*. Si l'humeur lymphatique a plus d'affinité avec ce principe délétère, nous verrons se développer la fièvre catharrale putride. Elle sera lente, nerveuse, si le tempérament du sujet étant lymphatique, la cause morbifique reçue trouve le système nerveux dans un état d'épuisement antérieur. Enfin si le rapport s'établit entre l'estomac et la cause, elle produira la fièvre gastrique ou saburrale de mauvaise nature, de plusieurs auteurs, etc.

302. Nous croyons donc assez raisonnable d'énoncer l'opinion suivante; que les maladies contagieuses appelées putrides, malignes, reconnaissent, généralement parlant, un petit nombre de causes peu variées, d'une nature éminemment septique, dont l'action spéciale est déterminée chez l'individu qui en est atteint, par la nature du sol qu'il habite, par celle de l'air qu'il respire, par la circonstance de la saison, par l'usage spécial de telle ou telle nouriture, de telle ou

telle boisson, par le degré d'énergie de la cause combinée, dans tel ou tel tempérament, avec tel ou tel sexe, dans un période donné de l'âge, et par la prédominance actuelle de tel système, de tel organe, modifiée par la nature et l'étendue des affections morales qui l'agitent. Mais dans cet état de causes, la fièvre putride maligne, cesse d'être une maladie primitive. Elle ne nous offre qu'un symptôme, un emblême de la maladie essentielle dépendante d'une cause septique, agissante à la manière d'un corps étranger, vénéneux et très-ennemi de notre organisation.

Cette opinion acquerra plus de forces, si l'on réfléchit avec James Sims, que lorsque la dyssenterie règne dans un hôpital, quelques-uns des infirmiers en sont atteints, tandis que d'autres contractent une fièvre putride ou maligne. Rien n'est encore plus commun que de voir le cholera-morbus, la fièvre bilieuse, la dyssenterie et la fièvre putride, régner en même tems, dans une même épidémie, ou plutôt, sous l'empire d'une même constitution atmosphérique.

303. Les recherches que nous avons faites sur cette matière, nous amènent à offrir les considérations suivantes, pour l'exposition desquelles nous réclamons l'indulgence.

1°. Les miasmes productifs des fièvres contagieuses putrides paraissent tirer leur source du règne animal vivant ou mort. C'est un produit encore peu connu de la putréfaction.

2°. Ces miasmes virulens peuvent résider

dans l'air ambiant des cadavres ou des hommes réunis en grandes masses dans des lieux où l'air n'est pas renouvelé. Le principe contagieux, quand il se forme chez le sujet malade, paraît siéger principalement à la peau, ou dans le système lymphatique, ou dans les membranes muqueuses plus ou moins en contact avec l'air.

3°. Toutes les fièvres appelées *putrides-malignes*, ne sont pas, pour cela, contagieuses : celles-là seulement paraissent le devenir, qui s'accompagnent des causes que nous venons d'exposer.

4°. Ces principes délétères paraissent suffisans pour déterminer la maladie ; mais il est probable qu'elle ne devient contagieuse, par contact ou par inhalation, qu'à l'occasion d'un travail particulier de l'économie sur ce principe septique, et quand il se trouve mis en contact avec l'air.

5°. Les affections putrides contagieuses paraissent se réduire à trois espèces, lesquelles varient peut-être moins par leur nature que par l'intensité de la cause, ou la diversité de combinaison des principes qui forment ce composé vénéneux.

6°. Ces trois degrés de la contagion paraissent être : 1°. le typhus, connu sous le nom de *fièvre d'hôpital* ou *des prisons ;* 2°. la fièvre désignée, par les auteurs, sous le nom de *pestilentielle*, naissant à l'occasion du défaut de sépulture ; 3°. la peste proprement dite.

7°. La contagion de la dyssenterie s'explique par la combinaison des causes ende-

miques ou épidémiques avec la fièvre d'hôpital ou des prisons. La contagion spéciale par les matières dyssentériques se concoit difficilement par la seule présence de l'humeur muqueuse du rectum dont elles sont imprégnées et par la volatilisation des miasmes dyssentériques. Mais l'abondance des matières fécales, d'une part; le genre de nourriture et l'état de l'atmosphère, d'autre part, tendent à expliquer la putridité de cette maladie dont le siége est d'ailleurs plus ou moins en contact avec l'air.

8°. La fièvre jaune paraît n'être contagieuse, que quand elle prend le caractère de fièvre des prisons; et alors sa contagion même paraît être plutôt générale que spécifique, si le sujet n'est pas prédisposé. La fièvre jaune serait-elle autre chose qu'une fièvre putride bilieuse, vraiment endémique, dans les pays chauds humides, comme l'observent Lind et le docteur Pinel?

9°. Il n'est pas encore bien prouvé que la vapeur appelée *plomb* se reproduise chez le sujet qui en est atteint; mais cette circonstance se trouvât-elle vérifiée, la maladie produite ne serait-elle pas éminemment putride, comme tirant sa source des substances stercorales à un certain degré de leur putréfaction?

10°. La pustule maligne, devenue maladie générale, ou dont l'action est d'abord interne, ne rentre-t-elle pas, de sa nature, dans la série des maladies putrides? Sa cause n'est-elle pas septique? Et chez les animaux qui en sont atteints, n'est-il pas permis d'entrevoir

trevoir leurs réunions nombreuses, dans des étables étroites et fermées, comme une des causes qui peuvent y donner naissance, sans en exclure la saison chaude, humide, et l'usage des mauvaises nourritures, etc.?

11°. La fièvre pestilentielle, produisant le charbon chez l'homme, n'aurait-elle pas une grande analogie avec celle carbonculeuse propre aux animaux, sauf la modification produite par la différence de l'espèce animale, celle du climat, de la saison, etc., l'origine n'en serait-elle pas la même? Toutes deux produisent charbon, gangrène, et quelquefois bubon, etc.; toutes deux reconnaissent la présence d'un principe septique, plus ou moins contagieux. N'y aurait-il pas aussi un certain rapport entre la fièvre pestilentielle des auteurs, et la véritable peste? Nous prions de ne pas perdre de vue le fait ci-devant rapporté (§. 98) de ce pâtre attaqué de la peste au milieu de son troupeau (1). Mais il resterait encore à déterminer la cause première de cette fièvre, les circonstances de sa formation. Jusques-là, la peste, proprement dite, paraît devoir être considérée comme une maladie *sui generis*, ayant son siège dans le système glanduleux, lymphatique, produisant bubon, et s'associant, fort

(1) Il serait utile de savoir si dans les pays où la peste passe pour être endémique, les troupeaux y sont en grand nombre? S'ils sont souvent sujets aux maladies gangréneuses, charbonneuses? S'il y a des années où les maladies soient plus fréquentes? Si alors la peste est plus active, plus meurtrière, plus répandue, etc., etc.

souvent, à un certain état constitutionnel de l'atmosphère, capable d'imprimer à la maladie un caractère funeste, et promptement mortel, circonstance particulière qui, probablement alors, lui fait donner le surnom d'*épidémie pestilentielle.*

12°. En ramenant ainsi à ces trois genres, la fièvre contagieuse putride, on s'éloigne peu des observations; on éclaircit peut-être la matière de ces contagions, et les miasmes inaperçus deviennent, en quelque sorte, plus sensibles. Ainsi, la fièvre d'hôpital a son virus connu sous le nom de *virus d'hôpital;* la fièvre pestilentielle, son *virus carbonculeux;* et la peste, son *virus bubonaire*, *carbo-gangréneux :* les miasmes redeviennent en quelque sorte, des virus spécifiques.

13°. Ses causes productrices deviennent un peu plus faciles à saisir. On connaît celles qui donnent naissance à la fièvre des prisons, dont une des principales paraît consister dans les émanations de la transpiration et de la respiration des hommes vivans, entassés dans un espace étroit, etc. Celles des cadavres à un certain degré de leur corruption, les miasmes des membres gangrénés, un sol chaud et humide, le défaut de vents, la stagnation des eaux marécageuses sont autant de causes qui paraissent capables de concourir à la production de la fièvre pestilentielle charboneuse. Enfin, est-il sans probabilité de penser que l'une ou l'autre de ces deux maladies, s'associant au virus bubonaire, imprime alors, à la peste propre-

ment dite, un véritable caractère épidémique, et surajoute, en quelque sorte, à la contagion et à la mortalité de cette maladie ? Mais quelle est la nature, l'origine de ce virus bubonaire ? C'est ce qu'il serait difficile d'assigner. Remarquons seulement qu'il est endémique dans des pays chauds où la plupart des maladies virulentes lymphatiques paraissent avoir pris naissance.

14°. Ces trois degrés de putridité ne paraissent-ils pas se réunir dans une base commune, et répugnerait-il d'admettre, comme fait explicatif de la contagion, la formation d'un composé gazeux spécifique, doué du pouvoir assimilateur, analogue à celui indiqué par le cit. Guyton de Morveau, dans ses belles expériences sur l'air putride ? (*Voyez*, §. 336 et 340).

15°. Serait-il invraisemblable que ce composé fût susceptible de varier, en raison de la nature du tempérament, de l'organe affecté, de la nourriture habituelle, de la température atmosphérique, etc. ? Mais dans une matière aussi difficile, nous ne devons pas nous étendre davantage.

16°. Les diverses éruptions de la peau, qui accompagnent certains typhus, ne dépendent-elles pas le plus souvent de la nature du sol, de la saison, de l'usage de telle ou telle nourriture, boisson, etc., autant que de certains miasmes dont l'air peut cependant être chargé, etc. ? Et la maladie générale n'est-elle pas alors la seule vraiment contagieuse, la prédisposition suffisant pour

expliquer ces divers symptômes accessoires ?

17°. Cette manière de présenter la contagion appelée putride, tend à faire concevoir comment certaines maladies, qui ne sont pas essentiellement contagieuses de leur nature, peuvent le devenir quand le malade est placé dans les circonstances dont nous venons de parler. Aussi, *Grantz*, dit-il expressément que les fièvres dégénérées par suite d'un mauvais traitement, prennent le caractère de la fièvre des prisons, et que ceux qui en sont attaqués exhalent une vapeur qui devient elle-même contagieuse (1).

304. Au reste, nous ne présentons ces considérations que parce qu'elles nous ont paru utiles, et offrir quelque point d'appui dans une matière difficile, et très-certainement obscure. Elles sont sans doute susceptibles d'être redressées, mais nous devions rendre compte de nos réflexions, peut-être même de nos opinions. D'ailleurs, plusieurs raisons nous ont dirigés dans cette manière de présenter les contagions dites putrides : 1°. elle explique les faits contradictoires qu'offrent les auteurs sur la contagion ou la non contagion de ces maladies ; 2°. elle ne rompt pas une foule de rapports naturels, qui identifient en quelque sorte ces diverses affections ; telles que similitude des principaux symptômes caractéristiques de l'état putride ; identité des causes éminemment sep-

(1) Grantz. Recherches sur les fièvres, t. III, p. 13, 35.

tiques; conformité dans le fond du traitement; similitude dans la nature des désordres qui affectent les diverses organes, la variation ayant seulement lieu par rapport à l'organisation spécifique de tel ou tel organe; enfin, marche uniforme de la nature, pour chasser le principe vénéneux, soit par des sueurs, soit par des dépôts critiques; son action s'exerçant constamment du centre à la circonférence.

305. 2°. La fièvre des marais. Ce genre de fièvre endémique, en quelque sorte, dans les pays marécageux, présente généralement un type intermittent ou rémittent, lequel peut devenir, et devient quelquefois continu, lorsque de grandes chaleurs se développent en même-tems.

Il y a des exemples de ce passage gradué du simple au composé, d'une fièvre légère à une fièvre fort dangereuse. Son premier degré, marqué par l'intermittence du type tierce, offre en général peu de danger; cependant il se complique quelquefois d'un caractère pernicieux, et la fièvre alors prend ce nom. Mais ni l'une ni l'autre ne paraît être contagieuse de sa nature; au moins on ne cite pas de faits positifs, même à l'égard de cette dernière. On peut, sur ce sujet, consulter *Lancisi*, *Senac*, *Morton*, *Torty*, et la thèse du citoyen *Alibert*, médecin. On est donc fondé à conclure que la fièvre à type intermittent des pays marécageux, n'est jamais contagieuse, tant qu'elle n'abandonne pas ce caractère ou ce type d'intermittence.

306. Mais cette fièvre des pays chauds

marécageux, lorsqu'elle débute sous le type rémittent, ou lorsquelle prend secondairement cette forme, offre bientôt une analogie assez grande avec les fièvres les plus graves. Elle a pu, dans son origine, n'être qu'une double tierce, et cependant acquérir finalement le caractère d'une fièvre décidément maligne, pernicieuse, meurtrière. C'est ainsi que les docteurs *Pringle* et *Lind* rapportent un grand nombre de faits qui prouvent que cette fièvre se rapprochait plus ou moins du caractère malin, selon que les individus qui en étaient atteints habitaient un lieu plus ou moins insalubre. Ainsi l'humidité considérable qui régnait à Bruges au mois d'août 1742, fit naître parmi les soldats anglais une fièvre rémittente très-dangereuse, tandis que la plupart des régimens qui se trouvèrent placés dans des lieux moins humides, n'eurent que des fièvres tierces ou double-tierces. C'est ce qui tend à appuyer la remarque déjà faite avant nous, qu'il y a une chaîne non interrompue, une suite de rapports naturels entre les différentes fièvres, et qu'en faisant varier le degré d'énergie ou de virulence de la cause productrice, on peut passer graduellement de la fièvre la plus légère, la plus bénigne, à la fièvre la plus violente, appelée maligne, pestilentielle.

307. Le caractère malin paraît ne se développer que lorsque la chaleur devient intense, que les malades sont accumulés les uns sur les autres, que les vents cessent de souffler, et que l'atmosphère paraît, en quel-

que sorte, privée de son mouvement et de sa vie propre. Alors on voit ces fièvres, devenues contagieuses, étendre au loin leurs ravages. L'ouvrage de *Lind* est plein de ces faits, qu'il serait inutile de rappeler en détail. Mais ici, nous voyons se réunir toutes les causes les plus propres à engendrer la fièvre pestilentielle, ou celle d'hôpital; d'où nous sommes fondés à conclure que la fièvre des marais à type rémittent n'est pas essentiellement contagieuse, mais qu'elle le devient par sa complication avec une fièvre de la nature de celle d'hôpital; conséquence qui nous paraît d'autant plus juste, que la maladie est au fond la même; qu'elle reconnaît une même source, une même origine que celle appelée tierce, et qu'elle ne varie point par la nature de la cause productrice, mais seulement par son degré de malignité.

308. Souvent aussi cette maladie est à type continu, et paraît se revêtir du caractère contagieux. En avouant le fait, nous ne laissons pas d'en tirer la même conséquence; elle paraîtra légitime, si l'on considère : 1°. que cette fièvre reconnaît la même cause que celle rémittente; 2°. qu'elle n'est susceptible de devenir contagieuse que lorque les mêmes circonstances dont nous venons de parler, s'y réunissent; 3°. enfin, que dans ce cas même, on ne la voit telle que lorsque les débris nombreux des cadavres, soit de l'homme, soit des animaux, associent leur influence pernicieuse aux exhalaisons des eaux stagnantes; circonstances qui, rentrant

dans la cause originaire de la fièvre des prisons (les émanations animales putrides), suffisent seules pour engendrer une maladie pestilentielle éminemment contagieuse, mais qui paraît être de même nature que celle des prisons, avec cette seule différence que celle-ci dérive le plus souvent des exhalaisons du corps de l'homme malade, quelquefois même de celui qui est sain, tandis que l'autre reconnaît ordinairement pour cause les effluves des corps en proie à la putréfaction.

Voici comment s'exprime à ce sujet le docteur *Ramel :* « les fièvres malignes dit-il, des » pays palustres, caractérisées par des pété- » chies et des éruptions gangréneuses, sont en » général contagieuses; nous avons fait cette » observation soit dans l'hôpital d'Aubagne, » soit dans celui de la Ciotat, pendant le » séjour qu'y fit le régiment de Bouillon en » 1783, soit dans ceux de la compagnie d'Afri- » que, soit enfin dans les principaux hospices » de l'armée d'Italie dont nous avons été » chargés, où tant d'infirmiers et d'officiers » de santé ont p ri victimes de leur zèle (1) ». Cette observation, pour le dire en passant, rentre dans notre manière de voir, et nous confirme dans cette idée que l'élément des contagions putrides est un miasme ou un gaz animal assez peu varié dans sa nature, et toujours produit dans les mêmes circonstances qui donnent lieu à la fièvre des prisons.

---

(1) F. B. *Ramel*, mémoire sur l'influence des marais et des étangs. Marseille, an 10, p. 170.

Nous sommes donc fondés à conclure que quel que soit le type de la fièvre des marais, elle n'est pas de nature contagieuse, mais qu'elle peut le devenir par son association à la fièvre d'hôpital, ou pour la production de la fièvre pestilentielle.

309. 3°. La fièvre jaune. Cette fièvre du genre des typhus, que le docteur *Pinel* considère comme un composé de la fièvre Meningo-gastrique et de celle ataxique; que *Cullen* appelle typhus icterodes; que l'on connaît en Amérique sous le nom de fièvre maligne des Barbades, et dont le caractère est tellement putride, que l'ouverture des cadavres manifeste constamment des taches gangréneuses et en grand nombre sur l'estomac, le mésentère et les intestins, avec lésion du cardia; cette fièvre, disons-nous, est-elle ou non contagieuse?

Nous devons prévenir que la question dont il s'agit, est controversée parmi les auteurs qui ont écrit sur ce sujet. *Cullen* considère cette maladie comme contagieuse et son commentateur, le cit. *Bosquillon*, qui est du même avis, observe dans ses notes, qu'elle n'attaque qu'une fois les mulâtres, et que les nègres en sont généralement exempts. *Lind* est de la même opinion sur le fait de la contagion C'est aussi celle des médecins qui ont écrit sur l'épidémie de Cadix en 1800. Or, l'on sait que la maladie qui a ravagé cette ville n'est autre chose que la fièvre jaune d'Amérique. Cependant, le docteur *Blin* pense autrement relativement au caractère

contagieux de cette maladie ; et en cela, son opinion est conforme à celles de plusieurs autres médecins fort estimables dont quelques-uns ont demeuré aux Indes occidentales.

310. Recueillons des faits ; le docteur *Lind*, dans son histoire de la fièvre jaune (1), rapporte sur *le témoignage* d'un médecin qui en fut attaqué, le trait suivant : il n'y a que quelques années que le linge et les habits d'un jeune homme mort aux Barbades de la fièvre jaune, ayant été envoyés dans une malle à des amis qu'il avait à Philadelphie, à l'ouverture que l'on fit de cette malle, au moment même de sa réception, toutes les personnes d'une même famille qui se trouvaient présentes, furent frappées de la maladie. En outre, ces mêmes effets ayant été malheureusement exposés au grand air, ils répandirent dans la ville la contagion de cette fièvre jaune dont deux cents personnes moururent.

2e. *Fait*(2). Dans le mois d'avril, trois mois après que la fièvre jaune eut entièrement cessé dans l'hôpital, deux gardes-malades logeant dans la même chambre, se trouvèrent attaquées de cette maladie, et toutes deux devinrent jaunes. Après une exacte recherche, on parvint à découvrir que ces femmes avaient recelé quelques chemises et autres hardes appartenantes aux mariniers

(1) Lind. Mém. sur les fièvres, p. 177.
(2) Ibid. p. 122.

infectés qui revenaient de l'Amérique septentrionale.

3°. *Fait.* Les Anglais colons d'Amérique craignent beaucoup qu'on ne leur apporte la fièvre jaune, soit avec les marchandises, soit avec les vaisseaux même qui font le voyage des Indes occidentales. Et les gouvernemens ne balancent pas à interdire l'entrée de leurs ports aux vaisseaux qui viennent de pays où règne cette cruelle maladie.

311. Aux faits que nous venons de citer, on peut opposer les raisonnemens suivans :

1°. *Lind*, lui-même, s'exprime de la sorte : « on ne saurait, dit-il, concilier les faits contradictoires sur cette question, qu'en supposant que la fièvre jaune des Indes occidentales se trouve quelquefois d'un caractère bénin non contagieux, tandis que dans d'autres tems, elle est d'une nature différente et souvent contagieuse ».

2°. Les médecins qui ont séjourné en ce pays, ne la regardent point comme contagieuse. L'un d'eux consulté à cet égard, et qui avoit longtems pratiqué à la Jamaïque, décida nettement qu'il n'y avait aucune infection à craindre de la fièvre jaune qui régnait dans cette île : c'était aussi l'opinion de ses confrères et celle du docteur *Jean Elliot.*

3°. Le docteur *Blin* observe qu'il ne paraît pas que la contagion de la fièvre jaune ait jamais attaqué les Anglo-Américains au-delà de l'atmosphère de leurs villes.

4°. Les personnes déjà malades évitent le

danger de la fièvre en se faisant promptement transporter à la campagne.

En réfléchissant sur la nature de cette discussion, on est fortement porté à conclure que la fièvre jaune n'est pas de nature contagieuse. Mais comme les faits précités paraissent exacts, on peut facilement concilier cette diversité d'opinions, en reconnaissant que la maladie se revêt de ce funeste caractère par son association à une fièvre des prisons ou à une fièvre pestilentielle.

312. Cette explication paraîtra peut-être encore plus exacte si l'on remarque avec *Lind* : 1°. que de la même source d'infection qui donne naissance à la fièvre jaune, on voit naître ce que l'on peut appeller, en raisonnant, d'après les apparences ou les symptômes extérieurs, tantôt la fièvre jaune, tantôt la pétéchiale, tantôt la miliaire (1); 2°. que cette fièvre appelée jaune ne paraît être au fond qu'une fièvre éminemment putride maligne, déterminée par l'intempérie de la saison et la nature du sol : car, comme l'observe *Lind*, elle se montre dans la saison où l'air est extrêmement chaud et mal-sain. On en vit régner une à Cadix, en Espagne, en septembre et octobre 1764, tems où la chaleur excessive et le manque d'eau pendant plusieurs mois, fit naître des maladies violentes épidémiques, du genre des bilieuses qui ressemblaient à celles des Indes occidentales. « Enfin, dit le même auteur, j'ai parcouru

(1) Lind. Mém. sur les fièvres, p. 177.

» d'un bout à l'autre plusieurs relations an-
» glaises, tant manuscrites qu'imprimées de
» cette fièvre jaune des Indes occidentales :
» dans la plupart, les auteurs ne s'accordent
» guère que sur l'épithète qu'on a coutume
» de lui donner, parce que la peau est com-
» munément teinte en jaune. Cependant, ce
» symptôme n'est pas moins commun dans
» presque toutes les fièvres intermittentes,
» dans plusieurs fièvres épidémiques, et beau
» coup d'autres maladies », d'où l'on sera fondé à conclure que selon l'état du malade, celui du pays, et l'époque de la saison, il pourra éprouver par suite de la contagion ou du miasme qui forme l'élément de la fièvre d'hôpital, de prisons, ou de vaisseaux, tantôt une fièvre à teinte jaune (*thyphus icterodes*), tantôt un *cholera morbus*; tantôt une *dyssenterie putride*, etc.

313. Ainsi donc, le point auquel on doit faire le plus d'attention dans toutes les affections putrides, est 1°. le rassemblement des malades; 2°. la malignité de la maladie. En effet, ces deux causes, même séparées l'une de l'autre, paraissent pouvoir donner naissance à un germe contagieux, lequel s'associant à la maladie, quelle que soit d'ailleurs sa nature originaire, lui imprime en quelque sorte ce redoutable caractère. Sans doute ici la contagion n'admet pas autant d'espèces différentes qu'il y a de maladies spécifiques; mais ces diverses maladies paraissent capables, chacune en leur genre, de contribuer d'une manière particulière, quoi-

que peu connue, à la formation de cet élément destructeur, appelé si généralement contagion, et dont la nature intime parait peu variée dans le cas des maladies putrides. Ainsi, comme nous l'avons observé, la fièvre des marais n'est pas de sa nature essentiellement contagieuse. Cependant parvenue à un degré extrême de malignité chez un sujet confiné dans un local étroit et étouffé, elle prendra ce funeste caractère. Ainsi, Lind (1) rapporte que M. *Roberston* tâtant le pouls d'un jeune homme mourant de la fièvre des marais, au moment où il expirait, reçut un choc à-peu-près semblable a une commotion électrique, ce qui fut accompagné d'une sensation désagréable, et suivi d'une prostration de forces si considérable, qu'il fut au point de se trouver mal avant de pouvoir rentrer chez lui; et qu'ensuite il eut une attaque de fièvre très-violente. Ce même auteur nous apprend encore qu'il a vu plusieurs soldats qui avaient été à terre pour couper du bois et faire de l'eau, attaqués de cette fièvre qui devint extrêmement maligne, de telle sorte, ajoute-t-il, qu'après être revenus à bord du vaisseau, les hommes qui les avaient assistés dans leur maladie, contractèrent la fièvre après eux; et il y en eut tant de ces derniers qui la gagnèrent, qu'on ne peut pas révoquer en doute qu'elle ne fût contagieuse.

314. 4°. La Péripneumonie maligne.

(1) Lind. Malad. des Europ., 250.

L'histoire nous offre souvent cette maladie sous la forme épidémique. On l'a vue telle en 1738. *Morghagny* observe qu'elle régna dans quelques monastères de religieuses, à un tel point qu'on la crut contagieuse (1). En 1348, elle se compliqua avec la fièvre lente nerveuse, et M. *Bosquillon*, d'après *Schenkius* qui l'a appelée érésypélateuse, dit qu'elle fut alors si meurtrière en Europe, qu'elle moissonna les neuf dixièmes de ses habitans. Elle tuait en trois ou quatre jours. On l'a vue encore régner à Toulon en 1757. Une épidémie semblable affligea le village de Gémeaux, proche Dijon, en 1784. M. *Maret* en a tracé l'histoire (2).

Ces faits que nous venons de citer, ne permettent pas de douter que la péripneumonie maligne ne soit épidémique: il reste maintenant à examiner si elle est contagieuse. En lisant avec attention les faits qui la concernent, en réfléchissant sur sa nature, on voit facilement qu'elle n'est pas essentiellement contagieuse, et qu'elle le devient tout au plus par accident, lorsqu'elle se joint à une diathèse putride, lorsque les malades se trouvent réunis en grand nombre, en proie à la malpropreté, etc.; toutes causes que nous avons vues capables de produire la fièvre d'hôpital, des prisons, etc.

---

(1) Morghagny. *De causis et sedibus morborum*, Epistol. XXI, art. 26.

(2) Dans les mém. de l'acad. de Dijon, 1784, 2e. semestre.

315. En effet, il n'est jamais venu dans l'esprit de personne de demander si la fluxion de poitrine est contagieuse; l'expérience journalière a depuis long-tems fixé à cet égard l'opinion des médecins. La péripneumonie maligne est dans le même cas. Si l'on veut bien analyser cette maladie, on la verra se composer d'une affection de poitrine aiguë, et se compliquer avec une fièvre de mauvaise nature, le plus souvent adynamique ataxique. Or, les faits que l'on peut rapporter sur la contagion de cette maladie, trouvent une explication aussi aisée que satisfaisante, si l'on admet avec nous que d'une part l'état de la constitution et celui de la saison, prédisposent souvent aux affections de poitrine; et que de l'autre, la fièvre putride maligne peut à une certaine époque de la maladie se convertir en celle dite d'hôpital ou de prisons, laquelle est essentiellement contagieuse. M. *Cullen* observe même qu'elle était compliquée avec la fièvre lente nerveuse, quand elle s'est montrée épidémique. Sa nature était putride. La circonstance du caractère épidémique de la maladie, met bien sur la voie d'admettre un principe délétère répandu dans l'air; mais elle ne prouve pas sa reproduction chez l'individu malade. Voici comment s'explique ce dernier auteur sur le fait de la contagion de cette maladie: « La fluxion de poitrine, dit-il, a » été quelquefois tellement épidémique, » qu'elle a donné lieu de soupçonner qu'elle » dépendait d'une contagion particulière: mais

» mais je n'en ai jamais eu de preuves évi-
» dentes. »

316. Nous n'ignorons pas que M. *Maret*, dans le mémoire précité, rapporte plusieurs observations tendantes à prouver que la maladie était contagieuse par contact, ou par inhalation dans l'atmosphère du malade. Pareilles observations ont été faites par M. *Vauzéme*, à l'égard d'une épidémie semblable, qui a affligé le village d'Étampes, près Paris, en 1783. Mais dans tous ces cas, la contagion générale s'explique par la nature de la fièvre maligne vermineuse qui l'accompagnait, au moins à Étampes (car M. *Maret* n'a pas décrit l'épidémie de Gémeaux), et son caractère spécifique, ou son action sur la poitrine, peut se déduire de la nature des causes prédisposantes, telles que qualité du sol, de la nourriture, etc.

De tout ceci, nous concluons que cette maladie n'est pas essentiellement contagieuse; mais qu'elle peut le devenir accidentellement d'une manière générale et non spécifique.

317. 5°. La Dyssenterie. Cette maladie que l'on a vu quelquefois régner constitutionnellement depuis plusieurs siècles, qui, dans le seizième et le dix-septième, fut aussi funeste que certaines fièvres pestilentielles ou malignes, doit être distinguée de la diarrhée. Elle est en quelque sorte endémique dans les pays chauds et marécageux, d'après les observations de *Lind*, *Pringle*, *Hoffman*, etc. Lorsque la constitution froide

de l'atmosphère succède à des chaleurs intenses, elle tend essentiellement a devenir putride.

318. La dyssenterie est-elle contagieuse? Les auteurs sont partagés sur cette question; les uns l'admettent telle, les autres nient sa contagion. *Stoll* est de ce dernier sentiment. « Je n'ignore pas, dit-il, que les dé» jections fétides des dyssentériques provo» quent les maladies putrides, appelées par » excellence maladies d'hôpital; mais qu'elles » produisent une dyssenterie semblable chez » des sujets sains, c'est ce qui est contraire » à mes nombreuses observations. » Cet auteur s'appuie sur son expérience, et cite encore le témoignage des médecins attachés à son hôpital (1).

Telle est aussi en partie l'opinion de *Zimmermann*, praticien distingué, qui a écrit spécialement sur cette maladie. Mais il distingue deux espèces de dyssenterie, une bénigne et une très-aiguë. Il considère cette dernière comme contagieuse dans des circonstances particulières; et ces circonstances sont toutes celles qui tendent à produire la fièvre d'hôpital. « Cette maladie, dit-il, peut » prendre un caractère réellement pestilen» tiel, et par conséquent d'autant plus con» tagieux..... Car la même dyssenterie est con» tagieuse ou non, selon les circonstances » particulières..... Cela arrive dans les hôpi-

(1) Stoll, *Ratio medendi*, traduite par M. *Mahon*, t. IIIe.

» taux mal-propres et trop remplis. C'est » ainsi qu'elle est funeste dans les armées » et dans les camps..... Elle est la consé- » quence des exhalaisons putrides des selles, » lorsqu'il s'y rencontre beaucoup de ma- » lades en même-tems ».

319. D'autres auteurs considèrent la dyssenterie comme essentiellement contagieuse : citons des faits. Pringle s'exprime ainsi : « Trois compagnies du régiment d'Howard » se trouvèrent séparées du corps d'armée..... » Cette séparation des lignes, et leur éloigne- » ment de la contagion des privés, les empê- » chèrent d'être atteints de la dyssenterie, » dont l'armée souffrait beaucoup, quoique » la nourriture fût la même, que ce régiment » bût la même eau, et qu'il respirât le même » air..... Mais au bout de six semaines, l'ordre » du décampement étant arrivé, il rejoignit » le gros de l'armée, campa dans la ligne, et » fut alors attaqué de la maladie (1). » Une dyssenterie très-fâcheuse ravagea la Styrie au mois d'août 1688. *Lébeuvaldt* s'exprime ainsi à ce sujet : « Je fus, dit-il, infecté moi- » même du mauvais air auquel je me trouvai » exposé en visitant mes malades. J'allai à la » selle plus de deux cents fois en trois jours. » Je rendis des matières sanieuses, puru- » lentes..... Elles étaient brûlantes comme du » charbon allumé, et me faisaient craindre la

(1) Zimmermann. Traité de la dyssenterie, p. 233 et suiv.

(2) Pringle. Malad. des armées, p. 226.

» gangrène. Dès le premier jour, il parut à » mes lèvres deux pustules noires et brû- » lantes (1). »

320. Une des circonstances qui semblent le plus favoriser la contagion de la dyssenterie, est son association à une fièvre d'hôpital. On vit cette redoutable complication de causes dans les guerres de Flandre, en 1743. Un village situé à une lieue du camp ayant été choisi pour servir d'hôpital, on y envoya du corps d'armée, pendant son séjour à Hanau, environ 1500 malades, sans compter les blessés. Le plus grand nombre était affligé de dyssenterie. L'air se corrompit à un tel point, que non-seulement le reste des malades eut la dyssenterie, mais encore tous ceux employés à leur service en furent attaqués (2).

Enfin, s'il en faut croire *Degnère* sur le fait de la dyssenterie de Nimègue (3), le premier malade en fut atteint vers le milieu de juillet 1736. La maladie gagna successivement, pied à pied, de quartier en quartier; de sorte qu'on pouvait suivre facilement les progrès de la contagion. En septembre, toute la ville en était infectée. La fête de la dédicace ayant attiré les habitans des lieux voisins, ils emportèrent avec eux le germe de la contagion; et la maladie dont ils avaient été

(1) Ephémér. Germ. Decur. 2, an 7, observ. 76, p. 137, et la biblioth. de Planque, t. XVIII, p. 207, 218.

(2) Encyclop. méthod. médec., art.

(3) Pringle, Malad. des armées, et Fodéré, médecine légale.

exempts se déclara dans leurs villages. Ce même auteur prétend que des blanchisseuses gagnèrent la maladie pour avoir lavé les linges des dyssentériques.

321. Tous ces faits que nous venons de rapporter, prouvent avec évidence que la dyssenterie est souvent contagieuse. Mais l'est-elle essentiellement ou accidentellement? On est assez porté à croire que cette maladie ne devient contagieuse qu'accidentellement, à une certaine époque de sa durée, et dans les circonstances les plus propres à donner naissance à la fièvre d'hôpital, ou des prisons, camps et armées. En effet, on observera ici, 1°. qu'il est des dyssenteries bénignes non contagieuses; 2°. que relativement au premier fait précité, on voit la maladie se répandre au sein d'une armée, à la suite de laquelle marche cette espèce de fièvre dont nous venons de parler. Le second fait parle assez de lui-même; il rentre dans notre présente observation. Il en est encore de même du suivant. Quant à celui de *Degnere*, il faut remarquer, avec *Pringle*, que la ville de Nimègue était assiégée. Voici comment s'exprime *Zimmermann*: « De mes observations, » dit-il, et de celles de beaucoup d'autres » médecins, je conclus que le caractère con» tagieux de la dyssenterie est très-souvent » accidentel, mais que très-souvent aussi la » dyssenterie prend ce caractère avant son » issue mortelle; et qu'en général sa conta» gion doit nécessairement se propager, pour » peu qu'on manque à user des précautions

» convenables. Mais je ne puis être de l'avis » de *Degnere*, qui pense que le caractère » contagieux est la principale occasion de la » maladie dans tous les malades (1).»

322. De tout ce qui précède, nous nous croyons fondés à conclure :

1°. Que la dyssenterie n'est pas essentiellement contagieuse, comme maladie spécifique, et par la seule volatilisation des matières fécales dyssentériques.

2°. Qu'elle ne le devient qu'accidentellement, et dans les mêmes circonstances qui donnent lieu à la fièvre d'hôpital.

3°. Que les exhalaisons des matières excrémentielles ne reproduisent la maladie que quand l'individu sain, *mais prédisposé*, se place sur la garde-robe où sont déposées les selles des dyssentériques. Hors cette circonstance, elles ne donnent lieu qu'à une fausse infection, à une fièvre quelconque.

4°. Que lorsque la dyssenterie se combine avec la fièvre d'hôpital, elle ne devient pas contagieuse comme dyssenterie, mais comme fièvre maligne, soit par contact, soit par inhalation, soit par l'attouchement des hardes du malade, etc.

5°. Que la maladie, dans tous ces cas-là, n'est reproduite comme dyssenterie, que parce que le sujet sain, habitant du lieu, se trouve placé dans les circonstances les plus propres à favoriser la maladie; parce qu'enfin il y est prédisposé.

---

(1) Zimmermann. Traité de la dyssenterie, p. 236.

323. 6°. La Pustule maligne. Cette affection locale dans le principe, peut devenir, quand elle n'est pas promptement détruite, une maladie générale, de la nature des fièvres putrides malignes, adynamiques ataxiques, du docteur *Pinel*. Elle est commune, et en quelque sorte endémique, dans plusieurs cantons de la Bourgogne, où elle a reçu le nom de *puce maligne*, « dénomination qui mérite d'être conservée, selon la remarque » de MM. Enaux et Chaussier, parce qu'elle » indique avec exactitude le caractère constant de la maladie, qui, dans les premiers » instans, ressemble à la morsure d'une puce, » ou à la piqûre légère d'un insecte. » Les mêmes auteurs observent aussi que cette maladie n'est pas tellement particulière à la Bourgogne, qu'elle ne se voie très-souvent dans d'autres pays (1).

Cette maladie accidentelle et communiquée, dérive fort souvent du contact de certains animaux attaqués d'une fièvre gangréneuse très-aiguë. Les bestiaux, et sur-tout les moutons, y sont fort exposés. La nature gangréneuse, en quelque sorte pestilentielle de cette affection, nous a déterminés à la placer ici. Elle semble se rapprocher du caractère aigu de la peste.

324. Cette maladie est-elle contagieuse des animaux malades aux hommes sains ? L'est-

(1) Enaux et Chaussier. Traité de la morsure des animaux enragés, du venin de la vipère, et de la pustule maligne. Dijon, 1785, p. 161 et suiv.

elle des hommes malades à d'autres individus sains? Voilà des questions importantes à discuter, mais sur lesquelles ont prononcé, avant nous, les médecins dont nous venons de parler. Nous rapporterons leurs propres expressions.

Sur le fait de la première question, ils s'expriment ainsi : « Que ces animaux soient » morts tout-à-coup sans symptômes extérieurs, ou que la maladie en ait produit de » tels, dans tous ces cas, disent-ils, leur » contact devient pour l'homme un foyer » d'infection; leur sang, leur chair, renferment un virus putréfiant, qui, porté sur la » peau, arrêté dans un de ses pores, y développe toute sa malignité. Ainsi, cette maladie dépend toujours d'une cause externe, » d'un virus inoculé, etc. »

325. On peut voir, dans cet excellent ouvrage, plusieurs faits à l'appui de cette assertion. Ils sont au moins au nombre de neuf. Ainsi, on voit naître l'affection dont il s'agit, du contact immédiat du sang, des chairs, des dépouilles d'un animal attaqué ou mort du charbon, ou même de maladies différentes, telles que d'épuisement, de fatigue, d'accès de fièvre dont le caractère est peu connu. Dans ces divers cas, la contagion a lieu par contact immédiat; mais elle peut encore être communiquée par la voie des *alimens*, et par celle de la *respiration*. Déjà nous avons rapporté des faits probatifs de la première espèce (§. 38) : en voici d'autres, relatifs à la seconde. MM. *Enaux* et *Chaussier*, sur

le rapport de M. *Raudot*, disent qu'un chamoiseur de Dijon, ayant acheté, à très-bas prix, plusieurs peaux de bœufs, morts depuis quelques tems d'une maladie charboneuse, s'occupa bientôt à les battre et à les ranger dans son attelier; et que, peu de jours après, il fut attaqué d'une fièvre très-grave qui se termina par une éruption de taches gangréneuses, en diverses parties du corps, principalement aux parties génitales. M. *Chaignebrun*, visitant un malade attaqué d'une fièvre inflammatoire gangréneuse et exanthématique, on lui présenta tout-à-coup un bassin plein de matières très-fétides, que l'on retirait de dessous le malade : dès l'instant même, il éprouva un mal-aise; et, le lendemain, il fut attaqué d'un charbon à la cuisse.

326. Ces derniers faits, qui attestent la contagion par voie de *respiration*, prouvent donc que la maladie est susceptible, au moins dans quelques circonstances, de communiquer l'infection d'un individu malade à un individu sain. Or cette observation rentre dans l'état de la seconde question que nous avions à discuter. Mais alors, on y voit l'action inverse de la maladie qui, dans ce dernier cas, se porte du dedans au dehors, tandis que, dans le premier, elle a lieu de dehors en dedans. Elle prouve encore que, dans le premier cas, le virus conserve, en quelque sorte, son caractère spécifique, tandis que, dans le second, il paraît en partie dénaturé par les forces agis-

santes du principe vital, soit que ce virus soit confié à l'action de l'estomac, ou a celle de l'organe pulmonaire, ou à celle de la circulation. Cependant, nous devons observer ici que la contagion de la maladie générale par inhalation, paraît assez bornée, et s'étend assez rarement d'un homme malade à un individu sain, au moins dans le climat de la France, et dans le plus grand nombre des cas.

Y a-t il une espèce particulière de pustule maligne, dont le développement chez l'homme proviendrait de toute autre cause que de celles indiquées ci-dessus? C'est ce que semble insinuer le cit. Bayle, dans un mémoire dont il a fait part à l'école de médecine. Il y a consigné ainsi que dans sa thèse (1), neuf observations, fort bien faites, qu'il a recueillies sur ce sujet, en l'an 4 et en l'an 5, dans deux villages très-froids du département des Basses-Alpes. Ces pustules ne lui ont pas paru contagieuses, malgré la cohabitation de quelques malades avec des sujets sains. Fort ressemblantes aux pustules décrites par le docteur Chaussier, elles offraient d'ailleurs plusieurs différences. 1°. Point de douleur locale; 2°. absence de la rougeur; 3°. progrès de la gangrène bornés à la peau et au tissu cellulaire, épargnant les muscles; 4°. atonie, insensibilité du canal intestinal. Rien dans la narration ne prouve la contagion par

(1) Considérations sur la nosologie, par le citoyen Bayle. Paris, an 10.

contact; mais rien ne prouve que le virus inoculé eût été incapable de reproduire la maladie. Ces observations font sentir la nécessité de porter un regard attentif sur le sujet des maladies gangréneuses envisagées dans l'homme et dans les animaux.

327. 7°. Le Plomb. Nous avons déjà parlé (§. 35, 36) de cette affection particulière, occasionnée par le méphytisme des fosses d'aisance, et que l'on connaît sous le nom de *plomb*. Nous en dirons encore ici quelque chose, en l'examinant sous le rapport de la contagion.

Cette maladie du genre des malignes ou ataxiques, est encore aujourd'hui assez peu connue : mais elle reconnaît pour cause une espèce de vapeur qui se dégage secondairement dans le travail de la vidange des fosses d'aisance, et qui ne se manifeste que lorsqu'une partie de cette vidange est opérée. Elle produit une affection nerveuse très-aiguë, et d'après le docteur Hallé, elle est contagieuse.

328. Voici l'extrait des faits que M. *Hallé* rapporte à l'appui de la contagion de cette affection (1). Un ouvrier descend dans une fosse que les vapeurs de la *mitte* et du *plomb* rendaient dangereuse ; il est asphixié et tombe sous la vanne. Un second descend et perd aussitôt le mouvement et la respiration. Un troisième est de même asphixié en partie. Un

(1) Hallé. Recherches sur le méphytisme des fosses d'aisance. Paris, 1785.

quatrième, au moyen de quelques précautions, pare le danger, et retire le premier asphixié avec un crochet. Comme on administrait à celui-ci des secours en présence de l'inspecteur des ouvriers et d'un jeune homme présent aux expériences, celui-ci, frappé de l'odeur infecte qui s'exhalait du corps du moribond, s'écria en se sentant incommodé, que cet homme avait évacué. Non, répond l'inspecteur; retirez-vous; ce que vous sentez est le *plomb;* et en même tems voulant s'en assurer, il s'approche du malade. A peine eut-il senti l'air qui s'exhalait de sa bouche, qu'il s'écria: Je suis mort, et fut renversé sans connaissance. MM. *Fougeroux*, l'abbé *Tessier*, le garçon de laboratoire de M. *Fourcroy*, M. *Hallé*, furent incommodés sensiblement à la suite de cette journée, ainsi que la femme du principal locataire de la maison où se fit cette expérience.

329. Ces faits, qui prouvent la maligne influence de la vapeur méphytique connue sous le nom de plomb, mettent M. *Hallé* dans le cas de la considérer comme contagieuse de l'individu qui en est frappé à un autre qui est sain. Cependant, qu'il nous soit permis d'observer ici que dans le fait que nous venons de citer, on ne voit pas une reproduction nouvelle de la vapeur, mais bien un simple déplacement du foyer d'infection de *A* en *B*, lequel est très-certainement malfaisant et délétère, capable d'asphixier; mais il nous semble que pour prouver la contagion d'individu à individu dans le sens où nous l'enten-

dons, il faudrait un plus grand nombre de faits avant de prononcer définitivement.

330. 8°. La fièvre des hôpitaux, des prisons, des camps, des vaisseaux. Cette maladie, que plusieurs auteurs ont surnommé fièvre pestilentielle, à cause des ravages funestes qu'elle a souvent occasionnés, paraît toujours être de la même nature, soit qu'on la prenne dans les prisons, dans les camps, dans les vaisseaux, ou tous autres lieux où beaucoup de monde, et sur-tout de malades, sont rassemblés. Aussi *Cullen* observe-t-il expressément que la fièvre des camps et des armées n'a rien qui la distingue de celle des prisons.

Cette sorte de fièvre est produite par les vapeurs qui s'exhalent du corps humain, soumis à une diathèse morbifique, ou qui, quoiqu'émanées d'un grand nombre de personnes saines, sont néanmoins devenues putrides par le défaut du renouvellement de l'air. Elle s'annonce quelquefois avec assez de violence pour être appelée peste par certains auteurs; et dans le fait, elle paraît avoir une certaine analogie avec cette cruelle maladie : comme elle, on l'a vue être accompagnée du bubon inguinal ou de celui de l'aisselle, quoique rarement à la vérité. Sa contagion se répand encore par le contact, et son germe reproducteur peut s'attacher aux hardes, couvertures et autres objets du vestiaire. L'atmosphère ambiante des malades s'en charge encore, lorsqu'elle n'est pas renouvelée. Nous renvoyons à *Pringle* ceux qui désirent voir un tableau bien dessiné de cette

fièvre : elle offre une complication notable de la fièvre adynamique et de celle ataxique du docteur *Pinel*.

331. C'est une fièvre de cette nature qu'on a vu régner à Montpellier dans les six premiers mois de l'an 8. Elle y fut connue sous le nom de fièvre catharrale nerveuse maligne. Huit chirurgiens en furent atteints par l'inhalation des miasmes qui s'élevaient des plaies et des ulcères gangreneux qu'ils pansaient deux fois par jour (1). Un grand nombre l'a contractée en visitant les hôpitaux ou les prisons, et en soignant les malades. Une fièvre semblable fut apportée dans la ville de Dijon par des prisonniers qu'on y avait transférés d'ailleurs. Elle en moissonna trente-un en peu de tems, et les progrès de sa contagion étaient alarmans.

332. Le cit. *Guyton-de-Morveaux*, de qui nous empruntons le fait relatif à la ville de Dijon (1), observe qu'en l'an 2 (1794), le mal était à son comble dans les hôpitaux de la république, par le grand nombre de fiévreux et de blessés que l'on était obligé d'y recevoir chaque jour; que l'on s'abusa longtems en attribuant la mort des soldats aux maladies qu'ils y avaient apportées; mais que la contagion était très-réelle, et qu'elle atteignit les officiers de santé et les infirmiers;

---

(1) Mémoire sur la fièvre catharrale nerveuse et maligne qui a régné dans l'hôpital civil et militaire de Montpellier, pendant les six premiers mois de l'an 8, par le citoyen Roucher, an 8.

(2) Guyton de Morveaux. Moyens de désinfecter l'air.

en sorte que les bulletins n'étaient remplis que de leur nécrologe, et que plusieurs médecins distingués en furent les victimes.

Nous citerons encore le fait suivant, qui prouve bien la contagion de la fièvre d'hôpital, par le moyen des hardes, vêtemens, etc.

De vieilles tentes qui avaient servi de couvertures à des soldats attaqués de la fièvre d'hôpital, et qu'on avait mis dans des vaisseaux de transport pour passer d'Allemagne en Flandre, furent données à réparer. Vingt-trois ouvriers qu'on y employa, se trouvèrent promptement atteints de la maladie. Dix-sept en périrent (1).

333. Si l'on veut des preuves plus étendues sur cet objet, on peut consulter l'ouvrage de *Pringle*, ceux publiés sur le fait de la maladie épidémique de Grenoble, par les docteurs *Roucher*, *Laugier*, *Trousset*; celui de *Smith* sur la fièvre des prisons, nouvellement traduit de l'anglais par le docteur *Odier*, de Genève, etc. On y verra bien exposée l'épidémie meurtrière de Winchester, dont furent attaqués en 1780 les prisonniers espagnols. Elle reconnaissait pour cause, 1°. la malpropreté des matelots de la flotte de dom Langara; 2°. leur rassemblement, car ils furent longtems retenus à bord; 3°. lorsqu'ils furent faits prisonniers, la contagion de la maladie avait déjà atteint un très-haut degré de virulence, et ils l'apportèrent avec leurs habillemens, draps, couvertures, etc. lesquels imprégnés de

(1) Pringle, Malad. des armées, p. 24.

miasmes contagieux, devenaient un véritable foyer d'infection; 4°. comme ils craignaient le froid et l'humidité du climat anglais, ils s'enveloppaient de leurs manteaux, se tenaient au lit, et fermaient exactement les portes et fenêtres de leur prison; 5°. ils avaient l'esprit abattu et l'ame découragée par la perte de leur fortune; 6°. la multitude des malades était telle, qu'on avait été forcé de les entasser les uns sur les autres; 7°. chez plusieurs d'entr'eux, la maladie fut si aiguë, qu'ils périrent dans l'espace de douze heures, quoique les symptômes extérieurs fussent peu prononcés; enfin la contagion s'accrut d'une manière effrayante. On peut en voir dans l'ouvrage même le tableau hebdomadaire.

334. Il est de remarque et d'expérience que cette maladie paraît souvent dans les chaleurs, quand il règne des dyssenteries, des gangrènes ou autres maladies du genre des putrides. Toute personne attaquée d'une maladie putride, si elle est confinée dans un appartement étroit, peut être atteinte de la fièvre d'hôpital. On doit aussi regarder cette sorte de fièvre comme étant probablement de la même nature que celle qui paraît à la suite d'un combat, lorsqu'on néglige de rendre aux morts les devoirs de la sépulture. *Forestus* fut témoin, dit *Pringle*, d'une maladie de cette espéce. Elle se trouva accompagnée de bubons, et devint contagieuse à un point considérable. On a une observation semblable de l'équipage d'un vaisseau français qui fut attaqué

attaqué d'une fièvre de cette nature, pour avoir laissé corrompre du bétail qu'il avait tué dans l'île de Nevie, aux Indes occidentales. Elle développa, dans son cours, des charbons et des taches pourprées

9°. Virus d'Hôpital. La même cause d'infection qui produit les fièvres de nature pestilentielle, donne aussi naissance dans les hôpitaux à un virus spécifique, connu sous le nom de *virus d'hôpital*, lequel se remarque souvent dans les plaies et ulcères dont les malades sont atteints lorsqu'ils sont rassemblés en grand nombre.

L'ulcère d'hôpital prend généralement le caractère phagédénique; l'inflammation qui l'accompagne est assez circonscrite et cède difficilement à l'usage des topiques. Cet ulcère exerce, pendant plusieurs jours, son action sur le système; il présente véritablement un caractère spécifique, et paraît doué d'une vertu assimilatrice. On peut le mettre au nombre des affections virulentes, contagieuses par absorption.

335. 10°. La Fièvre pestilentielle. Cette fièvre, que plusieurs auteurs, entr'autres *Fracastor*, *Guinterius*, *Prosper Alpin*, *Hippocrate*, etc. ont considéré comme spécifique, ne paraît être très-probablement qu'un degré plus considérable de la fièvre d'hôpital ou des prisons; l'origine en est presque la même. On la voit naître dans les lieux où abondent les débris des cadavres putréfiés et non ensevelis, sous l'influence d'une atmosphère chaude et humide, que les vents ne purifient pas

dans les pays environnés de bois et de montagnes, et dans les lieux où se trouvent un grand nombre d'hommes rassemblés. On voit qu'elle reconnaît en partie les mêmes causes, les mêmes élémens que la fièvre d'hôpital; et c'est ici le lieu d'observer qu'il y a beaucoup d'analogie sous le rapport de la cause, entre cette maladie, celle produite par le plomb, et peut-être la fièvre dyssentérique, de mauvais caractère, laquelle est contagieuse par les émanations empoisonnées des excrémens de ceux qui en sont atteints. Elle a encore beaucoup de ressemblance avec la maladie générale produite par la pustule maligne; celle-ci tire son origine des animaux attaqués de fièvre charbonneuse ou morts dans un état de fatigue et d'épuisement propre à déterminer rapidement l'altération putride des humeurs, et le développement d'une fièvre analogue à celle d'hôpital ou des prisons.

336. Cette fièvre pestilentielle paraît encore s'associer aux diverses épidémies de la peste, quand celle-ci a acquis beaucoup d'intensité. Le bubon disparaît, mais les pétéchies, les charbons, les gangrènes se multiplient. Dans ces tristes circonstances, la mort est prompte et frappe de toutes parts. Il serait alors difficile de distinguer le second degré de la peste, de cette fièvre dont *Pringle* rapporte plusieurs exemples.

Cette maladie est d'autant plus contagieuse qu'elle ne paraît autre que la fièvre d'hôpital renforcée, en quelque sorte, par la présence d'un foyer éminemment virulent et putride.

337. 11°. La peste. En abandonnant à la théorie et à la discussion les idées relatives au principe originaire de la peste, il nous reste à examiner cette maladie sous le rapport de la contagion. Tout ici retentit de sa nature éminemment contagieuse et meurtrière. Les anciens et les modernes sont également d'accord sur ce point. A cette idée se rapporte la série nombreuse des moyens préservatifs recommandés par les auteurs qui s'en sont occupés. Elle a pour appui les précautions administratives des gouvernemens, l'institution des quarantaines, l'établissement des cordons de troupes, les lignes de circonvallation souvent ordonnées, la fermeture des ports. Ces observations seules semblent dispenser d'une recherche plus étendue.

338. Cependant des auteurs estimables ont énoncé une opinion différente de celle que l'expérience a en quelque sorte consacrée; et l'immortel *Stoll* lui-même a nettement privé cette maladie de ce cruel attribut. On peut compter parmi les partisans de cette dernière opinion, le docteur *Assalini*, médecin français, de l'armée d'Egypte (1).

Mais nous observerons, 1°. que cette opinion lui est personnelle; 2°. que le docteur Degenette, médecin en chef de l'armée d'Egypte, ne la partage point, non plus que le docteur Pugnet, médecin de la même armée;

(1) Assalini. Observ. sur la maladie appelée *peste*, le flux dyssentérique, l'ophtalmie d'Egypte, etc. Paris, an 9.

3°. qu'elle est manifestement opposée aux observations connues; 4°. que les faits négatifs de la contagion de cette maladie s'expliquent par l'état de prédisposition, ou d'habitude de l'individu, et ne détruisent pas les faits positifs et nombreux qui prouvent son caractère contagieux; 5°. qu'une maladie contagieuse ne l'est pas dans tous les instans de sa durée; 6°. qu'une maladie peut ne pas être essentiellement contagieuse, et le devenir accidentellement; 7°. qu'en général, un malade qui a eu la peste, en devient moins susceptible que celui qui ne l'a jamais eue; 8°. que les épidémies très-meurtrières qui ont existé dans les divers lieux où se rencontraient les circonstances indiquées par cet auteur, n'offrent pas communément le symptôme du bubon, caractère pathognomonique de la véritable peste, et toujours constant dans les diverses épidémies où ce fléau s'est montré, même dans les climats les plus opposés en température; 9°. qu'on distingue plusieurs espèces de pestes sous le rapport de l'intensité de la maladie; or, répugne-t-il de concevoir qu'elle est alors plus ou moins contagieuse, en raison de cette circonstance, etc. etc.?

Nous prouverons plus bas, et par des faits, la contagion de cette maladie.

339. APPENDICE SUR LE SCORBUT ET L'ÉRYSIPÈLE. Il est hors de doute aujourd'hui que, ni l'une ni l'autre de ces maladies n'est essentiellement contagieuse. L'érysipèle est généralement reconnu pour être sporadique, et *Cullen* admet comme un principe exact, que

l'on doit rapporter à un autre genre l'érysipèle pestilentiel. *Hoffmann* lui trouve beaucoup de rapport avec la fièvre pestilentielle, mais elle ne paraît être, dans ce dernier cas, qu'un des symptômes de la maladie elle-même; et son éruption semble se rattacher à une constitution spéciale de l'atmosphère, à une nourriture âcre et à un mauvais état de l'estomac. Il n'y a point de preuve qu'elle soit contagieuse.

340. La même observation s'applique au scorbut. L'expérience journalière apprend qu'il n'est pas contagieux, mais qu'il dépend exclusivement de la privation des végétaux, de l'usage des viandes salées et âcres, sous l'influence d'une constitution froide et humide. Toutefois nous ne quitterons pas cet article, sans faire observer qu'il y a une affection locale, et en quelque sorte scorbutique, de la bouche, qui paraît très-contagieuse. Le docteur *Fodéré*, déclare qu'étant à l'armée des Alpes, il a vu cette affection faire de grands progrès parmi les troupes, et se communiquer d'un soldat à l'autre, lorsqu'ils buvaient dans le même verre, ou que la personne infectée s'approchait trop de la bouche d'une personne saine, ce qui, ajoute-t-il, est même arrivé à quelques chirurgiens, qu'il avait chargés du soin de nettoyer la bouche des malades (1). Il aurait été à désirer que le docteur *Fodéré* se fût plus

(1) Fodéré. Médec. légale, t. III.

étendu sur les symptômes de cette affection; car le docteur *Bosquillon*, dans ses notes sur *Cullen*, remarque qu'il y a une espèce d'aphtes que l'on nomme *ulcères scorbutiques de la bouche*, que l'on confond sans fondement avec le scorbut qui règne particulièrement dans les années humides, simultanément avec les affections catharrales, qui est quelquefois épidémique, et attaque les enfans (1). Le principe de cette affection paraît avoir de l'analogie avec la matière propre qui détermine le catharre. N'en serait-ce qu'une modification?

341. Peut-être aurions-nous dû dire quelque chose, relativement à cette maladie terrible, connue sous le nom de *suette*, laquelle était, en quelque sorte, endémique en Angleterre, et dont la marche très-aiguë enlevait les malades dans l'espace de quelques heures ou d'un jour. Son caractère adynamique-ataxique se manifestait promptement, et s'accompagnait d'une sueur abondante excessive, quelquefois avec pétéchies, mais sans éruption de bubon ni de charbon.

La considération que le règne de cette maladie paraît éteint, nous a dispensés de faire des recherches sur le caractère contagieux que quelques auteurs lui attribuent, mais que d'autres lui contestent.

Plusieurs médecins, entr'autres le docteur *Pinel*, la placent dans la classe des adéno-

(2) Cullen. Elém. de médec. pratique, t. Ier., p. 466.

nerveuses, et la considèrent comme une véritable peste.

CHAPITRE III.

Du mode de communication des maladies contagieuses.

ARTICLE PREMIER.

Examen des divers modes de communication en général.

342. ENONCÉS DE DIVERS MODES DE COMMUNICATION. Les maladies contagieuses étant celles qui impriment aux fluides du corps humain un caractère tel que l'absorption actuelle de leurs miasmes ou effluves chez un sujet sain, y produit une maladie semblable, ou au moins analogue, nous devons examiner quels sont les moyens divers, capables de transmettre des affections aussi constantes d'une part, et cependant si peu connues de l'autre.

343. Les effluves, qui tirent leur origine du corps de l'homme, ou de toute autre substance existante dans la nature, ne peuvent être conçus que comme présens actuellement sur la surface de son corps, ou répandus dans l'atmosphère, ou déposés hors du corps malade dans les matières excrémentielles, ou attachés en quelque sorte aux diverses substances qui ont servi à son usage. De ces réflexions, on voit naître naturellement divers modes de communication. Pour s'entendre,

il suffit d'y appliquer des termes et d'en convenir.

344. Aux effluves animaux qui s'échappent du corps contagié, et qui modifient l'atmosphère propre du malade, paraît devoir correspondre l'*inhalation*, laquelle peut se faire par l'organe pulmonaire, par celui de la peau, enfin par les surfaces muqueuses qui enveloppent notre organisation. Mais cette inhalation présente trois conditions distinctes : 1°. appelons *directe* celle qui a lieu par la présence de l'homme sain dans le voisinage très-prochain du malade ; 2°. *indirecte*, celle qui s'exerce à l'égard de l'homme sain, placé dans une atmosphère composée des effluves qu'abandonnent les matières excrémentielles du malade, ou toute autre substance délétère formant un foyer ; 3°. appelons *accidentelle* celle qui environne les substances diverses que le malade a pu faire servir à son usage personnel, telles que hardes, vêtemens, etc. N'oublions pas que l'inhalation peut avoir lieu par des surfaces intactes, ou par des surfaces divisées.

345. Un autre mode de contagion, est celui qui s'exerce par la voie du *toucher* : il peut être *immédiat* quand un individu sain touche ou est touché par un individu malade ; *médiat*, quand l'homme sain touche des substances infectées par le malade qui les a maniées. Enfin, le contact direct peut s'exercer par un homme sain dans un état de moiteur, à l'égard d'un malade actuellement en sueur.

L'homme malade peut encore offrir une

affection virulente locale. Dans ce cas, le virus peut être appliqué directement à la peau d'un homme sain, ou à l'origine des surfaces muqueuses. Enfin le virus peut être inoculé par suite d'une solution de continuité : peu importe la cause de cette lésion, qu'elle soit le résultat d'une incision faite exprès, ou d'un accident, tel qu'une coupure, une égratignure, une morsure, ou une piqûre d'insecte.

346. Les auteurs ont cru devoir distinguer le mode de communication qui s'exerce par la voie du mariage, par le congrès, et qui se divise, selon les maladies auxquelles il donne lieu, en mode de communication héréditaire du père ou de la mère au fœtus; et en mode de communication copulative, quand la maladie passe ainsi de l'un des conjoints à l'autre.

347. Il y a enfin des exemples de contagion par la voie de la dégustation et de la déglutition.

348. A tous ces divers modes nous en ajouterons encore un dernier dont il est difficile de pouvoir se rendre raison, qui s'exerce par le moyen des organes de la vue, de l'ouïe, que l'on observe journellement, et que cependant on ne saurait clairement expliquer : c'est celui qui a lieu par imitation. Il y a très-certainement des affections contagieuses par cette dernière voie.

349. Nous allons offrir, en forme de tableau, la réunion figurée de tous ces divers modes de contagion.

TABLEAU des divers modes de contagion.

Mode de communication des maladies contagieuses.

- 1°. Par *imitation* au moyen des — Sons. lumière, etc.
- 2°. Par *dégustation* au moyen de.... — Salive, Liqueur, Boisson, — Imprégnées de virus, de miasmes, etc.
- 3°. Par *déglution* au moyen — Des alimens, De la boisson, De toutes substances — Chargées du principe contagieux.
- 4°. Par le moyen des parties de la génération
  - *Congrès*, infectant l'un des deux conjoints.
  - *Conception*, produisant les maladies héréditaires.
  - *Accouchement*, infectant l'enfant au passage.
  - *Le toucher*, infectant l'accoucheur.
- 5°. Par le moyen du *toucher* qui comprend
  - 1°. Contact — *Immédiat* de l'individu malade au sujet sain. *Médiat*, des hardes, linges, etc. qui ont servi au malade.
  - 2°. Application — Sur la *peau*, Sur les *membranes muqueuses* — Du virus ou des substances qui le recèlent.
  - 3°. Inoculation. — Epidermoïdale, Cutanée, Profonde, — Au moyen d'un instrument, d'un corps quelconque capable de blesser et d'abandonner le virus dont il est chargé.
- 6°. Par le moyen de l'inhalation pulmonaire, cutanée par celle des membranes muqueuses, et qui peut l'être
  - Directe, — Dans l'*atmosphère* propre du malade.
  - Indirecte, — Au moyen de l'air inhalé — Dans celui propre aux matières excrementielles ou à tout autre foyer d'infection.
  - Accidentelle, — Dans celui environnant les hardes, linges, etc. du malade.

Article II.

Examen particulier du mode de communication propre à chaque maladie contagieuse.

350. Récapitulons maintenant les diverses maladies contagieuses que nous avons précédemment examinées; assignons, autant que possible, leurs divers modes de communication; et pour cet effet, suivons l'ordre établi dans le dernier chapitre.

Maladies contagieuses héréditaires.

351. 1°. La Phthysie pulmonaire. Cette maladie chronique, souvent organique, et sous ce rapport acquise et accidentelle, est contagieuse par voie d'hérédité, suivant le consentement unanime de tous les auteurs. La contagion des autres espèces par contact *immédiat* et *médiat*, n'est pas bien prouvée. Il est d'ailleurs reconnu, 1°. que dans ce cas même, la maladie ne peut revêtir le caractère contagieux que quand elle est à son troisième période; 2°. qu'alors même elle ne l'a point communément dans un climat tempéré.

352. 2°. Les Scrophules. Cette maladie virulente chronique, et en rapport avec un certain état de la constitution des individus, est probablement acquise. Le virus écrouelleux, ou la disposition organique propre à le développer, est contagieux héréditairement. L'atmosphère qui environne le malade paraît

insuffisante pour déterminer la maladie par inhalation chez un sujet sain. Son virus ne paraît pas être contagieux par inoculation, quand l'ulcère qui le fournit est de nature bénigne. On n'ose affirmer ce qui arriverait dans le cas où cet ulcère serait malin. Nous ne parlerons pas du rachitisme, qui n'est qu'une maladie symptomatique.

353. 3°. Le Cancer. Cette maladie virulente, probablement acquise, chronique dans son principe, aiguë vers sa fin, plutôt par la nature de la douleur, que par celle de la fièvre qui l'accompagne, paraît être contagieuse héréditairement, par voie de génération, du père ou de la mère au fœtus. Mais il faut observer que ce mode de communication doit varier, peut-être même s'affaiblir, 1°. par le congrès d'un individu sain avec un individu infecté; 2°. par le croisé des races, etc.; observation qui s'applique aussi aux autres espèces de maladies ou de virus héréditaires.

Le cancer non ulcéré n'est contagieux par aucun autre mode : quant au cancer ulcéré ou ouvert, il n'est pas prouvé que l'inoculation de son virus produira, sur un individu sain, une affection spécifiquement semblable; mais il est certain que, dans le cas d'absorption de la matière virulente, il en résulte une fausse infection et une maladie grave, et même mortelle. Or, cette absorption paraît possible, 1°. par l'inoculation ou l'application du virus à une plaie; 2°. par l'inhalation pulmonaire longtems continuée des miasmes qui s'échappent de l'ulcère cancéreux; 3°. par la dégus-

tation du virus; 4°. par son application sur des surfaces muqueuses : dans ce cas, il les irrite, il les enflamme. C'est ainsi qu'il paraît avoir déterminé des blénorrhagies.

354. 4°. MALADIE SYPHILLITIQUE. (I. VÉROLE.) La maladie vénérienne générale est acquise. Elle provient ordinairement d'une maladie locale de nature syphillitique, en conséquence de l'absorption de la matière virulente ou vénéneuse. C'est communément par les voies de la génération qu'elle se communique. Elle peut encore se développer par suite de l'application du virus sur toute autre membrane muqueuse.

On la place au nombre des maladies chroniques; elle paraît être contagieuse héréditairement, mais avec un caractère dégénéré. Elle peut l'être encore par contact, quand elle a produit une ulcération actuelle, et que le sujet sain reçoit l'application de la matière ichoreuse sur une peau dénudée d'épiderme; ou lorsqu'étant très-jeune, et le tissu de sa peau étant très-fin, il couche avec un sujet infecté. Il serait important de déterminer la question de savoir si le virus vénérien peut rendre contagieuses des maladies qui ne le sont pas essentiellement.

365. 4°. MALADIE SYPHILLITIQUE. (II. YAWS ou PIAN.) Cette maladie étant exotique, n'est pas bien connue. Nous dirons seulement avec le docteur *Swediaur*, qu'elle est chronique, acquise, et qu'elle passe pour être contagieuse par le simple contact, et à plus forte raison par inoculation. De plus, elle paraît capable

de produire héréditairement une fausse infection. Il y a des faits qui prouvent sa contagion par inoculation. On peut consulter l'ouvrage de *Hunter* sur les maladies vénériennes. Il observe que le *pian* se communique de la même manière que la vérole.

356. 4°. MALADIE SYPHILLITIQUE. (III. MAL DE LA BAIE S.-PAUL.) Cette maladie est chronique, virulente, acquise; nous la connaissons peu. Elle passe pour être héréditaire, et paraît pouvoir se communiquer par les alimens, les boissons, l'application des hardes, linge, etc. du malade aux surfaces muqueuses, et même cutanées, ainsi que par le congrès. La contagion en est si facile, qu'on peut en être atteint en buvant dans le verre du malade, ou en fumant la pipe dont il s'est servi. L'inhalation est encore suffisante d'après *Swediaur*, pour la contracter. En 1785, on comptait dans le Canada 5,800 personnes qui en étaient infectées.

357. 4°. MALADIE SYPHILLITIQUE. (IV. SIWIN OU SIBBENS.) Cette maladie chronique, virulente, acquise, exotique, paraît se communiquer par le *congrès* et aussi par le contact même *médiat:* car il suffit, *dit-on*, de manger ou de boire dans les vases ou ustensiles infectés par le malade, pour être contagié. L'allaitement est encore un mode de communication de la femme à l'enfant, si les mammelles de la nourrice sont ulcérées, et réciproquement si la bouche du nourrisson est malade.

358. 5°. Les Dartres. Cette affection chronique est contagieuse héréditairement, et très-probablement accidentelle dans son principe. Toutefois des affections internes peuvent la déterminer. La dartre rongeante paraît être la seule de son espèce, qui ait le pouvoir d'une contagion actuelle. Elle se communique par inoculation, et probablement par l'application spécifique du virus dans des circonstances propres à favoriser ce genre d'infection. La solution de l'épiderme n'est pas même toujours nécessaire.

359. 6°. Le Trichoma ou la plique Polonaise. Cette maladie est chronique et paraît être héréditaire. Nous manquons de connaissances pour pouvoir nous étendre davantage à ce sujet.

360. 7°. La Lèpre. Cette affection est chronique, probablement acquise. Comme cette matière est fort obscure, et que d'ailleurs ce genre de maladie est fort peu répandu dans notre pays, nous croyons agir prudemment en gardant le silence sur son mode de communication.

361. 8°. L'éléphantiasis. Mêmes observations sur cette maladie que sur celle précédente. Nous dirons seulement que le plus grand nombre des auteurs regardent ces deux maladies comme héréditaires et contagieuses par contact même médiat.

362. 9°. La Teigne. Cette maladie chronique, très-probablement acquise, paraît être héréditaire ou au moins congénitale. Les faits nous manquent pour assurer qu'elle est

contagieuse, et sur-tout pour déterminer son mode de communication. Cependant beaucoup de praticiens la déclarent contagieuse par contact immédiat, et même médiat. Elle exige des observations plus exactes et plus étendues sous tous les rapports.

Maladies contagieuses spécifiques.

363. 1°. La Galle. Cette maladie est chronique, virulente, le plus souvent acquise. Elle est contagieuse par contact immédiat, et même médiat. Il suffit souvent de donner la main à un galeux pour être infecté. Elle se communique encore par les hardes et les vêtemens du malade. Toutefois, il faut observer que cet attouchement suppose le contact actuel de la liqueur âcre renfermée dans les pustules du malade.

364. 2°. La Vaccine. Cette maladie produite par le pus de la vache, en anglais *cow-pox*, pus-vaccin, est inflammatoire, aiguë, virulente, acquise originairement de la vache. C'est une des plus précieuses découvertes du dix-huitième siècle; non contagieuse par contact, si ce n'est en trayant le pis des vaches qui en sont atteintes, et seulement dans le cas de solution de continuité de l'épiderme ou du chorion, elle le devient de l'homme à son semblable, mais uniquement par inoculation, quand on emploie le virus du bouton-vaccin dans l'intervalle du quatrième au douzième jour de sa formation, et dans un état de limpidité très-dissemblable du pus qui

qui lui succède lors de sa dessiccation : car dans ce dernier cas, l'inoculation manque son effet, ou elle ne produit qu'un faux bouton-vaccin nullement préservatif de la petite vérole. Nous ajouterons que le virus-vaccin ne paraît en général conserver que peu de tems son pouvoir reproducteur ; il le perd le plus ordinairement au bout de huit à quinze jours. Son action est plus certaine quand il a été employé frais, que lorsqu'on l'a laissé dessécher.

365. 3°. La Blénorrhagie. Cette affection inflammatoire, aiguë, peut dégénérer et devenir chronique ; elle prend alors le nom de *blénorrhée*. On a toujours pensé que le virus qui lui donnait naissance, était le même que celui qui produisait la vérole : mais de nos jours, l'opinion contraire a été défendue par le docteur *Bell* (1). Il cite des expériences à l'appui de son opinion, pour prouver que le virus de l'humeur gonorrhéique ne donne jamais la vérole, pas même par inoculation. *Hunter* a établi par des faits l'assertion inverse (2). Sans entrer dans aucun détail à ce sujet, nous observerons seulement, 1°. qu'il paraît assez difficile de croire que le virus vénérien ne puisse jamais déterminer l'inflammation de la membrane muqueuse de l'urètre, puisque l'on voit que

(1) Benjamin Bell. Système sur la différence entre les contagions qui donnent la gonorrhée et la vérole, trad. de l'anglais par Dugua.

(2) Hunter. Malad. vénér., p. 344.

l'application de toute autre substance, plus ou moins âcre, suffit pour produire cet effet; 2°. qu'en tentant des expériences probatives, en inoculant la matière de l'écoulement gonorrhéïque, il faudrait la prendre dans les premiers tems de l'affection; car l'on sait bien que le travail de la nature tend à affaiblir et à diminuer l'intensité d'action de la matière virulente.

366. Mais sans rien préjuger sur ces questions, et en nous attachant raisonnablement à l'opinion reçue sur l'identité du virus dans le cas de blénorrhagie syphillitique et d'ulcère vénérien, nous dirons que la gonorrhée est une maladie contagieuse, par congrès d'une femme infectée à un homme sain, et réciproquement; que rien ne prouve une contagion générale ou locale, par la seule application de l'humeur de cet écoulement sur une peau saine et intacte; qu'il est fort incertain si cette affection isolée de toute autre, peut donner une maladie même locale à l'enfant qui franchit le passage infecté de la mère, lorsque cette humeur ne se trouve pas en contact avec une surface muqueuse.

367. 4°. L'ULCÈRE VÉNÉRIEN. A l'égard du virus présent dans un ulcère ou un chancre vénérien, on sait, 1°. que dans le plus grand nombre de cas, il communique une affection identique par congrès de l'homme malade à la femme qui est saine; 2°. qu'il ne répugne pas d'admettre une infection locale ou générale dans le fœtus, quand la liqueur fécondante du père s'est associé cet élément, lors

de son passage dans le lieu malade; 3°. que l'enfant contractera une affection locale syphilitique, si, lors de l'accouchement, les parties de la génération de la mère étant infectées, celles-ci se trouvent dans un contact un peu prolongé avec les membranes muqueuses du fœtus; 4°. le virus d'un chancre n'est pas contagieux dans le plus grand nombre des cas, par son application sur une peau intacte, mais il le devient souvent si elle est ulcérée ou dénudée de son épiderme.

368. 5°. La Rage. Cette maladie qu'on appelle plus particulièrement *hydrophobie*, quand elle est confirmée, est souvent acquise et très-aiguë. Quoique dans le plus grand nombre des cas, la morsure d'un animal enragé ne soit pas suivie des symptômes constitutifs de la rage, il paraît prouvé cependant que cette affection peut être quelquefois communiquée par la simple application sur des surfaces muqueuses, ou sur une peau privée de son épiderme, de la salive d'un animal actuellement hydrophobe (1), ou parvenu au deuxième période de la rage. Alors, dit-on, la maladie se déclare promptement: cependant cet accident est fort rare, et le plus ordinairement l'inoculation effective (par morsure) est nécessaire. On a encore vu la rage se manifester chez des individus qui avaient mangé des alimens imprégnés de la bave d'animaux enragés.

(1) Portal. Mémoire sur la rage, dans ceux de l'acad. des sc., 1786.

Il n'est pas prouvé que le virus rabifique infecte toutes les humeurs du malade, même à une certaine époque à laquelle plusieurs auteurs prétendent que cela doit être ; l'assertion contraire paraît même exacte. Dès-lors il est plus que douteux que la nourriture des animaux enragés puisse déterminer cette maladie chez l'homme sain qui en userait ; mais il est prudent de s'en abstenir, quoiqu'il y ait des faits qui prouvent que le lait d'une vache enragée ne participe pas du caractère vénéneux de la salive de cet animal, et n'a produit aucun accident chez ceux qui s'en sont nourris.

369. En admettant que *l'hydrophobie* soit un symptôme non-essentiel à la rage proprement dite, nous dirons qu'il y a des exemples qui paraissent prouver que la salive de l'homme est capable de développer ce redoutable symptôme chez un individu sain, dans plusieurs circonstances où elle a été inoculée par morsure. Ainsi nous avons vu précédemment certains malades dont la maladie n'était pas la rage, et qui même n'étaient pas hydrophobes, inoculer par leur morsure une salive assez vénéneuse pour produire l'hydrophobie chez le sujet mordu. Pareille chose est arrivée par suite de la morsure d'un animal en colère, d'un chien par exemple. La colère et l'état de maladie sont donc deux circonstances qui doivent rendre suspectes ces sortes de morsures.

Maladies contagieuses, aiguës, fébriles, non putrides.

370. 1°. La Variolette. Cette maladie

inflammatoire, aiguë, mais légère, probablement acquise, est contagieuse; 1°. par l'inoculation; 2°. par application de la matière sèche ou limpide, qui se forme dans les pustules auxquelles elle donne naissance; 3°. par inhalation.

371. 2°. La Variole. Cette maladie est inflammatoire, aiguë, pustuleuse, spécifique, très-certainement acquise, puisqu'elle n'a pas toujours existé. Son origine est d'ailleurs incertaine. Elle est contagieuse, et affecte une marche périodique irrégulière, ce qui l'a fait appeler épidémique par les auteurs. On remarque aussi que dans ce cas, elle s'étend à beaucoup d'individus. Elle se communique; 1°. par conctact immédiat, à l'époque de la suppuration; 2°. par contact médiat; 3°. par inoculation; 4°. de la mère au fœtus, dans certaines circonstances, lorsqu'elle en a été atteinte elle-même pendant sa grossesse.

372. On ne peut point assigner l'époque où le miasme variolique cesse d'infecter, ou a perdu son action. On sait que les vêtemens, les hardes, le papier, le recèlent long-tems, lorsqu'ils sont renfermés ou privés de la présence d'un air souvent renouvelé. C'est ainsi qu'au rapport de *Méad*, en 1718, un vaisseau faisant voile des Indes-Orientales au Cap de Bonne-Espérance, eut à bord trois enfans malades de la petite vérole : on mit le linge qui leur avait servi dans un coffre fermé à la clef. A l'arrivée du vaisseau, on remit le linge à des gens du pays pour être blanchi; ceux-ci, en le maniant, prirent la petite vérole, qui

se répandit bientôt, et fit un tel ravage dans le pays, qu'il en fut presqu'entièrement dépeuplé. Ainsi on a vu pareillement, dans certaines circonstances, la petite vérole se transmettre par lettres : un frère variolé la donna ainsi à sa sœur, en lui écrivant. *Wanswieten* rapporte que cette maladie a été transportée en Amérique dans une couverture qui a dû par conséquent arriver à une époque très-éloignée du tems où elle avait reçu la contagion.

373. La déglutition est encore un mode de communication; ainsi *Maty* observe que dans le royaume de Bengale, on inocule quelquefois les enfans, en leur faisant avaler un peu de sucre imbibé de virus variolique. Voyez-en des exemples dans *Camper*, dissertation sur l'inoculation, et dans *Beer*, *de variolarum extirpatione*.

374. Cette maladie est encore contagieuse par inhalation, quand un individu sain se trouve présent dans l'atmosphère d'un varioleux, ou que, placé à une certaine distance, un courant d'air favorise l'application des miasmes sur la surface de son corps, ou sur la membrane muqueuse des narines ou des bronches. Cette distance peut varier, lorsque les croûtes pustuleuses étant formées, la poussière en est confiée à l'atmosphère. Car on conçoit bien qu'alors la dissolution en sera plus lente. Examinons la chose, en entrant dans quelque détail.

375. L'atmosphère peut recéler le principe contagieux variolique, et le transmettre à l'individu sain : nous ne saurions en dou-

ter. Cependant, il est assez probable que cette sphère contagieuse est assez bornée. En effet, l'observation prouve que, dans le plus grand nombre des cas, la maladie se transmet par contact médiat ou immédiat, ou par inhalation dans le voisinage du malade lui-même ; et que l'atmosphère tend à dissoudre ou à neutraliser les divers principes de contagion spécifique. Voyez-en des preuves nombreuses et détaillées, dans l'ouvrage de *Haigart*. Mais on ne nie pas qu'il ne puisse exister des circonstances propres à faciliter la communication de cette maladie à une distance difficile alors à déterminer. Telles sont: 1°. la diminution, l'altération de la faculté dissolvante de l'air ; 2°. la disposition des vents, de certains courans d'air, agissans dans une certaine direction ; 3°. la volatilisation des pustules desséchées; 4°. la très-grande quantité de malades actuellement variolés, qui peut étendre la sphère virulente variolique, renforcer le foyer contagieux ; et sous ce rapport, offrir moins de prise à l'action neutralisante de l'atmosphère. Mais, généralement parlant, et dans les cas les plus favorables, la contagion variolique ne paraît pas s'étendre au-delà de quelques pieds de distance du malade.

376. On pourrait encore agiter la question de savoir comment l'air contient les miasmes. Mais cette question est plutôt curieuse qu'utile. Il est vraisemblable que les miasmes n'y sont que suspendus, et que l'air les neutralise aussitôt que les affinités chy-

miques s'établissent entre l'oxigène de l'air et le miasme variolique. L'air paraît s'en charger de la même façon qu'il se charge des corpuscules odorans.

377. 3°. La Rougeole. Cette maladie aiguë, inflammatoire, paraît dépendre d'un principe contagieux *sui generis*, peu connu dans sa nature et dans son origine, mais qui est probablement acquis ou accidentel. Elle est reconnue contagieuse d'un consentement unanime. Il paraît difficile cependant d'assigner le mode spécial de sa contagion. Est-elle contagieuse par l'air exclusivement? L'est-elle encore par le contact immédiat ou médiat, ou par l'inhalation pulmonaire dans l'atmosphère contagieuse du malade? Nous avouons que les faits nous manquent pour oser rien affirmer sur celui de ces divers modes de communication qu'elle affecte spécialement. Cependant, à s'en tenir aux seules assertions des auteurs, elle est contagieuse par le contact et par toutes les mêmes voies de communication que la petite-vérole. Il paraît assez vraisemblable qu'elle est transmissible de la mère au fœtus. Mais cela n'est pas rigoureusement démontré.

378. 4°. La Scarlatine. Cette maladie aiguë, inflammatoire, dépend d'un principe étranger, inconnu, probablement accidentel. Elle passe pour être contagieuse par contact et par inhalation dans l'atmosphère du malade, lorsqu'elle s'associe à une fièvre de mauvaise nature. Cependant, un plus grand nombre de faits serait nécessaire pour af-

firmer la contagion spécifique par contact d'une maladie reconnue pour être épidémique.

379. 5°. La Coqueluche. Cette maladie, aiguë, inflammatoire, est accidentelle et dépend d'une cause spécifique inconnue. Elle paraît être contagieuse par contact médiat ou immédiat, et même par inhalation pulmonaire dans le voisinage du malade, et par la déglutition de la salive susceptible de s'en imprégner.

380. 6°. Le Catharre. Cette maladie, aiguë, inflammatoire, reconnaît pour cause un principe étranger *sui generis*, répandu dans l'air. Elle a une marche périodique, anomale, en quelque sorte. Sa contagion est douteuse; elle n'aurait lieu que par inhalation, en respirant de près l'haleine du malade qui en est infecté, au moins d'après l'opinion de ceux qui la considèrent comme telle.

Maladies contagieuses très-aiguës.

381. 1°. La Fièvre putride. En réfléchissant un peu sur les faits consignés dans le second chapitre de cette partie, on est fondé à distinguer trois espèces de fièvres putrides, sous le rapport de la cause productrice; 1°. les fièvres sporadiques, qui se développent spontanément chez nous par suite de causes prédisposantes; 2°. celles acquises qui reconnaissent pour cause l'inhalation de certaines vapeurs, telles que le gaz des marais, ou l'u-

sage d'une eau impure ; 3°. Celles qui proviennent d'émanations septiques animales.

382. Les premières, généralement parlant, offrent le moindre degré de virulence ; les secondes sont plus dangereuses, parce que le foyer qui les a produites a communément une certaine étendue et une durée plus ou moins grande ; enfin, les dernières sont éminemment dangereuses, parce qu'elles paraissent être le résultat d'un élément plus pernicieux encore, le miasme originairement putride, mais qui, par suite d'un travail peu connu jusqu'à présent, que la nature exerce sur ce principe septique, se surcompose, en quelque sorte, chez le sujet vivant, et se transforme en un gaz particulier délétère, d'où naît la fièvre d'hôpital. Cette fièvre, qui offre, en général, le *maximum* de la putridité, se renforce constamment et multiplie ses ravages, si le foyer putride qui lui a donné naissance est permanent, et si la saison est chaude et humide. Alors, elle prend le nom de *fièvre pestilentielle*. Enfin, dans notre manière de voir, la véritable épidémie pestilentielle naîtra et exercera de terribles ravages, si le virus bubonaire, dont la cause est inconnue, s'associe l'élément gazeux de la fièvre d'hôpital ou de celle pestilentielle des auteurs.

Ainsi, selon nous, la première espèce de fièvre n'est pas essentiellement contagieuse ; la seconde ne l'est pas non plus essentiellement, mais toutes deux tendent à le devenir ; et alors elles se convertissent en fièvre dite

d'*hôpital*, laquelle est contagieuse et généralement reconnue pour telle : nous en parlerons plus bas.

383. 2°. La Fièvre des Marais. Cette fièvre, lorsqu'elle est à type intermittent, ne paraît pas être contagieuse. Celle à type rémittent ou continu, mais originairement produite par le miasme des marais, ne paraît devenir contagieuse que quand elle se transforme en fièvre d'hôpital, quand elle revêt le caractère pestilentiel; et, dans ce cas, elle se communique comme cette dernière. Ainsi, nous pensons qu'elle n'est pas essentiellement contagieuse, mais qu'elle ne le devient qu'accidentellement.

384. 3°. La Fièvre Jaune. Cette maladie aiguë, de nature putride, accidentelle, endémique, en certains pays, ne paraît être contagieuse qu'accidentellement, et quand elle s'associe, ou qu'elle prend le caractère de fièvre d'hôpital. Dans ce cas, elle est contagieuse par contact *médiat* et *immédiat*, et par inhalation dans l'atmosphère du malade.

385. 4°. La Péripneumonie maligne. Elle est aiguë, quelquefois épidémique. Il est fort douteux qu'elle dépende d'un miasme spécifique et contagieux par sa nature; elle s'explique par un état particulier de l'atmosphère, et par celui de la saison : elle paraît être vraiment constitutionnelle. Les faits relatifs à sa contagion s'expliquent aussi par le rassemblement des malades, la perversion de l'air ambiant, son association à une maladie putride, et par la prédispo-

tion des individus qui en sont atteints. D'ailleurs, excepté M. *Maret*, les meilleurs praticiens ne la regardent pas comme contagieuse ; elle paraît seulement epidémique.

386. 5°. La Dyssenterie putride. Cette maladie est aiguë, endémique et constitutionnelle. Les praticiens en distinguent deux espèces, l'une bénigne, l'autre maligne ou putride. La première n'est pas contagieuse ; la seconde l'est par son association à une fièvre adynamique de mauvais caractère ou putride. Sa contagion augmente par les mêmes causes qui renforcent la fièvre d'hôpital, telles que rassemblement d'un grand nombre de malades, foyer putride pestilentiel, diminution dans la qualité dissolvante de l'atmosphère, malpropreté des malades, lieux d'aisance infectés par la grande quantité de matières fécales des dyssentériques. C'est alors que cette maladie paraît être contagieuse à l'égard d'un individu sain, mais prédisposé, 1°. par les émanations stercorales, dyssentériques, présentes dans les lieux de vidanges ou dans les hardes du malade ; 2°. par inhalation dans l'atmosphère qui l'entoure ; 3°. peut-être par contact médiat et immédiat, quand la maladie a acquis le caractère pestilentiel. Mais dans tous ces cas, nous croyons que la maladie générale seule est contagieuse et non la maladie spécifique.

387. 6°. Pustule maligne. Cette maladie est accidentelle. Ce n'est, dans le principe, qu'une affection locale, mais susceptible, quand on n'y remédie pas promptement, de

devenir générale et putride maligne. L'espèce déterminée dans l'ouvrage des citoyens Esnaux et Chaussier, paraît contagieuse, 1°. par le contact immédiat des animaux malades ou même morts de charbon ou de fièvre gangréneuse de mauvais caractère ; 2°. par contact médiat, en touchant les instrumens ou autres objets qui ont été empreints de la matière virulente de ces animaux.

Une maladie gangréneuse générale peut naître pour avoir usé 1°. de leur chair en alimens, 2°. pour avoir respiré l'air chargé des exhalaisons qui émanent de leurs dépouilles, peut-être même de leurs corps vivans, mais malades. Elle peut encore être communiquée d'un individu qui en est atteint à un autre individu sain, par l'inhalation des effluves stercorales du malade ; mais alors c'est la maladie générale, et non la pustule maligne que l'on contracte ; toutefois cette dernière circonstance est rare, et ne paraît appuyée que sur un petit nombre de faits. Enfin l'application de la matière formée dans la pustule maligne, si elle a lieu sur la surface de la peau, y produit une affection charbonneuse, une véritable gangrène qui peut dégénérer secondairement en une fièvre de nature pestilentielle.

388. 7°. Le Plomb. Cette maladie, originairement putride, de caractère ataxique, essentiellement acquise ou accidentelle, paraît être contagieuse, 1°. par l'inhalation de la vapeur appelée *plomb*, qui se dégage souvent des fosses qui renferment des eaux savonneuses et des débris de cadavres d'animaux,

sur-tout pendant l'été; 2°. par la respiration de l'haleine du malade qui vient d'en être atteint (1).

389. 8°. La Fièvre d'hôpital, des prisons, etc. Cette maladie, dont nous portons, en quelque sorte, le germe en nous-mêmes, qui peut se développer plus spécialement chez un sujet atteint d'une maladie du genre des putrides; qui est souvent très-meurtrière, dont l'existence actuelle est accidentelle, que nous pouvons probablement contracter du dehors par l'inhalation des effluves putrides des débris de cadavres, à une certaine époque de leur putréfaction, sous l'influence de certaines circonstances qui mériteraient d'être sévèrement examinées; qui probablement encore paraît offrir une identité de nature avec la vapeur ou le gaz appelé *plomb*, dont le développement tient à certaines circonstances également inconnues; cette maladie, disons-nous, est généralement et universellement réputée contagieuse, 1°. par le contact du malade; 2°. par celui de ses hardes ou de celles des personnes qui le soignent; 3°. par inhalation dans l'atmosphère pestilentielle qui environne le malade.

390. C'est ce germe contagieux que nous sommes portés à considérer comme base explicative des diverses maladies putrides sur la contagion ou la non-contagion desquelles les auteurs les plus savans, comme les plus

(1) Hallé. Recherches sur le méphytisme des fosses d'aisance, 1735, p. 111.

respectables, citent des faits contradictoires. Nous citerons, au sujet de sa contagion, une observation-pratique du docteur Smith, médecin anglais, qui a écrit *ex professo* sur la fièvre des prisons : « Puis donc, dit-il, que » la vapeur contagieuse est susceptible d'être » transportée loin du malade, sans perdre sa » propriété de communiquer la maladie, il » semble qu'à plus forte raison, les exhalaisons du malade même doivent être plus » éminemment dangereuses ou contagieuses. » Cependant, quelque paradoxale que puisse » paraître cette assertion, il est de fait que » le contact des malades est moins dangereux que celui des habillemens portés par » les personnes qui le servent, et qui ont séjourné longtems auprès de lui, quoique » ces personnes même jouissent d'une bonne » santé. Je puis encore affirmer, d'après mon » expérience, qu'on ne risque que peu de » prendre la maladie par contact, et même » par la dissection des cadavres de ceux qui » en sont morts, pourvu que le chirurgien » évite de se couper; car un pareil accident » est toujours grave et fréquemment mortel ».

391. 9°. La Fièvre pestilentielle. Cette maladie éminemment putride, accidentelle, contagieuse, paraît n'être que la fièvre d'hôpital ou des prisons, influencée, renforcée en quelque sorte, 1°. par l'état de la saison; 2°. par la nature insalubre du climat; 3°. par la permanence et l'étendue d'un foyer putride plus ou moins actif, provenant des ef-

fluves cadavériques. Nous renvoyons à l'article précédent pour les divers modes de communication.

392. 10°. La Peste. Cette maladie aiguë, tout-à-la-fois spécifique et de nature putride, endémique en certains pays, est éminemment contagieuse, 1°. par contact immédiat; 2°. par contact médiat, au moyen des hardes, des vêtemens, des étoffes de laine, de soie, de coton, etc.: mode suivant lequel elle a été souvent communiquée par la voie du commerce. C'est la maladie la plus meurtrière que l'on connaisse; elle offre souvent le *maximum* des affections putrides malignes.

393. Prouvons sa contagion par des faits. *Samoïlowitz* rapporte, au sujet de la peste de Russie, qu'un ouvrier quittant un bourg situé proche de Moscow, emporta avec lui le germe de la peste dans un bonnet qu'il acheta pour en faire présent à sa femme, et qui avait appartenu à une pestiférée. Ce fut par un mode de communication semblable, que la ville de Kosèletz, située dans la petite Russie, contracta la peste (1). Selon *Diemerbroeck*, un charbon survint au pied d'un homme pour avoir marché sur de la paille pénétrée, plusieurs mois auparavant, du vénin pestilentiel (2). *Alexander Benedictus* et *Guinterius* observent que des oreillers ont reproduit la contagion pestilentielle sept ans après avoir été infectés (3).

(1) Samoïlowitz. Traité de la peste de Russie, t. II. p. 167.
(2) Diemerbroeck. *De peste.*
(3) *Al. Benedictus. Tumulus pestis.*

Astruc,

Astruc, dans son ouvrage sur la peste de Marseille, s'exprime plus positivement encore. La femme d'un marchand, dit-il, fille d'un riche boulanger de la ville d'Aix, mourut précipitamment dans son accouchement. Le médecin qui la visitait crut qu'il n'y avait point de soupçon de peste ; et moi je fus d'un sentiment contraire, quoique le mal ne fût pas encore dans sa vigueur. Le boulanger s'étant retiré à sa maison de campagne, y mena aussi son beau-fils, dont la femme était morte. Comme la famille de ce boulanger était nombreuse, l'on fit apporter le matelat sur lequel cette femme avait expiré. On l'exposa pendant quarante jours au soleil et au serein ; après quoi on le fit découdre par la femme du fermier, qui prit soin de laver la laine, et ensuite de la battre avec des verges. Trois filles du boulanger refirent le matelat et le cousurent. Trois jours après, la femme du fermier mourut promptement ; les trois filles du boulanger la suivirent le lendemain. Quelques jours après, la mère, quatre enfans, avec le précepteur, eurent le même sort. Enfin le fermier, le boulanger, avec la servante, ont péri de même. Cela est arrivé aux yeux de tout le monde ; il n'y a personne qui osât en contester la vérité (1).

394. Ces faits prouvent suffisamment la contagion de la peste par contact médiat ; prouvons également que cette maladie n'est pas moins contagieuse par le contact même

(1) Astruc. *Dissertatio de peste.*

du malade. *Samoïlowitz*, témoin de la peste de Moscow, qu'il a traitée lui-même, rapporte comme un fait exact, que les médecins qui furent obligés de toucher les malades, la contractèrent. Il en fut de même des chirurgiens, sous-chirurgiens, prêtres, infirmiers et servans, par suite du contact des malades. C'est d'ailleurs, dit M. *Hollande* (1), une opinion générale en ce pays, que le virus pestilentiel ne se communique que par le contact immédiat des pestiférés et des objets qui ont servi à leur usage. Cette proposition, observe M. *Mallet* (1), paraîtra démontrée, si l'on considère que les précautions que prennent les Européens, de ne pas communiquer avec les naturels du pays atteints de cette maladie, les mettent à l'abri de cette contagion lorsqu'elles sont scrupuleusement et exactement observées. *Cruikshank* rapporte, sur le témoignage authentique d'un médecin qui a demeuré longtems à Constantinople, que la peste ne se communiquait que par le contact, et qu'il ne venait de bubons que sur les membres que la matière infecte avait touchés.

395. C'est encore un fait qui n'est ni moins connu ni moins souvent observé dans la Moldavie. Aussi les habitans de cette contrée évitent-ils soigneusement toute espèce de contact avec le malade ou avec ses vêtemens. Cette

(1) Dans son mémoire inséré dans le recueil de la soc. roy. de médec. de 1777 à 1778.

(2) *Ibid.*

maladie est connue en ce pays sous le nom de *Tchouma*. *Samoïlowitz* rapporte le fait d'un officier russe qui contracta le *Tchouma*, pour avoir eu affaire à une jeune fille qui en était atteinte. En effet, il n'est pas rare, dit-il, de voir les filles de ce pays et de celui de la Moldavie, communiquer aux hommes leur *Tchouma*, comme celles de nos villes communiquent une autre maladie. Dans ces pays, chacune de ces filles ayant déjà surmonté les premiers symptômes de la peste, fréquente le peuple quoiqu'encore avec ses bubons, et la lui communique souvent. Mais comme le peuple de ces pays est accoutumé à les reconnaître dans cette maladie par le visage, qui est toujours très-pâle, il se garde d'elles autant qu'il est possible.

Ce dernier fait que nous venons de citer en preuve de l'infection par contact immédiat, tend aussi à prouver que la peste n'est pas toujours revêtue d'un caractère foudroyant, et qu'elle ne semble prendre cette forme redoutable que lorsque la cause devient plus intense, ou est favorisée par l'influence d'une constitution atmosphérique spéciale.

396. Après avoir prouvé la double contagion de cette maladie, voyons maintenant si elle est encore contagieuse par le moyen de l'air ou de l'atmosphère. Le docteur *Mauduit* qui a donné un mémoire assez étendu sur la peste, partage l'affirmative avec plusieurs auteurs, tels que Forestus, Screiber, etc. D'autres auteurs soutiennent l'opinion contraire, laquelle paraît être la seule véritable:

déjà les faits ci-dessus rapportés en sont la preuve. De plus, les mesures de séquestration et de quarantaine seraient parfaitement inutiles, si l'air pouvait être le véhicule de la contagion ; car il ne reconnaît pas de pareilles barrières. C'est encore un fait avéré que ces précautions bien observés cantonnent la maladie et empêchent ses progrès.

Dans la Valachie, on place, hors de la maison, le pestiféré, jusqu'à ce que la maladie se termine par la mort ou par la guérison. Si l'air était le véhicule du miasme de la peste, les habitans de la maison devraient la contracter, puisque chaque jour on s'approche du malade pour lui porter de la nourriture et des remèdes.

On a remarqué dans la peste de Russie, que tous ceux qui évitèrent le contact des pestiférés, ne furent point atteints de la maladie; et plusieurs juges obligés de questionner dans une chambre particulière des criminels attaqués de la peste, n'en ressentirent cependant aucune atteinte puisqu'ils avaient eu la précaution d'éviter toute espèce de contact. Ce fut ainsi qu'échappèrent à ce redoutable fléau, les grands, les riches et les nobles de Russie, soit dans la capitale, soit dans les villes circonvoisines. Tous cependant, respiraient le même air, étaient plongés dans la même atmosphère. Enfin, ne sait-on pas qu'en 1718 et 1719, ceux qui vivaient renfermés dans la ville d'Alep, ne craignaient pas de monter le soir sur les terrasses de leurs maisons, et conversaient fré-

quemment avec leurs voisins dont les fenêtres étaient ouvertes ? N'en fut-il pas de même dans la peste de Marseille ? *Astruc* remarque que le palais archiépiscopal de la ville d'Aix, où se trouvaient un grand nombre de personnes, fut exempt de la contagion, quoiqu'environné de maisons infectées : la séparation, la séquestration fut le seul moyen préservatif.

397. Mais si l'air n'est pas généralement parlant le véhicule de la peste à une distance considérable, il est raisonnable de penser que cela tient d'une part à la nature fixe du principe contagieux, et de l'autre à la faculté dissolvante dont l'air est plus ou moins doué. Or, dans ce dernier cas, il ne répugne pas d'admettre que cette action de l'air diminuera en raison de l'étendue, de la force du foyer d'une part, et du non-renouvellement de l'air, d'autre part : ce qui tend à faire penser que dans quelques-unes de ces circonstances l'air, pourra devenir véhicule des miasmes à une certaine distance toutefois assez bornée. La circonstance de la saison, la situation du malade, la virulence de la contagion doivent encore être prises en considération.

398. A une époque où quelques personnes paraissent révoquer en doute le caractère contagieux de la peste, il nous a paru utile et même nécessaire d'entrer dans quelques détails sur le fait dont il s'agit, attendu qu'il importe essentiellement à la sûreté publique et à celle des individus. Il est utile, sans contredit, de bannir la crainte et d'inspirer le

courage. Mais il y aurait de la témérité à présenter comme problématique un péril certain et souvent universel.

On ne doit pas perdre de vue que la peste presque toujours apportée en Europe par la voie du commerce, a souvent moissonné d'innombrables victimes. Celle de Londres, en 1665, a fait périr en dix mois de tems 97,000 personnes; elle y fut apportée dans une balle de coton (1). Celle de Marseille, en 1720, 21, 22, a enlevé à la vie 87,666 personnes. A Moscow, en 1771, il en a péri 133,299: elle commença en avril 1771, et finit en mars 1772. Le *maximum* de la mortalité eut lieu en juillet, août, septembre, octobre 1771. N'oublions pas que cette épouvantable maladie parut dix fois dans l'espace de cinquante ans; que dans le quinzième siècle, elle affligea, dit-on, jusqu'à neuf fois la ville de Marseille, et qu'elle enleva à Paris 40,000 personnes dans l'espace seulement de deux mois. Cette observation est d'autant plus importante, que les papiers publics de la fin de floréal et de thermidor an 10, nous apprennent que cette maladie fait de grands ravages sur les côtes d'Oran (2), ainsi qu'à Alexandrie en Egypte.

Un point utile à éclaircir, relativement à la contagion de la peste, seraît la détermination de l'époque à laquelle cette ma-

(1) Sennert. *De febribus in genere*, lib. IV, cap. 15, et Mead. *De peste.*

(2) Le Publiciste, 25 floréal et 28 thermidor an 10.

ladie cesse d'être contagieuse dans l'individu qui en est atteint. Nous croyons ne pouvoir rien faire de mieux à cet égard que de citer le citoyen Pugnet, l'un des médecins d'Egypte, qui a écrit particulièrement sur cette maladie, et a eu occasion de la suivre en Syrie, à Jaffa, etc.; en Egypte, à Damiette et au Caire. Voici comment il s'exprime : « Plusieurs faits, dit-il, nous portent à croire » qu'elle cesse d'être contagieuse dès que la » fièvre est éteinte, en quelqu'état que soient » alors les bubons ou le charbon ; aussi, » ne nous opposons-nous plus aujourd'hui à » ce que des blessés se servent de la char- » pie qui leur est préparée par des infectés- » convalescens. (*Voyez* §. 604 à la fin.)

CHAPITRE IV.

De l'action des maladies contagieuses.

399. C'est sans doute un objet utile que celui qui a pour but de rechercher l'action propre aux maladies contagieuses; mais il faut avouer aussi que cette matière est difficile. Les recherches seraient naturelles et même faciles, si la nature particulière des virus et des miasmes était connue et déterminée. Malheureusement il n'en est pas ainsi, et l'homme soulève à peine le voile impénétrable sous lequel se cache la contagion. Espérons cependant que dans un siècle où la science médicale s'entoure du cortège des sciences accessoires, ses progrès seront plus

rapides, sa marche plus assurée, et ses découvertes plus nombreuses.

400. Pour mettre quelqu'ordre dans la matière qui nous occupe, considérons l'action des maladies contagieuses sous un certain nombre de rapports, et distribuons nos considérations. 1er. Chef: l'action des maladies contagieuses est-elle ou non instantanée dans son développement? --- 2e. chef, son action est-elle locale ou générale? --- 3e. chef, est-elle spécifique *sui generis?* --- 4e. chef, s'exerce-t-elle par l'entremise du système nerveux? --- 5e. chef, cette action est-elle chimique, suppose-t-elle affinité? --- 6e. chef, porte-t-elle son impression sur les solides ou sur les fluides? --- 7e. chef, est-elle en rapport avec les odeurs? --- 8e. chef, disons enfin quelque chose de la nature des virus et des miasmes, et de leur pouvoir reproducteur.

401. Nous ne nous proposons pas de discuter ici l'action des maladies contagieuses par imitation; elle est trop peu connue. Il en est de même de celles appelées héréditaires sous le rapport de l'hérédité; presque toutes sont plus ou moins marquées au coin de l'incurabilité. Nous nous bornerons donc à considérer l'action des maladies virulentes spécifiques, chroniques ou aiguës, dans le sujet qui en est actuellement atteint, ainsi que celles qui ressortent de la nature appelée putride.

Article I.

L'action du principe contagieux est-elle ou non instantanée dans son développement ?

402. Discussion et faits probatifs. La question de savoir si les virus et les miasmes peuvent séjourner un tems plus ou moins long dans quelque partie du corps sans produire actuellement leur action, se trouve résolue par l'expérience. Déjà nous avons vu la contagion putride ne se développer chez des individus qu'après plusieurs jours de mal-aise et d'une santé douteuse, et chez d'autres qu'après avoir quitté le foyer de l'infection (§. 211.). Toutefois, il est bien reconnu que dans certains cas, l'action de la contagion paraît être prompte. Telle est l'opinion de *Smith*, relativement à la fièvre d'hôpital. Il observe, dans son ouvrage sur la fièvre des prisons, qu'elle se déclara 36 heures après la contagion, quelquefois plutôt, quelquefois plus tard. C'est encore le sentiment de plusieurs auteurs célèbres par rapport à la peste.

403. En général, on peut établir par la voie même des faits, que cette action de la contagion est très-rarement instantanée, à moins que la nature du germe délétère ne soit d'une part extrêmement virulente, et que de l'autre, elle ne trouve le sujet prédisposé. *Samoïlowitz* qui a vu de près les pestiférés, et qui lui-même a été atteint de la peste, déclare ex-

pressément avoir remarqué un intervalle toujours plus ou moins long entre l'infection et la maladie. Cette opinion paraît être la plus vraie, si l'on veut bien réfléchir que le jeu continué de notre organisation tenant en partie à l'habitude, une impression nouvelle ne peut pas en déranger tout-à-coup la marche, à moins qu'elle ne soit excessive et ne porte son impression directe sur le cerveau.

404. Ce que nous disons des maladies putrides, se retrouve également vrai quand il s'agit des contagions virulentes spécifiques. Généralement parlant, on sait que le travail du virus-vaccin se manifeste 36 à 48 heures après l'inoculation; cependant on remarque quelquefois que cette action peut être retardée. C'est ainsi que nous avons vu l'action de ce virus ne se développer que tard sur deux jeunes enfans, un frère et une sœur, que nous avions soumis à cette opération. Le travail du virus ne se manifesta chez eux qu'au huitième et au onzième jour. Il est assez important d'observer que l'un et l'autre, faibles et délicats, portaient un vésicatoire. L'opération nous paraissait sans effet, et nous pensions à la répéter. Cependant la vaccine a d'ailleurs été belle, et a suivi son période accoutumé. Toutefois l'aréole inflammatoire a eu une étendue assez considérable chez le jeune frère.

405. Ce que nous disons ici de la vaccine, nous pourrions le dire de la maladie syphillitique et de plusieurs autres. C'est ainsi que nous avons vu l'affection locale appelée *blé-*

norrhagie, ne se développer que deux mois et cinq jours après l'infection; encore l'action n'eut-elle lieu qu'à l'aide en quelque sorte d'un purgatif que le malade voulut prendre, qui irrita puissamment le rectum, et détermina une sorte de dyssenterie muqueuse. Ce fut le dernier jour de cette maladie que se manifestèrent les premiers symptômes de la blénorrhagie, qui dura trois mois et demi, et ne fut traitée qu'avec les adoucissans, les mucilagineux et le régime. --- Voici un autre fait que nous trouvons dans l'ouvrage du docteur James Sims (1): les médecins, dit-il, n'ignorent pas que le virus vénérien peut rester caché des années entières, et se développer ensuite avec la plus grande violence.... C'est ainsi qu'il a vu dans certains cas la phthysie reconnaître pour cause une gonorrhée antérieure, dont les malades s'étaient crus parfaitement guéris un an ou deux auparavant..... Un médecin de ses confrères a vu une des glandes inguinales endurcie chez une personne attaquée d'une gonorrhée. Cette glande resta dans cet état plusieurs années après que la gonorrhée parut avoir été parfaitement guérie. Enfin, s'étant résoute, la personne eut aussitôt les symptômes de la vérole, quoiqu'elle ne se fût pas exposée à la reprendre.

Il en est encore ainsi de la rage: souvent son action est lente à se manifester; car elle

(1) James Sims. Observ. sur les malad. épidém., 1778, p. 82.

s'étend ordinairement à neuf jours, et dans certains à plusieurs mois.

406. Conclusion. De ceci, on peut induire que dans la plupart des maladies contagieuses, 1°. il s'écoule presque toujours un certain tems entre l'application de la cause et la manifestation de ses effets; 2°. que généralement parlant, il est vrai de dire que ce tems est plus long dans les contagions virulentes que dans celles de nature putride; 3°. qu'il est assez vraisemblable de penser que dans le cas d'application des virus, le principe délétère, tant qu'il n'agit pas, demeure stagnant dans la partie même. Cependant on ne saurait en offrir la preuve; 4°. qu'il est encore probable que pour qu'il développe son action, il est nécessaire que le système nerveux, soit de la vie animale, soit de la vie organique, y réponde, et qu'une sorte de combinaison et d'affinité chymiques s'y opère; 5°. qu'une des causes les plus capables d'empêcher cette action, est une irritation étrangère spécifique, s'exerçant actuellement sur le corps, lorsque l'application virulente a lieu, tandis qu'une irritation inaccoutumée qui aura lieu après l'insertion de ce même virus, et avant son action, pourra, en reveillant le système, faciliter des compositions qui n'attendaient, pour se former, que l'influence nerveuse.

407. C'est ainsi que le docteur *Hunter* a vu souvent, et nous aussi, un accès de fièvre suspendre l'écoulement blénorrhagique, et le déterminer aussi quand il n'avait

pas encore eu lieu. Le même praticien demande, « si la présence d'une action spé-
» cifique antérieure, n'expliquerait pas suf-
» fisamment certains faits observés sur la
» contagion, entr'autres la non-susceptibilité
» de certains individus actuellement mala-
» des de recevoir l'impression de diverses
» maladies contagieuses, notre organisation
» paraissant incompatible avec plusieurs ac-
» tions spécifiques. » Toutefois, ce raisonnement paraît devoir être borné aux seuls organes dont la structure anatomique est identique : c'est ainsi qu'on voit un écoulement gonorrhéïque alterner avec une ophtalmie vénérienne, et ne jamais marcher simultanément, etc. Mais avouons que cette matière demande encore beaucoup de réflexions et d'expériences, avant de pouvoir être traitée d'une manière rigoureuse et satisfaisante. Il y a sans doute du vrai dans tout ceci ; mais il est aisé de sentir qu'il manque à nos raisonnemens un complément. Nous tenons une partie de la chaîne, mais nous ne la tenons pas toute entière.

Article II.

L'action de la contagion est-elle locale ou générale ?

408. Examen des contagions virulentes spécifiques. Ici encore les faits se multiplient pour répondre à la demande. On peut dire que toute contagion virulente spécifique commence toujours par produire une action locale

sur la partie avec laquelle elle est mise en contact, pourvu toutefois qu'il y ait un certain rapport entre la structure de l'organe et la nature du virus qui y est appliqué; car on sait bien, par exemple, que le virus vénérien, lors même qu'il a passé dans la masse du sang, semble dans sa marche destructive, respecter certains organes. Ainsi Hunter déclare expressément qu'il ne l'a jamais vu affecter le cœur, le cervean, l'estomac, le foie et les reins. La gale semble encore affecter un siège particulier; elle se place le plus ordinairement dans l'intervalle des doigts, où elle produit une affection locale suffisamment prouvée par la nature de la sensation désagréable qu'elle y détermine. L'action de la vaccine n'est-elle pas locale, au moins dans son premier développement? Le virus vénérien n'agit-il pas localement dans le principe, en déterminant la gonorrhée ou le chancre, avant que de passer dans le systême de la circulation? Et alors même n'est-il pas de remarque que son action est successive, affectant d'abord la peau, puis les membranes muqueuses de la gorge, le nez, le gosier, l'intérieur de la bouche, quelquefois la langue; enfin, le périoste, les aponévroses, les os, etc.? La rage elle-même agit-elle autrement, et ne voit-on pas un travail particulier local se faire dans la partie mordue, si la plaie a été cicatrisée avant que les symptômes généraux se manifestent?

409. N'en est-il pas encore ainsi de la petite vérole, au moins quand elle est absorbée par

la peau, ou quand elle est inoculée, puisque l'infection générale, comme l'observent les praticiens, est toujours postérieure à la formation de la pustule locale, suite de l'absorption ou de l'inoculation ? Cette maladie ne présente pas toujours, il est vrai, ce phénomène, et cette affection locale ne se rencontre pas quand le malade contagié par l'air, a inhalé les miasmes suspendus dans ce fluide : alors l'action s'exerce d'une manière générale, et le trouble est permanent dans l'économie, jusqu'à ce que le dépôt du principe morbifique ait été opéré, et qu'une sorte d'affinité ou de rapport entre le miasme et la peau se soit établie. Considération que nous avons présentée précédemment (§. 108) en faveur de l'inoculation. Cette même maladie, placée en tête de la quatrième famille de notre tableau, est aussi une de celles où l'on voit clairement se manifester une double action, une locale et une générale, selon l'état actuel du miasme, sous forme invisible ou sous forme aqueuse, et aussi selon le mode de sa communication. Nous avons présenté la série des maladies offrant un trouble général accompagné d'une affection locale.

410. Examen des maladies putrides. Dans la contagion proprement appelée putride, l'action paraît être plus essentiellement universelle. La spécificité des miasmes s'évanouit en quelque sorte, et les corps étrangers introduits paraissent plus généralement affecter le grand système de la circulation et des nerfs. « Ici, dit Cullen, le ferment putride se

» multiplie, circule dans la masse du sang, sans » s'assimiler aux humeurs, et ne cesse de nuire » que quand la nature a disposé le corps de » manière à ne pouvoir résister à son action ». Ici tout l'effort de l'économie se dirige vers la peau et les autres organes excrétoires. Ce sont en effet les grands émonctoires du corps humain : mais on conçoit bien comment plusieurs autres organes peuvent en être affectés par prédisposition de tempérament, d'âge, de sexe, de climat, etc. En général, on peut dire relativement à la contagion putride, que la quantité des miasmes n'est pas indifférente, et que le plus ou le moins paraît devoir influer en partie sur l'état de la maladie, tandis que dans l'inoculation des virus produisant une affection locale chronique, spécifique, cette quantité est peut-être un peu plus indifférente à considérer.

411. Toutefois plusieurs contagions putrides paraissent rentrer, jusqu'à un certain point, dans l'ordre des virus spécifiques sous le rapport des affections locales : telle est, entr'autres, la pustule maligne dont l'action la plus ordinaire paraît avoir lieu à la peau, et y demeure bien circonscrite dans le principe, avant de produire la maladie générale. Telle est encore, jusqu'à un certain point, la dysenterie sous le rapport de son siège. Aussi ces observations, ainsi que plusieurs autres, nous ont-elles mis dans le cas de penser que toute maladie putride n'est pas par elle-même essentiellement contagieuse, mais qu'elle ne devient telle que dans certaines circonstances

encore

encore peu connues, et dans lesquelles un travail particulier de l'économie, peut-être même de l'atmosphère, est nécessaire. Nous concevons bien les foyers putrides comme capables de produire des maladies adynamiques ou ataxiques dans le plus grand nombre des cas; mais nous pensons que le germe contagieux ne s'y développe qu'à une certaine époque et à un certain degré d'intensité de la putréfaction des substances animales. Hors ce dernier cas, nous ne concevons pas bien qu'une maladie soit susceptible d'être reproduite par contact ou inhalation d'un sujet malade à un sujet sain, sans la formation actuelle d'un miasme spécifique dans notre économie, soit dans la peau, soit dans l'organe pulmonaire, soit dans le canal intestinal, tous organes en contact avec l'atmosphère; et nous fondons cette opinion sur le fait bien prouvé que toutes les maladies putrides ne sont pas toujours contagieuses, ni dans tous les instans de leur durée : enfin, n'en est-il pas encore de même du *plomb*, qui suppose toujours une combinaison particulière au sein même de la putridité, pour pouvoir être produit, car il ne se rencontre pas dans toutes les fosses d'aisance ni dans toutes les saisons ?

412. On sent bien que pour completter ce qui a rapport à l'action des maladies contagieuses, il serait utile de ramener ici l'attention du lecteur sur le siège même qu'elles affectent : mais nous renvoyons à la partie descriptive des maladies où cet objet a été traité.

Article III.

L'action de la contagion est-elle spécifique sui generis?

413. Contagion virulente. Chaque contagion présente, pour ainsi dire, un caractère propre, constant, et qui devient le fondement de distinctions très-exactes sous le rapport nosologique. Les symptômes, pour être permanens dans chacune de ces affections, sont toujours dissemblables en comparant ceux d'une maladie avec ceux d'une autre du même ordre. Ainsi, les symptômes du virus vénérien diffèrent essentiellement de ceux qui accompagnent la gale, la teigne, les dartres, le cancer. Dans tous ces cas, la sécrétion à laquelle l'affection donne lieu, participe de la nature de la cause et se trouve douée du pouvoir de reproduire une maladie similaire chez un autre individu. Il est bien reconnu aujourd'hui que les divers virus ont chacun leur manière d'agir; et l'on peut dire que cette variété tient à deux causes générales; 1°. à la nature du virus spécifique; 2°. à l'organe sur lequel il exerce son action. Ainsi s'explique la variété de la douleur, celle de l'inflammation, celle de l'odeur, et aussi en partie le caractère aigü ou chronique propre à telle ou telle affection contagieuse. On recueillerait sans doute des explications satisfaisantes sur ces faits, si l'origine de chaque virus était bien connue, et si la chimie pouvait en saisir les principes élémentaires ou constitutifs. C'est en-

core ainsi que le virus vénérien tend généralement à l'ulcération, et à une ulcération spécifique, caractérisée par la callosité des bords de l'ulcère et la présence d'une matière blanche et comme lardacée, qui en recouvre le fond.

Il est bien aussi dans la nature du virus cancéreux, d'ulcérer; mais sa marche est alors plus aiguë, la douleur est plus vive. Il est de nature phagédénique, et présente des symptômes très-différens de ceux qu'affecte l'ulcère vénérien. Il s'accompagne d'une sanie âcre, corrosive, verdâtre, extrêmement fétide, et l'irritabilité des parties ulcérées est extrême.

414. Tout se réunit donc pour prouver la spécificité d'action des divers virus : douleur, couleur, odeur, aspect, durée et siège de la maladie, inflammation spécifique. Cette spécificité d'action est encore confirmée par la nature particulière du siège qu'affectent ces maladies, lorsque leur action est locale. Ne sait-on pas que les virus cancéreux, vénérien, écrouelleux, attaquent principalement, et cependant d'une manière diverse, la lymphe et le système lymphatique? que le cancer, selon l'observation de *Sommering*, exerce le plus souvent ses ravages sur les glandes conglomérées, sur celles sécrétoires du lait, sur les testicules, glandes sécrétoires du sperme, sur le museau de tanche de l'utérus, où les anciens plaçaient l'organe sécrétoire de la semence chez la femme? La vérole agit plus spécialement sur les glandes lymphatiques ou conglo-

bées, ainsi que sur les parties blanches du corps humain, respectant en quelque sorte les organes propres aux fonctions vitales, tandis que le virus écrouelleux semble exercer plus particulièrement sa funeste influence sur les glandes, sur les articulations et le système osseux. Le virus scorbutique n'agit-il pas spécialement sur le sang et les vaisseaux? Les glandes salivaires et l'humeur appelée salive, ne sont-elles pas exclusivement en rapport avec le virus hydrophobique? La petite vérole ne siège-t-elle pas sur la surface externe de la peau? Le catharre n'affecte-t-il pas spécialement la membrane muqueuse de l'arrière-bouche et des bronches, etc.

415. Enfin lorsque l'action des virus, de locale qu'elle était, tend à devenir générale, ne voit-on pas qu'elle est successive, et qu'elle s'établit en rapport avec telle ou telle partie spéciale du système? « C'est ainsi, dit le docteur *Bichat* (1), que les virus dartreux, psorique, vénérien, cancéreux, lorsqu'ils se répandent généralement, affectent exclusivement divers tissus, suivant le rapport qu'a avec eux la sensibilité organique des parties? or, c'est presque toujours isolément qu'ils les attaquent. Jamais un organe en totalité n'est influencé par eux dans toutes ses parties: que dis-je? Si deux de ces virus règnent en même-tems, l'un peut se fixer sur un tissu, l'autre sur un autre du même organe;

(1) Anat. génér., t. I, p. xc.

» ainsi le poumon, l'estomac, les intestins, » peuvent être attaqués par deux diathèses » différentes, et qui s'y trouvent cependant » absolument indépendantes, parce que cha- » cune sera fixée sur un tissu différent, etc. «

416. CONTAGIONS PUTRIDES. Ce que nous disons sur la spécificité d'action des virus ne s'applique pas également bien, et d'une manière aussi distincte, aux maladies contagieuses putrides. Ici le caractère spécifique nous abandonne, en partie, et toute l'économie semble être en opposition générale avec la cause morbifique. Elles affectent en masse le système des solides et celui des fluides. Le sang paraît être toutefois plus particulièrement inficié dans les fièvres appelées putrides, gangréneuses, et le système nerveux et lymphatique, dans celles qu'on nomme malignes ataxiques.

Cependant la véritable contagion putride nous paraît devoir être distinguée des miasmes ou effluves auxquels on donne la même épithète. Ils paraissent être, à la vérité, un des élémens de cette contagion, mais ne pas la former tout entière. Nous considérons alors ce dernier résultat, sur lequel les chimistes seuls répandront un jour la lumière, comme un poison désoxigénant très-actif, qui agit sur les fluides à la manière des fermens, et sur les solides, d'une façon sédative. Nous croyons que ce genre de putréfaction s'introduit dans le corps par la voie du système lymphatique externe. Nous avons d'ailleurs quelque peine à admettre plusieurs

genres de contagion putride vraiment différens au fond en réfléchissant que la source, l'origine de cette contagion paraît constamment la même; car quant à la diversité apparente de ces maladies, elle nous semble suffisamment explicable par le plus ou le moins d'intensité de la cause, et par la prédisposition de l'individu. Sans doute nous ne parlons pas ici de la différence des symptômes produits, mais seulement de la nature propre de l'élément contagieux.

417. Abstraction faite de la nature intime de ce composé, encore peu connu, et peut-être variable, par l'union de ses principes constitutifs, nous le considérons comme capable d'être absorbé par la peau, par l'estomac, par le poumon; et cette considération première suffit pour nous faire distinguer une série de symptômes divers, qui peuvent faire illusion sur la diversité apparente du principe morbifique. C'est ainsi que si le germe de la contagion passe dans l'estomac, par la voie des alimens ou de la salive, il pourra affecter diversement l'économie, en raison de la nature des forces vitales propres à cet organe, et faire considérer la maladie, tantôt comme gastrique ou saburrale, tantôt comme bilieuse, si l'appareil biliaire est disposé à l'irritation, par la nature du sol, du climat, de la nourriture, de l'âge; de-là une fièvre contagieuse de nature bilieuse, etc. Jusqu'ici la maladie est, en quelque sorte locale. Qu'elle pénètre par les vaisseaux lactés dans la masse de la circulation, ne la voit-

on pas capable alors d'affecter le cerveau ; en raison du tempérament naturel ou acquis ; double circonstance, fort propre à mettre cet organe en rapport avec ce germe délétère ? De-là un commencement d'adynamie, et même d'ataxie. Mais que ce même principe parcoure avec le sang, l'universalité des organes, il les irrite ; il peut encore, par le seul fait de la fonction nutritive, porter au système musculaire des élémens vraiment contraires à sa texture, et à son organisation propre. De-là se déduit une seconde cause d'adynamie. Ainsi s'explique en partie la faiblesse tonique du cœur et des artères, quelquefois même leur lésion organique, comme le prouve trop souvent l'ouverture des cadavres. Que par l'effort du tempérament, une partie de ce principe, ou des humeurs qu'il s'est assimilées, soit portée à la peau, nous y verrons naître des éruptions diverses, en raison de plusieurs circonstances, etc. ; que le cerveau soit disposé à l'irritation, nous verrons naître les mouvemens convulsifs irréguliers ; qu'un organe sécrétoire se ressente de l'influence de la même cause, nous verrons l'humeur sécrétoire dénaturée ; que la même cause enfin s'étende aux surfaces plus ou moins en contact avec l'air, telles que la peau et les membranes muqueuses, intestinales, pulmonaires, nous verrons le principe septique agissant jusqu'ici comme poison et comme ferment, ressortir, en quelque sorte, de sa nature contagieuse, et reprendre son pouvoir d'infection, sa puissance assimi-

latrice. Aussi *Cullen* remarque-t-il judicieusement que la putréfaction se manifeste plus promptement dans le canal alimentaire, parce que l'air y favorise sa génération.

418. Mais on conçoit bien encore que la marche des symptômes pourra varier au début, et peut-être même dans son cours, si la contagion a pris la voie du poumon ou celle de la peau; puisque chacun de ces organes se lie à des mouvemens sympatiques très-multipliés, quoique la cause en soit encore peu connue. Une même cause, vraiment identique pour les diverses contagions putrides, mais seulement variable par l'état de combinaison des principes dont elle se compose, étant placée dans l'économie sous des rapports différens, dans des circonstances diverses, suffit donc pour expliquer les effets variés de ces diverses maladies, telles que faiblaisse de pouls, froid, lypothimie, faiblesse de la respiration, vomissemens érugineux, bilieux, pâleur de la peau, faiblesse des organes des sens, mouvemens convulsifs, tremblemens, inflammation gangréneuse du foie, du canal alimentaire, du rectum, des organes de la respiration, etc. Pourquoi donc voudrait-on multiplier les genres de la contagion?

419. Considérons donc les diverses contagions putrides comme conséquences d'une cause essentiellement similaire, dont l'action est celle d'un poison très-ennemi de notre organisation, capable d'inficier, d'altérer nos humeurs, et d'imprimer au système une dis-

position particulière à la gangrène. Enfin ne terminons pas cet article sans faire observer en général que la matière contagieuse des virus et des maladies putrides semble exclusivement siéger dans le tissu de la peau ou dans celui des membranes muqueuses, plus ou moins en contact avec l'air; d'où il est permis d'entrevoir l'air atmosphérique comme fournissant quelque chose à la matière des diverses contagions. Mais cette matière est difficile, et réclame les observations des savans et des médecins.

Article IV.

L'action de la contagion s'exerce-t-elle par l'entremise du système nerveux?

420. L'on sent bien que nous n'envisageons pas ici la question sous le rapport de l'impression que les émanations odorantes putrides ou virulentes peuvent faire sur l'organe nerveux de l'odorat; nous en parlerons en son lieu. Ce n'est pas non plus sous le rapport d'action propre aux nerfs, considérés comme agens du cerveau sur le système musculaire, ou comme véhicule, en quelque sorte, de nos sensations; car l'impression des divers virus paraît être d'une nature très-différente. Ce n'est donc que sous le rapport du jeu et des fonctions des organes que nous envisageons la question. Or, on peut être fondé à demander si la portion de vie, de sentiment, qui leur est propre, et dont le sys-

tême nerveux nous paraît être le principe ; influe sur l'action de la contagion.

421. Il est peut-être difficile aujourd'hui d'admettre la proposition opposée, lorsqu'on remarque qu'il est dans la nature de chaque virus de produire une sensation particulière, une irritation nerveuse spéciale. Nous avouons, à la vérité, qu'il est assez difficile d'en offrir une démonstration rigoureuse, mais il faut convenir aussi que les nombreuses expériences galvaniques mettent sur la voie de penser avec quelque fondement, que chaque virus agit à sa manière, et sur les humeurs, et sur la sensibilité nerveuse, qu'il stimule ce système, qu'il le modifie, et détermine ainsi les parties à séparer un fluide qui participe toujours de la nature de la cause avec laquelle il s'associe d'une manière inexplicable.

422. Cette stimulation nerveuse paraît incontestable, quand on se rappelle que le contact entre deux morceaux de zinc suffit pour faire éprouver des cuissons dans la cavité de la bouche, si toutefois on a eu soin d'humecter la langue avec une faible dissolution alkaline, ou d'acide muriatique oxigéné. Ne sait-on pas encore que l'action des métaux agit également sur les plaies, et qu'elle détermine, en quelques secondes, l'écoulement d'une sérosité très-colorée et très-âcre ? L'augmentation des sécrétions et l'altération des fluides sécrétés, sont donc une conséquence manifeste de la stimulation nerveuse.

423. *Humboldt* nous apprend qu'une ar-

mature d'argent étant placée sur la langue; si on approche du zinc de l'alvéole de la dernière dent molaire de la mâchoire supérieure, quelques minutes après l'avoir fait arracher, on éprouve au moment du contact des deux métaux, une pulsation, une cuisson très-forte, et une salivation assez abondante pour durer pendant quelques minutes après que le contact a cessé.

Il eut le courage de s'appliquer deux vésicatoires sur les épaules, de manière qu'ils répondaient aux muscles trapèze et deltoïde.... La plaie du côté droit fut armée d'une plaque d'argent; à peine eut-on approché un conducteur de zinc, qu'il y eut un écoulement d'humeurs, avec cuisson très-douloureuse. Mais au lieu d'être blanche, et d'un caractère doux, comme elle l'est naturellement, elle prit en peu de secondes une teinte d'un rouge vif; et par-tout où elle coula, elle laissa des raies d'un bleu rougeâtre. L'ulcère le plus malin, dit-il, ne fournit pas une humeur aussi âcre, et dont l'effet soit aussi prompt. Cependant la plaie de l'épaule gauche fournissait encore une humeur incolore; mais ayant été galvanisée, il y eut, au bout de quatre minutes, douleur, rougeur, inflammation. Le dos lavé ensuite avec soin, n'en avait pas moins l'apparence d'avoir été frappé de verges.

« Une matière très-tenue, dit à ce sujet » *Humboldt*, peut donc, étant communiquée » aux organes ou sécernée dans leur subs- » tance, changer leur nature en peu d'ins-

» tans, et donner lieu à la sécrétion d'un » fluide, dont les élémens sont mélangés ou » combinés d'une manière différente de celle » qu'ils avaient avant l'irritation galvanique. » Ces considérations nous mènent donc à » entrevoir comment l'haleine d'un individu » attaqué de la peste, ou un atome incom- » mensurable d'une substance gazeuse, peut » produire tout-à-coup la destruction de la » machine animale (1). »

424. Les nerfs jouent donc un rôle important, quoiqu'encore peu connu, dans les fonctions de nos organes; (2) et cette influence paraît ne pas être étrangère à l'action des virus et des miasmes. De ces divers faits, nous serait-il permis de tirer une conséquence peut être hasardée, mais excusable, en faveur du motif d'utilité qui nous guide? Ne pourrait-on pas, disons-nous, se servir avec avantage de ce procédé, pour tenter la guérison des malheureux hydrophobes? Ce moyen mécanique de *contre-irritation* doit-il être négligé dans le traitement d'une maladie jusqu'ici reconnue pour être presque incurable? Nous osons offrir cette idée. Heureux si l'ex-

---

(1) Humboldt. Expér. sur le Galvan., an 7, p. 322; et suiv.

(2) M. Achard, de Berlin, est le premier qui ait établi une communication entre la bouche et l'anus avec du zinc et de l'argent. De cette manière il a excité des douleurs dans le bas-ventre; augmenté l'énergie de l'estomac, et opéré un changement dans les évacuations alvines, etc.

périence peut justifier la proposition que nous en faisons.

Article V.

L'action de la contagion est-elle chimique? Suppose-t-elle affinité?

425. Déjà les faits que nous avons rapportés précédemment, autorisent à pencher pour l'affirmative. Il est bien vrai, toutefois, que l'action des virus ou miasmes semble modifiée par la présence de la vie ou de l'animalité; que souvent cette cause invisible, mais réelle et prouvée par ses effets, tend puissamment à combattre le principe délétère et sur-tout à l'expulser: mais, dans le premier cas, nous n'apercevons qu'une modification, et la nature particulière des affinités chimiques paraît demeurer incontestable et démontrée.

Citons un habile chimiste; nous ne pouvons prendre un meilleur appui. « Le docteur » Rollo, dit le savant Guyton de Morveaux, » dans son excellent ouvrage sur les moyens » de purifier l'air, a remarqué que la matière » morbifique n'était pas seulement une exsu- » dation passive des ulcères, mais qu'elle » agissait manifestement sur les plaies..... » Comment en effet, dit-il, pourrait-on sans » cela donner quelque explication probable » des phénomènes que les gens de l'art voient » journellement s'opérer sous leurs yeux?

» Lorsqu'on lave les ulcères vénériens de » la bouche avec une dissolution de muriate

» mercuriel, il ne tarde pas à s'y former une » croûte noire.....

» Les métaux polis se ternissent promptement lorsqu'ils sont exposés aux effluves » putrides des substances animales. Ces effluves communiquent à la graisse récente » une couleur verte. Ils rendent les fibres » musculaires molles et flasques. Ils en accélèrent très-promptement la putréfaction.

» Les sondes d'argent introduites dans les » ulcères sinueux, ou portées sur des os cariés, en sont souvent altérées, comme si » elles avaient été plongées dans le sulfure » ammoniaque.

» Dans le cancer et les ulcères malins, la » matière purulente acquiert, en devenant » fétide, la propriété de surcomposer les métaux comme sulfures, et de décomposer les » sels métalliques, en désoxidant leur base. » Cette matière, enfermée quelques jours sur » le mercure, en rend la surface noire. Elle » donne sur-le-champ un précipité noir dans » la dissolution de nitrate d'argent (1). »

Nous observerons aussi que les sondes d'argent sont altérées dans leur couleur, lorsqu'on les place dans l'urètre des personnes ayant une blénorrhagie syphillitique.

416. Déjà en 1787, le célèbre Fourcroy, médecin, avait entretenu la Société de Médecine du gaz hydrogène sulfuré qui se dégage des ulcérations cancéreuses. Il a souvent in-

(1) Guyton de Morveau. Moyens de désinfecter l'air, 1801, p. 189.

sisté sur la destruction des virus, et particulièrement de celui appelé rabifique, au moyen de l'acide muriatique oxigéné (1).

Article VI.

La contagion porte-t-elle son impression, agit-elle sur les solides ou sur les fluides?

427. Réflexions générales. Ici se représente involontairement la question tant de fois controversée du siége des maladies, placé par les uns dans les solides, et par les autres dans les fluides. Ces deux extrêmes nous paraissent également éloignés de la vérité. Notre organisation prouve l'existence des uns et des autres, et la vie ne subsiste que par leur jeu mutuel. Les fluides sont les excitans des solides; et ceux-ci sont le siége des propriétés vitales, et par conséquent des symptômes morbifiques. Tout, dans l'économie animale, se lie d'une manière admirable; et ce beau tout ne se prête, pour ainsi dire, que malgré lui, aux décompositions idéales, aux analyses que nous lui faisons subir.

428. Qui ne sait que l'état des forces varie selon l'état des fluides, leur pureté, leur quantité, etc.? Mêmes variations, si le jeu des solides est troublé directement ou sympathiquement. Nous agissons sur nos solides par le moyen des fluides, et nous nous servons souvent de ces mêmes solides pour réagir sur nos

(1) Annales de chym., t. XXVIII, p. 271.

fluides. La présence du sang fait contracter le cœur, et d'une manière variable, selon la nature des substances qui lui sont unies par la voie de la digestion. Mais le cœur peut être également mu par une impression qui ne serait que mécanique, dépendante de la présence d'un corps solide.

429. La mort survient par l'émission totale du sang; elle arriverait encore par le défaut de contraction du cœur, par l'action suspendue de l'organe pulmonaire. Qui ne sait d'ailleurs que si les solides sont les moteurs des fluides, ceux-ci sont les élémens nutritifs et constitutifs des organes eux-mêmes; et que même les fluides sont aux solides dans la proportion de neuf à un? Avouons donc que les maladies peuvent primitivement reconnaître pour cause, tantôt une altération des fluides, tantôt une perversion du jeu propre aux solides. N'avons-nous pas vu le chyle se charger des principes de la contagion? le système lymphatique s'aggréger des élémens virulens? le poumon inhaler des miasmes putrides? Les divers virus n'infectent-ils pas plus ou moins les fluides? Et dans quelques circonstances, les fluides ne sont-ils pas aussi malades que les solides eux-mêmes? *Bichat*, en ouvrant un cadavre à l'Hôtel-Dieu, n'a-t-il pas vu le sang de la veine-porte tellement dénaturé, qu'il ne lui offrait que l'image d'une sanie grisâtre et fétide?

430. Application aux virus. Dans l'inoculation des divers virus connus, peut-on méconnaître une double action et sur les solides,

lides, et sur les fluides? Sans doute, dans le plus grand nombre des cas, l'irritation des solides peut être le premier phénomène aperçu; mais s'ensuit-il que déjà l'humeur dépositaire du virus n'a eu aucune action sur celle avec laquelle elle a été mise en contact? L'un est sensible par ses effets extérieurs; l'autre échappe à nos regards: mais pour être inaperçu, avons-nous le droit de le nier? L'état des solides, la lésion de leurs forces, ne suffit pas pour expliquer la nature du pouvoir réproducteur propre aux virus et aux maladies contagieuses. Ce germe identique, toujours récréé ou reproduit, ne se conçoit pas raisonnablement dans les humeurs, sans un jeu d'affinité vraiment chimique entr'elles et la matière originaire de la contagion. Nous blessons-nous avec un instrument exempt de toute infection? il en résulte une plaie simple. Est-il au contraire empreint du virus syphillitique, cancéreux, dartreux? la matière qui s'écoule de la plaie est toute différente; elle a une nature très-particulière; un caractère bien décidément spécifique.

Le fait peut-il être clairement expliqué, et d'une manière satisfaisante, par la seule irritation des solides, sans aucune influence de la cause sur les fluides? Nous avouons que cela nous paraît impossible, si l'on veut en bannir entièrement les affinités chymiques, et ne pas les faire concourir avec un certain état des solides.

431. La blénorrhagie syphillitique participe de sa cause; il en est de même de celle

qui tient à un vice cancéreux ou à un vice dartreux, sauf le plus ou le moins d'intensité dans les symptômes. Cependant, les phénomènes externes paraissent les mêmes; et l'écoulement affecte graduellement les teintes diverses et successives qui l'accompagnent dans la marche de la maladie : Douleur, cuisson, prurit, tout ici paraît extérieurement semblable; et cependant la matière est spécifiquement différente. Avouons donc que cette action de l'économie animale nous est encore peu connue; mais n'éloignons pas l'explication que les sciences pourront un jour nous offrir, en nous privant d'une base explicative, qui est au moins probable, quoique l'on ne puisse pas la démontrer rigoureusement.

432. Application aux Miasmes. Si des virus, nous passons aux maladies contagieuses putrides, les raisonnemens nous paraissent encore se fortifier davantage. Ici l'on voit, en quelque sorte, les fluides éprouver de notables altérations; et leur dégénérescence se généraliser, pour ainsi dire. Mais les solides ne sont pas moins affectés. Cependant, la prostration seule des forces ne suffit pas pour expliquer cet état des humeurs. Dans combien de maladies ne voit-on pas se développer le symptôme adynamique, et les humeurs ne présenter aucun caractère de dégénérescence, ni d'altération notable? Cependant, la tendance des parties solides et des fluides, dans plusieurs de ces affections, vers l'état gangréneux, charbonneux, etc.,

est fort évidente. Or, pourquoi cette différence entre ces maladies en apparence similaires sous le rapport des forces, si elle ne provient pas de la nature différente de la cause, et de l'introduction d'un miasme éminemment septique, agissant autant sur les solides que sur les fluides, épuisant promptement l'irritabilité, l'action nerveuse, et pouvant peut-être alors multiplier des affinités funestes parmi les humeurs, affinités que le principe de la vie tend plus ou moins à empêcher, en arrachant, en quelque sorte, notre organisation aux attractions destructives? Sans doute, nous n'admettons pas la putridité des humeurs chez le sujet vivant; mais nous concevons, comme très-probables, des altérations diverses dans les fluides inficiés. L'existence d'un principe morbifique, d'un germe contagieux, capable d'assimilation, ne répugne pas plus dans les contagions aiguës putrides, que dans celles chroniques et virulentes.

433. L'état de dissolution du sang dans lequel on remarque la disposition des globules rouges à s'extravaser, et à sortir, par divers endroits du corps, ne mérite-t-il pas une sérieuse considération, et ne tient-il pas à un état particulier de putridité qui ne se rencontre pas également dans toutes les affections appelées adynamiques? *Rollo* nous apprend qu'on exposa à la même température, et dans la même chambre, du sang tiré du bras d'un homme attaqué du diabète, et celui d'un homme sain. Au bout de seize jours,

le premier n'avait encore donné aucun signe de putréfaction, tandis que le second en donna dès le quatrième, et qu'on fut obligé de le jeter, dès le septième jour. Or, dans le cas de diabète, ajoute-t-il, on sait que les humeurs tendent à se suroxigéner (1). Comment expliquer ce fait, par la seule altération des solides?

434. Peut-on nier, dans certaines maladies, la présence d'une humeur morbifique, lorsque « rien n'est si commun, dit Lau-» gier, que de voir la dysurie ou l'œdeme, » suivre la cessation de l'asthme, et l'asthme » reparaître avec la cessation de la dysurie » ou de l'œdeme? Quand on voit l'asthme » et la goutte se remplacer; l'ophtalmie vé-» nérienne et l'écoulement gonorrhoïque s'al-» terner; de même que le vertige, la migraine » ou la colique d'estomac, avec les fleurs » blanches.... Un cancer occulte au sein » dissipé par une suppuration qui s'établit » à la jambe, reparaître après le desséche-» ment de l'ulcère et disparaître de nouveau, » après qu'on eut rétabli l'écoulement à la » jambe.... Une ophtalmie scorbutique dis-» paraître avec l'éruption du feu persique; » des tremblemens cesser, chez les ivrognes, » à l'apparition de la couperose, etc..... » Une cécité causée, depuis deux ans, par la » croûte de lait et une teigne, disparaître » par la petite-vérole..... Des douleurs rhu-» matismales être guéries par des congestions

(1) Rollo, Diabète sacré, an 6, p. 5.

» purulentes ; et une suppuration de six mois » à la malléole interne, terminer, sans re- » tour, des attaques de goutte chez un sep- » tuagénaire qui en étoit affligé depuis vingt- » cinq ans ? »

« Personne n'ignore que les vomissemens, » les déjections, l'hémorrhagie, l'apparition » des parotides, des bubons, des charbons, » de l'érysipèle, les éruptions cutanées, les » sueurs, les urines, la jaunisse, l'œdeme, » etc. terminent la plupart des maladies pu- » trides : comme les reflux, les délitescences, » les crises manquées, en produisent un très- » grand nombre, si les matières ne sortent » par les différens émonctoires (1) ».

435. Il est difficile, après cet énoncé de faits multipliés, de se refuser à considérer tantôt les solides, tantôt les fluides, comme siége primitif des maladies en général et de la contagion en particulier, et comme étant souvent les uns et les autres affectés simultanément dès le principe.

Il est également raisonnable d'admettre, dans la plupart de ces circonstances, un principe étranger dont l'action est tantôt locale, tantôt générale, et qui tend à s'assimiler les humeurs saines.

436. En effet, répugne-t-il de considérer l'homme comme influencé par deux causes très-opposées, l'une qui tend incessamment à faire rentrer les matériaux de son organi-

(1) Laugier. Constit. épidém. de Grenoble, des années 7, 8, p. 209 et suiv.

sation dans le domaine de la matière morte, inanimée; l'autre agissante, vitale, qui tend constamment à empêcher, à détruire, à repousser les attaques de cet ennemi redoutable? Mais est il improbable que, lorsque l'empire de la vie s'affaiblit, la puissance opposée multiplie ses efforts, et tend alors à opérer des combinaisons plus ou moins délétères, plus ou moins destructives de notre organisation, principalement lorsque des miasmes contagieux ont été introduits dans notre économie? Or, le système nerveux paraît être cet agent puissant et conservateur, tant qu'il n'est pas dénaturé; car nous avons déjà remarqué, (§. 10) que les animaux, tués par le choc électrique, sont facilement putréfiables, ainsi que ceux tués par certains poisons, ou qui ont été gelés. Tout porte donc à considérer les maladies contagieuses, comme agissant sur ce principe encore peu connu, et bouleversant ensuite spécifiquement, soit une partie, soit l'universalité du système des fluides et de celui des solides. Mais, dans cette matière fort obscure encore, il est prudent de ne pas insister dans ses opinions, et de passer à d'autres considérations.

Article VII.

Existe-t-il des rapports entre l'action de la contagion et les odeurs?

437. Discussion. La solution de cette question, pour être exacte, supposerait des notions justes sur la nature des divers principes

contagieux et de ceux odorans. Malheureusement, on est, à cet égard, dans une profonde ignorance. « L'odeur, dit M. Guyton » de Morveaux, n'est presque, dans le langage vulgaire, que l'expression métaphysique de la sensation douce ou désagréable, forte ou faible, qu'elle nous fait éprouver; et l'on conçoit qu'elle devrait être » pour le chimiste le signe de la présence » de la substance particulière qui a la propriété d'affecter ainsi nos sens. La chimie » exacte ne permet pas de séparer la manière d'agir des corps de leur manière d'être » (1) ». Or, l'analyse des odeurs est encore à faire.

On sait bien toutefois que certaines odeurs font des impressions spéciales sur le système de la vie. C'est ainsi que l'odeur aromatique agit sur les nerfs à la manière des stimulans, tandis que celle fétide-nauséabonde agit comme un poison sédatif sur notre économie. L'histoire de la matière médicale est pleine de faits qui prouvent sans réplique leurs propriétés plus ou moins actives, plus ou moins délétères.

438. Ce seul énoncé suffit, sans doute, pour mettre sur la voie de penser que l'odeur propre à certaines émanations contagieuses, n'est pas sans quelque influence dans l'action de la maladie. Et cette opinion semble acquérir quelque poids, si l'on réfléchit qu'il est

(1) Guyton de Morveaux. Moyens de désinfecter l'air, an9, p. 84.

de la nature de certaines maladies de répandre une odeur vraiment spécifique et toujours constante autour du sujet qui en est atteint. Quel est le médecin qui n'a pas été souvent très-désagréablement affecté de l'odeur aigre nauséabonde qui domine, en général, dans les hôpitaux, et des nuances particulières qui la modifient en raison des circonstances ?

439. Nous ne pouvons résister au désir de citer ici le docteur Hallé, l'un des médecins de Paris qui s'est livré le plus à des recherches aussi utiles que fatigantes : « Sans subtiliser, dit-il, sur les différentes odeurs des » salles d'hôpitaux, on peut en distinguer » plusieurs espèces faciles à reconnaître, » 1°. odeur fétide, analogue à celles des garderobes ; 2°. odeur putride moins exaltée, » mais plus désagréable par le dégoût général qu'elle inspire ; 3°. odeur qu'on peut » appeler putrescente, mêlange de l'aigre, » du fade et du fétide, qui affecte plus l'estomac que l'odorat ; elle est compagne de » la dissolution ; 4°. odeur due à la malpropreté, laquelle pique le nez et les yeux ; » elle se dégage des linges humides et gâtés, » des amas d'ordure ou des vêtemens et lits » imprégnés de miasmes fermentescibles ; 5°. » odeur de la gangrène ; 6°. odeur du virus » cancéreux ; 7°. odeur pestilentielle de la » carie. Les salles d'hôpitaux où sont les enfans, sentent l'aigre et le fétide ; celles des » femmes, le doux et le putride ; celles des » hommes, une odeur forte, mais simplement » fétide et bien moins repoussante. Dans la

» salle des bons pauvres à Bicêtre, on éprouve » une odeur fade qui soulève le cœur des » personnes délicates, etc. (1) ».

Ne sait-on pas bien encore que la petite vérole répand une odeur vraiment particulière, et que l'on rend mal en disant qu'elle est fade et âcre; car on ne peut la définir avec exactitude? Les salles des vérolés, aux Capucins à Paris, affectent encore nos sens d'une manière spéciale; et quoique l'air de la salle des hommes présente une modification différente de celle qu'il offre dans la salle des femmes, on peut cependant y distinguer un fond d'odeur particulier, prédominant, qui tient à la nature de l'affection vénérienne, et qui irrite fortement la gorge.

440. Il paraît donc raisonnable d'admettre les odeurs qui accompagnent certains miasmes contagieux, comme concourant à la maladie produite; et cette opinion paraîtra d'autant plus fondée, qu'il est bien difficile de concevoir les odeurs autrement que comme un attribut essentiel à la substance qui les produit, comme un des matériaux immédiats du corps dont il se sépare en se volatilisant, ou dont il se dégage par le fait même des attractions chimiques. Mais quelle est la nature, quel est le mécanisme de cette attraction? C'est ce qu'il nous est impossible d'assigner.

441. Conclusions. Avons-nous le droit d'en conclure que la contagion réside essentiellement dans le principe odorant, et qu'elle

(1) Encyclop. méthod., médec., t. I, p. 571.

n'agit que par son moyen? Non certes; les faits nous démentiraient bientôt. Car combien de maladies où ce principe odorant est inaperçu et nullement sensible! Connaît-on l'odeur du miasme pestilentiel? Sait-on rigoureusement quelle est celle du gaz qui produit le *plomb* dans les fosses d'aisance, ou celle du gaz des marais? Distinguons donc entre les virus et les miasmes odorans et ceux inodores.

Mais dans ce dernier cas même, pouvons-nous considérer le principe odorant agissant sur les nerfs comme exclusivement capable de produire la maladie contagieuse? Sans nier la chose, nous avons cependant quelque répugnance à l'admettre, par plusieurs raisons.

1°. Combien d'individus ont éprouvé, pendant plus ou moins de tems, la sensation des odeurs nauséabondes contagieuses, sans contracter la maladie elle-même?

2°. L'action de l'air sur les odeurs n'est-elle pas manifeste, puisqu'elle vient à bout de la détruire dans un espace de tems donné? Ce principe odorant ne parvient donc à nous, que quand il est déjà fort affaibli, fort divisé, au moins dans le plus grand nombre des cas.

3°. N'a-t-on pas le droit d'exiger, pour qu'il fasse son effet, qu'il soit absorbé, puisque la contagion est moins une sensation animale, qu'une affection organique dépendante des affinités chimiques.

4°. La sensation nerveuse, sous le rapport animal, paraît constamment se réduire à une irritation ou à une sédation de ce système. Tels

sont les seuls effets que jusqu'ici les odeurs paraissent avoir produits. Or, ce n'est pas là la contagion, c'est un surcroît de maladie; mais ce n'est pas la maladie elle-même.

5°. Nous sommes donc portés à croire que l'odeur qui accompagne certaines contagions, participe de leur nature; mais qu'elle est insuffisante par elle-même pour produire la maladie; que l'action de la contagion peut bien alors être aidée par cet attribut particulier, mais qu'elle suppose pour son développement une action, une mixtion particulière avec nos humeurs, la seule sensation animale nous paraissant insuffisante.

Article VIII.

Quelle est la nature des virus et des miasmes contagieux? quelle est celle de leur principe reproducteur?

442. Nature des virus. Nous pourrions ici beaucoup nous étendre en nous livrant aux raisonnemens hypothétiques, aux illusions de l'imagination, aux diverses théories des auteurs sur cette matière. Mais ce n'est point là la marche que doivent tenir des médecins praticiens et ceux qui se livrent à l'étude des sciences. Disons ce que nous savons, recueillons le peu de faits connus, et attendons beaucoup du tems et de l'expérience. Trop heureux qu'on puisse traiter ces maladies avec quelque succès, quoique leur nature intime soit encore peu connue!

443. Relativement aux virus, nous avons déjà vu que les recherches sur leur origine ont été sans résultat; et quant à leur nature, malheureusement il en est presque de même. M. *Rollo*, qui s'est occupé du virus cancéreux, considère cette affection comme tenant à une combinaison de gaz hydrogène animal, avec le sulphure d'ammoniaque; ce qui le met sur la voie de proposer pour traitement l'acide muriatique oxigéné, étendu dans une quantité d'eau suffisante, pour en rendre l'application très-douce. Il a encore remarqué qu'en versant cet acide en certaine quantité sur de la ciguë et de l'opium, ces narcotiques perdent promptement leur propriété délétère (1). Mais ces faits, pour être curieux et utiles, sont encore peu satisfaisans pour expliquer la nature des virus. Les analyses faites sur celui de la vaccine, se réduisent à l'énoncé suivant qui, sans doute, est fort borné; elles nous apprennent qu'il renferme de l'eau et de l'albumine dans des proportions qui ne sont pas encore déterminées. Celles que l'on a tentées sur le virus variolique, manifestent la présence de l'eau, de l'albumine, de la gélatine et d'un principe salin.

444. Or, l'exposition de ces faits suffit pour prouver combien peu nous sommes encore avancés sur cette matière. La nature intime des virus nous demeure donc en grande partie cachée : toutefois ne terminons pas cet

(1) Rollo. Diabète sucré, an VI, 2e. partie, pag. 89 et 90.

article sans faire observer que M. *Cruikshank* a tenté un autre genre d'épreuve sur le virus variolique. Ayant pris sur une même personne une certaine quantité de ce pus récent, il le partagea en deux portions : il en exposa une à l'action du gaz muriatique oxigéné, et s'en servit pour inoculer trois individus au bras gauche. Il fit la même opération au bras droit avec l'autre portion, prise dans son état naturel : celle-ci seule détermina un effet spécifique en produisant la variole ; et cette expérience, répétée plusieurs fois, a toujours eu le même résultat. Un autre fait, en rapport avec celui-ci, se trouve consigné dans le huitième volume de la Bibliothèque britannique, et prouve qu'on peut suspendre à volonté le développement de la petite vérole, au moyen d'une très-petite quantité d'onguent mercuriel. Le docteur *Harisson*, comme nous l'apprend le docteur *Swédiaur*, ayant pris de la matière d'un ulcère syphillitique, et l'ayant mêlé avec de l'oxide de mercure gommeux, tenta l'inoculation de la vérole avec ce mélange ; mais l'infection ne put avoir lieu ; tandis que la même matière, tirée du même ulcère et conservée dans son état naturel, produisit chez un autre sujet une ulcération et des symptômes syphillitiques.

445. Nature des miasmes. Si des virus nous passons aux maladies putrides, nous verrons que la nature des miasmes délétères est encore assez obscure. Mais heureusement il n'en est pas ainsi des sources qui contribuent à les produire ; elles sont mieux connues.

446. Cependant, le zèle et les expériences de M. Guyton de Morveaux commencent à répandre du jour sur ce sujet. Déjà ce savant s'est occupé d'une suite d'expériences sur l'air appelé putride qui se dégage des substances animales livrées à la putréfaction, et il a pu en conclure la présence d'un principe réductif ou désoxidant; mais il n'ose encore déterminer la nature de ce réductif, par la raison qu'il en est plusieurs capables de présenter des résultats semblables à ceux qu'il a obtenus en traitant l'air putride avec des dissolutions métalliques, et que tous peuvent se dégager des corps en putréfaction : tels sont l'hydrogène, l'azote, le carbone, le soufre et le phosphore. Mais diverses observations particulières déduites des faits connus en chimie, le mettent à même de juger que l'action de ces réductifs doit tenir à un état de composition assez lâche, et qui leur permet de s'en séparer pour faire une composition nouvelle, avant d'avoir repris l'état gazeux ou l'aggrégation complette. « De cette condition, dit ce chimiste, dépend » principalement l'intensité d'action si remar» quable des sulfures, de l'ammoniaque, » et sur-tout des combinaisons de l'hydrogène » avec le carbone, le soufre et le phosphore ». De ces raisonnemens et de la parfaite ressemblance de l'odeur du gaz hydrogène sulfuré avec celle des œufs corrompus, de celle du gaz hydrogène phosphoré avec celle du poisson pourri, il en conclut qu'on ne doit pas hésiter à considérer l'air putride ou plutôt les miasmes putrides qu'il tient en dissolution,

comme des composés de plusieurs substances de cette nature. « La connaissance devien-
» drait plus entière, ajoute-t-il, si l'on pou-
» vait déterminer les doses de chacun des in-
» grédiens,... et en distinguer les élémens éloi-
» gnés, ainsi que les élémens prochains; c'est-
» à-dire ceux qui y sont entrés dans cette com-
» position comme corps simples, et ceux qui
» s'y maintiennent dans l'équilibre d'une pre-
» mière combinaison, tels que les savons, les
» huiles, les hydrosulphures. Alors nous pour-
» rions distinguer ce qui produit la différence
» de ces miasmes, et assigner la cause de cette
» sorte de puissance assimilatrice qui les cons-
» titue germes morbifiques (1) ».

Sans doute ces faits ne sont pas encore démonstratifs de la nature intime des virus et des miasmes : mais on ne peut nier qu'ils ne mettent sur la voie de découvertes importantes, et la gloire en sera due toute entière aux chimistes qui ont porté le flambeau de l'analyse et de l'expérience dans une matière aussi obscure. Déjà une partie du voile est soulevée; espérons que le tems complettera notre instruction.

447. Pouvoir reproducteur. Par rapport au pouvoir reproducteur des virus et des miasmes, cette propriété vraiment singulière est une suite de leur nature, un attribut de leur composition intime : c'est-là un des caractères incontestables des maladies contagieuses, d'être douées d'une vertu spéciale,

(1) Guyton de Morveau· Moyens de désinfecter l'air, an 9, p. 104, 105, 106.

à l'aide de laquelle les corps soumis à leur impression, influencés par la contagion, semblent, pour ainsi dire, se transformer en une matrice organisée où se développe et d'où se produit au-dehors une matière spécifique, un germe créateur qui, déposé chez un autre individu, pourra y déterminer une maladie semblable, soit en excitant les solides, soit en s'assimilant les humeurs saines, ou en agissant de l'une et l'autre manière à la fois. Voilà sans doute un phénomène bien propre à piquer la curiosité humaine, à éveiller nos recherches: mais ici, comme dans l'œuvre admirable de la génération, tout s'enveloppe dans l'ombre du mystère. Nous voyons les faits, et la cause première nous échappe. Nous sommes toujours saisis d'admiration quand nous réfléchissons, avec *Spallanzani*, qu'un atôme pour ainsi dire imperceptible de liqueur spermatique, suffit pour animer, féconder l'embryon, puisque, d'après les belles expériences de ce savant physicien, il demeure démontré que le volume du têtard étant à celui des particules spermatiques contenues dans un globule d'eau, dans la proportion de 1,064,777,777 à 1, la fécondation ne laissait pas d'avoir lieu (1). Mais quelle est la nature intime de ce principe, doué d'une propriété aussi surprenante? C'est ce que nous ne savons pas. On en peut dire de même sous le rapport de la contagion spécifique; comment une portion infiniment petite de matière, peut-elle agir sur des or-

(1) Spallanzani. Expér. sur la génération.

ganes

ganes bien différens de ceux de la génération, et s'y multiplier ou s'y reproduire? Là, nous voyons une organisation particulière vraiment spéciale; ici elle nous échappe.

448. Théorie des animalcules. C'est cette idée des germes reproducteurs qui a enfanté le système des animalcules développé dans *Kircher*, défendu par Linnée et d'autres auteurs. L'espèce de gale qui semble reconnaître pour cause la présence d'un insecte; certaines expériences microscopiques sur divers virus, tels que celui de la petite vérole, qui ont fait quelquefois apercevoir des animalcules dans ces humeurs; la multiplication surprenante des vers dans des maladies contagieuses putrides: telles sont les raisons qui ont donné naissance à cette théorie, sur laquelle il paraît inutile de s'étendre davantage. Nous renvoyons à l'ouvrage de *Linnée*, intitulé: *Amœnitates academicæ* (1), ainsi qu'à celui de M. *Terechoswosky: Dissertatio inauguralis zoologico-physiologica, de chao infusorio Linæi, argentorati deffensa, anno* 1775; et à ceux de *Kircher*.

449. Théorie de la sensibilité nerveuse. D'autres auteurs, probablement peu satisfaits de ce genre d'explication, mais non moins embarrassés pour rendre raison du phénomène de la reproduction contagieuse, ont eu recours à une autre théorie, et ont proposé de considérer les solides comme capables de se transformer en un organe sécrétoire, par

(1) Vol. V, p. 92.

suite de l'impression inaccoutumée d'un stimulus étranger. *Hunter* est le premier qui dans son bel ouvrage sur la maladie vénérienne, a présenté cette idée, accueillie depuis par plusieurs savans médecins. On ne peut nier sans doute que cette action irritante spécifique ne rentre davantage dans l'ordre des idées physiologiques; mais en la saisissant bien, on voit qu'elle élude la difficulté sans la vaincre (§. 430, 431). Pour ne point parler ici des objections fortes que l'on peut faire contre cette théorie, on demandera toujours d'expliquer comment et en vertu de quelle force les humeurs sécrétées participent de la nature de la cause spécifique, et se revêtissent d'un pouvoir génital, d'une force vraiment assimilatrice.

Cette théorie, pour être spécieuse, demeure donc insuffisante. L'irritation nerveuse ou organique, isolée de sa cause humorale productrice, ne satisfait pas; et l'on sait bien que les expériences galvaniques toutes seules, et séparées du principe odorant actuellement présent, n'ont pu encore faire naître la sensation de telle ou telle odeur. La cause spécifique ne peut donc être distraite de son effet spécifique : or, cette théorie les dissocie; elle les désaggrège.

450. Théorie chimique. Il est donc fort vraisemblable de penser que le phénomène de la réproduction contagieuse, n'est qu'une conséquence de la nature spécifique des virus ou des miasmes; qu'il sera résolu quand la nature de la cause sera dévoilée; et que l'on

doit beaucoup espérer à cet égard de l'union de la médecine avec la chimie. Déjà M. Guyton de Morveaux nous a mis sur la voie: citons à ce sujet ses réflexions. « Un principe, dit-il, » un levain quelconque de contagion, n'est » pas un corps simple. Les substances de » cette nature ne peuvent ni se multiplier, ni » se reproduire..... Jusqu'ici on n'a pu péné- » trer le secret de la nature dans cette terrible » composition..... Mais quand l'analogie est » frappante, il est permis de s'en aider, du » moins pour essayer de rendre compréhen- » sible ce qui excède tout ce que l'imagina- » tion peut ajouter à nos conceptions habi- » tuelles. En considérant le développement » des virus contagieux, on est saisi d'étonne- » ment, qu'un atome souvent invisible puisse, » avec tant de rapidité, porter le désordre » dans les fonctions de l'homme le mieux » constitué..... Ce n'est pas non plus une ma- » tière inconnue, un élément nouveau qui » imprime son caractère aux virus conta- » gieux : ce n'est qu'un accroissement d'acti- » vité de l'un des principes simples que ré- » cèlent si abondamment toutes les substances » animales. Ne demandons plus d'où peut » venir cet accroissement : il s'explique natu- » rellement par cette règle familière, que les » affinités sont d'autant plus puissantes, que » les corps, entre lesquels elles s'exercent, » sont plus libres. La mesure nous en est » donnée par un exemple non moins éton- » nant dans la réunion des deux conditions » simultanées de condensation et de foible

» union. Il est donc extrêmement probable » que c'est l'azote condensé, et en même tems » très-peu engagé, qui fait le caractère prin- » cipal de tous les virus contagieux : qu'ils » peuvent être rendus spécifiques par la na- » ture et les proportions différentes des subs- » tances qui leur servent de véhicule ; mais » que leur grande énergie est toujours la » suite nécessaire de l'action de ce principe » dans cet état jusqu'à présent peu connu ; » et pour trancher le mot, qu'elle dépend » d'une véritable *surazotation*, comme celle » de l'acide muriatique dépend de la suroxi- » génation (1). »

451. Cette théorie de M. de Morveaux paraît fort probable. D'accord avec les faits, elle présente une base similaire dans tous les composés spécifiques. Or, on sait aujourd'hui que le gaz oxigène jouit d'une action puissante sur les principes de toutes les contagions, en apparence si diverses. Déjà plusieurs auteurs avaient remarqué une analogie frappante entre plusieurs maladies spécifiques. Telle est encore, dit le docteur *Odier*, la clavelée des moutons, qui paraît avoir un tel rapport avec la petite vérole, que cette analogie a conduit quelques agriculteurs non-seulement à inoculer la première et avec succès, mais encore à vacciner les troupeaux pour les en garantir (2). Telle est encore la maladie des

(1) Guyton de Morveau. Moyens de désinfecter l'air, p. 246 et suiv.

(2) Biblioth. Britann., sc. et arts, vol. IX, p. 398.

chiens, à laquelle on n'aurait jamais soupçonné une origine et des rapports semblables, si le docteur *Jenner* ne venait pas de découvrir qu'il suffit de vacciner ces animaux avant qu'ils en aient été atteints, pour la développer et les en préserver (1). Elle n'est donc pas sans fondement cette idée qui tend à admettre une base commune des diverses contagions, modifiée seulement et rendue spécifique par la diversité de nature des substances accessoires, ou par celle de leurs proportions.

(1) Biblioth. Britann., sc. et arts, vol. XVI, p. 285.

Ve PARTIE.

De la Contagion sous le rapport de la Thérapeutique.

452. CETTE partie, qui n'est pas la moins importante de l'ouvrage, se trouve naturellement divisée en trois chapitres. Examiner quels sont les moyens préservatifs des diverses maladies contagieuses, sera le sujet du premier; le second renfermera les procédés les plus propres à détruire la contagion; nous examinerons, dans le troisième, le traitement sommaire des principales maladies contagieuses.

CHAPITRE PREMIER.

Des moyens préservatifs des maladies contagieuses.

453. Nous avons parcouru les sources diverses des maladies contagieuses; nous avons examiné quelles sont les voies par où elles pénètrent dans le corps humain; nous avons assigné les causes qui peuvent concourir à les affaiblir ou à les fortifier dans leur marche première; nous avons déterminé, autant que possible, la liste exacte de ces maladies, ainsi que leurs divers modes de communication: nous avons maintenant à parler de leur mode préservatif.

Tous les moyens prophylactiques peuvent se réduire à un certain nombre de chefs : nous diviserons donc ce chapitre en deux sections, dont la première comprendra en général, 1°. les moyens préservatifs qui dépendent de l'action du Gouvernement ; 2°. ceux qui dépendent des particuliers eux-mêmes ; 3°. ceux qui concernent les médecins et tous ceux qui sont employés au service des malades. Enfin, dans la deuxième section, nous examinerons les moyens préservatifs propres à chaque maladie contagieuse en particulier.

SECTION PREMIÈRE.

Moyens généraux préservatifs.

ARTICLE PREMIER.

Moyens préservatifs qui supposent l'action du Gouvernement ou de l'Autorité publique.

454. C'est ici que l'homme social peut apprécier avec reconnaissance l'influence d'un Gouvernement tutélaire : car notre existence, sous le rapport des maladies contagieuses, se lie nécessairement à l'action de la police, à celle de l'administration intérieure d'un pays. En vain le particulier se met en garde contre la contagion, cet ennemi souvent invisible et meurtrier ; en vain il multiplie ses moyens de défense, si l'autorité centrale a négligé les rapports qui identifient l'homme de l'Etat

avec celui de la société. Recueillons donc ici sommairement les obligations que la justice impose aux Gouvernemens, et faisons des vœux pour qu'en ne les oubliant jamais, ils méritent la reconnaissance des hommes et l'estime des nations.

455. 1°. Propreté des villes et des villages. La police doit veiller à ce que les rues soient tenues très-proprement; qu'on n'y voie jamais se putréfier les débris des animaux et des végétaux; qu'elles soient exactement pavées; que les ruisseaux et les puits soient curés, et le cours des rivières entretenu libre. Elle doit encore inviter les particuliers à éloigner de leurs maisons tout foyer d'infection. On ne doit jamais laisser séjourner d'immondices dans les lieux publics, ni de fumiers entassés dans les rues. Les égoûts et autres cloaques doivent être lavés et jamais encombrés.

456. 2°. Circulation de l'air. La police doit pareillement faciliter l'action de ce fluide salutaire par tous les moyens qui sont en son pouvoir : ce qui comprend la nécessité d'espacer les rues étroites; de multiplier les places publiques et les jardins; de remédier, autant qu'il est possible, aux constitutions trop sèches de l'atmosphère, par l'arrosement des rues, le jaillissement des fontaines, etc.

457. 3°. Pureté de l'air. Le Gouvernement y concourra, autant qu'il est en lui, s'il porte un œil surveillant sur les hospices et autres lieux publics, où beaucoup d'individus

sont rassemblés. Nécessité de transporter les hôpitaux hors de l'enceinte des villes. Mêmes mesures à prendre à l'égard des prisons et des tueries. *Roger* a vu ceux qui habitaient près des tueries, pendant une épidémie qui dura trois ou quatre ans à Cork, en Irlande, en mourir pour la plupart. Le Gouvernement doit encore favoriser l'établissement hors des villes, des fabriques où l'on travaille les matières animales, et autres substances insalubres, tels que tanneries, motteries, corroieries, etc. Obligation de sa part d'encourager tous les procédés qui tendent à purifier l'air, à détruire l'humidité; de ce nombre sont les ventilateurs, les fumigations acides, etc. Nécessité d'en rendre l'usage familier dans les hôpitaux et autres lieux de rassemblement.

458. 4°. ENTERREMENS. SÉPULTURES. Utilité incontestable de transporter tous les cimetières hors des villes et des villages; de les établir dans des lieux où l'accès de l'air soit parfaitement libre, où la végétation soit active, et à une distance considérable des eaux, dont l'humidité ne pourrait qu'aggraver la putréfaction animale, et lui servir de véhicule. Choisir en conséquence pour l'emplacement de ces cimetières un terrein plutôt sec qu'humide. Prescrire de creuser les fosses assez profondément, et de recouvrir les cadavres d'un demi-pied au moins de chaux vive, dans les tems où quelque maladie contagieuse exerce ses ravages. Défendre de fouiller les fosses où la putréfaction ne serait pas complettement terminée. Ordonner que les

sépultures soient séparées autant que possible, pour diminuer l'intensité du foyer contagieux. De-là s'en déduit l'utilité d'un terrein spacieux, peuplé d'arbres et autres végétaux les plus capables d'absorber les divers engrais.

La police doit intimer l'ordre de brûler les paillasses et autres objets de peu de valeur qui auraient servi aux contagiés ; défendre la vente de leurs hardes et meubles, avant qu'ils n'aient été préalablement assujettis à de fortes fumigations d'acide muriatique oxigéné ; interdire pareillement la dissection pendant les chaleurs.

459. 5°. MARAIS. LIEUX MARÉCAGEUX. EAUX CROUPISSANTES. Le gouvernement doit faire ses efforts pour tarir ces sources fécondes de maladies, en encourageant, en favorisant la culture des terres, le dessèchement des marais ; en ordonnant l'écoulement des eaux stagnantes, et en s'opposant autant que possible à leur réproduction. Mais dans tous ces cas, on doit prendre les moyens les plus efficaces pour que la vase ne soit pas exposée à l'action de l'air, en trop grande quantité à-la-fois, et pour que ces bourbiers infects ne soient jamais agités sans nécessité et toujours avec les précautions convenables. Ces sortes de curages ne devraient avoir lieu que l'hiver.

460. 6°. NOURRITURE. Le gouvernement doit veiller scrupuleusement à ce que la nourriture des habitans soit toujours saine et salubre ; défendre l'importation des bleds avariés, des farines moisies et corrompues, ainsi que l'usage des bleds ou seigles ergotés, etc.

punir sévèrement quiconque mettrait en vente la viande des animaux morts du charbon, de la pustule maligne, de la rage; de celle enfin qui se trouverait dans un état de putréfaction avancée.

461. 7°. Bains. Il doit multiplier, encourager l'établissement des bains de propreté, sur-tout du bain froid, dans les lieux où la population est étendue et où la misère est grande, la mal-propreté favorisant les progrès de la contagion.

462. 8°. Quarantaines. Il doit surveiller avec un soin particulier l'introduction des marchandises étrangères et suspectes; les assujettir à de rigoureuses épreuves dans les lazarets; ordonner qu'elles soient soumises aux fumigations acides; et tenir la main à la stricte exécution de ces importantes et utiles précautions.

463. 9°. Maladies épizootiques. Le gouvernement doit porter une attention constante sur les maladies des animaux. Sous ce rapport, il ne saurait trop encourager les écoles vétérinaires, dont les travaux ont plus d'une fois, dans ces circonstances, été de la plus grande utilité. La rage étant une des plus terribles maladies auxquelles les chiens et autres animaux soient exposés, le gouvernement doit rendre, dans ce cas, leurs propriétaires responsables de tous accidens. L'extradition devrait en être faite entre les mains d'un magistrat de sûreté. Il devrait être sévèrement défendu d'exciter ces animaux à la colère, leurs morsures pouvant être alors dangereuses.

L'école de médecine de Paris ayant fait pressentir les dangers qui peuvent résulter sous le rapport de la rage, de l'emploi des chiens au tirage des petites voitures, cet usage d'ailleurs mesquin devrait être interdit.

464. 10°. ECOLES DE MÉDECINE. Nécessité de la part du gouvernement de correspondre avec ces sociétés tutélaires, d'encourager leurs utiles travaux, et de les consulter sur toutes les questions qui se lient ou se rattachent à la salubrité publique et particulière.

465. 11°. CONTAGION. Dans les contagions putrides pestilentielles, nécessité urgente de s'assurer de l'existence de ces maladies, sans toutefois alarmer le public. Faire constater leur caractère contagieux par des hommes instruits et véridiques; et les prendre, autant que possible, sur les lieux même, à cause de l'impression souvent funeste de la contagion sur ceux que l'on envoye dans un pays auquel ils ne sont pas acclimatés. On doit aussi faire circonscrire les lieux contagiés, et tout en prenant les précautions qu'indique la prudence, détruire, s'il est possible, l'opinion qui se serait répandue sur l'incurabilité de ces maladies.

466. 12°. ENCOURAGEMENT. Nécessité de la part du gouvernement de porter ses regards sur tout ce qui touche de si près l'utilité générale, à la vie des administrés; exciter l'émulation des savans; encourager la science et la diriger vers tout ce qui se rattache au perfectionnement physique et moral de l'espèce humaine.

Article II.

Moyens préservatifs qui dépendent des particuliers.

467. Nous ne pouvons entrer dans tous les détails que peuvent exiger les divers âges de la vie, les diverses constitutions atmosphériques, et l'infinie variété des états ou professions. Nous nous bornerons donc à des généralités : sans cela, le sujet serait inépuisable. Ne perdons pas de vue que le grand mode préservatif est l'évitation du contact. Partageons en deux chefs les moyens à offrir aux particuliers : 1°. moyens externes ; 2°. moyens internes.

Moyens préservatifs externes.

468. 1°. Habitation. La choisir saine, bien située, à l'exposition du nord-est, hors des lieux où existent des foyers de putréfaction animale ou végétale, tels que cimetières, marchés, prisons, hôpitaux, etc. Loin des eaux stagnantes, bourbeuses, croupissantes ; offrant à l'air un accès libre et facile; grande, bien percée, sèche. L'exposition du midi est celle de l'ouest, sont les plus insalubres, surtout pendant l'été.

469. 2°. Propreté. Elle doit être grande, constante, et s'étendre à tout, au linge, aux vêtemens, etc. Eviter l'usage des habits appelés mal-teints, à cause de l'absorption des matières colorantes par la peau, lesquelles sont toujours plus ou moins nuisibles à la

santé. Changer souvent le linge des lits et celui du corps. Placer dans un lieu sec et aéré le linge sale destiné au blanchissage.

470. 3°. Foyers d'infection. Les éloigner constamment. De-là la nécessité de tenir toujours les garde-robes propres, de les laver souvent; de faire vider promptement les chaises qui renferment les matières fécales ou urineuses : conseil utile et trop souvent négligé par les mères de famille chargées de nombreux enfans, etc.

471. 4°. Air. Favoriser autant que possible l'accès de l'air dans les appartemens, ainsi que l'entrée de la lumière et des rayons solaires; ouvrir souvent portes et fenêtres pour le renouveler, sur-tout dans les lieux où l'on couche. Espacer les dortoirs. Ne point souffrir que plusieurs enfans couchent ensemble dans un même lit, ni en trop grand nombre dans un endroit trop resserré. Pratiquer des fumigations acides pour désinfecter ces endroits, ainsi que tous les meubles qui y sont contenus. Corriger l'humidité de l'air par des feux de cheminée, et par l'ustion de bois résineux odoriférans dans les pays marécageux. Recourir, autant que possible, à l'usage des ventilateurs et autres machines propres à dessécher et à renouveler l'air. Cette considération est sur-tout importante pour ceux qui habitent des lieux bas et humides, ou qui vivent dans des endroits où les brouillards sont fréquens et plus ou moins funestes. --- Il faut affaiblir la trop grande intensité de la chaleur par des aspersions

d'eau froide, en ayant la précaution de ménager des courans propres à dissiper l'humidité; maintenir la pureté de l'air par des aspersions de vinaigre radical, par de légères fumigations acides, par la fécondation et le développement de végétaux que l'on peut laisser dans l'intérieur des salles, mais seulement pendant le jour; éviter aussi l'air *de la nuit* dans les pays chauds et humides, attendu qu'à cette époque il est ordinairement insalubre.

472. 5°. Bains. User modérément du bain tiède comme objet de propreté : s'accoutumer graduellement au bain froid, aux lotions d'eau froide, pour affermir la peau, durcir son épiderme et doubler ses forces. Après le bain, employer des frictions huileuses, moyen très-recommandé par plusieurs médecins d'Egypte. Citons à ce sujet M. Hallé : « Il y au-
» rait, dit-il, un essai à faire pour ceux qui
» sont dans le cas de s'exposer le soir aux
» influences dangereuses d'un air humide,
» ainsi que pour ceux qui sont chargés de
» défrichemens ou de desséchemens : ce se-
» rait de s'oindre le corps avec une huile
» inodore, comme celle de ben. Peut-être
» avec cette précaution, l'absorption étant
» diminuée, les effets insalubres seraient-ils
» moins multipliés. Cette idée a déjà été pro-
» posée dans une thèse soutenue à Paris par
» M. Mathey, en 1778 (1).

(1) Encycl. méthod. Médec., article *Afrique*, p. 351, col. 2.

473. 6°. RASSEMBLEMENT. Eviter, autant que possible, les grands rassemblemens et les lieux rendus insalubres par la présence d'un grand nombre d'émanations animales, quoique originaires de personnes saines.

474. 7°. CONTAGION. S'y soustraire quand le devoir ne commande pas la résidence; et quitter le climat pour respirer ailleurs un air nouveau; mais le faire dès le principe ou au début de la contagion, et non vers sa fin. L'air de la mer est alors fort souvent utile.

Moyens préservatifs internes.

475. 1°. HABITUDE. Respecter, en général, les habitudes acquises, et ne les quitter qu'avec beaucoup de prudence et toujours d'une manière progressive. Nécessité par conséquent d'éviter tout changement brusque dans la manière ordinaire de vivre; mais cependant ne jamais perdre de vue qu'il est dangereux de se former des habitudes, et que l'on doit faire tous ses efforts pour s'accoutumer graduellement aux diverses impressions de l'air, à l'intempérie des saisons, à l'action du froid, cette dernière cause étant une de celles qui déterminent le plus souvent l'action de la contagion.

476. 2°. ETAT DES FORCES. Soutenir l'énergie vitale par une nourriture saine, bien choisie; par la dissipation, la gaîté, un exercice modéré du corps et de l'esprit; par des conversations agréables; par des promenades champêtres, etc. Ainsi se conserve le mouvement

vement du centre à la circonférence, qu'il est si utile de toujours entretenir, et qui varie si facilement selon l'état des forces.

477. 3°. Sécrétions et excrétions. Les maintenir autant que possible dans leur régularité, en évitant les excès et les abus en tout genre. Usage sobre du mariage, l'excès à cet égard est très-dangereux, comme cause irritante d'une part, et affaiblissante de l'autre; ranimer la transpiration affaiblie, par un doux exercice, par l'usage des frictions sèches, et par des boissons légèrement diaphorétiques, etc.

478. 4°. Nourriture. La choisir saine et salubre; insister sur le régime végétal, préférablement à tout autre; ou du moins assaisonner la nourriture animale par l'usage combiné des végétaux, des herbes potagères, mucilagineuses et adoucissantes, objet digne d'attention: régime d'ailleurs tonique.

479. 5°. Boissons. Tenir à cet égard un juste milieu; mais ne pas perdre de vue que l'usage des boissons spiritueuses dispose à la contagion, quand il devient abusif, et que l'eau pure en général ne suffit pas pour la prévenir; mais qu'elle doit être tempérée par l'addition d'un vin cordial et fortifiant, exempt de tout principe âcre, irritant. Usage modéré d'un vin pectoral généreux. Avoir soin pareillement, que l'eau de rivière ou de fontaine, qui sert à la boisson et à la préparation des alimens, soit pure et limpide.

480. 6°. Sommeil. Coucher. Eviter avec soin l'excès de la veille et celui du sommeil.

Ces causes prédisposent à la contagion en diminuant les forces, ou en troublant le jeu régulier de nos diverses fonctions. Choisir son coucher dans un lieu éloigné d'une trop grande chaleur, mais d'ailleurs sec et aéré.

481. 7°. Passions. Eviter avec soin les passions vives et tout ce qui peut les faire naître. Les accès de colère sont souvent dangereux. On en peut dire autant des passions sédatives, de la crainte, de la terreur, du chagrin. Ces divers états de l'ame disposent singulièrement à la contagion. Gaîté, confiance, espérance, courage, calme de l'esprit, voilà les véritables antidotes, les meilleurs préservatifs de la contagion, si on les combine avec la sobriété et la tempérance, deux vertus que le sage doit pratiquer tous les jours de sa vie.

Article III.

Moyens préservatifs à l'égard des Médecins.

482. L'homme de l'art ne doit pas perdre de vue que sa vie est en quelque sorte dévouée au service de l'humanité, et qu'en embrassant cette profession vraiment périlleuse, il a multiplié ses sacrifices, et s'est imposé la loi de ne pas calculer les dangers nombreux qui entourent son existence. Fortement pénétré de cette vérité, il montrera du courage et de la force d'ame. Mais il pourra trouver dans l'exercice même de son

art, les moyens de résister à la contagion, et les saisira en évitant d'ailleurs les imprudences qu'entraîne la témérité.

483. Il s'habituera par degrés à l'action du mauvais air, bien convaincu que les premières impressions, celles inaccoutumées, sont les plus dangereuses ; et l'exercice fréquent de son ministère lui en fournira souvent les moyens. --- Il évitera toutefois d'entrer en état de sueur chez les malades, ou dans les hôpitaux. Il favorisera d'ailleurs, autant que possible, la transpiration ; et il fera en sorte de respirer souvent un bon air, un air pur.

484. Sa nourriture sera tonique, peu animalisée. Il insistera sur les boissons amères et sur l'usage modéré des acides.

485. Il fera ses visites courtes, et ne séjournera chez les malades que le tems nécessaire pour bien examiner leur état. Il évitera soigneusement d'y prendre de la nourriture et même du tabac.

486. Il n'avalera point sa salive, mais sputera souvent, sur-tout si la mauvaise odeur a fait impression sur lui ; dans ce cas même, il ordonnera d'ouvrir les fenêtres, et recommandera qu'en son absence on ait soin d'aérer l'appartement du malade. Il suspendra aussi sa respiration, soit en regardant le malade de face, soit en lui tâtant le pouls : « Trois fois heureux, dit le docteur Laugier, » le praticien qui a l'art de suspendre sa res- » piration durant le tems suffisant pour juger » de la physionomie du malade, examiner

» l'état du pouls, de la langue, etc. ! » Il évitera avec soin l'haleine des moribonds, et ne se placera point dans un courant d'air capable de diriger sur lui les miasmes qui émanent de leur corps. Utilité en général de se placer à côté des malades et jamais en face.

487. L'homme de l'art ne fera point ses visites à jeun, ni à l'époque de la digestion. Il ne touchera point sans nécessité les hardes des malades, leurs étoffes, linges et autres objets infectés. Dans ce dernier cas, c'est agir avec prudence que de se laver le visage et les mains hors de la chambre du malade.

488. Il ne négligera pas d'humecter souvent ses habits avec du vinaigre radical, de les exposer, et de s'exposer lui-même à des fumigations acides, dans les tems de contagion (1).

489. Du reste il ne devra jamais se laisser abattre par la crainte ou la terreur, mais il s'armera de courage, et fera en sorte d'inspirer la confiance, en soutenant l'espérance des personnes confiées à ses soins.

---

(1) Le Cit. Guyton de Morveaux, dans son excellent ouvrage sur les moyens de désinfecter l'air, p. 134, indique l'usage d'un flacon portatif dont la vertu préservative paraît être très-efficace. Il met dans un flacon de la capacité de trois centilitres, (répondant à-peu-près à celle d'une once d'eau des anciennes mesures,) quatre grammes (un gros et quatre grains) d'oxide noir de manganèse, grossièrement pulvérisé. Il remplit ensuite les deux tiers du flacon d'acide nitro-muriatique : quelques minutes après, l'odeur du gaz acide oxigéné s'en dégage avec une grande intensité. Un flacon ainsi préparé a conservé sa force pendant plus de huit ans.

Tels sont les moyens qui nous paraissent les plus utiles pour éviter la contagion, ou en affaiblir au moins les effets.

Section II.

Des moyens préservatifs de chacune des maladies contagieuses en particulier.

490. Nous venons d'exposer les moyens qui nous paraissent les plus propres à préserver notre santé de l'atteinte des maladies contagieuses, en les considérant sous un rapport général; disons maintenant quelque chose de ceux qui concernent particulièrement chacune de ces maladies. Nous avouons qu'à cet égard la somme des méthodes préservatives est peu considérable, et que cette partie de la médecine prophylactique est presque encore toute entière à créer. En effet, nous verrons que, si nous en exceptons quelques maladies, qu'il est possible de prévenir par des moyens directs, les autres rentrent toutes dans l'ordre des moyens préservatifs généraux. Sans doute les contagions putrides peuvent être détruites par les fumigations acides, et nous en parlerons plus bas; mais détruire la contagion n'est pas la prévenir.

Article I.

Maladies contagieuses héréditaires.

491. 1°. Phthysie pulmonaire. La contagion de cette maladie est controversée de part et d'autre par des autorités respectables. Il est

prudent de recueillir une plus grande masse de faits avant de prononcer. Toutefois il est à propos de se défier des exhalaisons qui s'échappent directement de la poitrine des Phthysiques, sur-tout lorsque cette affection est au troisième degré, c'est-à-dire ulcéreuse, et lorsqu'elle reconnaît pour cause la présence d'un virus contagieux. Avouons qu'alors les émanations même du malade ne sont pas sans quelque danger; et si elles ne sont pas matière de contagion spécifique, on peut au moins, et à bon droit les classer parmi les sources d'infection. Cette maladie étant héréditaire, on doit croiser les races, et en prévenir les progrès par le régime, par la dissipation, par les voyages maritimes, etc.

492. 2°. Les scrophules. Il faut tendre à en prévenir le développement chez les enfans, en les assujettissant de bonne heure à un régime tonique et fortifiant, à l'usage du bain froid. Utilité des voyages, de l'exercice; nécessité en quelque sorte de les fatiguer par le mouvement.

Quoique l'on manque de faits sur la contagion de cette maladie, par voie d'absorption cutanée ou d'exhalaison pulmonaire, il est néanmoins prudent d'éviter que les enfans sains n'ayent communication avec ceux qui ont des affections locales de ce genre, tels que ulcères, écoulemens scrophuleux, etc. Il y aurait de l'imprudence à permettre l'accubation long-tems continuée avec de pareils individus; et il y a en général de la sagesse à se méfier de toutes les affections virulentes

qui sont en contact avec l'atmosphère sous le rapport de la contagion.

493. 3°. LE CANCER NON OUVERT. On préviendra son développement et sa marche par un régime adoucissant, par l'évitation de toutes passions tristes, par une douce chaleur appliquée sur le lieu malade, enfin par l'opération de l'extirpation, pour arrêter les affreux ravages qu'entraîne souvent cette cruelle maladie. On a proposé l'usage de la ciguë, mais la somme des faits est encore insuffisante pour avoir le droit de prononcer. Au reste l'on voit bien ici que, c'est plutôt empêcher les progrès du mal, que de s'en préserver, et l'opération elle-même suppose déjà l'existence de la maladie. Comme elle est héréditaire, il est aisé de juger que l'interdiction du mariage peut seule en prévenir la transmission aux enfans.

494. Quant au *cancer ouvert*, il faut se préserver de l'impression des miasmes qui s'en exhalent, en évitant d'une part l'inhalation, et de l'autre le contact médiat ou immédiat du virus sur une peau denudée d'épiderme. Si cette affection virulente est du nombre de celles qui peuvent être engendrées spontanément dans notre économie, il faut en connaître les causes pour pouvoir les éviter. Or, ce sujet est encore neuf, et demande une suite de recherches. Il sera toujours prudent d'éviter les passions tristes, puisque la plupart des auteurs les placent au nombre des causes les plus capables de concourir à la formation et au développement du vice cancéreux.

495. 4°. Maladie syphillitique. (I. Vérole.) Puisqu'elle est susceptible de produire héréditairement, au moins une fausse infection, c'est un devoir imposé à la conscience de l'homme marié qui en serait atteint, de ne point user du mariage tant que cette maladie n'est point détruite. On se préservera de l'infection de la part d'un individu chez lequel elle a produit ulcération, si l'on évite le contact et l'accubation, sur tout si le sujet sain est fort jeune. Il est prudent d'éviter toute communication intime, et jusqu'aux baisers qui peuvent être donnés ou reçus sur la bouche, vu que les membranes muqueuses de cette partie absorbent assez facilement. Mêmes précautions sous le rapport de la nourriture, de la boisson, des vases et autres objets qui sont à l'usage du malade. Nécessité, en donnant une nourrice aux enfans, de s'assurer qu'elle n'est point infectée du virus vénérien. Les gens de l'art doivent être attentifs à se bien laver les mains après l'exercice de leur ministère, et il y aurait pour eux un danger réel à se blesser en opérant sur une partie malade où siégerait le virus vénérien. Un accoucheur, une sage-femme, doivent éviter d'accoucher une femme atteinte de ce mal, si leurs mains présentent quelque solution de continuité à la peau.

496. 4°. Maladie syphillitique. . . . . { II. Yaw ou Pian. III. Mal de la Baie St. Paul. IV. Siwin ou Sibbens.

Ces maladies étant exotiques et peu con-

nues; nous nous abstiendrons de parler de leurs moyens préservatifs.

497. 5°. Les dartres. On se préservera de cette affection par une grande propreté; par l'usage des bains et des lotions; par un régime végétal adoucissant; par l'emploi intérieur et extérieur des mucilagineux. Si par suite du contact on éprouvait la démangeaison qui accompagne cette affection, les dépurans savonneux, combinés avec les préparations antimoniales, peuvent alors préserver de la maladie, ou prévenir ses progrès ultérieurs. L'application d'un vésicatoire, quand la dartre est récente, et qu'elle a son principe dans la contagion, peut alors, et dans ce cas seulement, être utile et sans danger.

Il faut se défendre du contact de la dartre parvenue à son troisième degré, et sur-tout éviter de coucher avec l'individu qui en est atteint. L'application de ce genre de virus, sur une peau dénudée de son épiderme, pouvant communiquer l'infection, il faut s'en garder soigneusement; et si elle a eu lieu, se laver promptement avec du muriate oxigéné de potasse, ou de l'acide muriatique oxigéné, étendu dans une suffisante quantité d'eau froide. Nous nous en sommes servi avec succès à l'égard d'enfans ainsi contagiés.

498. 6°. La plique.
499. 7°. La lèpre.
500. 8°. L'éléphantiasis.

} Ces maladies sont trop peu connues pour en parler.

501. 9°. La teigne. Cette maladie exige

de nouvelles observations. Il est prudent, dans le doute, d'éviter tout contact. Le docteur Geoffroy déclare que l'application du bonnet d'un teigneux sur la tête d'un enfant sain, a plus d'une fois produit la maladie. Il est donc nécessaire d'éviter le contact des linges et bonnets dont on enveloppe la tête de ces malades; et dans le cas où ce contact aurait eu lieu, de laver promptement la partie touchée avec de l'eau froide; éviter aussi l'accubation et toute communication intime. On défendra encore par cette raison, les attouchemens que pourraient exercer sur des sujets sains des enfans teigneux, au moyen de leurs doigts chargés du virus ou de l'humeur qui suinte de leur tête. Les pères et mères agiront prudemment en sequestrant leurs enfans sains de la compagnie de ceux qui sont infectés, et ils auront d'ailleurs grand soin de les tenir proprement, sous le rapport de l'éducation physique.

Article II.

Maladies contagieuses spécifiques.

502. 1°. La gale. Cette maladie étant très-contagieuse par contact médiat ou immédiat, il devient important d'éviter de toucher le malade qui en est atteint, et tout objet de vestiaire ou de meubles servant à son usage. Lorsque par inadvertance, ou par nécessité, le contact a eu lieu, il faut se laver promptement avec de l'eau froide. On peut encore,

pour plus de sûreté, user de quelques frictions, faites avec une pommade, dans laquelle entrera le soufre, et même l'oxigène. Si le simple contact est si dangereux, il faut, à plus forte raison, éviter toute communication plus intime avec le malade. Comme l'espèce de gale appelée férine passe pour être contagieuse et difficile à guérir, il faut la prévenir, en s'abstenant du contact à l'égard des animaux qui en sont malades.

503. 2°. LA VACCINE. Sans doute nous n'avons pas à nous occuper ici des moyens de nous préserver de cette maladie, puisque l'opinion publique, éclairée par l'expérience, la place aujourd'hui au nombre des moyens véritablement préservatifs de la petite-vérole. Nous ne pouvons que renvoyer à ce que nous en avons dit précédemment, (§. 264. 364.) Il nous paraît cependant convenable de rappeler que le gouvernement anglais, qui sait apprécier le mérite des hommes et les découvertes utiles, vient de décerner une récompense nationale à son auteur, le docteur Jenner.

504. Voici quelques faits propres à éclairer l'opinion sur ce nouveau mode préservatif de la petite-vérole.

1°. Le comité central de vaccine a publié, dans le cours du mois de prairial dernier, un résultat très-succinct de sa correspondance. Il en résulte, que de tous les points de la France, des rapports uniformes déposent en faveur de la vaccination. Tous les médecins qui, pendant le cours de l'année dernière,

ont adopté cette nouvelle inoculation, et qui voient aujourd'hui reparaître des épidémies varioleuses, assurent qu'aucun vacciné ne contracte la maladie, quoique tous vivent dans l'atmosphère des variolés. Si nous joignons, dit le comité, à toutes les contre-épreuves par cohabitation, celles qui ont été pratiquées par l'inoculation de la petite-vérole, nous aurons un complément de certitude qu'aucune découverte n'a peut-être jamais acquise, etc.

2°. On lit dans le Publiciste, du 6 messidor an 10, l'article suivant :

« On vient de publier, par ordre de sa » majesté prussienne, un rapport du collége » de médecine et de santé, relatif aux expé- » riences faites depuis un an, sur l'inocula- » tion de la vaccine, sous la direction de ce » collége, qui en a été chargé par le roi. Le » résultat prouve, d'après les termes de ce » rapport : 1°. Que l'inoculation de la vaccine » ne donne qu'une maladie légère, et qui » ne présente aucun danger, même dans le » cas de sa complication avec d'autres ma- » ladies ; 2°. qu'elle préserve de l'infection » de la petite-vérole naturelle, au moins aussi » efficacement que l'inoculation ordinaire ; » 3°. qu'elle présente en conséquence un » moyen digne de la plus forte recomman- » dation, comme préservatrice, et même » destructrice du fléau terrible de la petite- » vérole ».

505. La blénorrhagie. Cette affection étant contagieuse par le coït, on l'évitera en

s'en s'abstenant. Il est important, par rapport aux enfans, dont la peau tendre et délicate les rend plus susceptibles de cette sorte de contagion, de les empêcher de coucher avec une personne qui aurait un pareil écoulement. Il faut, après l'usage du mariage, laver et entretenir très-propres les organes de la génération. M. *Cruikshank* conseille à ce sujet des lotions savonneuses. « Le principe savon-
» neux, dit-il, se combine alors avec l'hu-
» meur où se trouve le virus, et ainsi l'une
» et l'autre sont entraînés au-dehors. C'est
» ainsi, ajoute-t-il, que ceux qui donnent
» leurs soins aux malades dans les lazarets,
» évitent l'infection de la peste, en se lavant
» tout le corps avec du savon mou (1), dans
» lequel une grande quantité d'alkali est dans
» un état de non combinaison avec l'huile.
» Les surfaces sur lesquelles les matières véné-
» neuses ont été appliquées, peuvent être dé-
» truites par le cautère actuel ou potentiel,
» même quand le virus a commencé à faire
» son impression sur elles. Ce remède peut
» même pénétrer les vaisseaux absorbans,
» et prévenir les effets du virus sur la cons-
» titution ».

On ne peut que former des vœux pour que le gouvernement ordonne des visites fré-

(1) Nous croyons devoir observer que plusieurs auteurs qui ont écrit sur la peste, prétendent au contraire que les eaux savonneuses sont capables d'accélérer le développement de cette maladie. Nous ne saurions expliquer ces faits qui paraissent un peu opposés.

quentes et efficaces chez les femmes publiques, qui en sont affectées, ou qui ont des ulcères aux parties de la génération. De pareils individus devraient alors être conduits dans les hôpitaux, pour y être traités, et la police, à cet égard, devrait être sévère et surveillante. — L'ulcère vénérien étant contagieux par contact, nous renvoyons à l'article vérole ci-dessus. (§. 495.)

506. 4°. La Rage. On arrêtera les suites funestes de cette cruelle maladie en obligeant les propriétaires d'animaux enragés, à les tenir attachés, à en faire la déclaration, et même à les livrer entre les mains d'un magistrat de sûreté. On se préservera plus directement de la contagion, en évitant toute espèce de caresse de la part de ces animaux. On se gardera plus particulièrement du contact de leur salive ou écume. Mêmes précautions à l'égard des personnes enragées; nécessité, dans le cas contraire, de se faire cautériser promptement la partie sur laquelle la salive a été déposée, avec le muriate suroxigéné d'antimoine liquide; ou si l'on n'a pas ce caustique à sa disposition, employer alors le cautère actuel, c'est-à-dire, brûler la partie avec une pièce de fer rougie au feu. Témérité d'exciter soit homme, soit animal, à la colère, et danger d'en être mordu alors, ces blessures paraissant capables, dans certaines circonstances, de produire l'hydrophobie. Il sera également prudent d'éviter d'être mordu par des fébricitans ou par des épileptiques. Nous avons précédemment rappelé

des faits qui prouvent que l'hydrophobie peut encore être déterminée par cette cause.

Cependant, le plus grand danger de cette maladie, sous le rapport du redoutable symptôme de l'hydrophobie, provient de l'idée d'incurabilité que l'on y attache. Toute personne qui a eu le malheur d'être mordue, soit par un homme, soit par un animal enragé ou soupçonné tel, doit absolument bannir de son esprit cette idée désespérante, et se rappeler qu'il est de fait et d'observation que, sur vingt personnes mordues, même par un animal décidément enragé, il y en a au moins quinze, chez lesquelles la morsure ne produit aucun effet.

507. On doit défendre sévèrement la viande des animaux morts hydrophobes, et même l'usage de leur lait, quoiqu'il y ait des faits qui semblent prouver que cette liqueur est alors même innocente. Nous ne devons pas oublier d'ajouter que quelques auteurs ont proposé l'application de l'alkali fixe caustique sur la morsure faite par des animaux enragés, d'après l'observation publiée par M. l'abbé *Fontana*, sur l'utilité de cette substance introduite dans les blessures faites par la dent de la vipère. M. *Fourcroy* a aussi présenté l'acide muriatique oxigéné, comme un puissant moyen de combattre les funestes effets du virus hydrophobique (1).

(1) Annales de chimie, t. XXVIII, p. 274.

Article III.

Maladies contagieuses-aiguës, fébriles, non putrides.

508. 1°. La Variolette. Cette maladie est fort bénigne. Sous ce rapport, ses effets sont peu redoutables. On s'en préservera en évitant la fréquentation et le contact des personnes qui en sont atteintes. Mêmes précautions à l'égard de leurs hardes et vêtemens.

509. 2°. La Variole. C'est avec raison que l'humanité réclamait, depuis longtems, des moyens préservatifs et curatifs contre cette maladie dont les ravages égalent et surpassent peut-être ceux de la peste; car ce dernier fléau n'apparaît, dans les diverses contrées de l'Europe, qu'à certaines époques, à certains intervalles. L'empire de la variole, au contraire, est permanent et ses ravages successifs. Avant la vaccine, le vrai moyen préservatif était l'inoculation de la maladie elle même, opération qui, dès sa naissance, eut bien des préjugés à combattre, bien des obstacles à renverser.

510. L'inoculation est un moyen généralement reconnu efficace et préservatif contre la petite-vérole. Cette opération devrait devenir institutionnelle en France, si elle ne cédait le pas à celle connue sous le nom de *vaccination*. Le tems le plus favorable pour la pratiquer, est celui d'une douce température telle que celle du printems ou du commencement de l'automne,

tomne ; quand la saison n'est pas trop variable.

511. Les sujets à inoculer doivent avoir une juste mesure de forces. Trop ou trop peu de santé est un obstacle au succès de cette entreprise.

Il faut encore éviter toute complication. En conséquence, l'inoculation ne doit point être pratiquée pendant la dentition, ni au début d'une maladie convulsive, ni durant le règne d'une épidémie, ni à l'époque de la puberté commençante.

On ne doit pas perdre de vue que, dans l'âge de l'enfance, la nature dirige principalement son travail vers la tête.

Le sujet sera préparé par l'usage des pédiluves, de quelques bains de propreté, par un doux vomitif, par un léger purgatif. Sa nourriture sera végétale. Une petite saignée est utile, lorsque le temps est sec et froid, le tempérament ardent et inflammatoire, et lorsque d'ailleurs on n'est pas le maître de choisir une saison plus favorable.

Le pus variolique doit être choisi, de bonne qualité, pris sur un sujet sain, ayant une petite-vérole discrète, et recueilli avant la dessiccation des pustules. On doit éviter comme dangereux celui qui aurait été extrait d'un individu dont la maladie aurait été maligne-gangréneuse. Il est encore utile, en pratiquant l'inoculation, de faire les piqûres très-superficielles.

Nous n'insisterons pas davantage sur cet article, qui s'éloigne un peu de notre sujet.

L'inoculation de la vaccine paraît préférable, puisqu'il est prouvé : 1°. qu'elle préserve de la variole ; 2°. qu'elle n'occasionne aucun accident ; 3°. qu'elle n'est pas contagieuse par contact, mais seulement par inoculation ; 4°. qu'elle n'exige, rigoureusement parlant, d'autre préparation que celle que dicte la prudence ; 5°. qu'elle peut se pratiquer en tout tems ; 6°. que sa marche est toujours bénigne : observations propres à bannir la crainte, mais qui ne doivent jamais dispenser d'une sage circonspection.

512. On se préservera encore de la petite vérole, autant qu'il est possible, si l'on évite le contact et l'atmosphère des variolés ; si l'on s'abstient de toucher à aucun des effets qui ont servi à leur usage ; si l'on étend cette précaution jusqu'aux personnes et aux animaux qui les approchent. On a encore recommandé l'eau de goudron comme moyen préservatif.

513. Mais le principe capital serait de détruire le foyer d'infection. On y parviendra en diminuant le nombre des variolés par la méthode de la vaccination : on l'éloignera des villes en transportant à la campagne les établissemens relatifs à l'inoculation de la variole elle-même, en lavant promptement le linge, les habits, les lits de ces malades, et en les exposant à l'air pendant un tems convenable.

514. Peut-être même obtiendrait-on encore un résultat plus satisfaisant, si l'on avait recours à l'usage des fumigations acides pendant et après la maladie, et si l'on y soumet-

tait également tous les hardes et effets des variolés. Mais faisons des vœux pour que la vaccination, en étendant, en multipliant ses bienfaits, déracine enfin ce redoutable fléau de l'espèce humaine.

515. 3°. La Rougeole. Les moyens préservatifs sont en partie les mêmes que ceux que l'on vient d'exposer à l'égard de la petite vérole. Le grand point est d'éviter le contact médiat ou immédiat, et la respiration dans l'atmosphère du malade. On a tenté l'inoculation de cette maladie, mais elle a peu réussi. Le changement de climat est préservatif.

516. 4°. La Scarlatine. Cette maladie, rare en ce pays, paraît beaucoup moins contagieuse que la petite vérole; sa contagion n'est pas rigoureusement prouvée. Dans tous les cas, il sera utile d'éviter le contact médiat et immédiat du malade, ainsi que l'inhalation des effluves qui s'échappent de son corps. Voyez ci-dessus, *petite vérole* et *rougeole*.

517. 5°. La coqueluche. Mêmes moyens préservatifs que pour la rougeole. Certains faits consignés dans l'ouvrage du docteur *Smith* (1), semblent indiquer l'usage des fumigations d'acide nitrique comme moyen, sinon préservatif, au moins destructif de cette contagion : mais un plus grand nombre de faits doit être recueilli avant de prononcer.

518. 6°. Le catharre. On ne connaît point d'autre préservatif contre une maladie

(1) Smith. Observ. sur la fièvre des prisons, etc. Genève, an 9.

qui paraît se propager par l'air, que celui qui se déduit de la pratique des règles de l'hygiène. Le changement de climat paraît être le meilleur moyen prophilactique.

ARTICLE IV.

Maladies contagieuses très-aiguës.

519. 1°. LA FIÈVRE PUTRIDE. On préviendra cette maladie, 1°. par l'observation générale des règles établies dans le premier article de ce chapitre; 2°. en fuyant les différens foyers de putréfaction; 3°. en évitant le contact médiat et immédiat du malade; 4°. en quittant de bonne heure le lieu où la maladie fait des progrès; 5°. en respirant souvent la vapeur du vinaigre radical, et en recourant aux fumigations acides; 6°. en insistant sur l'usage des toniques et de la nourriture végétale, etc. Voyez *Fièvre des prisons*, *peste*.

520. 2°. FIEVRE JAUNE. Les moyens préservatifs connus sont de quitter l'air des lieux où règne cette maladie, sur-tout dès le principe; d'éviter le contact des malades et celui de leurs linges, meubles et effets: nécessité de la part du Gouvernement de faire surveiller les lazarets et d'assujettir à l'usage des fumigations acides, les objets de commerce qui nous viennent des lieux où cette maladie règne avec un caractère contagieux.

L'usage de la nourriture végétale est utile. Il n'est peut-être pas moins à propos ici, comme dans toutes les maladies putrides en

général, de ne point prendre sa nourriture dans la chambre du malade, d'éviter de respirer son haleine ou de demeurer long-tems dans l'atmosphère qui l'environne ; usage recommandable des fumigations acides de la part des particuliers.

521. 3°. La péripneumonie maligne. Comme cette maladie, sous le rapport de sa contagion, rentre dans la fièvre putride ou dans celle des prisons, nous y renvoyons.

522. 4°. La dyssenterie. Les moyens préservatifs contre cette maladie, consistent à éviter le froid, l'humidité, la suppression de la transpiration. On doit de même éviter soigneusement les garderobes où sont déposées les selles des dyssentériques. Quelques auteurs ont recommandé l'usage abondant des raisins bien mûrs. Il est prudent de ne point respirer l'air des hôpitaux où sont rassemblés ces malades en grand nombre, et peut-être l'atmosphère même d'un seul individu atteint de cette maladie, quand elle est d'un mauvais caractère. Le contact des hardes ou des linges imprégnés de leurs excrémens, paraît avoir été quelquefois dangereux.

Peut-être arrêterait-on en partie les progrès souvent redoutables de cette maladie, en diminuant l'entassement des malades, en les faisant changer d'air, en multipliant dans les hôpitaux, prisons et camps, les fumigations acides, et en y assujettissant les linges et hardes des dyssentériques.

523. 5°. La pustule maligne. On s'en préservera en évitant le contact des animaux

malades de fièvres pestilentielles charbonneuses : nécessité d'une mesure semblable à l'égard des personnes qui sont actuellement attaquées de la pustule maligne, et sur-tout prévenir l'application de la matière sur la peau, même intacte ; ne point user pour nourriture de la viande des animaux qui en sont morts ; s'abstenir pareillement de toucher les objets qui recéleraient la moindre portion de la matière virulente. Dans ce dernier cas, il faudrait se laver promptement avec une eau savonneuse ; mieux encore, dit le docteur *Chaussier*, avec un mélange d'eau et de vinaigre, avec une lessive de cendre ou un lait de chaux léger.

Il y a du danger à respirer l'haleine des animaux atteints de cette maladie. On a même vu leur sang, leurs dépouilles, leurs peaux, infecter tellement l'air d'un endroit renfermé, qu'il suffisait alors de le respirer pour contracter la contagion. Il en est de même de l'homme qui en est atteint ; car il est de fait que la seule vapeur de ses excrémens peut infecter d'autres individus sains. Mêmes précautions à prendre sous ce dernier rapport.

524. 6°. Le plomb. Maladie encore peu connue. On s'en préservera en évitant la respiration de celui qui en est attaqué. Il serait à souhaiter que l'on pût prévenir la formation de cette vapeur dans les fosses d'aisance. La projection du vinaigre peut bien pallier la mauvaise odeur de ces endroits, mais elle ne détruit point cette substance ou vapeur gazeuse qui s'y engendre. L'usage du vini-

lateur est très-recommandé lorsqu'on en fait la vidange.

525. 7°. La fièvre des hôpitaux. Eviter l'atmosphère et le contact médiat ou immédiat des malades, de leurs linges, hardes et effets, et même de ceux qui les soignent; ou si ce contact a eu lieu, se bien laver et à grande eau. Usage utile des fumigations acides, pour détruire le foyer du mauvais air. On préviendra l'intensité et l'accroissement de la contagion, en n'entassant point les malades, en les séparant, au contraire, en les espaçant ou leur faisant changer d'air, en multipliant les soins de propreté sur eux et autour d'eux. L'affusion d'eau froide au début de la maladie l'a plus d'une fois fait avorter.

526. 8°. La fièvre pestilentielle. Mêmes précautions que la fièvre d'hôpital. Sa source paraissant originaire des émanations cadavériques, les mesures préservatives à prendre à cet égard, concernent le plus souvent le gouvernement ou le ministère public. (§. 462, 531).

527. 9°. La Peste. On a proposé l'inoculation de cette terrible maladie; mais cette opération très-redoutable dans ses conséquences, devient inutile quand on réfléchit qu'elle ne préserve pas de cette maladie, puisqu'elle est du nombre de celles que l'on peut avoir et que quelquefois on a eues plus d'une fois dans sa vie. Les précautions à prendre pour s'en garantir, consistent à la cantonner, à ne point multiplier les foyers d'infection, à faire changer d'air aux malades, à le renouveler sou-

vent, à défendre toute espèce de contact, à user d'une grande propreté, à multiplier les fumigations acides, à enterrer profondément les cadavres avec de la chaux, à ne les porter au lieu de la sépulture qu'après les avoir enveloppés d'un drap bien trempé dans le vinaigre, et encore mieux peut-être dans une solution d'acide muriatique; à détruire enfin le préjugé où l'on est de l'incurabilité de cette maladie.

528. Le particulier l'évitera en quittant de bonne heure l'endroit qui en est infecté; et s'il ne le peut, en insistant sur un régime tonique végétal, en s'armant de courage, en usant d'une grande propreté, en évitant toute espèce de contact, en faisant usage du bain froid, mais avec modération; en se frictionnant souvent avec de l'huile bien pure, en insistant sur l'usage des boissons amères, en soumettant sa demeure, ainsi que les marchandises et autres effets qu'il reçoit du dehors, aux fumigations acides, aussi bien qu'à l'immersion dans l'eau froide et le vinaigre.

529. Le médecin ne négligera pas, en visitant les pestiférés, de n'entrer chez eux qu'après avoir fait ouvrir les portes et les fenêtres, après avoir usé d'une boisson tonique acidulée.

530. On a beaucoup vanté les cautères comme préservatifs; mais il est facile de voir que ce moyen est infidèle et qu'il tend directement à introduire la contagion, par la raison que l'absorption est d'autant plus facile, que les absorbans sont plus à découvert, et qu'elle

est d'autant plus active, que les troncs des absorbans sont rompus ou lésés. Aussi M. *Samoïlowitz* remarque-t-il que les sous-chirurgiens qui portaient deux ou trois cautères, furent au nombre de quinze affectés de la peste et en périrent tous; les redingotes et gants de toile cirée ne les en préservèrent pas davantage. Ces derniers moyens sont donc inutiles, et le premier est sur-tout nuisible.

531. Le gouvernement, de son côté, diminuera les progrès de ce redoutable fléau, si, dès le commencement de la maladie et après avoir fait cerner en quelque sorte la maison où elle a pris naissance, il fait sortir de la ville tous ceux jouissant d'une bonne santé, dont la présence n'est pas nécessaire au service public ou à celui des malades.

S'il donne des ordres sévères pour que les habitans des maisons empestées n'en dépassent pas les limites, et pour que ces maisons soient signalées par une marque extérieure.

S'il fait exécuter avec soin, par des hommes instruits, les fumigations acides dans les lieux où la peste s'est déclarée; s'il ordonne que dans les hospices on renouvelle souvent l'air par tous les moyens possibles, et qu'on y observe une rigoureuse propreté; qu'on lave les meubles, linges, etc. à grande eau; qu'on y corrige, autant que possible, la trop grande chaleur et sur-tout l'humidité; qu'on répande souvent du vinaigre radical sur les lits des malades, etc.

S'il fait enterrer les morts hors de l'enceinte des villes et profondément, etc.

S'il multiplie les hôpitaux pour diminuer l'entassement des malades, et s'il en fait faire le service par des pestiférés bien guéris ou qui déjà ont surmonté la peste.

Si dès le principe de la maladie, il a eu soin de faire constater exactement son caractère par des gens de l'art probes et instruits ; en prenant néanmoins les précautions convenables pour ne point alarmer le public, et en donnant lui-même l'exemple de la confiance et du courage.

Si dès le début de la peste, il prévient tout attroupement, et s'il défend toute espèce de rassemblement, soit public, soit particulier ; si, enfin, il exerce une surveillance rigoureuse sur les lazarets et autres lieux de salubrité.

Nous renvoyons pour le surplus des précautions à prendre, dans cette fatale circonstance, aux divers ouvrages qui ont traité de cette matière en détail.

532. Telles sont, en général, les précautions qui nous paraissent être les plus utiles pour prévenir le progrès des diverses contagions aiguës ou chroniques. Nous faisons des vœux sincères pour que cette matière reçoive un accroissement successif des travaux des médecins et des savans. Son importance est assez évidente, assez sentie, pour qu'elle doive fixer l'attention des hommes véritablement amis de leurs semblables.

CHAPITRE II.

Des moyens de détruire la contagion.

533. Nous avons vu précédemment que lorsque toutes les circonstances malheureuses qui aggravent la contagion se trouvent réunies, elle se propage alors avec une effrayante activité, et que le nombre des victimes qu'elle immole, donne à sa fureur un nouveau degré d'énergie. Arrêter le cours destructeur d'un fléau aussi meurtrier, borner ses progrès, ce serait sans doute rendre un service important à l'humanité. Nous osons croire que les moyens destructifs sont en partie trouvés, et nous les devons aux travaux opiniâtres de ces hommes qui ont consacré leur vie à l'étude des sciences, et se sont proposés pour but le soulagement de leurs semblables. La multiplicité des expériences, souvent délicates, toujours fatigantes, n'a pu les arrêter dans cette honorable carrière. On ne saurait disconvenir qu'on doit aux médecins et aux chimistes des découvertes véritablement précieuses, et par cela même de la reconnaissance.

534. Les moyens destructifs de la contagion peuvent naturellement se partager en deux ordres; ceux capables de détruire les affections virulentes spécifiques, de les extirper enfin; et ceux propres à borner les contagions putrides, à en opérer la destruction complette. Néanmoins, sous le rapport du

premier ordre de ces maladies, nous devons à la vérité d'avouer que la science ne présente encore aucun résultat satisfaisant ou bien étendu. La vaccine seule, comme moyen destructif du fléau variolique, fait naître d'heureuses espérances. A l'égard des autres virus, il n'y a encore rien de précis, et nous avons déjà rapporté ce qui était parvenu à notre connaissance (§. 443, 444). Nous sommes donc forcés à borner ici nos recherches aux moyens destructifs des contagions putrides; heureux, d'ailleurs, que ces moyens soient efficaces dans des affections aussi meurtrières! Détruire la petite vérole, neutraliser les contagions putrides, peut-être même enchaîner la peste, ou du moins borner son action, sont des idées qui déjà pèsent beaucoup dans la balance de la science et qui honorent assurément la fin du dernier siècle. Examinons, en deux articles, les procédés des anciens et ceux des modernes.

ARTICLE PREMIER.

Examen des procédés des anciens.

535. Ces procédés étant, en général, assez inefficaces, on nous dispensera d'y insister beaucoup. Nous les réduisons à six, l'air, l'eau, le feu, la détonation du nitre, l'usage de la chaux et celui des parfums.

536. 1°. L'AIR. Seul, il peut détruire la contagion; cela est reconnu par voie d'expérience. Mais il demeure également cer-

tain qu'il n'agit que lentement et quelquefois difficilement. En effet, chargé d'humidité, privé de l'action des vents, il ne se trouve pas toujours également dissolvant, et peut encore n'être pas en mesure de rapport avec le foyer de la contagion, quand elle est intense et fort étendue. De plus, on ne saurait assigner le tems qu'exigerait une purification complette par le moyen de cet agent. Il est, d'ailleurs, des lieux où son accès est difficile par la disposition même du local. Relativement aux substances chargées du principe contagieux, il serait nécessaire qu'elles demeurassent longtems exposées à l'action de l'air, et qu'elles en fussent intimement et universellement pénétrées. Car, sans cela, on conçoit aisément que la destruction de la contagion pourrait n'être qu'incomplette, et bientôt on verrait la maladie se reproduire de nouveau par l'influence assimilatrice de ces germes pernicieux, dont l'activité et la force ne sauraient être suffisamment appréciées. *Pugnet* observe, d'après *Wanswieten*, que la peste qui se manifesta à Vienne en 1677, parut être parfaitement éteinte dans toute l'étendue de cette capitale; et que néanmoins les mêmes maisons qui avaient été alors infectées, le furent de nouveau beaucoup plutôt et plus gravement que les autres, en 1713, trente-six ans après (1).

D'après cet exposé, il est permis de con-

(1) Pugnet. Mémoire sur les fièvres pestilentielles et insidieuses du Levant, an 10.

clure avec *Lind*, avec *Smith*, etc., que l'air est utile comme moyen de désinfection, et qu'il ne doit pas être négligé sous ce rapport; mais que ce moyen est quelquefois inefficace, et souvent infidèle. Mais si les ventilations, le renouvellement de l'air, sont en général insuffisans, avouons qu'un air pur n'est pas toutefois sans une véritable utilité.

537. 2°. L'Eau. L'usage de l'eau est encore un moyen incomplet de désinfection, quoique très-ancien. On sent bien que, pour réussir, il faudrait laver à grande eau, et avec une eau bien pure, tous les objets susceptibles de recéler le germe contagieux; ce qui devient difficile, souvent impossible, soit à l'égard des hardes, meubles, effets; soit à l'égard de l'homme lui-même, puisqu'il est certains stades de maladie qui contr'indiquent évidemment ce procédé.

Relativement aux marchandises, on sent bien encore qu'il en est plusieurs que de pareilles lotions pourraient altérer. Or, la cupidité humaine tend naturellement à doubler ses jouissances, au détriment même de la santé. Enfin, si dans les meubles et effets lavés, il se trouvait quelques parties qui n'eussent pas éprouvé l'action salutaire de l'eau, on sent bien que la contagion pourrait renaître. Ce procédé, d'ailleurs utile, est donc incomplet et ne bannit pas une crainte légitime. Avouons enfin qu'il comporte, par sa nature, trop de difficulté et trop d'incertitude pour qu'on puisse se reposer exclusivement sur ses

effets, quand il s'agit de la vie d'un grand nombre d'hommes.

538. 3°. Le Feu. Les feux allumés doivent être placés au nombre des procédés les plus anciennement connus. Ils étaient en usage chez les Egyptiens en tems de peste. On peut les partager en trois genres : feux de cheminées, feux de poëles; feux exécutés en grand et allumés dans les lieux publics, rues et carrefours, etc.

Ces derniers sont généralement reconnus pour être insuffisans et souvent dangereux. En effet, il est généralement avoué aujourd'hui que le germe de la contagion réside assez rarement dans l'air, et que celui des villes et des lieux même où règne la peste, demeure ordinairement salubre. Or, ces feux n'ayant d'action que sur l'atmosphère, demeurent donc inefficaces sous le rapport de la destruction de la contagion. Ils sont encore insalubres par la surcharge de calorique, surtout lorsque la constitution de l'air est déjà chaude et sèche. Ils répandent aussi une quantité prodigieuse de fumée, capable toute seule d'affecter l'organe de la respiration. De pareils moyens ont été employés lors de la peste de Marseille, et il est bien reconnu qu'ils ont été plus dangereux qu'utiles. Ils paraissent donc devoir être proscrits.

539. Mais si le germe de la contagion est étranger à l'atmosphère des villes, on peut avouer qu'il siège dans l'intérieur des hospices, dans l'air qui environne le malade, et encore dans ses hardes, vêtemens, etc. Sous

ce rapport, l'usage du feu mérite considération. Mais, dans ce dernier cas même, il est très-certainement insuffisant : car il paraît aujourd'hui avoué que le germe de la contagion est assez fixe, et que ses principes constituans se désaggrègent difficilement. Or, dans ce cas, il est aisé de voir que la chaleur, pour être efficace, devrait être portée à un degré voisin de l'ustion. Observation qui seule prouve l'impossibilité d'exécution d'un pareil moyen. De plus, la vie du malade en ressentirait souvent de funestes effets. Le feu de poële, celui de cheminée, sont donc insuffisans comme moyens spécifiques destructifs de la contagion. Le premier a sur-tout un inconvénient assez grave, celui de suffoquer le malade par des émanations métalliques, quand sa chaleur est un peu intense, et de fatiguer la poitrine. Quant à celui de cheminée, il est, à la vérité, plus sain ; il facilite le renouvellement de l'air; mais sa sphère d'activité est bornée, et, sous ce rapport, nulle relativement au sujet qui nous occupe.

Mais si les feux allumés ne remédient pas aux désordres produits par la contagion, il faut avouer qu'ils ne sont pas sans utilité dans les régions palustres pour dessécher l'air, et remédier ainsi à sa constitution humide. Ils sont également utiles dans les salles d'hospices pour purifier l'air, en y déterminant un courant continuel de ce fluide, en le renouvelant ainsi, et en dissipant l'humidité aqueuse de la respiration et de la transpiration, laquelle peut être plus ou moins véhicule de la contagion.

540.

540. Nous devrions encore examiner l'effet de la combustion du bois sous le rapport de la formation de l'acide pyroligneux ; mais cet objet rentrant dans l'ordre des idées chimiques, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer, sur cela, à l'excellent ouvrage de M. *Guyton de Morveaux, sur les moyens de désinfecter l'air*, pag. 152. Nous dirons seulement avec lui que cet acide n'est pas sans utilité, mais qu'il est encore insuffisant.

541. 4°. L'EXPLOSION DU NITRE, DE LA POUDRE A CANON. Cette explosion vraiment chimique peut bien déplacer l'air, et, sous ce rapport, contribuer à le renouveler en partie, en facilitant l'introduction de celui du dehors. Elle peut encore ébranler la sphère environnante, remédier ainsi au calme souvent perfide de l'atmosphère ; mais il est aisé de juger que ce moyen paraît peu efficace pour détruire le germe de la contagion, son effet étant borné. D'ailleurs, la combustion de la poudre paraît donner naissance au gaz hépatique, par la réunion du soufre et de la base du nitre. Ainsi le médiocre avantage d'un air faiblement renouvelé dans l'intérieur d'un hospice, est peut être plus que détruit par la formation de ce nouveau gaz, en général insalubre. Cependant nous n'oserions affirmer directement l'entière exactitude de cette théorie ; car le docteur *Laugier* rapporte expressément qu'une légion de soldats allemands se garantit de la peste, en exposant leurs chemises à la vapeur de la poudre à canon, tandis qu'une légion de soldats napo-

lilains en mourut (1), pour avoir négligé cette précaution.

542. 5°. L'USAGE DE LA CHAUX. La chaux nous offre encore une ressource insuffisante. Cette substance avide d'eau et d'acide dont elle se trouve dépouillée, peut bien s'en ressaisir et prévenir ainsi la corruption des corps, en leur faisant subir un genre particulier de dissolution. Mais la putréfaction une fois commencée, ne fût-elle encore qu'à son premier degré, il est reconnu, dit M. Guyton de Morveaux (1), que la chaux ne fera qu'accélérer le dégagement des gaz qui s'exhalent des cadavres. Quant à son action sur l'air putride, elle est inefficace. Plusieurs expériences tentées par ce savant chimiste, ne lui permettent pas de douter que le principe de cet air ne soit désoxidant; il faut donc en chercher la correction dans les acides, et non dans les substances avides d'oxigène. Or on sait bien que la chaux unie au soufre épuise promptement l'air de son gaz oxigène. D'ailleurs, M. Guyton a encore reconnu par voie d'expérience que l'air infect conservait son odeur, même après avoir été brassé dans l'eau de chaux; or, point de destruction d'un composé si l'on ne parvient pas à détruire son odeur propre.

543. La chaux est donc un moyen inefficace comme procédé destructeur des mias-

(1) Laugier. Const. épidém. de Grenoble, an 9, p. 17.

(1) Moyens de désinfecter l'air, p. 98.

mes contagieux : mais si son emploi est nul à cet égard, elle présente des avantages réels, 1°. pour prévenir la corruption des corps quand on l'emploie vive à l'égard des cadavres encore récents ; 2°. pour remédier à la carie des bleds, ou plutôt pour s'opposer à sa formation ; 3°. pour corriger avec succès l'air chargé de gaz acide carbonique dont elle est très-avide.

544. 6°. L'USAGE DES PARFUMS. Les parfums peuvent bien masquer les mauvaises odeurs, mais ne sauraient les anéantir : telle est l'opinion des hommes les plus instruits, des Vicq d'Azir, des Chaptal, des Hallé, etc. Les expériences qu'a faites à ce sujet M. Guyton de Morveaux, le portent à croire que la plupart de ces substances ne servent qu'à former avec l'air putride un nouveau mêlange d'une odeur plus désagréable, et d'un effet peut-être plus fâcheux. Ayant opéré sur un air infect, au moyen des dissolutions alcooliques du baume du Pérou, du storax et de la myrrhe, il trouva la fétidité plus désagréable encore. D'ailleurs les parfums ne sauraient renouveler l'air, puisqu'ils n'en fournissent pas. Ils forment encore, plus ou moins promptement, un résidu charbonneux, plus de l'hydrosulphure, plus de l'hydrogène, substances qui paraissent capables de donner une nouvelle force à l'infection primitive de l'air chargé d'émanations putrides.

545. Toutefois il est de la justice d'observer ici que si les parfums et résines ne remédient

pas à l'infection du mavais air, la combustion des bois résineux, odoriférans, n'est pas sans utilité, dans les contrées marécageuses, d'après l'opinion de *Lancisi* et celle du docteur *Ramel*. Le feu, d'une part, remédie en partie à l'humidité, et de l'autre, l'odeur aromatique tend à réveiller l'action nerveuse affaiblie et à détruire jusqu'à un certain point l'atonie de la fibre si ordinaire en ces contrées.

Article II.

Examen des procédés des modernes.

546. Les modernes, dirigés par des principes sages de chimie, ont tourné leurs regards vers un autre ordre de moyens destructifs et purificateurs. Ils les ont puisés dans les considérations qu'ils ont faites sur les acides, et les découvertes en ce genre appartiennent véritablement aux médecins et aux chimistes français. Les Anglais, nos rivaux dans plus d'un genre de gloire, se sont bornés à en faire une application utile.

547. Dès l'année 1771, *Mauduit,* médecin de Paris, fit pressentir l'utilité des acides minéraux contre la contagion : il dit positivement que les vapeurs de l'acide du sel marin seraient très-propres à absorber les miasmes pestilentiels (1). En 1773, M. Guyton de Morveaux proposa et fit exécuter le premier avec

(1) Journal de physique, 1773, t. IIe., p. 114 et suiv.

succès, les fumigations d'acide muriatique, pour détruire l'infection occasionnée par l'exhumation des cadavres dans la principale église de Dijon. Dès le lendemain, la désinfection de l'air fut complette, et l'action de ce foyer putride enchaînée. Vers la fin de la même année, il réussit, par le même procédé, à désinfecter les prisons de cette ville, où la fièvre, dite des *prisons*, faisait des progrès alarmans.

548. M. *Chaussier* n'eut pas moins de succès dans l'emploi qu'il fit de ce moyen à l'égard d'un des hôpitaux militaires de cette même ville. Son application ne fut pas moins heureuse par rapport aux divers hospices, durant la guerre de la révolution.

Ainsi donc la théorie médicamenteuse de l'oxigène considéré comme destructeur du principe contagieux, appartient toute entière à l'Ecole française, ainsi que l'a déjà remarqué le célèbre Fourcroy.

549. 1°. Fumigations d'acide sulphurique. Combustion de matières sulphureuses. La fixité de l'acide sulphurique en interdit l'usage. Par cette raison, nous n'y insisterons pas davantage, d'autant mieux qu'il y a d'autres acides préférables à celui-ci. Quant aux fumigations de matières sulphureuses, elles ne peuvent être employées que pour les objets immédiatement soumis à leur action. En admettant d'ailleurs qu'elles soient utiles sous le rapport de la contagion, leur usage ne pourrait qu'être dangereux dans les salles et

chambres habitées par des malades, à cause de leur extrême âcreté sur l'organe de la respiration. Ce moyen serait donc tout au plus praticable à l'égard des hardes, marchandises, etc. Mais outre qu'il a l'inconvénient d'altérer les couleurs, il est moins efficace sous le rapport de la désinfection, que d'autres dont nous parlerons.

550. 2°. L'ACIDE ACÉTIQUE. LE VINAIGRE ORDINAIRE. Ce moyen peu énergique n'est pas d'ailleurs sans quelque utilité, puisque la précaution d'y plonger, en tems de peste, les divers objets de commerce, est généralement adoptée, et avec une sorte de succès. Mais il faut avouer que le vinaigre du commerce est bien faible, et ne présente dès-lors qu'une ressource assez bornée dans les tems de contagion. Cependant de la dix-huitième expérience tentée par M. *Guyton*, il résulte que le vinaigre rouge du commerce, mêlé avec de l'air putride et brassé pendant un certain tems, a détruit en grande partie son odeur infecte. Mais ce même vinaigre, réduit en vapeurs, n'agit alors même qu'à une petite distance; et d'après l'observation de ce chymiste, il se décompose en partie, et n'offre plus à l'air que l'impression des gaz résultans de sa combustion.

551. *Le vinaigre pur*, *le vinaigre radical*, présente des avantages réels, puisque soumis à une épreuve semblable à celle que nous venons de rapporter, l'odeur infecte se trouva entièrement dissipée, et l'acide à peine affaibli. Mais il faut lire dans l'ouvrage même

de M. *Guyton*, le détail de ces intéressantes expériences (1).

552. *Le vinaigre* dit *des quatre voleurs*, ainsi appelé, parce qu'on prétend qu'il fut employé avec succès par des voleurs lors de la dernière peste de Marseille, en 1720, n'est autre chose que le vinaigre ordinaire plus ou moins aromatisé. Il est placé, dans toutes les matières médicales, au nombre des meilleures préparations anti-pestilentielles. Cependant ce merveilleux antidote, soumis à l'épreuve de l'air putride, n'a pu que modifier l'odeur, sans la détruire. Ainsi s'éclipse le brillant éclat de ces remèdes si pompeusement vantés : une seule expérience suffit pour en démontrer la futilité ou la faiblesse.

553. 3°. L'ACIDE MURIATIQUE OXIGÉNÉ. L'action efficace de cet acide ne saurait être aujourd'hui contestée. Elle réclame en sa faveur des faits nombreux authentiques. Voyez ce que nous avons établi précédemment (§. 437). C'est, de tous les moyens connus pour la désinfection, le plus actif et le plus puissant. MM. *Rollo* et *Cruikshank* s'en sont servi avec succès en Angleterre pour purifier l'air de leur hôpital. Pareilles expériences en ont encore été faites à Séville, d'après les instructions de M. Guyton de Morveaux, lors de l'épidémie de Cadix en 1800. La maladie pestilentielle a été arrêtée. Ce moyen n'a pas été employé avec moins de succès à Madrid pour désinfecter les salles d'hôpitaux. Ainsi

(1) Moyens de désinfecter l'air, p. 110 et suiv.

donc les faits, base de l'expérience, se réunissent ici pour proclamer hautement l'efficacité de cet acide dans les épidémies contagieuses et dans les épizooties.

554. 4°. L'ACIDE NITRIQUE. Des témoignages nombreux déposent également en faveur de cet acide. Mais il est aisé de voir que ce n'est qu'une application à la vérité utile d'une découverte, que la justice attribuera toujours à la nation française ; application cependant que le Gouvernement anglais a su reconnaître généreusement.

555. Ce dernier procédé fut employé pour la première fois en Angleterre, en 1780, par le docteur *Smith*, sur les prisonniers espagnols détenus à Winchester. Une fièvre des prisons en avait déjà fait mourir la septième partie. En septembre 1795, même procédé employé avec un égal succès pour désinfecter un vaisseau qui servait d'hôpital aux escadres anglaise et russe. Sur deux cents malades, cent cinquante étaient atteints d'une fièvre extrêmement contagieuse (1).

556. L'heureux effet des fumigations de cet acide ne paraît pas se borner aux fièvres malignes d'hôpitaux, prisons, vaisseaux, etc. Elles paraissent encore avoir de l'action sur plusieurs autres contagions putrides. L'on peut en voir des preuves détaillées dans l'ouvrage précité du docteur *Smith*. M. Grigor, chirurgien, écrivait en décembre 1797 : « Treize » soldats dyssentériques furent transportés

(1) Smith. Observ. sur les fièvres des prisons, p. 5.

» dans notre hôpital à Jersey, où l'on eut » recours aux fumigations d'acide nitrique. » Ils ne communiquèrent la maladie qu'à » deux individus, tandis qu'en d'autres cir- » constances, je l'ai vue souvent se comma- » niquer avec rapidité à tous les malades, à » tous les convalescens, etc. (1). »

557. Diverses observations prouvent que ces fumigations n'ont pas été sans utilité dans la coqueluche : elles suspendirent les accès de toux chez trois enfans, et améliorèrent leur état (2).

Elles paraissent avoir diminué notablement les fièvres lentes qui résultent des ulcères phagédéniques; car tant qu'on y avait recours, les fièvres malignes ne se montraient pas, et elles recommençaient avec violence si on les suspendait.

Enfin on les a encore essayées avec succès dans la fièvre rouge.

558. 3°. Lequel des acides muriatique et nitrique doit être préféré? L'expérience plaide également en faveur de ces deux acides, sous le rapport de leur pouvoir de désinfecter. Le choix de l'un, préférablement à celui de l'autre, se déduit donc de circonstances étrangères à la contagion ou à l'infection. Il faut employer celui qui fatigue le moins la poitrine, et qui ménage le plus un organe aussi important, aussi nécessaire à notre conservation. Or, on ne peut nier que,

(1) Smith. Observ. sur les fièvres des prisons, p. 134.
(2) Ibid. p. 129.

sous ce rapport, l'expérience n'incline en faveur des fumigations *nitriques*. Nous les avons personnellement essayées sur nous-mêmes comparativement avec celles *muriatiques;* et nous devons, à la vérité, d'attester que nous avons facilement supporté les vapeurs de l'acide nitrique, tandis que celles de l'acide muriatique déterminaient vivement la toux, suite de l'irritation du larinx. Cette expérience répétée trois fois, le résultat a toujours été identique : nous fumes même obligés de nous retirer du lieu fumigé avec l'acide muriatique. Les expériences anglaises sont ici d'accord avec les nôtres.

559. Toutefois nous observerons qu'il serait fort intéressant de pouvoir employer sans danger les vapeurs d'acide muriatique; car ce genre de fumigation est plus actif et parait avoir une action plus efficace sur le principe contagieux; il est extrêmement probable qu'il ne serait pas sans une véritable énergie sur le germe pestilentiel le plus actif.

Ainsi donc, jusqu'à ce qu'on ait obvié aux inconvéniens de ces dernières fumigations, elles paraissent devoir être réservées pour désinfecter les hardes, linges, habits et les salles des hôpitaux, après en avoir soustrait les malades. Celles d'acide nitrique au contraire paraissent devoir obtenir la préférence pour la désinfection des malades eux-mêmes. Mais il est des précautions à prendre pour en assurer le succès; rappelons-les sommairement, d'après MM. *Guyton*, *Odier*, *Smith*.

560. 6°. Précautions a prendre pour

RENDRE EFFICACES LES FUMIGATIONS ACIDES.

Il est d'observation que ces fumigations réussissent mal dans les salles encombrées de malades. C'est ainsi que le docteur *Odier*, assure qu'elles ont été insuffisantes, (au moins celles d'acide nitrique), pour arrêter les progrès de la contagion dans les prisons de Genève, lorsque le nombre des détenus se trouva doublé, depuis la réunion de cette ville à la France. Elles n'ont pleinement réussi que lorsqu'on eut évacué un assez grand nombre de prisonniers (1).

561. Le défaut de propreté, de ventilation, dans les lieux où on les exécute, paraît être encore une cause capable de les empêcher de réussir. Le même M. *Odier* annonce qu'elles ne devinrent efficaces, pour arrêter la contagion dans plusieurs prisons, que lorsqu'on eut obvié à ce grave inconvénient; elles réussirent alors, quoiqu'elles eussent été faites assez imparfaitement (2).

562. Il est donc essentiel de donner à l'air une libre circulation, de le renouveler autant que possible, auprès des malades, au moyen des feux de cheminées, des ventilateurs, etc.; nécessité d'ouvrir souvent portes et fenêtres, d'aérer les lits des malades, de les faire changer souvent de linge, de multiplier enfin dans les hôpitaux tous les soins de propreté sur lesquels nous nous sommes déjà étendus précédemment.

---

(1) Smith. Observ. sur les fièvres des prisons, p. 148.
(2) Ibid. p. 126.

Mais ce renouvellement de l'air ne doit avoir lieu que dans les intervalles des fumigations; car dans le tems qu'on les pratique, il est aisé de sentir qu'elles seraient privées de la plus grande partie de leurs effets, si l'air du dehors pénétrait dans les lieux où elles se font; alors seulement ils doivent demeurer clos et fermés.

563. L'expérience a encore prouvé qu'il valait beaucoup mieux multiplier les fumigations, et les renouveler plusieurs fois dans le jour, à des doses, même légères, que de les faire passagèrement, quoiqu'à des doses assez fortes. En effet, le développement de la contagion chez le sujet malade est continuel et permanent en quelque sorte.

On a reconnu qu'il était utile d'en faire deux chaque jour, une le matin et une autre le soir, pendant tout le tems que dure la maladie contagieuse. Il faut promener successivement et lentement les appareils fumigatoires dans tous les lieux de la salle, sous le lit des malades, autour d'eux, etc., afin que ces vapeurs salubres puissent se répandre par-tout et pénétrer efficacement les draps, les rideaux et autres effets à l'usage des malades. Il est toujours utile et quelquefois indispensable, dans l'intervalle des fumigations, d'entretenir à côté du lit de chaque malade une lente évaporation, en plaçant auprès de lui un verre contenant vingt-quatre ou quarante-huit grains de nitre, et autant d'acide sulfurique, de bonne qualité, ayant soin de remuer le

mêlange de tems à autre, et de le renouveler deux fois chaque jour.

564. 7°. Exposition du procédé fumigatoire. On ne doit se servir, pour exécuter les fumigations acides, d'aucun autre vase que d'un verre à pied, et le mêlange ne doit être remué qu'avec un tube de verre. Toute autre substance que le verre doit être bannie, car l'acide, en la corrodant, dénaturerait la vapeur, ce qui pourrait la rendre malfaisante ou inefficace.

565. Fumigation d'acide nitrique. On verse dans un verre une ou deux cuillerées d'acide sulfurique concentré, connu dans le commerce sous le nom d'*huile de vitriol*; on y jette ensuite peu-à-peu une égale quantité de nitrate de potasse en poudre, et on remue le mêlange avec un tube de verre : alors mcomence le dégagement de la vapeur, et la chambre se trouve bientôt remplie d'un brouillard blanc et épais.

Une demi-once d'huile de vitriol, (répondant à deux cuillerées à café), et autant de nitre suffisent pour désinfecter une chambre qui aurait une capacité de trente-cinq mètres cubes, ou dix pieds en longueur, largeur et hauteur. Si l'appartement était plus vaste, on augmenterait proportionnellement la dose de ces substances ; mais on multiplierait en même-tems les appareils fumigatoires. « Ces » proportions paraissant suffisantes, dit le » docteur *Odier*, pour détruire le levain con- » tagieux ».

566. Pour n'avoir point de mécompte dans

ces fumigations, il faut, 1°. ne se servir, comme nous l'avons dit, que d'acide sulphurique très-concentré; 2°. éviter soigneusement d'associer au mélange aucune espèce de substance métallique, même en très-petite quantité, car il en résulterait dégagement de vapeurs nitreuses; 3°. la chaleur ne doit jamais s'élever au-delà du quatre-vingtième degré du thermomètre de Réaumur. Lorsque cet instrument plongé dans un acide est à soixante degrés, le nitre se décompose bien, les vapeurs sont blanches, abondantes, et ne renferment point de gaz nitreux; 4°. on peut encore augmenter l'abondance de ces vapeurs et la rapidité de leur ascension, en soufflant sur le mélange avec la bouche, et même avec un soufflet ordinaire, mais ce dernier moyen est moins actif; 5°. il ne faut pas augmenter les masses des substances indiquées, dans un même appareil fumigatoire, mais seulement multiplier ceux-ci, s'il est nécessaire d'augmenter les vapeurs.

567. Fumigations d'acide muriatique oxigéné. Voici les proportions les plus convenables pour opérer les fumigations avec cet acide, et en obtenir une décomposition complette, et plutôt successive que rapide: elles exigent d'ailleurs les mêmes précautions que celles pour l'acide nitrique. Nous les extrayons de l'ouvrage même de M. Guyton de Morveaux. (1)

(1) Moyens de désinfecter l'air, p. 297.

	Decagrammes-	*onces.*	*gros.*	*grains.*
℞. Sel commun. . .	10	environ 3.	2.	10
Oxide noir de manganèse.	2	. . . . . 0.	5.	17
Eau.	4	. . . . . 1.	2.	33
Acide sulphurique. .	6	. . . . . 1.	7.	50

Réduisez en poudre l'oxide de manganèse; mêlez par la trituration le sel avec cet oxide; placez ensuite ce mélange dans une capsule de verre; versez-y ensuite tout-à-la-fois l'acide sulfurique. Ces doses suffisent pour désinfecter une salle de dix lits. Elles seraient d'ailleurs augmentées ou diminuées, suivant l'étendue des lieux, mais toujours dans les mêmes proportions. Si ces fumigations n'étaient pratiquées que comme objet de précaution, on pourrait se borner à les faire seulement de tems en tems.

APPENDICE.

Application sommaire des principes de salubrité à l'établissement et à l'administration des hospices.

568. L'exposition, la sage distribution d'un hospice, une police rigoureuse, même à l'égard des malades, une scrupuleuse propreté dans leur tenue, sont des objets qui méritent d'être pris en considération. Car ils contribuent singulièrement à favoriser le traitement et le rétablissement des malades.

569. 1°. Etablissement. Les hospices doivent être placés hors des villes, dans une exposition favorable, dans un lieu un peu

élevé et bien à découvert, loin de toute espèce de foyer d'infection, tueries, tanneries, voieries, égoûts, chanvreries. Le voisinage des marais serait extrêmement insalubre, et souvent meurtrier dans la saison chaude et humide. Ils doivent être situés sur un terrain sec, et s'il se peut, près d'une rivière bien courante, au-dessous de la ville.

570. 2°. Exposition. Elle doit varier suivant les localités. Il est essentiel de connaître les vents favorables ou nuisibles à la salubrité d'un pays. Un vent humide soufflant sur un pays qui l'est déjà lui-même, ne peut qu'être dangereux; il le sera beaucoup plus encore s'il traverse des contrées marécageuses.

Sous ce rapport, les vents occidentaux sont contraires pour le plus grand nombre des départemens de la France, lorsqu'ils soufflent depuis quelque tems. Les vents orientaux sont salutaires. Cependant tel vent salutaire pour un pays, peut être dangereux pour un autre. C'est ainsi qu'à Strasbourg on se trouve assez bien des vents qui viennent du couchant, le Rhin baignant la partie orientale de cette ville.

La façade d'un hospice doit donc regarder principalement les points de l'horison d'où viennent des vents secs et salubres, à moins qu'on ne fût obligé d'opter entre un vent humide, mais d'ailleurs pur, et un vent insalubre chargé d'émanations marécageuses.

Pour la ville de Paris, l'exposition de l'est et du nord-est paraît la plus favorable. En effet

effet, ou il ne pleut pas alors, ou les pluies ne sont que momentanées et déterminées par le retour des nuages que le vent de l'ouest avait chassés vers ce point de l'horison; encore sont-elles rares et n'arrivent-elles que par un changement notable dans l'atmosphère, lorsque le vent longtems stationnaire à l'ouest, passe rapidement à l'est.

571. 3°. Distribution. L'hospice doit être bien percé, grand, spacieux; les salles doivent être élevées au moins de dix-huit pieds, et sur-tout bien aérées; il serait à désirer qu'elles fussent distribuées de manière à ne renfermer que vingt lits, distans chacun de six à huit pieds. Les salles du rez-de-chaussée ne devraient pas servir d'habitation aux malades, et l'hospice ne devrait avoir qu'un seul étage, ou si l'on en formait un second, on devrait y placer les malades, et réserver le premier pour les convalescens. Les croisées doivent être opposées et aussi élevées que le plafond.

On devrait aussi construire les salles de telle manière que l'air pût s'y renouveler continuellement, au moyen de plusieurs ouvertures ou ventouses pratiquées au plancher, et recouvertes à l'étage supérieur, par des colonnes excavées que l'on serait libre d'ailleurs de fermer à volonté. On remédierait ainsi, au moins en partie, aux effets pernicieux que produit souvent l'encombrement des malades. Si à cette forme de construction on ajoute le soin de faire des irrigations dans

les chaleurs accablantes, sur-tout dans celles qui se font sentir à l'approche des orages, on parviendra facilement à raffraîchir l'air. On pourrait encore y associer l'usage des ventilateurs.

572. 4°. Buanderie. Il paraît important de placer la buanderie à une certaine distance des lieux où reposent les malades, et où se promènent les convalescens, à cause des émanations malfaisantes qui s'en exhalent. Son exposition au nord paraît la plus favorable sous ce rapport. On doit aussi veiller à ce que la dessiccation du linge se fasse le plus promptement possible, et sur-tout à ce qu'il soit exactement lessivé.

573. 5°. Latrines. Elles ne sauraient être tenues trop proprement. Elles doivent être exactement fermées. On doit les situer hors des salles, et toujours à une certaine distance des malades. Il serait à désirer qu'au moyen des eaux courantes de rivières, elles pussent toujours être vidées, et leurs immondices entraînées. Elles devraient encore être distribuées de manière qu'il y en eût d'exclusivement réservées à l'usage de certains malades. On connaît assez les mauvais effets des exhalaisons qui s'échappent des matières des dyssentériques, pour que nous soyons dispensés d'insister sur cette remarque.

574. 6°. Cimetière. Le cimetière doit être le plus distant possible de l'hospice; avoir une certaine étendue et être placé dans l'exposition du nord. Les cadavres doivent être inhumés profondément, et, s'il est possible,

avec de la chaux vive, sur-tout dans le cas de maladies graves et contagieuses.

575. 7°. Eaux. Elles doivent être abondantes dans les hospices; chaque salle devrait en être fournie d'une manière permanente. Leur utilité est assez sentie sous le rapport des lavages qu'exige la propreté. Elles sont d'une absolue nécessité dans la cuisine, la pharmacie, la salle des bains, la buanderie et dans les salles même des malades et des convalescens.

576. 8°. Feu. Son action généralement utile, pourvu qu'elle soit renfermée dans de justes bornes, est assez connue. Le feu de cheminée est préférable à celui de poële, au moins en général. Son action est moins énervante et moins fatigante pour l'organe pulmonaire. D'ailleurs, les poëles présentent un inconvénient évident sous le rapport des maladies contagieuses par contact, puisqu'ils se chargent des miasmes des malades qui viennent sans cesse y appliquer leurs mains: inconvénient auquel le feu de cheminée pare en grande partie. La chaleur doit être modérée et toujours suffisante pour dissiper l'humidité des salles.

577. 9.° Nourriture. On doit porter une attention scrupuleuse sur le choix et la qualité des alimens, et sur leur bonne préparation, de manière qu'il en résulte une nourriture saine. Le régime animal doit être ménagé; celui végétal paraît bien préférable dans les maladies contagieuses, soit aiguës, soit chroniques.

578. 10°. Propreté. Elle doit être grande, active et continuelle; balayage souvent repété; promptitude à vider les gardes-robes, ainsi qu'à éloigner les linges qui ont servi aux malades, etc. Les soins de propreté concourent puissamment à maintenir la salubrité de l'air, qui d'ailleurs est nécessairement vicié par les exhalaisons pulmonaires et cutanées. Cette altération de l'air, en partie inévitable, s'accroît bien plus sensiblement lorsque les maladies régnantes sont du genre malin pestilentiel, et lorsque les foyers qui les produisent sont permanens.

579. 11°. Séparation de diverses classes de malades. On sent bien, par tout ce qui précède, la nécessité de séparer, d'isoler les malades dont les affections sont contagieuses. L'application pouvant en être faite facilement, d'après ce qui a été établi précédemment, nous ne devons pas nous étendre beaucoup sur ce sujet. Utilité, en général, de séparer les maladies contagieuses aiguës de celles qui sont chroniques. Nécessité de séquestrer les malades atteints de la fièvre, dite d'hôpital, si l'on veut obvier aux progrès rapides et meurtriers de la contagion. Ces malades devraient être places dans une salle à part. *Idem*, des galeux, vérolés, variolés, dyssentériques, etc.

580. 12°. Salle de rechange et de bains. L'usage des fumigations acides dont nous avons parlé et sur-tout de celles avec l'acide muriatique oxigéné, fait assez sentir le besoin de plusieurs salles de rechange pour

pouvoir y faire transporter les malades et favoriser ainsi le moyen de renouveler et purifier l'air avec plus de succès.

Il faudrait également une salle de bains, où chaque nouveau malade serait, en arrivant, plongé dans l'eau, et bien lavé, avant d'être transporté dans le lit qui lui est destiné. Ses hardes seraient fumigées avec le plus grand soin dans une salle de fumigation. Ce procédé serait soigneusement renouvelé lors de sa sortie de l'hospice.

L'humanité réclame, pour les prisons, les mêmes mesures de salubrité que nous venons d'indiquer pour les hôpitaux.

CHAPITRE III.

Méthode curative des principales maladies contagieuses.

581. C'est avec une extrême répugnance que nous entreprenons cette partie du travail; plusieurs raisons la motivent. Un traitement, pour être utile et jamais dangereux, suppose un accord parfait entre le remède et le période actuel de la maladie, détermination préalablement faite de la cause de la maladie, du tempérament, de l'âge, du sexe, etc., du malade; ce qui exige un certain détail que la nature et les bornes de l'ouvrage ne comportent point. De-là des vides inévitables, des lacunes forcées par l'impossibilité de nous étendre autant qu'il serait nécessaire. Or, on sent facilement les inconvéniens d'une exposition imparfaite des

moyens curatifs. D'un autre côté, l'art de la médecine ne consiste pas dans le talent futile de retenir de mémoire un certain nombre de formules, pour en faire une application hasardée et périlleuse. L'homme instruit les trouve souvent contr'indiquées, et celui qui est étranger à la science médicale peut faire beaucoup de mal en s'en servant sans principes comme sans discernement. D'ailleurs, la stérile énonciation de ces formules contribue à maintenir dans la société un préjugé avilissant pour l'art, flétrissant pour l'homme d'honneur qui se livre à son exercice.

582. Obligés, cependant, d'entreprendre ce travail, que la nature même de notre sujet nous impose, nous croyons n'avoir rien de mieux à faire, que de présenter ce que nous aurons puisé dans les meilleures sources, en nous bornant à ce qui concerne le traitement sommaire des principales maladies contagieuses, dans l'ordre que nous leur avons assigné.

ARTICLE PREMIER.

Maladies contagieuses héréditaires.

583. 1°. VÉROLE, MALADIE SYPHILLITIQUE. Elle forme le soixante-treizième genre de la nosographie du docteur Pinel; le quatre-vingt-cinquième de la nosologie de Cullen, et le vingt-sixième de la classe X de Sauvages.

Le virus constitutif de cette maladie ulcérante et contagieuse, avant d'agir généra-

lement sur l'économie, établit d'abord un travail local dans la partie sur laquelle il a été déposé; il y produit chancre, ulcère; la corrosion des parties une fois opérée, il ne tarde pas à être absorbé par les vaisseaux lymphatiques, voisins du lieu de l'ulcère, et comme ces vaisseaux aboutissent à des glandes, il les irrite et les enflamme; de là le bubon. Enfin, après un intervalle plus ou moins long, il se répand dans le système de la circulation, et ne tarde pas à faire alors une explosion générale.

On peut donc considérer trois périodes dans cette affection : 1°. chancre, ulcère primitif; 2°. bubon; 3°. affection organique interne générale et successive.

584. 1°. *Chancre, ulcère syphillitique.* Exposition. Son siége le plus ordinaire est aux parties de la génération de l'un et de l'autre sexe; mais il peut avoir lieu par-tout où le virus est appliqué, et y développer son action. Chez l'homme, il se fixe au frein, à la couronne du gland; il peut encore attaquer la surface interne du prépuce; rarement il attaque la peau de la verge et celle du scrotum. Chez les femmes, il s'établit à la surface externe ou interne des grandes lèvres, sur le clytoris, les nymphes, quelquefois même dans le vagin; le plus ordinairement sur les surfaces rouges muqueuses.

585. Le chancre se développe communément deux ou trois jours après un coït impur; quelquefois plutôt ou plus tard, mais le plus souvent après un intervalle de vingt

ou trente jours, si ce sont les parties blanches qu'il affecte. L'ulcère des parties rouges excite d'abord de la démangeaison; il se forme en cet endroit un petit bouton rouge enflammé, qui s'élève en pointe, et qui renferme un peu de sérosité lympide. Bientôt la vésicule se rompt, et laisse apercevoir un ulcère, dont la bâse présente une mucosité blanchâtre, en forme de croûte mollasse, couenneuse; le bord est dur, calleux, environné d'une rougeur assez intense. Cet ulcère a une tendance singulière à s'étendre; il corrode plus en superficie qu'en profondeur. Enfin, ses environs sont constamment durs, et plus ou moins épais. Quant à celui qui affecte les parties blanches de la peau, il commence par une pustule rénitente, rouge, presque sphérique, lente à s'enflammer, et rendant une humeur ichoreuse, quand elle s'est ulcérée. Dans cette espèce, l'absorption a lieu plus promptement, et les symptômes en général en sont plus fâcheux.

586. Le chancre (souvent multiple), est réputé bénin, lorsque le pus est louable, peu corrosif, lorsque son fond est blanc, et que ses bords sont peu élevés, et légèrement calleux. A-t-il une forme irrégulière, ses bords sont-ils durs et très-enflammés, l'ichor est-il âcre, et ronge-t-il plus en profondeur qu'en superficie, alors il est considéré comme malin, phagédémique, cancéreux; son centre paraît vouloir se cicatriser, mais ses bords demeurent en très-mauvais état. En général, les chancres du prépuce, chez les hommes, sont

les plus fâcheux, sur-tout s'ils sont nombreux et d'un mauvais caractère; car ils peuvent donner lieu au phymosis ou au paraphymosis. Chez les femmes, les chancres placés à la fourchette sont les plus difficiles à déterger, à cicatriser.

587. *Traitement.* Celui qui est reconnu pour être le plus efficace, consiste à joindre l'usage interne du mercure à son application en topique. Le meilleur topique, dans ce cas, est le mercure lui-même, ou ses diverses préparations, telle que le muriate de mercure, dont on saupoudre l'ulcère une ou deux fois en vingt-quatre heures. L'onguent mercuriel, le miel, le cérat, du même nom; des lotions faites avec un mêlange de muriate de mercure et d'eau de chaux, et l'emploi des digestifs émolliens, sont la bâse du traitement externe, dont l'indication curative se réduit à déterger l'ulcère et à prévenir l'absorption ultérieure du virus.

Plus les chancres sont nombreux, étendus, anciens, plus l'usage interne du mercure doit être continué longtems. Toutes choses égales d'ailleurs, les femmes doivent en prendre une plus grande quantité que les hommes, à cause de l'étendue plus considérable des surfaces absorbantes. On emploie utilement les injections adoucissantes dans lesquelles on fait entrer un peu de sublimé. L'application du cérat mercuriel convient aussi. Lorsque le chancre est isolé, petit, récent, peu enflammé, on peut le toucher légèrement

avec la pierre infernale, jusqu'à ce que sa surface devienne vermeille.

588. Dans les chancres de mauvaise nature, on sent bien que le traitement doit varier. Nous ne pouvons entrer ici dans tous les détails nécessaires. En général, le mercure combiné à l'intérieur, avec la ciguë et les narcotiques, n'est pas sans efficacité. On traite le mal local avec les décoctions émollientes si l'inflammation est considérable, avec des résolutifs chauds, tels que la térébenthine, etc., si elle est lente : alors les mercuriaux associés aux sudorifiques conviennent, et dans quelques cas, le quinquina est également utile.

589. 2°. *Bubon. Exposition.* Le bubon n'est autre chose que l'engorgement inflammatoire d'une ou de plusieurs glandes conglobées. Il a lieu, le plus souvent à l'aîne, et ordinairement d'un seul côté. Il est appelé primitif essentiel, lorsqu'il succède à l'affection locale du chancre, ce qui est le plus ordinaire, ou lorsqu'il se déclare peu après le coït, sans que le chancre ait précédé, ce qui est plus rare. On le nomme consécutif, quand il est postérieur à l'infection générale. Celui qui se développe par la violence de l'inflammation dans la blénorrhagie syphillitique, n'est pas essentiel; il n'est que symptômatique; et dans ce cas, on le voit quelquefois se manifester aux deux aînes.

590. On reconnaît le bubon à une tumeur dure, rénitente. La douleur, d'abord légère, fait ensuite des progrès. Cette tumeur s'étend à mesuse que la suppuration approche. Les

bubons vraiment inflammatoires, phlegmoneux, sont rouges, douloureux; leur marche vers la suppuration est rapide. Celui appelé froid offre une tumeur blanchâtre, mollasse, conservant facilement l'impression des doigts. Le bubon devient quelquefois squirreux; alors il est dur, sans chaleur, sans pulsation, l'inflammation y est nulle.

On sent bien que le siége du bubon, toujours placé dans les glandes conglobées, varie d'ailleurs selon le lieu où le virus a été déposé primitivement. Il peut en conséquence s'en manifester à l'aisselle, au col, à la gorge, aussi bien qu'aux aînes.

591. On détermine difficilement, dès le principe, quelle terminaison le bubon affectera. On présume qu'il ne suppurera point, si l'inflammation est lente; on pronostique l'événement contraire, dans la circonstance opposée. Un bubon unique, volumineux, chaud, donne lieu à une suppuration abondante. Cependant, il est d'observation que des bubons offrant tous les signes d'une suppuration commençante, se sont résous entièrement, tandis que d'autres ont suppuré, après avoir fait espérer une prompte résolution.

592. *Traitement.* On commence par administrer à l'intérieur le mercure ou ses préparations; on se gouverne ensuite d'après le caractère propre du bubon. Est-il phlegmoneux, on a recours au traitement anti-phlogistique, soit externe, soit interne; et on tâche de prévenir la suppuration par l'usage de l'émétique, moyen souvent efficace: et

par l'emploi des frictions mercurielles faites au-dessous du bubon, dans la direction du système absorbant. La quantité du mercure doit, d'après Hunter, être proportionnée à l'opiniâtreté de cette affection locale. Si malgré cela, la tumeur grossit, devient douloureuse, proémine et manifeste de la fluctuation, on abandonne l'usage des frictions, et on accélère la maturation par l'emploi des maturatifs. Mais il est important de ne l'ouvrir que lorsque la fonte de l'engorgement glanduleux est complette, et avant que la peau soit désorganisée. Les circonstances seules déterminent s'il faut abandonner à la nature le soin de l'ouvrir ; et, dans le cas contraire, la préférence que l'on doit donner à la lancette ou à la pierre à cautère.

593. Dans les bubons froids, atoniques, on calme l'irritabilité nerveuse par un régime fortifiant, analeptique, par l'usage de l'opium, du vin, du quinquina, par l'emploi de topiques stimulans, de fomentations spiritueuses, de cataplasmes résolutifs. Les bains de mer et les sudorifiques sont utiles.

En général, il ne faut pas perdre de vue qu'une résolution imprudemment tentée par l'emploi des moyens externes, et d'ailleurs mal dirigée, peut amener le squirre de la glande.

594. Le bubon ulcéré exige un traitement particulier qu'il n'est pas dans notre intention de développer, puisqu'il rentre dans celui des ulcères en général, et de l'ulcère vénérien en particulier.

Quant au bubon secondaire ou consécutif, le traitement est le même que celui qui vient d'être exposé. Le bubon appelé *symptomatique* ne présente d'autre indication eurative que celle de diminuer l'irritation, de calmerl'infl ammation.

595. 3°. *Syphillis. Exposition.* L'infection générale, troisième période de la marche du virus, peut cependant avoir lieu directement et sans qu'aueune affeetion loeale ait préeédé ; dans ee cas, ses effets sont et plus violents et plus rapides. Mais, dans les cas les plus ordinaires, elle sueeède au chancre ou au bubon. L'intervalle de tems qui s'écoule entre l'absorption du virus et son action générale, ne saurait être rigoureusement assigné. Ses premiers effets se portent, le plus ordinairement, sur les amygdales qu'il ulcère profondément; dans la bouche où il détermine aussi des excroissanees aphteuses; sur la peau qu'il affecte diversement, sur les os du palais qu'il carie; sur la membrane pituitaire où il produit l'ozène et la destruction des os voisins. La voix devient rauque, les gencives se désorganisent, les dents tombent, l'haleine devient fétide, brûlante. Il attaque d'abord les parties molles, et secondairement les aponévroses, les tendons, le périoste et les os.

596. En général, l'infeetion universelle, avant de se manifester, produit sur le système des symptômes divers, tels que, langueur, abattement, douleurs erratiques, fièvre lente, visage décoloré, yeux ternes, li-

vides, amaigrissement. Ces symptômes se manifestent principalement à l'époque qui précède les éruptions qui doivent avoir lieu à la peau.

597. Les végétations diverses de la peau sont presque toujours secondaires ; cependant il y en a de primitives. Celles pédonculées, appelées choux-fleurs, ont leur siége dans le tissu de la peau ; il en est de même du porreau vénérien. Les crevasses appelées rhagades, affectent l'épiderme, le corps muqueux, le chorion. Celles appelées crêtes et condylomes attaquent localement toute la profondeur des tégumens. L'espéce de charbon qui succède quelquefois aux pustules ulcérées, aux chancres, aux bubons, aux rhagades, attaque la peau et le tissu cellulaire. Les vaisseaux sanguins exhalants, absorbants, concourent à la formation de ces végétations diverses. Les parties génitales, le périnée, l'anus, sont les régions du corps où elles se développent le plus ordinairement.

La peau offre encore des éruptions pustuleuses, connues sous le nom d'éphélides, ou de pétéchies, dont la forme est variable. Elles sont ortiées, miliaires, vésiculaires, lenticulaires, tantôt squammeuses ou dartreuses. On y remarque le plus ordinairement des taches plates, d'une couleur rouge-pourpre, jaunâtre ou livide. Quelquefois elles sont distinctes, petites, circulaires ; d'autres fois larges, étendues, et fréquemment couvertes d'une croûte sèche, furfureuse, fort semblable à une dartre. Elles se fixent principa-

lement au front, à la racine des cheveux, sur les joues. Toutes ces éruptions attaquent le corps muqueux ; celles croûteuses attaquent de plus le chorion; les plus rebelles connues sous le nom de serpigineuses, s'étendent encore au tissu cellulaire.

598. Le travail du virus sur les os s'annonce par des douleurs nocturnes ostéocopes ; il y détermine des tumeurs, des exostoses, des périostoses, ainsi que la carie de ceux appelés spongieux. Le virus paraît inficier particulièrement la lymphe, et son action s'exerce sur le système lymphatique.

599. *Traitement.* L'indication curative générale est de neutraliser ou d'expulser le virus par la transpiration et les divers émonctoires de l'économie animale. Le mercure, soit en friction à l'extérieur, soit sous forme saline à l'intérieur, est le seul remède que l'expérience a sanctionné jusqu'à ce jour. L'administration des substances oxigénées exige une suite d'expériences exactes. Nous devons à la vérité de déclarer que nous avons prescrit pendant plus de quinze jours la solution de muriate oxigéné de potasse à la dose de 30 et 40 grains, sans un succès bien marqué, contre des ulcères de la gorge. Nous avions fait prendre cette substance chez Costel, apothicaire. On fait précéder le traitement par un purgatif, et on emploie ensuite le sublimé seul ou associé aux bois sudorifiques. Dans quelques cas, on est obligé de faire usage des narcotiques, du quinquina, de la ciguë : mais nous ne pouvons ici qu'indiquer le trai-

tement et non le détailler. Il exige de la prudence, une connaissance du tempérament du malade, et un régime souvent variable. Ce traitement doit aussi être tantôt actif, tantôt stationnaire, quelquefois spécifique, d'autres fois associé à l'usage des anti-scorbutiques. Nous observerons que la salivation n'est jamais nécessaire, et toujours contr'indiquée. Les circonstances seules peuvent déterminer si l'on doit donner la préférence aux frictions ou aux préparations salines mercurielles. On doit se méfier des frictions faites avec le sublimé, à l'égard des personnes dont la poitrine est délicate; nous en avons vu de mauvais effets. Du reste, on peut sur le sujet du traitement, consulter divers ouvrages recommandables, tels que le traité profond des maladies vénériennes, par *Hunter*; celui de *Swédiaur;* et la dissertation intéressante du cit. *Trappe*, médecin, sur les excroissances et pustules vénériennes, présentée et soutenue à l'école de médecine de Paris, en pluviôse an 10, etc.

600. II. Les dartres. Les dartres, que l'on peut définir en général comme étant un assemblage de phlictènes ou de petits ulcères qui s'étendent en serpentant, et dont la cicatrisation est difficile, forment les genres 147 et 31 de la Nosologie de *Cullen*, le 66e. de la Nosographie du docteur *Pinel*, et le 7e. de la classe première de Sauvages.

On admet plusieurs espèces de dartres; 1°. la farineuse; 2°. la pustuleuse; 3e. la miliaire; 4°. la dartre vive rougeante. Cette dernière

nière espèce paraissant être, d'après les auteurs, la seule contagieuse, nous ne parlerons point des autres.

601. *Dartre vive rongeante.* Exposition. Cette dartre, de couleur rouge, plus ou moins foncée, présente un aspect difforme et hideux. Les pustules ne sont point apparentes. Elle se compose de petites ulcérations qui s'étendent peu-à-peu, se réunissent enfin, et forment de grandes plaques couleur de lie de vin. La sérosité qui en découle est âcre, corrosive. Cependant, le sentiment de formication qui l'accompagne est en général supportable : mais la douleur peut devenir atroce par l'effet de la chaleur, quand d'ailleurs le mal est fixé aux parties de la génération. Cette dartre attaque souvent le visage, le menton, les joues ; elle peut se montrer dans les autres parties du corps, au dos, aux aînes, etc. Son siége paraît être à la superficie du derme, qu'elle corrode et qu'elle détruit quelquefois ; souvent elle le rend calleux en dégénérant en dartre phagédénique, d'après M. *Lorry*, et en ulcère phagédénique d'après le docteur *Pinel*. Alors sa marche est rapide, et la douleur insupportable. Dans ce dernier cas, elle ronge et désorganise non-seulement la peau, mais encore les parties subjacentes.

602. *Causes.* Elles sont très-multipliées dans les auteurs. Un vice particulier dans le système lymphatique passe pour en être la cause la plus ordinaire : elles sont souvent le résultat d'autres maladies. Certains virus paraissent encore déterminer leur formation :

de-là des dartres vénériennes, écrouelleuses; il y en a aussi de scorbutiques. Certains états du foie, de l'estomac, la suppression, la cessation des menstrues, concourent pareillement à les produire; l'influence d'un air malsain, une habitation humide, une mauvaise nourriture, y prédisposent. L'état actuel de la matière de la transpiration, dépendante beaucoup du genre de la nourriture dont on use, paraît en être la principale cause occasionnelle. On peut encore ranger dans la classe des causes prédisposantes, l'usage abusif des liqueurs spiritueuses, la sensibilité native de l'organe cutané.

603. *Marche.* La dartre locale dans son principe, peut à une certaine époque de sa durée, attaquer plus ou moins l'habitude du corps, en inficiant la lymphe. On peut, avec le docteur *Pinel,* assigner trois périodes au développement des symptômes généraux produits par le virus dartreux. Dans le premier période, l'altération de la santé ne se manifeste, selon lui, que par la diminution de l'appétit, les flatuosités après le repas, une disposition à la mélancolie, un sommeil agité. Dans le deuxième période, dépression de l'abdomen, affection de quelque viscère, fièvre lente, marasme, inquiétude vive du malade. Le troisième période est remarquable par l'intensité des symptômes, la consomption, l'hydropisie, le dévoiement colliquatif, les sueurs nocturnes.

604. *Pronostic.* Le danger de la maladie se déduit donc de la nature de l'affection, de

sa cause, de la gravité des symptômes, du tempérament, du régime, etc.

605. *Traitement.* Les indications curatives sont, 1°. de rechercher la cause et de la combattre; 2°. de favoriser la dépuration des humeurs; 3°. de diminuer la vive sensibilité de la peau que cette affection exalte puissamment; 4°. de borner les progrés de la maladie, en l'empêchant de devenir générale; 5°. de soutenir les forces du malade.

Aucun médicament connu ne paraît être spécifique, et le traitement dépend plus de la sagacité du médecin que de l'application de tel topique, ou de l'usage de tel remède. L'emploi des médicamens est ici empirique; mais le traitement général ne doit jamais l'être.

Nous croyons devoir nous borner à observer ici qu'un des moyens curatifs les plus efficaces, est la nourriture végétale longtems continuée et la privation des boissons spiritueuses. Les tisannes adoucissantes, mucilagineuses, fondantes, le petit-lait, conviennent particulièrement.

606. L'empirisme réclame en sa faveur l'usage des eaux thermales, telles que l'eau sulfureuse d'Enghien; celui de la douce-amère, de la gentiane administrée avec prudence; l'emploi de l'énula-campana en décoction. La fumeterre ne paraît pas sans efficacité, non plus que la patience des marais.

Un des plus utiles remèdes paraît être l'usage des préparations d'antimoine longtems continué; mais il demande des précautions,

et il est à propos d'intercaler des purgatifs dans le cours du traitement; car il ne serait pas rationel de vouloir toujours porter à la peau. On diminuera l'irritabilité de cet organe et l'on rendra la cure plus facile, en associant avec prudence diverses préparations opiacées dont on prescrira l'usage interne. L'expérience paraît encore avoir tiré quelque avantage des pillules de *Belloste*, du sublimé dans certains cas, et de l'usage longtems continué de la salsepareille. Mais on voit bien que ces médicamens rentrent dans l'ordre de ceux appelés mercuriels, et qu'ils supposent, par conséquent, que la dartre aura son principe originaire dans la présence du virus syphillitique. Le docteur Allyon conseille l'usage de la pommade oxigénée. Quelques expériences, nouvellement tentées à l'égard du *rhus radicans*, mettent sur la voie de penser que ce médicament ne doit pas être dédaigné (1).

607. III. La teigne. Cette maladie, dont le nom seul indique la ténacité, la difficulté de sa curation, forme le soixante septième genre de la nosographie du docteur Pinel, le cent quarante-huitième de Cullen, le trente-unième de la classe X de Sauvages. Elle n'attaque ordinairement que les enfans.

Cette affection, d'après Murray, Pinel et le plus grand nombre des auteurs, se divise en deux espèces. Murray range dans la pre-

(1) André Dufresnoy. Des caractères, des causes et de la cure des dartres, etc. Paris, an 7.

mière le *porrigo*, les *achores* et le *tinœa sicca*, qu'il ne considère que comme trois symptômes divers ou trois degrés différens de la première espèce; la seconde est désignée sous le nom de *tinœa favosa*.

608. *Première espèce.* Teigne ordinaire. Elle se manifeste par de petits ulcères situés à la racine des cheveux, lesquels disparaissent en déterminant à la peau une desquammation furfuracée; et c'est-là le *porrigo* des auteurs. Dans quelques cas, ces ulcères répandent une matière âcre, sanieuse et forment la nuance appelée *achores*. Enfin il arrive quelquefois qu'ils se recouvrent d'une croûte sèche, blanchâtre ou grisâtre : c'est-là le *tinœa sicca*.

Seconde espèce. La teigne *faveuse*. Elle se compose de pustules lenticulaires, rendant une matière de couleur jaune, semblable à du miel, et laissant des dépressions, des creux de diverses figures, plus ou moins semblables aux alvéoles des abeilles.

609 *Siége.* La teigne paraît résider dans les follécules adipeux ou le tissu réticulaire de malpighi, d'après le docteur Pinel; les humeurs cutanées de la partie chevelue de la tête paraissent plus ou moins inficiées. Il est incertain si le bulbe des cheveux est attaqué essentiellement dans cette affection; Murray le nie.

610. *Causes.* Elles sont peu connues. La contagion, la mauvaise nourriture, l'usage des viandes corrompues, la malpropreté, un certain état des humeurs chez la mère de l'en-

fant, un allaitement vicié, passent pour en être les causes les plus ordinaires. Plusieurs virus paraissent encore concourir à la produire ou au moins s'associer au principe de la teigne; car il est de remarque qu'elle creuse, jusqu'à la carie, les os du crâne lorsqu'elle reconnaît la présence d'un vice vénérien, scrophuleux, scorbutique.

611. Cette maladie, quand elle n'est que locale, ne paraît pas grave; et la première espèce l'est moins encore que la seconde. Celle-ci négligée, mal soignée, répercutée enfin, peut devenir dangereuse. De-là des glandes engorgées, des surdités, des aveuglemens, des paralysies, des consomptions.

612. *Traitement.* Il est, en quelque sorte, empirique; les précautions générales sont seules rationnelles. On doit combiner le traitement interne avec l'application des topiques.

Dans le traitement de la première espèce, l'usage des sudorifiques, des amers savonneux, des bains, associé au régime végétal, paraît utile. Il est important de tenir très-proprement la tête de l'enfant. On peut user d'un liniment fait avec le beurre frais et la graine de genièvre. De simples onctions mercurielles, composées d'une partie de précipité blanc exactement mêlée avec huit parties d'onguent rosat, suffisent souvent pour la guérir.

613. La deuxième espèce exige un traitement plus actif. On recommande à l'intérieur l'usage de la ciguë, de l'aunée, des dépurans,

des diaphorétiques, des fondans combinés avec les purgatifs; et à l'extérieur, l'emploi des lotions faites avec eau de fumeterre, patience, staphisaigre. On conseille encore l'application d'une dissolution de sublimé et de verdet. Il en est de même des cataplasmes de ciguë, de la décoction de cette plante mêlée avec le lait. On s'est encore servi, avec quelque succès, d'un liniment composé de beurre frais, d'ardoise pulvérisée, de sel ammoniac et d'huile d'olive.

On pourrait ainsi multiplier les procédés; mais leur multiplicité prouve leur insuffisance; et nous sommes loin, d'ailleurs, de les regarder comme indifférens sous le rapport de la santé générale du malade. C'est même avec quelque regret que nous nous voyons obligés d'en faire l'énumération.

Le moyen le plus usité jusqu'à ce moment, et qui cependant ne réussit pas toujours, c'est celui de la dépilation; mais il est cruel.

Il paraît qu'aujourd'hui ce procédé est banni de la pratique, au moins en Allemagne. On s'occupe maintenant à l'hospice du Nord, de perfectionner la cure de cette maladie; on y fait l'essai à l'extérieur, du soufre, de la ciguë maculée, de l'oxide de manganèze. Nous en attendons les résultats.

Article II.

Maladies contagieuse spécifiques.

614. I. *La gale.* Cette maladie cutanée très-commune, forme le 149e. genre de *Cul-*

len, le 69e. de la nosographie de *Pinel*, et le 30e. de la 10e. classe de *Sauvages*.

615. *Exposition.* Elle se compose de pustules, d'ulcères prurigineux. On en distingue deux espèces; la première, appelée *humide*, offre des pustules plus ou moins remplies de sérosité; la seconde, appelée *sèche*, ne s'ulcère pas toujours, ses pustules sont très-petites, vésiculeuses; et des croûtes sèches, tuberculeuses leur succèdent.

616. *Siège.* Cette affection se manifeste le plus ordinairement dans l'intervalle des doigts et à leur racine. On la voit encore à l'intérieur des poignets, sur les côtés du ventre, aux jarrets. Son siége paraît être dans le système capillaire extérieur. Son virus est appelé *psorique*, et paraît capable d'inficier la lymphe. Sa contagion produit une irritation particulière à la peau; on éprouve bientôt un malaise général par tout le corps; et ordinairement trois jours après, les pustules se développent et se montrent plus ou moins rapprochées.

Ces pustules sont plus grosses dans la gale appelée humide et chez les individus dont le tempérament est séreux, pituiteux; l'inverse a lieu chez les gens secs, atrabilaires, mélancoliques. Le prurit qu'elles occasionnent détermine le malade à se gratter; et c'est peut-être là la véritable cause de l'ulcération des pustules. Sur le déclin de la maladie, la démangeaison s'appaise, les boutons diminuent, disparaissent par degrés; le rouge pâle

des cicatrices s'affaiblit et la peau reprend sa couleur naturelle.

617. *Causes.* Elles ne sont pas bien connues. Il y a une espèce de gale qui paraît déterminée par la piqûre et la présence d'un insecte de la famille des cirons (*acarus scabiei*). Il en est de symptomatiques qui paraissent tenir à une dépuration des humeurs à la suite de certaines maladies. Le docteur *Pinel* observe que l'empoisonnement par l'ivraie détermine à la peau une éruption galeuse, mais il pense que ces gales ne doivent pas être confondues avec l'espèce occasionnée par la présence d'un insecte. Enfin, les virus vénérien, scrophuleux, jouent souvent un rôle dans les éruptions appelées galeuses.

618. *Traitement.* On sent bien qu'il doit varier selon sa cause. Si la maladie est récente et qu'elle soit le résultat de la contagion, l'indication curative est d'en détruire le germe promptement avant que les humeurs puissent en être inficiées. Un régime légèrement tonique, d'ailleurs adoucissant, combiné avec l'usage des diaphorétiques est utile. Le petit lait infusé sur la fumeterre, une purgation et quelques frictions faites avec un onguent dont le soufre fait la base, amènent la guérison. Mais si elle existe déjà depuis un tems plus ou moins long; si le sujet est pléthorique, sanguin, et que l'irritation soit vive, alors une saignée, à laquelle on fait succéder l'usage combiné des sudorifiques et des plantes anti-scorbutiques, paraît offrir un traitement avantageux, sur-tout si l'on a

eu soin d'affaiblir la sécheresse de la peau par l'usage de quelques bains. Les purgatifs amers se placent utilement dans cette affection. On associe au traitement interne l'usage externe des frictions sulphureuses. Quelle que soit l'espèce de gale, on recommande d'éviter le froid, et de ne point changer de linge jusqu'à parfaite guérison.

619. Dans la gale appelée *férine*, et qui ne paraît autre chose qu'une gale sèche d'un plus mauvais caractère, le traitement est encore, à peu de chose près, le même. On est quelquefois obligé de doubler la saignée, d'insister sur les bains, sur l'usage des bouillons rafraîchissans, pour préparer la voie à l'emploi du remède que l'expérience proclame comme le plus efficace; nous voulons dire l'usage, soit externe, soit interne du soufre et de ses diverses préparations.

620. En général, on peut établir que cette maladie se guérit plus ou moins facilement suivant son espèce, l'âge du malade, son tempérament. Les enfans et les femmes en guérissent assez promptement. Elle se montre rebelle chez les personnes âgées, d'une constitution sèche. Sa répercussion est toujours fâcheuse; on l'a vue mortelle, et déterminer en quelques cas l'épilepsie, l'apoplexie, la phthysie pulmonaire.

621. II. La Vaccine. Cette affection légère est ordinairement produite par inoculation, à moins qu'on ne la contracte directement, en trayant les vaches qui sont atteintes de la maladie appelée *cow-pox*.

622. *Exposition.* Elle consiste dans la formation d'un bouton ou d'une pustule celluleuse, laquelle demeure toujours parfaitement circonscrite à toutes les époques de sa durée. Son premier développement commence à se bien faire remarquer vers le troisième jour; on aperçoit alors une légère tumeur circulaire, accompagnée d'une aréole inflammatoire. La pustule grossit journellement, se déprime constamment vers son centre, qui se décolore à l'époque du sixième au septième jour. Son limbe circulaire, placé en forme de bourrelet autour du centre, s'applatit, se ride légèrement en forme de rayons, et prend une couleur blanche argentée. Cette pustule renferme une humeur séreuse limpide, qui se trouble vers le douzième jour; elle se dessèche alors pour se convertir en une croûte dont la chûte a lieu du vingtième au vingt-cinquième jour.

623. Tel est le caractère du véritable bouton-vaccin. Celui appelé faux, et qui se développe chez les individus vaccinés, avec la matière du bouton devenue purulente, ou chez ceux qui déjà ont eu la petite vérole, n'offre rien de semblable. La marche de l'affection est prompte, rapide; le bouton est irrégulier en son contour et en sa forme. Il n'atteint pas en général la grosseur du bouton-vaccin, la dépression centrale n'y est pas sensible, souvent même le centre proémine. Il se dessèche beaucoup plus promptement, et est quelquefois suivi d'une ulcé-

ration plus ou moins longue, sur-tout si l'individu vacciné l'irrite en le grattant.

624. Le *siége* du bouton-vaccin paraît être placé dans le corps muqueux de malpighy.

625. La *marche* de la vaccine peut se partager en quatre périodes. Le premier, celui de l'invasion, finit vers le quatrième jour, époque à laquelle commence le période inflammatoire. Le second période qui comprend les divers progrès de l'inflammation et du développement de la pustule, se termine au huitième jour: alors commence la maturation qui devient complette au douzième jour, époque de la première formation de la croûte.

626. Cette affection est généralement légère et locale. Cependant chez des sujets irritables, elle peut déterminer des mouvemens spasmodiques, indépendamment d'une fièvre qui n'est jamais forte. La démangeaison que détermine la formation de la pustule, se manifeste pendant le période inflammatoire, s'accompagne de chaleur, et amène quelquefois le gonflement sympathique des glandes de l'aisselle; sur-tout si la vaccination a été pratiquée à la partie interne du bras ou de l'avant-bras. Enfin, dans quelques cas, par suite d'imprudence ou de tractions mécaniques de la part du malade, le bouton peut s'ulcérer dans les derniers tems du travail, lorsque, par exemple, on arrache la croûte de vive force.

627. *Traitement.* En général, rien à faire que de respecter la marche de la nature. Si

l'inflammation locale était vive, violente, on y remédierait avec des lotions mucilagineuses, en se sevrant de l'usage du vin, en usant d'un régime végétal, de petit lait, etc. Une légère infusion de tilleul, de fleurs d'orange, suffit pour enchaîner les mouvemens spasmodiques. De la propreté, un pansement régulier avec un peu de cérat simple, ou avec celui de *Goulard*, remedieront à l'ulcération qui succéde quelquefois à cette affection. Dans les cas les plus graves, on pansera l'ulcère avec l'onguent mercuriel, ou avec le précipité rouge, sous forme d'onguent.

628. *Vaccination.* Elle se pratique de même que l'inoculation de la petite vérole. Le point essentiel est de choisir le virus bien limpide, dans l'intervalle du quatrième au dixième jour, et de le prendre sur un véritable bouton-vaccin. Il doit être employé récent autant qu'il est possible : conservé plus de six jours, il peut manquer son effet. Il faut faire quatre a six piqûres virulentes à chaque bras. Il est prudent, par rapport aux enfans, de ne pas faire concourir la vaccination avec l'époque de la dentition.

629. III. La Blenorrhagie syphillitique. Cette affection virulente forme le 122e genre de la nosologie de Cullen; le 20 de la nosographie du Docteur *Pinel*, le 30 de la neuviéme classe de Sauvages.

Exposition. Cette maladie qui affecte les parties de la génération dans les deux sexes, n'est autre chose qu'une inflammation des

membranes muqueuses de ces organes, et le plus souvent sans aucune espèce d'ulcération. Elle se développe ordinairement du troisième au sixième jour après un commerce impur.

630. *Symptômes chez l'homme.* Sensation particulière et désagréable à l'extrémité de la verge; démangeaison, titillation légère dans le canal de l'urètre, sous le frein, pendant deux ou trois jours. Les jours suivans, rougeur et sensibilité vive, vers l'orifice de l'urètre, suintement d'une matière séreuse, limpide, roussâtre, tachant le linge. Douleur locale prurigineuse; impression brûlante lors de l'émission de l'urine; augmentation graduelle des symptômes en peu de tems. Alors couleur rouge ou livide du gland; écoulement plus abondant d'une matière jaune, verdâtre, puriforme; érections fréquentes, involontaires, surtout pendant la nuit; irritation générale. Si l'inflammation est vive, profonde, le sujet irritable, douleur violente pendant les érections, courbure de la verge, (de-là le nom de cordée); émission difficile de l'urine, excrétion sanguinolente de la matière muqueuse; quelquefois hémorrhagie; dans quelques cas enfin phymosis, ou paraphymosis; bubon symptomatique; au bout de trois à quatre semaines, diminution graduelle de tous les symptômes; couleur blanche et épaississement de la matière de l'écoulement; enfin sa disparution graduelle et successive. Lorsqu'il persiste avec un caractère doux, on lui donne le nom de blénorrhée.

631. *Symptômes chez la femme.* Ils sont en général moins violents, toutes choses égales d'ailleurs. Douleur sympathique de l'urètre, titillation vers l'orifice du vagin, proche le raphé ; tumeur des grandes lèvres, des nymphes, du clytoris ; douleurs tensives dans les aînes, dans le dos ; écoulement de même nature que chez l'homme, mais plus abondant.

La femme paraît plus sujète aux excoriations et aux bubons, que l'homme, à cause de l'étendue des surfaces enflammées.

632. *Siége.* Chez l'homme, le siége le plus ordinaire de cette affection, est placé à peu de distance de l'orifice de l'urètre, au-dessus du frein, dans la partie du canal appelé fosse naviculaire. Mais quelquefois l'inflammation peut s'étendre plus loin à la première courbure de la verge, au veramontanum, au col de la vessie. Chez la femme, cette affection a son siége au clytoris, à l'entour de l'orifice de l'urètre, dans les nymphes, dans la cavité du vagin, ou vers la commissure inférieure des grandes lèvres.

633. *Causes.* Elles sont variables. Toute substance âcre déposée dans le canal de l'urètre et capable de l'irriter, peut déterminer l'inflammation de ses membranes muqueuses. Le virus vénérien en est-il la cause, la blénorrhagie est alors appelée syphillitique, virulente.

634. *Ouverture de cadavres.* Point d'ulcères dans le canal de l'urètre. Sur quarante cadavres ouverts par *Litre*, trente-neuf ont

présenté les prostates et les vésicules séminales, plus ou moins malades; un seul avait les glandes de *cowper* affectées. On a vu la vessie, les uretères et les reins ulcérés à la suite d'une gonorrhée qui avait duré dix-huit ans (1).

635. *Traitement.* Prévenir, ou modérer l'inflammation; faciliter l'écoulement; le rappeler s'il se supprime; préserver les parties adjacentes du contact de la matière de l'écoulement; telles sont les indications curatives à remplir. On y satisfait par l'emploi du régime anti-phlogistique, quelquefois de la saignée; par des juleps et boissons rafraîchissantes; par des lavemens, des lotions tièdes mucilagineuses; par l'exposition des parties à la vapeur de l'eau chaude; par l'usage d'un suspensoir; par beaucoup de propreté; et dans quelques cas par l'emploi du camphre et de l'opium, à l'intérieur, pour modérer l'irritabilité. Les bains généraux sont encore fort utiles. Du reste, le malade doit mener une vie sobre et régulière, s'abstenir de boissons spiritueuses, stimulantes, et sur-tout se garantir du froid. Tel est le traitement qu'indique la nature et que conseille la raison. Le mercure non-seulement est prématuré, mais nuisible dans les commencemens de cette affection; il exaspère l'inflammation. On peut seulement, et par précaution, l'administrer vers la fin de la cure,

(1) Encycl. méthod. Médec., art. Anatomie pathologique.

principalement

principalement chez les femmes, pour prévenir les effets possibles de l'absorption.

636. IV. *La Rage.* Cette affection qui forme le soixante-quatrième genre de la *nosologie* de *Cullen*, le cinquantième de celui de *Pinel*, et le seizième de la classe VIII de *Sauvages*, peut être définie une maladie aiguë, fébrile, nerveuse, le plus ordinairement mortelle, toujours accompagnée d'une altération virulente de la salive, souvent du spasme convulsif des muscles du pharynx, avec horreur pour les liquides, et disposition à la fureur.

637. *Causes.* Cette maladie non-seulement résulte du virus rabifique inoculé par la morsure d'un animal ou d'un homme enragé; elle peut encore être déterminée par des causes internes, telles que l'usage de certains alimens âcres, par certaines maladies, certaines passions vives, etc.

638. *Symptômes.* On peut, avec M. *Le Roux*, considérer trois périodes dans cette maladie. Dans le premier, douleur répondant à la partie blessée et au système musculaire voisin de la plaie. Le malade est triste, inquiet; le sommeil est agité. Le travail commence dans le lieu mordu, et s'accompagne d'une fièvre irrégulière peu sensible, tenant de la nature de certaines fièvres appelées malignes. Le deuxième période se fait remarquer par l'aversion pour les liquides, appelée hydrophobie; par le spasme convulsif du pharynx et du larynx. Enfin un degré d'agitation plus ou moins violente, quelquefois portée jusqu'à la fureur, des convulsions

fortes et effrayantes, marquent souvent le troisième période, qui se termine par la mort.

639. Le *Siege* de cette maladie ne paraît pas encore rigoureusement déterminé. Les uns le placent exclusivement dans le système nerveux, éprouvant une lésion particulière à l'occasion du virus, et ne considèrent l'infection de la salive que comme consécutive, tandis que d'autres sont portés à la regarder comme antécédente, et l'altération du système nerveux comme secondaire. Mais, quel que soit l'ordre de ces deux faits, il y a toujours infection de la salive, lésion des glandes salivaires et du système nerveux, trouble notable dans la contractilité musculaire, dans la myotilité des muscles du larynx et du pharynx.

640. L'ouverture des cadavres ne donne pas de résultats satisfaisans. Selon *Sauvages*, les muscles du larynx et du pharynx se sont trouvés plus ou moins phlogosés. MM. Andry, Thouret, et Vicq-d'Azir, ont vu souvent le cerveau plus ou moins rempli de sang, avec des signes manifestes d'inflammation.

641. Cette maladie est ordinairement mortelle, à moins qu'on ne l'arrête promptement lors de son début, et avant le développement du redoutable symptôme de l'hydrophobie.

642. *Traitement.* Le venin de la rage ne se mêle point, selon M. Leroux, dans l'instant même, aux humeurs placées en contact avec la salive de l'animal enragé; alors les lotions faites sur-le-champ, et l'écoulement

du sang de la plaie suffisent pour entraîner le poison au-dehors. Nous pensons néanmoins que ces moyens préservatifs sont insuffisans, et que, dans une maladie aussi grave, il vaut mieux pécher par excès que par défaut de précautions.

S'il y a d'ailleurs un certain temps que l'accident est arrivé, il faut se hâter de recourir au traitement reconnu le meilleur. Il se présente ici deux indications curatives; 1°. extirper promptement le venin du lieu où il est déposé; 2°. prévenir les effets de celui qui pourrait avoir pénétré dans l'intérieur du corps. Le traitement qui, sous ce double rapport, nous a paru le plus rationel, est celui proposé en 1783 par M. *Leroux*.

Un homme est-il mordu, il faut examiner la plaie, sonder la blessure, faire des scarifications profondes, étenducs, multipliées, en ménageant les tendons et les gros vaisseaux; favoriser d'ailleurs l'écoulement du sang dans le lieu mordu, le laver avec de l'eau de savon, tamponner la plaie avec de la charpie sèche, la recouvrir de compresses, et l'assujettir avec des bandes.

Le lendemain, en levant ce premier appareil, il faut examiner attentivement l'état des choses, découvrir les vaisseaux, les nerfs, les tendons qui peuvent se rencontrer dans le lieu mordu; toucher le fond de la plaie, et principalement ses bords, avec du beurre d'antimoine liquide, l'étendre même sur la peau environnante, et la recouvrir d'un large vésicatoire qui la dé-

passe même de quelques lignes. Le troisième pansement consiste à lever ce vésicatoire, à ouvrir les ampoules dont il a déterminé la formation, à y substituer ensuite un linge garni d'onguent de la mère.

L'escarre tombée, on convertit l'ulcère en plaie de cautère, en y plaçant un ou plusieurs corps étrangers, tels que pois faits avec la racine de gentiane, et par ce moyen on entretient la suppuration. Si la plaie est très-grande, on la remplit de bourdonnets garnis de suppuratifs. On cautérise de nouveau, avec le beurre d'antimoine, les chairs à mesure qu'elles se reproduisent. On ne permettra la cicatrisation qu'après quarante jours révolus.

643. Le traitement intérieur, fort incertain dans ses effets, consiste à donner au malade des toniques, des sudorifiques, des anti-spasmodiques. On conseille l'infusion de sureau, dans laquelle on verse douze gouttes d'alkali volatil fluor, deux fois par jour, matin et soir. Cette dose est celle qui paraît convenir à un adulte.

Si les premiers symptômes généraux se manifestent, il faut maintenir la suppuration, ou la produire dans la plaie si elle n'existait pas. On conseille alors l'usage intérieur du camphre, du musc, de l'éther, associé à l'opium ou à ses diverses préparations. Dans ce cas on les substitue à l'alkali volatil. *Cullen* recommande particulièrement l'emploi du musc à hautes doses.

644. Le docteur *Portal* recommande les

frictions mercurielles réunies aux anti-spasmodiques, sans cependant négliger le traitement de la plaie, qui en est la partie la plus importante. Mais l'emploi du mercure est controversé.

645. Avouons ici que pour le malheur de l'humanité, nous demeurons encore privés d'un traitement interne vraiment efficace contre le symptôme hydrophobique. La multiplicité des remèdes, également vantés, est une triste preuve de la vérité de notre assertion. Nous osons conseiller les bains, les lavemens, les frictions huileuses, ainsi que l'usage interne de l'huile d'olive au moins en lavement (1) ; le musc à haute dose, associé au laudanum et la contre-irritation galvanique (§. 424). Enfin, puisqu'à une certaine époque la maladie est mortelle, pourquoi, dans ce cas désespéré, ne tenterait-on point l'inoculation de certains virus? On sait que l'inoculation de la gale a réussi dans quelques maladies, et que la vaccine préserve de la petite vérole. Ces faits sont sans doute suffisans pour donner quelque fondement à notre conjecture, et pour engager les médecins à faire des recherches sur ce sujet.

---

(1) Ne pourrait-on pas essayer d'introduire une sonde de gomme élastique dans le pharynx, afin de faciliter l'administration des médicamens par la voie de l'estomac.

Article III.

Maladies contagieuses aiguës, fébriles, non putrides.

646. I. *Variolette.* 29e. genre de la nosologie de *Cullen;* 2e. genre de la classe III de Sauvages.

647. *Exposition.* Cette maladie inflammatoire, exanthématique est quelquefois épidémique. La fièvre qui l'accompagne n'est pas ordinairement précédée de frisson. Dans l'espace de vingt-quatre à quarante-huit heures, l'éruption se manifeste. Elle se compose de vésicules discrètes, très-séparées, et toujours plus grandes que celles de la variole. Elles grossissent très-promptement, abandonnent leur couleur rouge primitive, pâlissent et s'arrondissent dans l'espace de vingt-quatre heures. Ces vésicules renferment une humeur claire, limpide; et trois jours après leur éruption, on les voit s'affaisser et se flétrir. Elles se dessèchent ou se crèvent sans laisser ni tache ni cicatrice sur la peau. L'éruption a lieu au visage, au dos, à la poitrine et quelquefois par tout le corps. Cette maladie est souvent précédée des mêmes symptômes de catharre que la rougeole.

648. *Traitement.* L'extrême bénignité de cette maladie rend assez inutile l'usage d'aucun remède. Les seuls à employer, si toutefois on les juge nécessaires, consistent dans de doux délayans, une nourriture

tenue, et peut-être un léger purgatif, après l'exsiccation des pustules.

649. II. La variole. Cette affection forme le dix-huitième genre dans la nosologie de *Cullen*, le trente-cinquième de celle de *Pinel*, et le deuxième de la classe III de *Sauvages*.

650. *Exposition.* C'est une maladie aiguë, inflammatoire, exanthématique, épidémique, dépendante d'un virus spécifique. Son action varie en raison de l'état des forces, de l'âge, de l'individu, du climat, et de la constitution atmosphérique.

Dans des circonstances favorables, sa marche est bénigne. On la divise en quatre périodes. Le premier, qu'on peut appeler période d'*invasion*, commence au moment de l'infection. Un spasme cutané marqué par le frisson, une douleur forte de la tête, du dos et des lombes, la lassitude des membres, la somnolence, des nausées ou même des vomissemens, une vive sensibilité de l'épigastre; quelquefois des mouvemens convulsifs; tels sont les symptômes qui, joints à la fièvre, caractérisent ce premier période. Il commence ordinairement de midi à huit heures du soir, et s'étend jusqu'au deuxième, appelé période d'*éruption*.

Cette éruption s'établit du troisième au quatrième jour. Des frissons irréguliers, des maux de reins en sont le prélude. Alors la fièvre diminue, et cesse ordinairement le cinquième jour. L'éruption commence au visage, au col, et gagne successivement des extrémités supérieures à celles inférieures. Une

couleur rouge, plus foncée vers le centre, et assez semblable à une morsure de puce, indique le lieu de chaque bouton, qui bientôt s'élève et se remplit vers le sixième jour, d'un fluide incolore, placé dans la vésicule qui en occupe le sommet. La pustule s'élargit, s'arrondit vers l'époque du huitième jour.

La maturation des pustules forme le troisième période de la maladie : il commence ordinairement au dixième jour. Alors les pustules, déjà blanches jaunissent; la matière est moins séreuse, plus consistante. Vers le onzième jour leur développement est presque complet. Elles présentent à leur sommet une légère tache brune, lieu de l'ouverture naturelle de la pustule. La matière s'en échappe vers le douzième jour.

Au treizième commence le desséchement des pustules; c'est aussi le quatrième période, appelé période de *dessiccation*. Alors les boutons se rident et s'affaissent. Du quatorzième au quinzième jour, les croûtes se forment; leur chûte arrive vers le seizième, et continue les jours suivans. Elles laissent le plus souvent une cicatrice déprimée, désagréable, dont la couleur rouge foncée subsiste un tems plus ou moins long.

651. Telle est la marche de la petite-vérole discrète bénigne. Mais cette maladie est quelquefois maligne, d'une mauvaise nature, et donne lieu à des boutons qui confluent en grand nombre. De-là, le nom de variole *confluente*, qui lui a été donné, pour la distinguer de la précédente. Sa marche alors

se complique ; elle devient anomale. Dans le premier période, la fièvre est plus forte ; il y a assoupissement, délire, quelquefois accès épileptique. Dans le second, les vésicules sont irrégulières, applaties, nombreuses, confluentes. Dans le troisième période, la matière du bouton ne jaunit pas ; elle blanchit, ou elle brunit, et s'épaissit mal. La tuméfaction du visage, des paupières, est plus prompte, plus considérable. Le cerveau est affecté du délire et d'un état comateux. Enfin, dans le dernier période, les croûtes sont brunes ou noires, ne tombent que difficilement, et laissent après elles des cicatrices qui restent toujours creuses, de-là, le nom de visage *grêlé*.

652. Cette maladie se complique encore d'épiphénomènes, tels que salivation, maux de gorge, diarrhée, développement de pétéchies, disposition à la gangrène, hémorrhagies. La fièvre, appelée fièvre secondaire, ou éruptive, parce qu'elle arrive dans le période de l'éruption, est violente, et souvent fatale au malade.

653. Le siége de cette maladie paraît être dans le corps muqueux de *malpighy*. Toutes les fois qu'on a disséqué des pustules commençantes, on a trouvé le derme intact, l'épiderme soulevé, et formant des vésicules. L'ouverture des cadavres démontre une apparence de phlogose dans les membranes muqueuses, des traces de boutons dans les lieux en contact avec l'air. Les viscères abdominaux sont plus ou moins enflammés, échy-

mosés, purulens. Une sérosité rougeâtre engorge les poumons, les ventricules du cerveau, le péricarde. On sait encore que ces cadavres conservent la flexibilité de leurs membres.

654. La gravité de la maladie, le danger du malade se déduisent de la nature des symptômes, de leur intensité, et de l'irrégularité de leur développement. Elle est ordinairement moins dangereuse dans l'enfance que dans l'âge adulte ou dans la vieillesse. Elle est redoutable au fort de l'hiver, ou dans la saison chaude et humide, et dans les lieux marécageux. Une fièvre violente, irrégulière, de nature putride, des convulsions fréquentes, de nature épileptique, une éruption prompte ou tardive, mais anomale, la confluence des boutons, leur petitesse, leur rentrée, enfin une disposition gangreneuse, sont des signes fâcheux et souvent mortels.

655. *Traitement.* Le point capital est de respecter le travail de la nature; de l'aider si elle est faible; de la modérer, si elle est trop active; enfin, d'avoir égard à la constitution de l'air, et à l'épidémie régnante, s'il en existe une.

La fièvre d'invasion est nécessaire, inévitable, puisqu'elle est un effort salutaire de la nature pour porter au-dehors le germe virulent dont les humeurs sont le véhicule, et dont le dépôt doit avoir lieu à la peau. Tout doit tendre vers cette indication première. On modère la fièvre, si elle est trop

forte, par l'usage de doux délayans, des mucilagineux, des légers diaphorétiques. On assouplit la peau, au moyen d'un bain tiède. Dans des circonstances opposées, il deviendra nécessaire de ranimer les forces languissantes, d'exciter, en quelque sorte la fièvre, si elle est trop faible, et si la nature manque de l'énergie nécessaire pour opérer cette première dépuration du sang.

L'éruption commençant, un nouveau travail s'opère dans l'organe cutané, par la raison qu'il se trouve mis en rapport avec le produit hétérogène de ce premier travail. Ici, en quelque sorte, l'affection devient locale, de générale qu'elle était. Mais comme cet organe est plus ou moins sensible, et se lie sympathiquement à plusieurs viscères, on conçoit bien que ce nouvel état développera des affections variables spasmodiques. De-là, nécessité d'assouplir de bonne heure le derme, en ménageant d'ailleurs le système des forces. Nécessité encore, dans ces circonstances, d'appaiser, autant que possible, toute irritation étrangère, capable de troubler ce travail particulier de la peau. C'est en ces circonstances qu'un régime tonique et mucilagineux, de légers diaphorétiques, l'usage prudent de quelques préparations opiacées, en certains cas, ont produit un avantage réel pour soutenir l'effort salutaire de la nature et l'aider dans cette espèce de travail. Quand l'éruption est difficile, le sujet nerveux, livré à des mouvemens convulsifs, l'usage d'un air frais, sagement administré, a souvent

réussi pour faire cesser cet état, et rappeler l'éruption, ou la déterminer, si elle se faisait imparfaitement.

Les boutons doivent être considérés, avec *Stoll*, comme autant de petits ulcères dont il faut aider la maturation. C'est alors qu'on doit soutenir les forces, et ne les point partager. L'évitation de tout ce qui peut chagriner, inquiéter le malade, ne saurait être trop recommandée. Enfin, arrive le tems de la maturation. Si les forces sont faibles, si le jeu de la transpiration se trouble ou se supprime, on conçoit bien qu'une irritation nouvelle aura lieu, que la dépuration secondaire se fera imparfaitement, et qu'une partie des humeurs destinées à grossir les pustules, refluera dans le sang, ou que le système absorbant réveillé, stimulé par cet incident fâcheux pourra se charger d'une partie du fluide contenu dans les vésicules, et infecter ainsi plus ou moins la circulation. De-là, l'indication d'ouvrir de bonne heure ces petits abcès, et de soutenir le système des forces du centre à la circonférence.

656. *Stoll* se proposait, pour règle générale, de traiter directement la fièvre épidémique et la petite vérole secondairement. Il combinait le traitement propre à ces deux fièvres, dans le période d'invasion. Il examinait si la fièvre persistait après l'éruption; dans ce cas, il l'envisageait comme étant de nature épidémique. Il recourait au traitement anti-phlogistique ou anti-bilieux, selon la nature des circonstances. A l'époque de la sup-

puration, il modérait les forces, si elles étaient trop grandes; il les stimulait si elles étaient trop faibles. Le quinquina, les fleurs d'arnica lui étaient alors fort utiles. Il redoutait beaucoup l'association de la fièvre épidémique. Il traitait la fièvre de maturation, comme on traite la même fièvre quand elle accompagne une tumeur quelconque enflammée, et qui tend à suppuration. Il considérait la fièvre qui accompagne le passage de la maturation à la dessiccation, comme une fièvre purulente produite par la résorption du pus d'un foyer. Alors il s'attachait à rendre libres toutes les voies par lesquelles le pus a coutume d'être évacué; il faisait ouvrir avec l'instrument tous ces petits abcès. Si les forces étaient chancelantes, si le pus devenait trop abondant, il recourait aux toniques, aux anti-septiques. Des sels, de la manne pour ouvrir le ventre, des boissons émollientes, acidules, légèrement rafraîchissantes, tels étaient ses moyens curatifs dans le plus grand nombre des cas.

Nous ne saurions nous étendre ici sur le traitement le plus propre à combattre les épiphénomènes de cette maladie; nous abandonnons à la sagacité du médecin ces considérations qui nous mèneraient trop loin.

657. III. La rougeole. Elle forme le 30e. genre de la nosologie de *Cullen*, le 36e. de celle du docteur *Pinel*, et le 4e. de la classe III de *Sauvages*.

658. *Exposition.* C'est une maladie aiguë, inflammatoire, éruptive, épidémique. Elle s'annonce par des alternatives de froid et de

chaleur, par un état spasmodique de la peau, qui s'étend encore aux bronches, au larynx, aux yeux; de-là la toux sèche, l'enrouement, le larmoiement, qui la distinguent de la petite vérole. Elle s'accompagne encore d'anorexie, de vomissemens, de somnolence. Vers le troisième ou le quatrième jour, on voit sur la peau du visage, de la poitrine et du dos, vers la région rénale, des petits boutons fort serrés, en forme de taches lenticulaires, dont la réunion imite assez bien ce qu'on entend par le mot *plaque*. On les voit, au bout de trois jours, tomber en petites écailles semblables à de la farine, d'où leur est venue la dénomination de desquammation farineuse. Les symptômes généraux sont une fièvre que l'éruption ne fait pas cesser, et une difficulté de respirer qui est la suite de l'affection catharrale inflammatoire, laquelle est quelquefois assez violente pour attaquer le poumon lui-même.

659. Le siège de la rougeole paraît être le même que celui de la petite vérole. On a vu quelquefois cette maladie épidémique se revêtir d'un caractère grave, meurtrier. Elle fut telle à Londres en 1763 et 1768, dans l'hôpital des Enfans Trouvés; les poumons se sont trouvés chez plusieurs gorgés de sang et même sphacelés.

660. La gravité de la maladie varie en raison de la nature de la fièvre, de la constitution atmosphérique prédominante, du degré de l'inflammation, de l'état des forces des malades. Sa complication avec la fièvre putride

(adynamique) ou maligne (ataxique), la rend très-dangereuse et souvent mortelle. Elle cesse ordinairement vers le solstice d'été.

661. *Traitement.* Il est important, dans cette maladie, de modérer la diathèse inflammatoire, de favoriser l'éruption, et de prévenir toute inflammation locale, autre que celle qui doit se faire à la peau. Le traitement doit être réglé d'après l'état des forces du malade et la nature de l'épidémie. Le régime anti-phlogistique ou anti-bilieux, selon les circonstances; l'usage de la saignée chez un sujet pléthorique, réglé d'ailleurs, d'après le degré de froid que comporte la saison, sont souvent utiles. On place ensuite un doux vomitif ou un purgatif léger, et on maintient le ventre libre. Mais l'emploi de tous ces remèdes doit varier en raison des circonstances, et leur énoncé général est toujours plus ou moins fautif. On donne encore avec succès des boissons adoucissantes, mucilagineuses et légèrement diaphorétiques. Si la tête est douloureuse, le sujet constipé, les pédiluves et les lavemens ne doivent pas être négligés. On calme l'irritation, quand elle est violente, avec de doux narcotiques. On modère le cours de ventre, quand il est trop considérable, au moyen de la décoction blanche, et par l'usage du diascordium; mais on ne doit pas l'arrêter, car la constipation paraît être contre-indiquée dans cette affection. Si l'éruption disparaît, on la rappelle par l'usage prudent de la saignée, du vésicatoire, des diaphorétiques.

662. Si la rougeole se trouvait compliquée avec la fièvre putride ou maligne, alors on soutiendrait les forces par l'usage des toniques et des anti-septiques, tels que le quinquina, la serpentaire de Virginie; le tartre stibié, *fracta dosi*, n'est pas alors sans utilité.

Il faut, dans cette maladie, éviter soigneusement l'action du froid et celle d'une trop grande chaleur.

663. IV. La coqueluche. Elle forme le 57e. genre de la nosologie de *Cullen*, le 54e. de la nosographie de *Pinel*, et le 4e. de la classe VII de *Sauvages*. C'est une maladie de l'enfance, plus ou moins épidémique. Les opinions sont partagées sur la question de savoir si l'on peut l'avoir plusieurs fois.

664. *Exposition.* Cette maladie s'annonce d'abord par les symptômes ordinaires du catharre; mais le système nerveux est plus ou moins affecté. La toux est convulsive, suffocante, accompagnée d'une inspiration sonore promptement réitérée lors des quintes, et succédant à des mouvemens d'expiration fréquens et rapides. Alors le larynx semble resserré et paraît s'opposer à l'introduction de l'air. Souvent dans ces accès, le corps est tremblant et saisi comme d'un mouvement convulsif; le visage devient rouge, livide, violet; la toux est sans expectoration. Il y a vomissement, dyspepsie et fièvre; celle-ci se déclare vers midi, redouble le soir, et se termine par des sueurs copieuses dans la région de la tête et du col.

665. *Siége.* Cette maladie paraît affecter les membranes

membranes muqueuses des poumons et de l'estomac, et secondairement le système nerveux. L'ouverture des cadavres présente la plèvre enflammée, ainsi que les divisions membraneuses des bronches ; les autres viscères sont encore souvent phlogosés.

666. Cette maladie est d'une curation assez difficile, sans être cependant bien grave, au moins le plus ordinairement. Elle est moins dangereuse quand les accès ne sont ni violens, ni fréquens, et que l'expectoration devient facile ; les circonstances opposées augmentent le danger ; alors on l'a vue mortelle. Elle fut telle en Suède en 1749 et en 1764. Elle est généralement plus meurtrière pour les filles que pour les garçons. Une constitution faible, une disposition à la phthysie, à l'épilepsie, sont des circonstances fâcheuses qui aggravent cette maladie.

667. Ses *causes* sont peu connues : elles paraissent tenir à des miasmes particuliers, dont l'air est le véhicule en certains tems.

668. *Traitement.* Il se présente ici deux indications curatives à remplir; 1°. prévenir l'inflammation du poumon; 2°. détruire la puissance de l'habitude du système nerveux, quand le période inflammatoire est passé.

On pratique avec succès la saignée chez les sujets pléthoriques, et dans quelques cas, l'application du vésicatoire est nécessaire pour ménager l'organe pulmonaire. Le vomitif est toujours très-utile : seul il suffit quelquefois pour opérer la guérison. Le syrop d'hypécacuanha, le tartre stibié, réus-

sissent assez bien. On a d'ailleurs recours aux incisifs. Le période inflammatoire passé, on employe les anti-spasmodiques, le castoréum, les doux opiacés, les divers toniques. L'empirisme nous offre aussi, comme des remèdes des plus efficaces, le *muscus pixidatus*, l'écorce de guy de chêne, le quinquina, l'infusion de pouliot, de romarin sauvage, de la racine d'aunée, et de celle du narcisse des prés.

Article IV.

Maladies contagieuses très-aiguës.

669. I. La fièvre putride-maligne, ainsi appelée par les auteurs. Elle forme le cinquième genre de la nosologie de *Cullen*, qui la désigne sous le nom de Typhus; le douzième genre de la nosographie de *Pinel*; et le quatrième de la classe II de *Sauvages*.

Comme l'espèce de cette fièvre qui paraît être contagieuse, est la même que celle connue, sous le nom de fièvre d'hôpital ou de prisons, nous croyons devoir y renvoyer.

670. II. La fièvre jaune. Elle forme le cinquième genre de la nosologie de *Cullen*, sous le nom de *Typhus icterodes;* le deuxième de la nosographie de *Pinel;* et le quatrième de la classe II de *Sauvages*. Cette fièvre exotique, accidentellement contagieuse, est éminemment putride; elle est fort dangereuse pour les étrangers non acclimatés dans les pays chauds, où elle est en quelque sorte endémique.

671. *Exposition.* La langueur, les nausées,

le vertige, caractérisent le début de cette cruelle maladie. Peu après, frissonnement et plutôt horripilation que frisson véritable; fièvre intense; ardeur excessive; douleur violente de la tête et des lombes. Les yeux sont ardens, le visage vultueux. L'anxiété, l'oppression sont extrêmes dans la région du cœur, de l'estomac et du foie. Ces caractères sont pathognomoniques. Le pouls est en général, rapide, élevé, pulsatif; mais mou. La peau est quelquefois sèche, les premiers jours, mais le plus souvent moite. Le sommeil est difficile, le babil fréquent, et la soif ardente. Un mucus blanc recouvre la langue qui devient graduellement rouge vers le milieu de la maladie; jaune, noire, vers son déclin. Tels sont les symptômes qui se développent pendant les trois ou quatre premiers jours de cette fièvre, quand les causes morbifiques ne sont pas trop actives. Dans le cas contraire, chûte rapide de forces; mort en vingt-quatre heures. Plus ces symptômes se rapprochent, et abrégent le premier stade de la maladie, plus elle est dangereuse et funeste.

Du troisième au quatrième jour, le pouls tombe et languit; l'ardeur de la peau diminue: ce qui peut en imposer, dit *Bruce*. Bientôt survient le *coma-vigil;* alors, vomissemens de matières porracées, fétides, sueurs froides, syncopes et changement graduel de la couleur rouge du visage, en une teinte jaune qui se répand de la tête aux pieds. C'est un signe de mauvais augure, car aussitôt le *coma* devient plus profond; le

pouls est vermiculaire, intermittent; les hémorrhagies fluent de toutes parts, des yeux, du nez, de la bouche, des pores de la peau, de l'anus; l'estomac rejette un sang noir, putride, fœtide; l'urine devient brune, ictérique; des taches livides apparaissent sur la peau; les membranes se gangrènent, et la mort survient. La dissolution putride est extrêmement rapide dans le cadavre.

Cette maladie attaque principalement les intempérans, qui, après un exercice excessif, sous un soleil ardent, s'exposent aux rosées et aux brouillards de la nuit.

672. Le *siége* de cette affection paraît être dans les membranes séreuses et muqueuses des intestins. Elle attaque les viscères gastriques, et porte souvent son action sur le foie et même sur les poumons.

673. Les ouvertures des cadavres manifestent des épanchemens séreux, jaunâtres dans la poitrine, le péricarde, l'abdomen. L'exulcération et la gangrène des intestins, du mésentère, de l'épiploon, du péritoine, sont fréquens; et les poumons sont souvent réduits en putrilage, au rapport du docteur *Lind*.

674. *Traitement*. Les indications curatives consistent à diminuer promptement la vivacité de la circulation; à prévenir la diathèse putride, dans tous les degrés de la maladie. Quelques médecins conseillent la saignée; plusieurs y répugnent. Au reste, les premiers ne la réclament qu'à l'égard des tempéramens pléthoriques sanguins; dans ce cas même, ils ne veulent point qu'on la répète, et ils la pros-

crivent quand le pouls est faible dans le principe. *Lind* veut que dans les pays chauds la lancette se rouille dans l'étui du médecin. Le vomitif est le plus souvent proscrit à cause de son inefficacité et de l'inflammation vive du ventricule. *Lind* lui-même, quoique très-partisan des antimoniaux, veut qu'on ne les emploie qu'associés aux opiacés et seulement de manière à tenir le ventre libre ou à agir comme altérans. Il en exalte l'utilité quand on les administre de la sorte. On s'oppose à la constipation avec la décoction de tamarins et la crême de tartre. On emploie les purgatifs les plus doux; on en aide l'effet par des lavemens émolliens légéremens purgatifs; toutefois, on les rend plus actifs pour maintenir le ventre libre, ce que l'on regarde comme important. On administre contre le vomissement l'extrait thébaïque à la dose d'un ou de deux grains, et on y associe les opiacés. Lorsque la prostration des forces se manifeste, on y rémédie par l'usage d'une diète restaurante, douce; par l'emploi du quinquina, du camphre, et surtout de la serpentaire de Virginie; on peut y joindre l'élixir de vitriol jusqu'à agréable acidité. A mesure que la fièvre diminue, on s'occupe des moyens de fortifier l'estomac, en évitant tout ce qui peut activer la circulation. Vers la fin de la maladie, on doit s'opposer au retour du vomissement, et prévenir la diarrhée par l'usage des nervins associés aux toniques. Ce vomissement si difficile à détruire, souvent cède à l'usage de

la décoction de pain rôti et de la teinture thébaïque, au rapport du docteur Thion de la Chaume. L'application d'un vésicatoire sur l'estomac y est encore utile. Les potions salines conviennent pour modérer la vivacité de la circulation, l'effervescence des humeurs.

675. III. La Dyssenterie. Cette maladie inflammatoire, aiguë, accidentellement contagieuse, forme le dix-septième genre de la nosologie de *Cullen;* le dix-septième de la nosographie de *Pinel*, et le dixième de la classe IX de *Sauvages.*

676. *Exposition.* Cette maladie est caractérisée par des selles fréquentes, muqueuses ou sanguinolentes, accompagnées de coliques très-aiguës, de douleurs vives, de tenesmes, le plus souvent sans évacuation de véritables excrémens, et presque toujours avec fièvre, abattement, langueur, faiblesse. Cette maladie s'accompagne ordinairement d'un spasme cutané, croissant avec l'irritation du rectum; de-là le frisson et la sécheresse de la peau. L'estomac est plus ou moins malade sympathiquement, de-là les nausées, les vomissemens, les flatuosités. Un pouls profond, des urines brunes, le hocquet, des vomissemens de sang, un air hagard, cadavéreux, des convulsions fréquentes, sont des signes fâcheux qui annoncent la présence d'une fièvre maligne putride, qui s'associe fort souvent à cette affection, dans les grands rassemblemens de malades.

677. Les membranes muqueuses des gros intestins, principalement celles du colon et

du rectum, sont le siége de cette affection. L'ouverture des cadavres les offre toujours enflammées et durcies. L'inflammation est de nature putride, érysipélateuse.

678. La suppression de la transpiration; l'humidité du sol, des habits; les brouillards de la nuit; l'intempérance dans le régime; l'usage des fruits acerbes; une prédisposition particulière dans les humeurs, sont les causes les mieux connues de cette affection.

679. *Traitement.* Calmer l'irritation; prévenir la terminaison gangréneuse; faciliter les excrétions alvines, et l'évacuation du principe morbifique; soutenir l'état des forces dans un juste milieu; combattre le génie bilieux de cette maladie, quand il existe; s'opposer à la diathèse putride, ou prévenir l'adynamie, telles sont les indications curatives qui se présentent.

Si le pouls est plein, fort, le sujet pléthorique, une saignée peut être utile. L'émétique, les éméto-cathartiques, la diète anti-bilieuse, peuvent être placés avantageusement, s'il y a embarras gastrique et vomissement, pourvu d'ailleurs que l'inflammation et l'irritation n'en contr'indiquent point l'usage. Les purgatifs doivent être doux et acides, tels que manne, tamarins, huile de ricin, si on en juge l'administration nécessaire. *Pringle* et *Zimmermann* les regardent comme indispensables dans la dyssenterie bilieuse. D'ailleurs, usage prudent des adoucissans, des mucilagineux, des délayans; décoctions blanches, potions, bois-

sons émulsionnées, nitrées, gommées ; lavemens émolliens, oléagineux, avec huile et cire, avec amidon délayé, etc. Eviter les narcotiques, à moins que l'irritation ne soit extrême, le sujet nerveux d'un tempérament séreux, cacochyme, et disposé aux affections rhumatismales ; dans ce cas, les diaphorétiques ne sont pas encore sans utilité. Si la diathèse putride prédomine, usage du petit lait, des fruits acidules cuits, des anti-septiques et des toniques : alors l'arnica a réussi à *Stoll*, au-delà de ses espérances ; usage du quinquina, du camphre, etc. Le froid, quoique nuisible en général dans la dyssenterie, combat avec avantage le symptôme ataxique, lorsqu'on l'emploie avec sagesse ; *Pringle* en fournit des exemples. En général, la méthode évacuante, anti-bilieuse, convient dans la dyssenterie bilieuse ; celle adoucissante, légèrement tonique et purgative, dans la dyssenterie séreuse. Les émolliens et les narcotiques ne sont pas à négliger à l'égard des tempéramens nerveux. La méthode anti-phlogistique réussit chez les pléthoriques, et celle tonique, fortifiante, anti-septique, paraît convenir dans les dyssenteries putrides malignes.

680. IV. La pustule maligne. Cette affection locale dans son principe, susceptible de dégénérer en maladie générale, forme le trente-septième genre de la nosographie de Pinel. Elle a été fort bien décrite par les citoyens Esnaux et Chaussier. Nous donnerons, d'après eux, le précis de ses symptômes.

681. *Exposition.* Cette affection marche

rapidement vers la gangrène. On y distingue quatre périodes.

1er Période. Démangeaison légère, périodique ; picotement vif, passager, élévation de l'épiderme ; formation d'une vésieule séreuse, fort petite, qui croît peu-à-peu, et devient ensuite brunâtre ; rupture de la pustule ; épanchement d'une sérosité rougeâtre ; eessation de la démangeaison pendant quelques heures. Ce période dure 24 à 36 heures.

2e. Période. Le virus pénètre la peau et donne naissance à un petit tubercule, dur, rénitent, sans douleur. Le taet y distingue une tumeur petite, mobile, circonscrite, applatie, lenticulaire. Le point central est livide, citronné. Alors, démangeaisons vives, fréquentes, avec sentiment de chaleur et d'érosion. Engorgement du tissu eellulaire tendu, luisant. Gonflement autour de ce centre, et formation d'une tumeur appelée *aréole*, de forme circulaire, nuancée diversement, plus ou moins livide et parsemée de phlictènes séreuses, isolées, bientôt confluentes. Le tubercule central durcit, brunit, demeure insensible. C'est un point gangreneux qui s'étend rapidement. Ce période dure quelquefois plusieurs jours, plus ordinairement quelques heures.

3e. Période. Affection du tissu cellulaire. Marche fougueuse, alarmante. La tension, l'enflure, la rénitence de la partie augmentent. Le période varie selon la force du sujet. Elle fait des progrès rapides chez les individus faibles, cacochymes.

4e. Période. Après avoir attaqué le corps muqueux, la peau, le tissu cellulaire ; le principe morbifique, s'il n'est pas borné dans ses progrès, attaque les organes intérieurs, et la maladie générale se manifeste par tous les accidens qui dénotent une affection profonde du système, par une fièvre de nature pestilentielle, charbonneuse, gangréneuse. Son action est celle d'un poison corrosif putridifiant.

682. Le siége de cette affection est primitivement placé dans une partie déterminée des tégumens; elle attaque le corps muqueux, la peau, le tissu cellulaire, et enfin les parties subjacentes. Voyez (326).

683. *Causes.* Le virus carbonculeux des animaux attaqués de maladies gangréneuses, charbonneuses, paraît être la principale cause de la pustule maligne. Et quoiqu'il puisse déterminer cette affection dans tous les points de la peau avec lesquels il est mis en contact, il est de remarque qu'on ne la voit guère se développer qu'au visage, au col et aux mains.

684. *Traitement.* Le docteur *Chaussier* déduit le principe du traitement de cette considération fondamentale : c'est que quel que soit le période de la pustule, l'inflammation est le véritable, le seul moyen que la nature emploie pour borner le mal et séparer l'escarre. L'indication curative s'en déduit. Il faut imiter la nature, et ne point considérer la gangrène comme terminaison de l'affection, mais comme effet essentiel du virus.

1er. et 2e. Périodes. Le procédé curatif doit

être actif, énergique. Il faut couper la vésicule, essuyer la sérosité, insérer dans la plaie, au centre de la vésicule, un petit tampon de charpie imbibé de beurre d'antimoine liquide, et le maintenir par un bandage. Quatre ou cinq heures après on lève l'appareil, et l'on panse la plaie avec un digestif animé; on renouvelle souvent le pansement. Les progrès du mal sont bornés, si la douleur est légère, et si la dureté est dissipée.

Lorsqu'après l'application du caustique, il se forme une tumeur dure, compacte, avec gonflement, le docteur Chaussier insiste sur la nécessité des scarifications, en ménageant les chairs vives, et sur l'application successive du caustique. Levée de l'appareil quelques heures après : puis, pansement avec styrax, ou médicament analogue; tremper les compresses dans des décoctions résolutives; panser deux fois chaque jour, jusqu'à ce qu'on aperçoive que la gangrène est bornée.

Troisième période. Il est marqué par la tension, par l'engorgement. Emploi des caustiques et des scarifications; applications aqueuses, émollientes, contr'indiquées. Usage au contraire des résolutifs aromatiques, du camphre et de ses préparations.

Quatrième période. Il est marqué par la concentration du pouls, la faiblesse, les anxiétés. L'indication de relever les forces pour aider l'action du traitement local, est instante. Alors usage des anti-septiques à l'intérieur et à l'extérieur; scarifications faites

avec ménagement ; application de la poudre de quina, de l'eau-de-vie camphrée répétée toutes les six heures, jusqu'à ce que l'inflammation détermine la séparation de l'escarre. Alors on y substitue un plumaceau trempé dans le collyre de lanfranc ; mais on continue l'application du quinquina seul, si l'escarre est mou et putride. On reviendrait aux scarifications si la gangrène faisait des progrès. Le bandage doit être simple et peu serré.

685. Le traitement interne consiste dans un régime sévère, des boissons acidules, l'usage du quina. Le traitement rentre dans celui de la fièvre putride maligne.

Dans l'espèce de pustule gangréneuse décrite par le cit. Bayle, il est de remarque, 1°. que la privation du vin et des alimens échauffans a été utile, ainsi que l'usage du petit lait, chez tous les malades, et celui des lavemens chez les sujets constipés ; 2°. que les purgatifs peu irritans donnés à très-haute dose dès le premier jour, ont toujours réussi. Ils produisaient l'effet constant de rétablir ou de maintenir la suppuration, moyen efficace de guérison. Les échauffans ont occasionné des effets désastreux.

686. V. Le plomb. *Exposition.* Cette maladie, encore peu connue, présente des symptômes variables. Elle est propre aux ouvriers appelés vidangeurs. Celui qui est atteint de la vapeur appelée *plomb*, s'endort doucement, et tombe asphixié. Tantôt il éprouve un délire gai ; il rit, chante, jase, déraisonne : mais bientôt il demeure privé de connaissance.

D'autres fois, il entre subitement en convulsion, danse comme un fou, et s'évanouit asphixié. On voit de ces malades chez lesquels la suffocation est subite; ils éprouvent de la douleur à l'estomac et dans les jointures des bras. Enfin, chez d'autres, on voit le ventre s'abaisser fréquemment d'une manière alternative; des convulsions se font encore remarquer. Tels sont les symptômes singuliers de cette affection, que nous avons extraits de l'excellent ouvrage du docteur *Hallé* sur cette matière (1). Ils ont servi de base à l'auteur pour en déduire cinq espèces diverses.

687. *Siége.* Cette vapeur contagieuse paraît affecter les parties où l'air atmosphérique peut s'introduire, et où les nerfs sont le plus à nu: tels sont les narines, les bronches, l'estomac. Elle ne paraît pas moins agir sur le cerveau, où elle peut être portée par la voie de la respiration.

688. *Cause.* Cette affection ne reconnaît pas d'autre cause que le dégagement d'un certain gaz appelé *plomb*, et que le docteur *Hallé* regarde comme très-distinct des divers autres gaz connus jusqu'à ce jour. Il observe que si parmi les différentes odeurs, il en était une qui lui fût propre, ce serait celle putride, fade et nauséabonde.

689. *Traitement.* Le docteur *Hallé* conseille l'emploi des stimulans et celui de l'air frais. Instruit et témoin des bons effets du

(1) Hallé. Méphytisme des fosses d'aisance, 1785.

vomissement que les ouvriers vidangeurs sont dans l'usage de déterminer en pareil cas, il le recommande comme nécessaire, en l'associant toujours à l'emploi des stimulans. Il observe en effet que ces derniers remèdes, quoique suffisans quelquefois pour rappeler la sensibilité, ne sauraient néanmoins provoquer seuls l'expulsion de cette vapeur délétère, éminemment putride.

Les indications curatives se réduisent donc, 1°. à détruire l'asphixie; 2°. à soutenir les forces; 3°. à évacuer le principe malfaisant. Le traitement routinier que l'expérience seule a accrédité parmi les vidangeurs, remplit en partie ces indications. Dès que par l'usage de quelques stimulans, le malade est revenu à lui, ses camarades le forcent d'avaler de l'huile d'olive à plusieurs reprises, jusqu'à ce que l'estomac se soulève; alors ils lui font avaler un verre d'eau-de-vie, ce qui détermine le vomissement, ainsi que l'évacuation du principe morbifique, qui se trouve par ce moyen entraîné avec les matières contenues dans le ventricule. Ce genre de vomitif leur paraît aussi le plus sûr. Le docteur *Hallé* pense qu'il est nécessaire d'y joindre quelquefois le traitement des noyés, et il recommande d'éviter avec soin l'haleine contagieuse du malade.

690. VI. La fièvre d'hôpital, de prisons, de vaisseaux, etc. Cette maladie dont la dénomination varie en raison de celles des lieux où l'on voit beaucoup de malades rassemblés, est la même au fond. C'est au moins

l'opinion des meilleurs auteurs, tels que *Pringle*, *Cullen*, *Smith*, *Monro*, *etc.* C'est un véritable Typhus. Elle est désignée par le docteur *Pinel*, sous le nom de fièvre ataxique par contagion. Son caractère fondamental est l'extrême prostration des forces, le trouble notable des fonctions de l'entendement, la lésion de la sensibilité, l'altération septique des humeurs, par suite de l'introduction d'un miasme ou gaz putride d'une nature particulière.

691. Cette fièvre varie d'abord beaucoup, soit dans son type, soit dans sa marche. Le tempérament du malade, son âge, ses forces, la constitution atmosphérique, le climat, le degré de la prédisposition, l'état de l'ame, l'intensité du principe délétère, le degré de sa putridité, la proportion diverse des élémens de cet aggrégé destructeur et assimilateur, sont autant de causes capables d'établir des différences accessoires au caractère fondamental de la maladie.

C'est ainsi qu'on la voit plus violente chez les uns, plus douce chez les autres. Ainsi l'on explique son caractère bilieux chez les sujets dont le tempérament porte ce nom; elle est catharrale chez d'autres, plus particulièrement nerveuse chez les sujets sensibles irritables; elle offre, dans son début, un simulacre d'inflammation chez les sujets pléthoriques, qui ont abusé des boissons spiritueuses; elle porte son impression spéciale sur le cerveau des individus dont le chagrin,

l'étude, la vie sédentaire ont contribué à user, fatiguer, affaiblir cet organe, etc.

692. *Exposition.* L'invasion de cette maladie paraît, en général, subite, accompagnée de frissons. Il s'y joint un spasme cutané. Il y a douleur, resserrement dans la région épigastrique, sensation extrêmement désagréable vers l'appendice xiphoïde, mal de cœur, nausées, vomissemens, vertiges, céphalalgie vers les régions orbitaires frontales et occipitales. Le caractère de la crainte et du chagrin est profondément imprimé sur le visage du malade, et le tremblement des mains a lieu quand la prostration des forces est extrême. Le visage est pâle et défait. L'œil est battu, quoique l'albuginé conserve son éclat. La langue est muqueuse, encroutée, d'une couleur blanche. Le ventre est dur ou mou. Le pouls est petit, vibratil, palpitant, inégal; jamais plein ni dur; quelquefois, presque naturel. Les soupirs sont fréquens. Le sommeil est continuel, mais le réveil facile. Quelquefois cependant, il y a délire et assoupissement permanent. Le sang est incohérent, dissous. L'odeur qui s'exhale du malade, est putride, nauséabonde. Quelquefois la maladie s'accompagne de parotides, de pétéchies, de taches livides, d'hémorrhagies, d'une diarrhée fétide, ichoreuse. On a vu cette maladie assez active, pour faire périr le malade dans l'espace de quelques heures. Quelquefois moins heureux, il languit plus long-tems, et les derniers jours de son existence se font remarquer par l'abat-

tement

tement de son esprit, l'irrégularité, la petitesse du pouls, les soubre-sauts des tendons, la lenteur des mouvemens convulsifs, d'ailleurs assez variés, la rétraction de la langue, la pulvérulence de la cornée, etc.

693 Cette affection putride paraît porter son action principale sur l'estomac. Dans l'épidémie de Winchester, dit *Smith*, lorsqu'on interrogeait les malades sur le lieu de leurs souffrances, tous portaient la main à l'estomac, en exprimant de la manière la plus énergique, que c'était-là le siége de leur mal-aise et de leurs douleurs. *Smith*, qui lui-même en fut atteint, dit que son estomac lui semblait être une fournaise d'où partaient fréquemment, par bouffées, des torrens de feu qui se répandaient dans sa poitrine, le long des muscles pectoraux, jusqu'au bout de ses doigts (1). Le canal alimentaire et le cerveau sont principalement affectés dans cette maladie. Les ouvertures de cadavres démontrent des abcès souvent ichoreux, dans l'encéphale : des phlogoses, des gangrènes putrides dans les intestins grêles, et même dans ceux appelés gros.

694. Un délire léger, une médiocre prostration des forces, sont des signes assez favorables. Un accablement extrême, des yeux hagards ou fixes, l'obscurcissement de la vue, les soubresauts des tendons, les selles cadavéreuses, involontaires, sont en général de mauvais augure.

(1) Smith. Fièvres des prisons, p. 31.

695. *Traitement.* Neutraliser ou chasser le principe délétère, serait la grande indication curative, si elle était possible. Soutenir les forces, s'opposer au progrès de la putridité, ranimer la sensibilité, combattre les épiphénomènes qui peuvent survenir; telles sont les indications que comporte l'état actuel de nos connaissances.

Le changement d'air, un vomitif, l'aspersion de l'eau froide, le campement en plein air, l'usage des sudorifiques, de la poudre de *Dower,* ont plusieurs fois suffi pour prévenir le développement de la maladie.

On peut admettre trois périodes dans la marche de cette fièvre. Le premier est en quelque sorte celui du début. On se propose alors de detruire ou d'expulser le foyer de la contagion : nous venons d'en parler. Les moyens médicaux se réduisent à l'emploi des sudorifiques et de l'émétique, ou des émétocathartiques. *Smith* pense avec *Lind* qu'on peut encore y associer l'application du vésicatoire dès le principe.

Dans le second période qui commence au deuxième jour, les moyens actifs énoncés ci-dessus sont contr'indiqués, la saignée ne l'est pas moins : ils tendent à augmenter la faiblesse, disposent aux convulsions, ou déterminent la gangrène. Usage alors de légers laxatifs, de purgatifs un peu toniques, et emploi des sudorifiques les plus doux. *Smith* recommande l'usage des poudres de James, ou celle antimoniale de la pharma-

copée de Londres, ainsi que l'emploi de l'esprit de vitriol dulcifié, et celui de l'éther. Usage prudent des antimoniaux mariés à la rhubarbe, au calomel, s'il y a constipation; associés aux astringens, aux narcotiques, s'il y a diarrhée. Eviter qu'ils ne produisent des nausées, et même alors les supprimer, ainsi que dans le cas où ils irritent le malade. On pourra prévenir cet effet par l'emploi de l'éther, médicament cordial et anti-septique. S'il y a taches, ou pétéchies, usage de l'esprit de vitriol dulcifié, donné en potion ou en breuvage à la dose de quelques gros chaque jour, dans une infusion de roses, acidulée avec le jus de citron, si l'épigastre est douloureux, brûlant; ou dans une infusion de menthe, si l'estomac est fort irritable. Dans quelques cas, usage du camphre associé à l'esprit de mindererus.

Le troisième période s'annonce par la prostration des forces, un délire sourd et continuel. Alors recourir au quinquina, soit en boisson, soit en lavement, si l'estomac y répugne. On peut y associer le laudanum. *Smith,* dont nous avons extrait la plus grande partie de ce traitement, ne veut pas qu'on place le quinquina avant ce troisième période. Il déclare qu'une expérience de vingt-six ans, lui a constamment prouvé les mauvais effets de ce remède administré avant cette époque. L'alkali volatil et le musc ne sont pas sans efficacité, mais leur effet est fugitif. Les acides minéraux sont utiles pendant tout le cours de la maladie, ainsi que l'usage prudent du vin : il

doit être fort et cordial, sur-tout dans ce troisième période.

696. On s'occupera ensuite de combattre les épiphénomènes par des moyens curatifs appropriés. Les applications externes de camphre, opium, thériaque; les absorbans, les mucilagineux associés au calomel et à l'opium, donné à l'intérieur en petite quantité, jusqu'à ce qu'il évacue légèrement, combattent avec succès le vomissement opiniâtre. L'éther seul, ou mêlé avec de l'esprit de vin et du jus de citron, remédie à la cardialgie, aux palpitations, à l'excès de sensibilité nerveuse. --- On prévient la disposition à la phrénésie par le régime rafraîchissant le plus convenable, par l'accès d'un air libre et frais. On suspend alors l'usage des cordiaux et celui du quina, et si le délire phrénétique se manifeste, on pratique sur la tête du malade préalablement rasée, des embrocations froides d'eau et de vinaigre, pendant que les jambes sont plongées dans l'eau chaude. — Si les sueurs sont trop actives, on les modère, en faisant peu couvrir le malade, en diminuant la température de sa chambre, en lui permettant l'usage de l'eau fraîche édulcorée avec quelques gouttes d'elixir de vitriol, que l'on mêle à une infusion de roses, ou que l'on tempère avec un peu de vin. — Les absorbans, les mucilagineux, l'opium, de petites doses de rhubarbe, sont les meilleurs remèdes, et les plus efficaces à employer pour modérer la diarrhée. — L'usage des acides minéraux n'est pas sans uti-

lité pour combattre les hémorrhagies qui se manifestent. --- On combat le hocquet par l'usage du camphre, du musc, des anti-spasmodiques; on le prévient par celui des calmans, et en évitant d'interrompre l'assoupissement du malade. --- Le délire doit peu inquiéter dans les premiers jours. S'il est sourd, profond et accompagné du coma vers le troisième période de la maladie, alors l'usage des évacuans appropriés et placés à propos vers le douzième jour, l'emploi du vésicatoire à la nuque, l'application d'une ventouse scarifiée, le font souvent disparaître, d'après le témoignage du docteur Trousset, de Grenoble. — Cette même application du vésicatoire à la nuque réussit souvent pour dissiper la retraction de la langue que le délire et l'assoupissement accompagnent souvent. --- L'apparition des parotides exige qu'on les ouvre, qu'on les fixe par l'application de la pierre à cautère. Nous avons vu leur disparution produire le délire presque sur-le-champ. --- Le météorisme atonique du ventre exige l'emploi des lavemens salins, associés à l'usage interne des potions anti-septiques, toniques; les fomentations faites avec les décoctions aromatiques, aqueuses ou vineuses, peut-être même l'application de la glace. Celui qui reconnaît pour cause le produit critique de la maladie déposé dans les intestins, exige l'emploi du tartre stibié en lavage dans une tisanne tonique, ou l'usage d'un purgatif analogue. --- Enfin, la complication vermineuse demande

qu'on ait recours aux anthelmintiques huileux ou toniques, selon les circonstances, et aux lavemens vermifuges. Dans ce cas, l'application chaude sur le ventre des substances aloëtiques, mariées avec la myrrhe, l'encens, et délayées dans le vinaigre, a été utile.

697. VII. La Fièvre pestilentielle. Cette fièvre n'est évidemment qu'un typhus très-grave; sa nature est la même que celle de la fièvre d'hôpital; seulement la maladie paraît plus intense. La lecture des auteurs met sur la voie de penser qu'elle naît particulièrement à l'occasion de la présence d'un grand nombre de cadavres non ensevelis, et livrés en plein air à la dissolution putride sous l'influence d'une constitution chaude-humide. Son intensité s'accroît dans les grandes réunions d'hommes malades. Cette fièvre paraît tendre puissamment à la gangrène, au charbon, au sphacèle, qu'elle détermine fort souvent. Ce symptôme est, pour ainsi-dire, le seul pathognomonique qui la différencie de la fièvre des prisons. Ne serait-ce pas cette même fièvre, surchargée en quelque sorte du principe septique putride, et placée dans les circonstances les plus favorables à son développement. Deux foyers ici sont permanens, 1°. celui qui reconnaît la présence d'un grand nombre de malades; 2°. la dissolution cadavérique. Ces diverses observations nous engagent à renvoyer à l'article précédent, soit pour l'exposition, soit pour le traitement de cette maladie.

698. VIII. La Peste. Cette terrible maladie

qui forme le vingt-neuvième genre de la nosologie de *Cullen*, le quinzième de la nosographie de *Pinel*, et le premier de la classe III de *Sauvages*, paraît avoir beaucoup de rapport avec les maladies précédentes. Elle semble offrir le *maximum* de la putridité, au moins dans certaines circonstances. Son virus paraît avoir quelqu'analogie avec le virus carbonculeux des animaux. Il est assez probable que son activité s'accroît par l'influence des saisons, par la pourriture des cadavres, et par toutes les causes capables de produire la fièvre des prisons.

699. Les divers auteurs qui ont écrit sur cette maladie, s'accordent à la représenter en général comme plus ou moins grave, et nous avons précédemment observé que les médecins français, revenus d'Egypte, partagent la même opinion. Nous avons également cité des faits qui ne permettent pas de douter de l'exactitude de cette distinction. Nous la concevons donc comme étant le résultat d'un miasme ou virus particulier, propre à certains pays chauds, dont la formation est déterminée par des circonstances encore peu connues, et dont l'action décidément putride produit constamment le bubon des aînes ou celui de l'aisselle, quel que soit le lieu où vive le malade qui en est infecté.

700. La plupart des véritables épidémies pestilentielles bubonaires, montrent toujours cette maladie grave, et meurtrière dans les mêmes circonstances qui engendrent la

fièvre pestilentielle non bubonaire des auteurs. 1°. Terreur; 2°. rassemblemens; 3°. famine. 4°. défaut de sépulture; 5°. chaleur humide; 6°. voisinage des marais; 7°. calme perfide de l'atmosphère, ou diminution de son action. Séparez la peste de ces circonstances, elle redevient graduellement moins terrible, moins dangereuse, et même légère en quelque sorte. Elle est souvent telle en Turquie. Privez-la du bubon, et vous la verrez se rapprocher de la fièvre d'hôpital, ou du typhus. Enfin, dans les épidémies graves et meurtrières, on voit même le bubon qui s'était montré dans le premier degré de la maladie, disparaître au second, et la fièvre pestilentielle charbonneuse, seule, exercer alors ses ravages.

701. La Peste, cette maladie très-contagieuse, très-putride, se manifeste par un spasme cutané, un tremblement, une céphalalgie considérable; par le vertige, l'abattement, la tristesse, la stupeur; par une pente irrésistible au sommeil; dans quelques cas, il y a fureur, phrénésie, ataxie du système nerveux; le regard est fixe, égaré; les yeux sont rouges, larmoyans; les syncopes fréquentes; il y a trouble et altération des fonctions digestives; nausées, vomissemens difficiles d'une matière jaune, verdâtre. La langue présente les symptômes suivans; elle est noire, aride ou visqueuse. La peau est sèche, la chaleur brûlante; le poul est fébrile, variable, mais ordinairement faible et inégal; les hémorrhagies arrivent fréquemment par les par-

ties génitales, par l'anus, par l'estomac, par les narines; les vomissemens sont noirs, érugineux; la peau se couvre de pétéchies, souvent de charbons; la prostration des forces est extrême; les urines coulent involontairement; la diarrhée, le dévoiement colliquatif s'y associent; la corruption est prompte, rapide; la mort arrive quelquefois dans l'espace de dix à douze heures; d'autres fois, elle frappe le deuxième ou troisième jour. Ajoutez, enfin, l'éruption des bubons à ces symptômes divers, et vous aurez la véritable peste.

702. Cette maladie paraît attaquer généralement les solides, inficier les fluides. Les intestins, le cerveau, la moelle épinière, le cœur, sont les organes principaux où elle exerce ses ravages. Les ouvertures de cadavres démontrent le cœur flasque, relâché; ses ventricules remplis de matière jaune; les artères sont distendues, affaiblies. On trouve des congestions dans la tête, ainsi que dans le poumon. Le grand lobe du foie est souvent enflammé; quelques parties d'entrailles sont gangrénées et plus ou moins sphacélées. La corruption des humeurs est excessive; le sang est dissous; les solides et les fluides exhalent une odeur détestable.

703. *Traitement.* Les indications curatives rentrent presque toutes dans celles de la fièvre d'hôpital: nous y renvoyons, ainsi qu'au traitement indiqué pour la cure de la fièvre jaune. Nous observerons seulement ici, avec les médecins d'Eygpte, que le traitement de

la peste, pour être rationel, doit varier en raison du tempérament du malade, et du caractère inflammatoire, ou putride, ou nerveux prédominant.

704. L'indication curative fondamentale paraît être de soutenir les forces, d'exciter utilement et à propos la transpiration et les sueurs. Le docteur *Samoïlowitz* recommande particulièrement l'usage gradué des frictions glaciales, dont il a fait un heureux emploi en plusieurs circonstances, dans la peste de Russie. Le cit. *Gaetan-Sotira*, dans un mémoire qu'il vient de publier (1) sur la peste, cite deux observations d'après lesquelles on pourrait être porté à croire que le germe de la maladie attaquée lors de son début, aurait été étouffé. Cependant l'auteur n'ose affirmer que la maladie dont les deux sujets étaient menacés fut bien véritablement la peste. La méthode prophilactique qu'il employa avec succès consiste à faire prendre au malade vingt gouttes de la liqueur minérale anodine d'*Hoffmann*, de quart-d'heure en quart-d'heure, en y associant l'usage de la limonade à la fleur d'orange.

705. Mais, il faut lire les ouvrages que les médecins français revenus d'Egypte ont déjà fait imprimer sur cette matière, et attendre la publication des importants travaux recueillis par le médecin en chef de cette armée, le docteur *Degenettes*, membre de l'école de médecine de Paris.

---

(1) Voyez mémoire sur la peste d'Egypte, par Gaetan-Sotira, *in*-4°. de 24 pages.

Terminons cet article en observant que ce médecin désirant relever le courage abattu de l'armée, osa s'inoculer le pus (1) d'un bubon pestilentiel, appartenant à un convalescent de la maladie au troisième dégré, au moyen d'une lancette imprégnée de cette matière, et sans autre précaution que celle de se laver avec de l'eau et du savon. Guidé par le même motif, et cédant à l'invitation d'un officier supérieur de l'armée, il fut assez généreux pour accepter le breuvage dont avait goûté ce malade pestiféré une heure avant sa mort, et le prendre dans le verre même du moribond. Nous ne devions pas passer sous silence des traits qui honorent le courage du médecin en chef de l'armée d'Egypte (2).

---

(1) Ce fait, met sur la voie de penser que le pus bubonaire des convalescens cesse alors d'être contagieux, et cette opinion est conforme à celle du docteur Pugnet précité.

(2) Voyez Décade philosophique, n°. 24, an 10.

FIN.

TABLE
DES MATIÈRES.

INTRODUCTION. pag. v

I. Réflexions préliminaires. *Ibid.*

Réflexions sur la contagion. vj *et suiv.*

Difficultés de l'ouvrage. viij *et suiv.*

Importance du sujet. xij

II. Plan du travail sur la contagion. xvj

1ere. Division : généralités. *Ibid.*

2e. Division : la contagion considérée sous le rapport de l'anatomie. xvij

3e. Division : la contagion considérée sous le rapport de la physiologie. *Ibid.*

4e. Division : la contagion considérée sous le rapport de la pathologie. xviij

5e. Division : la contagion considérée sous le rapport de la thérapeutique. *Ibid.*

III. Définition de termes. xix

Contagion, maladies contagieuses. xx

Virus. xxj

Miasmes. *Ibid.*

Effluves. xxij

Levain. xxiij

Venin. xxiv

Poison. *Ibid.*

Pouvoir reproducteur. *Ibid.*

Infection. xxv

Foyer. *Ibid.*

Epidémie, maladies épidémiques. xxvj

Distinction entre les maladies contagieuses et celles épidémiques. xxvij

Division à établir dans les maladies épidémiques. xxviij

Endémie, maladies endémiques. xxix

PREMIERE PARTIE.

Généralités sur la contagion. 1

CHAPITRE I. Recherches sur les sources de la contagion et de l'infection. *Ibid.*

Section I. Règne inorganique ou minéral. 2

I. Terre. *Ibid.*

Exhalaisons terrestres. *Ibid.*

Vapeurs des minéraux. 6

II. Atmosphère. 8

Constitution atmosphérique. *Ibid.*

Météores ignés. 9

Vents. 11

Météores aqueux. 12

Pluies. 14

III. Eaux. 15

Eaux de la boisson. *Ibid.*

Inondations. 17

Eaux stagnantes. Humidité des lieux. *Ibid.*

Section II. Règne organique végétal. 20

Emanations végétales. *Ibid.*

Alimens tirés des végétaux. 22

Section III. Règne organique animal. 23

Effluves de l'homme sain. *Ibid.*

Effluves de l'homme malade. 25

Exhalaisons excrémentitielles. 27

Nourriture tirée des animaux morts de maladie 28

Exhalaison des parties gangrénées. 30

Exhalaisons des cadavres et des substances putréfiées. 31

Piqûres d'animaux vénimeux. 33

Disette et famine. 35

Passions. 37

CHAPITRE II. Discussion sur les sources de la contagion et les diverses constitutions de l'atmosphère. 41

Article I. Discussion et résumé sur l'ensemble des sources de la contagion. *Ibid.*

Article II. Les eaux stagnantes considérées isolément, peuvent-elles donner naissance aux maladies épidémiques contagieuses? 48

Article III. Quelles sont les circonstances les plus propres à faciliter le développement et l'action des eaux croupissantes, et des miasmes des marais? 51

Influence de la chaleur. *Ibid.*

Influence de l'humidité et d'un air non renouvelé. 52

Influence de la lumière. 53

Conclusions. 54

Article IV. Quelles sont les conditions requises pour que la putréfaction des substances animales produise de dangereux effets? 57

Article V. Quelles sont les causes qui favorisent ou diminuent le développement de la contagion et des épidémies? 61

Article VI. De l'influence de l'air et des principales constitutions atmosphériques, dans la production des maladies contagieuses et épidémiques. 62

Analyse de l'air. *Ibid.*

Air chaud. 64

Air froid. 65

Air sec. 66

Air humide. *Ibid.*

Chaleur et humidité. 67

Stagnation de l'air. 69

Article VII. L'air peut-il être véhicule de la contagion? 71

Article VIII. L'air considéré comme véhicule de la contagion, agit-il à une grande distance? 72

Appendice Sur l'origine de la peste. 74

II. PARTIE.

De la contagion considérée sous le rapport de l'anatomie. 80

CHAPITRE I. Des voies de la contagion. *Ibid.*

Article I. Détermination des voies générales par lesquelles la contagion peut pénétrer. *Ibid.*

Article II. Quelles sont, parmi les voies ouvertes à la contagion, celles qu'elle affecte spécialement? 84

Absorption par
- la peau. *Ibid.*
- l'estomac. 88
- la poitrine. 91
- les plaies et ulcères. 93

Conclusion. 94

CHAPITRE II, (1) Description anatomique des voies principales par lesquelles la contagion peut s'introduire.

Article I. Téguments.

Epiderme.

Tissu Réticulaire.

Chorion.

Article II. Glandes lymphatiques.

Généralités.

Description individuelle.

---

(1) Le présent chapitre a été passé sous silence par les raisons indiquées dans l'ouvrage. *Voyez* Introduction, art. II.

Article III. Vaisseaux lymphatiques. Leur définition.

Absorbants de la peau.

Absorbants des extrémités.

Absorbans des hanches.

Absorbans des parties génitales.

Absorbants du poumon. — De l'estomac. — Des intestins.

Canal thorachique, centre de l'absorption.

III. PARTIE.

De la Contagion considérée sous le rapport de la Physiologie. 96

CHAPITRE I. Discussion sur l'absorption. *Ibid.*

Article I. Considérations générales sur l'absorption. *Ibid.*

Article II. L'absorption cutanée est-elle variable ? 99

Article III. Examen de quelques circonstances spéciales propres à empêcher ou à retarder l'introduction des virus et des miasmes. 102

Sécheresse du virus. — Du miasme. 103

Nature propre du virus. *Ibid.*

Etat de la graisse. 105

Etat des glandes. *Ibid.*

CHAPITRE II. Examen rapide des causes générales externes qui influent sur la contagion et l'absorption cutanée. 106

1°. Lumière. 107

2°. Air considéré dans sa nature. 109

3°. La chaleur. 110

4°. Le froid. 113

5° La sécheresse. 116

6°. L'humidité. 117

7°.

7°. Les pluies. 120
8°. Les bains. 121
9° La chaleur humide. 123
10°. La vicissitude des saisons et de la température. 124
11° Les vents. 126
12°. L'électricité. — Les temps orageux. 127
CHAPITRE II. Examen des causes particulières ou internes qui influent sur la contagion et sur l'absorption cutanée. 129
1° Etat de propreté ou de malpropreté. *Ibid.*
2° Etat vital de la peau. 131
3° Transpiration. 132
4° Digestion. — Vacuité de l'estomac. 133
5° Exercice. — Repos. 136
6° Usage du mariage. 137
7° Veille. — Sommeil. 138
8°. Tempérament. 141
9°. Divers âges de la vie. 143
10°. Différence des sexes. 145
11°. Influence nerveuse. 146
12°. Passions. 150
13°. Conclusions relatives à l'absorption. 154

IVe. PARTIE.

De la contagion considérée sous le rapport de la Pathologie. 158

CHAPITRE I. De la prédisposition aux maladies contagieuses. *Ibid.*
Article I. De la prédisposition proprement dite. En quoi consiste la prédisposition. *Ibid.*
Plusieurs causes concourent à la produire. 160
Preuves. — Nature du sol. — Tempérament. — Climat, etc. *Ibid.*

Observations sur l'emploi des médicamens. 163
Enumération des causes prédisposantes. 164
Observation sur la nourriture animale. 166

Article II. De la prédisposition relativement à l'habitude. 168
Importance de l'habitude. *Ibid.*
Faits qui prouvent le pouvoir de l'habitude. 169
Explication de plusieurs faits. 171

Article III. De la prédisposition aux maladies contagieuses par imitation. 173
Faits probatifs. *Ibid.*
Quels individus y sont le plus disposés ? 174
Causes. 175
Application de ces principes à plusieurs maladies. 176

CHAPITRE II. Enumération des maladies contagieuses. Tableau synoptique de ces maladies. 179

Section I. Examen des maladies qui paraissent être contagieuses par imitation. 180

Section II. Examen des maladies qui paraissent être héréditaires, ou contagieuses par génération. 181
1° Phthysie pulmonaire. *Ibid.*
2° Scrophules, ou écrouelles. 188
Rachitisme. 192
3°. Cancer. *Ibid.*
4°. Maladie syphilitique.
I. Vérole générale. 197
II. Yaw, ou Pian. 202
III. Mal de la baie St.-Paul. 203
IV. Siwin, ou Sibbens. 204
5°. Dartres. 205
6°. Trichoma, ou Plique polonaise. 209

7°. Lèpre. *Ibid.*
8°. Eléphantiasis. 212
9°. Teigne. 215

Section III. Examen des maladies contagieuses spécifiques qui ne paraissent point héréditaires ni influencées par l'atmosphère. 217
1°. Gale. *Ibid.*
2°. Vaccine. 219
3°. Blénorrhagie. — Gonorrhée. 222
4° Ulcère, chancre vénérien. 223
5°. Rage. — Hydrophobie. 224

Section IV. Examen des maladies contagieuses aiguës, fébriles, qui paraissent avoir une marche périodique anomale, et un rapport encore peu connu avec l'atmosphère. 230
1°. Variolette. *Ibid.*
2°. Variole 231
3°. Rougeole. 236
4°. Scarlatine. 240
5° Coqueluche. 243
6°. Catharre. 245

Section V. Examen des maladies contagieuses très-aiguës, qui paraissent reconnaître pour cause la présence d'un miasme septique, et dont le rapport avec l'atmosphère paraît mieux connu. 250
1°. Fièvre putride. *Ibid.*
2°. Fièvre des marais. 261
3°. Fièvre jaune. 265
4°. Péripneumonie maligne. 270
5°. Dyssenterie. 273
6°. Pustule maligne. 279
7°. Plomb. 283
8°. Fièvre des hôpitaux, prisons, etc. 285

9°. Virus d'hôpital. 289
10°. Fièvre pestilentielle. *Ibid.*
11°. Peste. 291
Appendice sur le scorbut, l'érysipèle et la suette. 292
CHAPITRE III. Du mode de communication des maladies contagieuses. 295
Article I. Examen des divers modes de communication générale. *Ibid.*
Enoncé des divers modes de communication. *Ibid.*
Tableau méthodique. 298
Article II. Examen particulier du mode de communication propre à chaque maladie contagieuse. 299
Maladies contagieuses héréditaires. *Ibid.*
1°. Phthysie pulmonaire. *Ibid.*
2°. Scrophules. *Ibid.*
3°. Cancer. 300
4°. Maladie syphillitique.
I. Vérole. 301
II. Yaw ou pian. *Ibid.*
III. Mal de la baye S.-Paul. 302
IV. Siwin ou Sibbens. *Ibid.*
5°. Dartres. 303
6°. Trichoma, ou plique polonaise. *Ibid.*
7°. Lèpre. *Ibid.*
8°. Eléphantiasis. *Ibid.*
9°. Teigne. *Ibid.*
Maladies contagieuses spécifiques. 304
1°. Gale. *Ibid.*

DES MATIERES. 517
2°. Vaccine. *Ibid.*
3°. Blénorrhagie, 305
4°. Ulcère vénérien. 306
5°. Rage. 307

Maladies contagieuses, aiguës, fébriles, non putrides. 308

1°. Variolette. *Ibid.*
2°. Variole. Examen de diverses questions relatives à sa contagion. 309
3°. Rougeole. 312
4°. Scarlatine. *Ibid.*
5°. Coqueluche. 313
6°. Catharre. *Ibid.*

Maladies contagieuses septiques très-aiguës. 313

1°. Fièvre putride. *Ibid.*
2°. Fièvre des marais. 315
3°. Fièvre jaune. *Ibid.*
4°. Péripneumonie maligne. *Ibid.*
5°. Dyssenterie. 316
6°. Pustule maligne. *Ibid.*
7°. Plomb. 317
8°. Fièvre des hôpitaux, des prisons, etc. 318
9°. Fièvre pestilentielle. 319
10°. Peste.—Examen des diverses questions relatives à sa contagion. 320

CHAPITRE IV. De l'action des maladies contagieuses. 327

Article I. L'action du principe contagieux est-elle ou non instantanée dans son développement ? 329

Discussion et faits probatifs. *Ibid.*
Conclusion. 332

Article II. L'action de la contagion est-elle locale ou générale? 333
Examen des contagions virulentes spécifiques. *Ibid.*
Examen des contagions appelées putrides. 335

Article III. L'action de la contagion est-elle spécifique, *sui generis*? 338
Contagion virulente. *Ibid.*
Contagion putride. 341

Article IV. L'action de la contagion s'exerce-t-elle par l'entremise du système nerveux? 345

Article V. L'action de la contagion est-elle chimique? Suppose-t-elle affinité? 349

Article VI. La contagion porte-t-elle son impression, agit-elle sur les solides ou sur les fluides? 351
Réflexions générales. *Ibid.*
Application aux virus. 352
Application aux miasmes. 354

Article VII. Existe-t-il des rapports entre l'action de la contagion et les odeurs? 358
Discussion. *Ibid.*
Conclusion. 361

Article VIII. Quelle est la nature des virus et des miasmes? Quelle est celle de leur principe réproducteur? 363
Nature des virus. *Ibid.*
Nature des miasmes. 365
Pouvoir réproducteur. 367
Théorie des animalcules. 369
Théorie de la sensibilité nerveuse. *Ibid.*
Théorie chymique. 370

V. PARTIE.

De la contagion considérée sous le rapport de la thérapeutique. 374

CHAPITRE I. Des moyens préservatifs des maladies contagieuses. *Ibid.*

Section I. Moyens généraux préservatifs. 375

Article I. Moyens préservatifs qui dépendent du gouvernement. *Ibid.*

1°. Propreté des villes et des villages. 376
2°. Circulation de l'air. *Ibid.*
3°. Pureté de l'air. *Ibid.*
4°. Enterremens, sépultures. 377
5°. Marais. 378
6°. Nourriture. 378
7°. Bains. 379
8°. Quarantaines. *Ibid.*
9°. Maladies épizootiques. *Ibid.*
10°. Ecoles de médecine. 380
11°. Contagion. *Ibid.*
12°. Encouragemens. *Ibid.*

Article II. Moyens préservatifs qui dépendent des particuliers. 381

1°. Moyens externes, Habitation. *Ibid.*
Propreté. *Ibid.*
Foyers d'infection. 382
Air. *Ibid.*
Bains. 383
Rassemblemens. 384.
Contagion. *Ibid.*
2°. Moyens internes, Habitudes. *Ibid.*
Etat des forces. *Ibid.*

Sécrétions et excrétions. 385
Nourriture. *Ibid.*
Boisson. *Ibid.*
Sommeil et coucher. *Ibid.*
Passions. 386

Article III. Moyens préservatifs à l'égard des médecins. *Ibid.*

Section II. Des moyens préservatifs de chacune des maladies contagieuses en particulier. 389
Article I. Maladies contagieuses héréditaires. *Ibid.*
1°. Phthysie pulmonaire. *Ibid.*
2°. Scrophules. 390
3°. Cancer. 391
4°. Maladie syphilitique.
I. Vérole. 392
II. Yaw ou Pian. *Ibid.*
III. Mal de la baie St. Paul. *Ibid.*
IV. Siwin ou Sibbens. *Ibid.*
5°. Dartres. 393
6°. Trichoma, plique polonaise. *Ibid.*
7°. Lèpre. *Ibid.*
8°. Eléphantiasis. *Ibid.*
9°. Teigne. *Ibid.*

Article. II. Maladies contagieuses spécifiques. 394
1°. Gale. *Ibid.*
2°. Vaccine. 395
3°. Blénorrhagie. 396
4°. Rage. 398

Article III. Maladies contagieuses, aiguës, fébriles, non putrides. 400
1°. Variolette. *Ibid.*
2°. Variole. *Ibid.*
3°. Rougeole. 403

4°. Scarlatine. *Ibid.*
5°. Coqueluche. *Ibid.*
6°. Catharre. *Ibid.*
Article IV. Maladies contagieuses très-aiguës, putrides. 404
1°. Fièvre putride. *Ibid.*
2°. Fièvre jaune. *Ibid.*
3°. Péripneumonie maligne. 405
4°. Dyssenterie. *Ibid.*
5°. Pustule maligne. *Ibid.*
6°. Plomb. 406
7°. Fièvre des hôpitaux. 407
8°. Fièvre pestilentielle. *Ibid.*
9°. Peste. *Ibid.*
CHAPITRE II. Des moyens de détruire la contagion. 411
Article I. Examen des procédés employés par les anciens. 412
1°. Air. *Ibid.*
2°. Eau. 414
3°. Feu. 415
4°. Explosion du nitre, de la poudre à canon. 417
5°. Usage de la chaux. 418
6°. Usage des parfums. 419
Article II. Examen des procédés employés par les modernes. 420
1°. Fumigations d'acide sulfurique. Combustion de matières sulfureuses. 421
2°. Acide acétique. 422
3°. Fumigations d'acide muriatique oxigéné. 423
4°. Fumigations d'acide nitrique. 424
5° Lequel des acides muriatique et nitrique est préférable pour la désinfection ? 425
6°. Précautions à prendre pour assurer le succès des fumigations acides. 426

7°. Exposition des procédés fumigatoires. 423
Fumigation d'acide nitrique. *Ibid.*
Fumigation d'acide muriatique. 430
APPENDICE. Application sommaire des principes de salubrité à l'établissement et à l'administration des hospices. 431
1°. Etablissement. *Ibid.*
2°. Exposition. 432
3°. Distribution. 433
4°. Buanderie. 434
5°. Latrines. *Ibid.*
6°. Cimetières. *Ibid.*
7°. Eaux. 435
8°. Feux. *Ibid.*
9°. Nourriture. *Ibid.*
10°. Propreté. 436
11°. Séparation des malades. *Ibid.*
12°. Salles de rechange. *Ibid.*
CHAPITRE III. Méthode curative des principales maladies contagieuses. 437
Article I. Maladies contagieuses héréditaires. 438
I. Vérole. 1er. degré. *Chancre.* 439
2e. degré. *Bubon.* 442
3e. degré. *Maladie générale.* 445
II. Dartres. 448
III. Teigne. 452
Article II. Maladies contagieuses spécifiques. 455
I. Gale. *Ibid.*
II. Vaccine. 458
III. Blénorrhagie. 461
IV. Rage. 465
Article III. Maladies contagieuses aiguës, fébriles, non putrides. 470
I. Variolette. *Ibid.*

II. Variole. 471
III. Rougeole. 477
IV. Coqueluche. 480
Article IV. Maladies contagieuses très-aiguës, putrides. 482
I. Fièvre putride-maligne. Renvoi à la fièvre d'hôpital. *Ibid.*
II. Fièvre jaune. *Ibid.*
III. Dyssenterie. 486
IV. Pustule maligne. 488
V. Plomb. 492
VI. Fièvre d'hôpital. Traitement dans les trois périodes de cette affection. 494
VII. Fièvre pestilentielle. Observations. Renvoi à la fièvre d'hôpital. 502
VIII. Peste. Observations. Renvoi à la fièvre d'hôpital. *Ibid.*

Fin de la Table des Matières.